DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 13086 – 4,50 F – Fondateur : Hubert Beuve-Méry – Directeur : André Fontaine – MARDI 24 FÉVRIER 1987

L'écho des chars syriens

Ironie à l'égard d'Israël, le président Assad a renvoyé à Beyrouth-Ouest la même 85e brigade chassée par l'armée de Jérusalem, en août 1982. Cinq ans après ce cuisant échec, le pendule a repris sa place originelle, une image qui ne déplaît sans doute pas au président syrien, expert dans l'art d'utiliser le temps.

Mais Beyrouth paraît aujourd'hui bien loin aux dirigeants israéliens, et M. Pérès a pris soin de répéter dimanche, pour la énième fois : « Nous avons quitté le Liban et n'avons aucunement l'intention d'y remettre les pieds. » Ministre de la défense, M. Rabin, qui a tout de même qualifié l'initiative de Damas de « développement négatif », a pour sa part précisé que, si celle-ci était suivie « avec vigilance », Israël « n'envisageait de prendre aucune mesure à ce stade ». A court terme, l'entreprise syrienne a d'autant moins lieu de chagriner l'Etat juif qu'elle devrait léser en priorité ses deux pires ennemis au Liban, le Fatah de M. Yasser Arafat et le Hezbollah pro-iranien.

De plus, Israël voit sans déplaisir, le régime de Damas s'embourber de nouveau à Beyrouth. En reprenant le rôle du gendarme dans une capitale libanaise à majorité musulmane, il s'expose à porter la responsabilité de la sécurité à Beyrouth-Ouest. Qu'arriverait-il si quelque groupe isolé s'avisait de défier son autorité en organisant, par exemple, de nouveaux enlèvements d'étrangers ?

La modération d'Israël va de pair avec la déclaration de Washington qui pour être plus musclée paraît toutefois devoir se limiter à une condamnation de principe. En réaffirmant leur soutien à « l'unité, la souveraineté et l'indépendance du Liban » et en réclamant en conséquence « le retrait de toutes les troupes étrangères », les Etats-Unis ne s'engagent pas au-delà d'un appui qui paraît bien dérisoire à la légitimité bafouée du président Gemayel.

A Moscou, l'agence Tass s'est contentée de donner brièvement l'information, précisant que les « dirigeants libanais » ont demandé au président syrien de « sauver Beyrouth de l'effusion de sang ». Cette réaction trahit peut-être l'embarras soviétique face aux conséquences de l'entrée des troupes syriennes alliées de Moscou pour ses autres alliés que sont le Parti communiste, le Parti socialiste progressiste de M. Walid Joumblatt et l'OLP de M. Yasser Arafat.

A l'exception du Koweït, qui, il est vrai, avait payé le prix fort pour la présence du président Assad au cinquième sommet islamique et qui appelle tous les Libanais à réserver une réponse favorable à l'action syrienne, les capitales arabes restent pour l'instant dans une prudente expectative.

Une fois de plus, l'OLP se trouve donc seule à condamner une intervention qui menace directement sa présence à Beyrouth. Mais l'appel urgent de M. Yasser Arafat aux organisations internationales, dont l'ONU, leur demandant d'envoyer des forces pour protéger les camps de réfugiés palestiniens, a toutes les chances de rester lettre morte.

Plus significatif est le silence de Téhéran, qui attend sans doute de voir comment se comportera l'armée syrienne à l'égard du Hezbollah pro-iranien. L'une des conséquences de ce retour syrien à Beyrouth-Ouest pourrait bien être, en effet, de mettre à l'épreuve les relations syro-iraniennes.

(Lire nos informations page 3.)

L'arrestation des chefs de l'organisation terroriste

MM. Mitterrand et Chirac saluent le succès de la police sur Action directe

Les policiers estiment que la « branche internationaliste » d'Action directe est décapitée après l'arrestation, samedi 21 février, dans le Loiret, de Jean-Marc Rouillan, Nathalie Ménigon, Georges Cipriani et Joëlle Aubron. Recherchées depuis plus de quatre ans, ces figures du groupe terroriste français sont soupçonnées notamment d'être responsables des assassinats de l'ingénieur général des armées Audran en 1985 et de Georges Besse, PDG de Renault, en 1986.

Ce succès policier, qui est essentiellement l'œuvre de la Direction centrale des renseignements généraux, a été également salué par MM. François Mitterrand et Jacques Chirac. Cependant, certains dirigeants de la majorité ont engagé une polémique sur les responsabilités de la gauche lors des libérations de 1981.

LIRE



Les enfants perdus

par ANDRÉ FONTAINE

CORRUPTIO optimi pessima : la pire corruption, c'est celle du meilleur, disait-on au temps où l'on apprenait le latin. Comment ne pas méditer cette évidence lorsque l'on apprend, quelques heures avant l'ouverture du procès Abdallah, l'arrestation par une étrange coïncidence des chefs « historiques » d'Action directe ? C'est la même pensée, en effet, visiblement nourrie d'innombrables lectures, qui court, à vous glacer le sang, à travers la déclaration du chef présumé des Forces armées révolutionnaires libanaises, dont le *Nouvel Observateur* a révélé, la semaine dernière, la teneur, et l'interminable réquisitoire tout récemment adressé aux rédactions des journaux par lequel Rouillan et les siens prétendaient justifier ce qu'ils appelaient tranquillement, dans leur jargon, l'« exécution » de la « *brute Besse* ».

L'argument, le déclic, qui les a fait passer du simple militantisme révolutionnaire à la lutte armée se résume en peu de mots : il n'y a pas de pitié à avoir pour ceux qui, à un titre ou à un autre, soutiennent le monde sans pitié dans lequel nous vivons, et dont nous ne nous accommodons tous, plus ou moins, que par égoïsme, lâcheté, cynisme ou hypocrisie.

A ces purs d'un nouveau genre, tout, hormis eux, est impur. Peu importe que le peuple, au nom duquel ils prétendent agir, ne leur ait pas donné ne serait-ce que l'ombre d'un mandat ; peu importe qu'il les rejette dans sa quasi-unanimité : prenant Lénine au pied de la lettre, comme si sa vision des choses avait été d'une parfaite exactitude, comme si l'univers n'avait pas depuis lors considérablement changé, ils se considèrent comme le bras séculier de la justice de classe, autorisés à frapper l'« ennemi » où bon leur semble. D'où cet enlèvement qu'ils méditaient, pour soumettre quelque otage de marque, à l'instar du malheureux Aldo Moro, à un tribunal prétendument populaire.

(Lire la suite page 9.)

L'accord sur le dollar à la conférence de Paris

Les taux de change, nouvel enjeu politique

Les ministres des finances de six grands pays industrialisés – Etats-Unis, France, Allemagne, Japon, Grande-Bretagne, Canada (l'Italie s'était retirée de la conférence) – réunis à Paris pendant le week-end ont déclaré qu'à son niveau actuel, le taux du dollar correspondait aux données économiques fondamentales. La devise américaine ayant beaucoup baissé, il n'y a pas grand risque d'être immédiatement démenti en annonçant sa stabilisation, mais quelle est la portée au-delà de quelques semaines ou de quelques mois d'une telle déclaration ?

par Paul Fabra

Comme pour une monnaie qui flotte, la notion de « taux d'équilibre » n'est qu'une pure tautologie (le taux auquel s'équilibre le marché est le cours quel qu'il soit du jour), la tentation est grande pour les hommes politiques, dans certaines circonstances, d'en inventer un. C'est ce qu'ont fait dimanche les Cinq (ou si l'on préfère les Six). Oubliées les savantes études, elles-mêmes sujettes à caution, selon lesquelles le taux correspondant aux « données fondamentales » (?) de l'économie serait plutôt de 2,20 DM pour un dollar (7,30 F environ) comme de bons esprits l'assuraient il y a moins d'un semestre.

La vérité est que le jeu dangereux auquel se livrait le secrétaire américain au Trésor, M. James Baker, depuis le printemps dernier – qui était de faire baisser le dollar par de petites phrases assassines – risquait de tourner mal. On voulait stimuler les économies allemande et japonaise. La revalorisation du mark et du yen – envers de la baisse du dollar – était en train de les condamner à la déflation. Le franc ne pouvant pas suivre, le SME, fragile construction assurant un minimum d'ordre en Europe, était promis à l'éclatement. Halte-là. Les ministres décrètent que le taux du dollar, comme l'a dit M. Edouard Balladur, est « convenable ».

Ce jugement arbitraire et dénué par lui-même de signification pourrait en acquérir une à une condition : que les ministres, à commencer par M. Baker, se prennent à leur propre mot et consentent, à partir de ce jour, à subordonner le reste de leur politique au maintien du taux de change ainsi choisi. Celui-ci, dans une telle éventualité, cesserait peu à peu d'être arbitraire, car l'ensemble des facteurs agissant sur le marché étant contraints de s'y adapter progressivement, on verrait se rétablir un système véritablement international des prix et des taux d'intérêt impliquant des balances de paiement proches de l'équilibre ou modérément déséquilibrées. Ce serait là une extraordinaire novation. Il n'y a guère de chance qu'elle se produise. Le texte du communiqué, si on le lit attentivement, révèle un certain nombre de contradictions qui bloquent pratiquement la possibilité de cette heureuse évolution.

A dire vrai, l'instabilité est inscrite dans la réalité encore plus profondément qu'on pourrait le croire. Par construction, le dollar est condamné à apparaître, quelque soit pratiquement son taux de change, comme surévalué. Cela tient à son rôle de monnaie de réserve.

(Lire la suite page 33 ainsi que les articles de FRANÇOIS RENARD et d'ERIK IZRAELEWICZ, et le communiqué des Six, pages 32 et 33.)

La « 5 » à M. Robert Hersant

La Commission nationale de la communication et des libertés a attribué, le lundi 23 février, la cinquième chaîne à la société constituée par MM. Hersant et Berlusconi.

Normalisation Egypte-Soudan

Les deux pays ont signé une « charte de fraternité »

PAGE 3

L'exploit de Bruno Marie-Rose

Le coureur français a battu le record du monde en salle du 200 mètres

PAGE 17

Auschwitz n'aura plus de carmel

Un compromis a été trouvé entre juifs et catholiques

PAGE 16

Le Monde ÉCONOMIE

Le sommaire complet se trouve page 36

La mort d'Andy Warhol

Le « martien » de Marilyn

L'artiste américain Andy Warhol est mort, dimanche 22 février, d'une crise cardiaque, au New York University Hospital, où il avait subi une opération de la vésicule biliaire.

Andy Warhol était sans doute notre plus beau « martien ». David Bowie, qui s'y connaissait en 1971 en petits hommes verts, lui avait dédié une de ses premières bonnes chansons. Et ce pape albinos en blue-jean, cet extra-terrestre porté pâle dès l'enfance, ne se lamentait pas comme l'ET couineur de Spielberg, « *Phone home...* ». Où téléphoner, dans quel *sweet home*, quand on est de nulle part, tout au plus de Pittsburgh, riante cité de l'acier, né une année imprécise, 1928, 1930, selon son humeur ?

Le génie de Warhol était de tout précéder, la mort et la mode. Il sera peintre ? Il décroche d'abord une médaille de « la meilleure publicité pour chaussures ». En même temps que Lichtenstein, il s'intéresse à l'agrandissement des bandes dessinées, puis à la reproduction par sérigraphie d'images déjà omniprésentes, boîtes de soupe, bouteilles de soda, tête de Marilyn, d'Elvis, de Mona Lisa, de Mao. Il retouche à la main ses séries et, selon le principe « *Mieux vaut trente Jocondes qu'une* », se paie en beauté la tête de Léonard. Trop facile ? Non, Andy Warhol fait comme son temps, il photocopie, banalise, multiplie le beau, le laid, le n'importe quoi et le sublime. Puisque la télévision, l'image industrielle, écrasent tout au rouleau compresseur, puisque tout se vend, autant le vendre cher et en nombre.

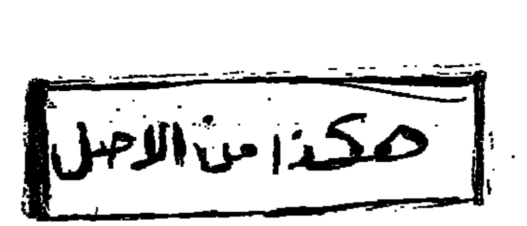
Son atelier de la 57e avenue, il le baptise « The Factory », l'usine universelle. Tout ce qui comptera dans les années 60 y passera. Le petit homme discret, avec ses cheveux d'argent, sa voix douce, ses grosses lunettes, sa cohorte de jeunes garçons, a tout compris, il est une star, il le proclame, et on le croit. Il se fait monnaie vivante, fixe son prix, et le cours de ses œuvres, de sa vie, monte en flèche. Beaucoup en profiteront.

L'homme est généreux, et surdoué. Il écrit une curieuse histoire de sa vie, simplement intitulée *A*, héberge tous les paumés de l'époque qui font preuve d'un peu de talent, touche à tout, très vite, une seule fois et là où c'est sensible.

MICHEL BRAUDEAU.

(Lire la suite page 12.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.





Débats

MORT ET TRANSFIGURATION

La vie, la mort. Le balancier qui règle les destins individuels relativise tant de choses. Au nom de la dignité de l'individu, Henri Caillavet défend l'euthanasie et estime qu'une réglementation juridique vaut mieux qu'un choix abandonné à quelques proches parents intéressés. C'est à l'humanité et à sa tentation du néant que pense Pierre Marcilhacy, affirmant son espoir en Dieu et en l'homme pour la sauver.

Tentation

L'humanité souffre de son inhumanité.
Que revienne le temps des certitudes !

par PIERRE MARCILHACY

IL n'y a pas si longtemps encore, quand nous parvenait avec retard l'annonce d'événements tragiques où avaient péri *femmes et enfants*, certains disaient : « *Si Dieu existait, il ne permettrait pas de semblables horreurs.* »

Aujourd'hui comme hier, Dieu existe, on lui parle en toutes langues, on le représente en diverses formes, mais les hommes n'ont plus le droit de maudire son indifférence, car ils ont par eux-mêmes le pouvoir de faire cesser les plus criantes injustices, de nourrir ceux qui ont faim et de veiller à la protection des innocents.

Récemment un grand journal parisien publiait sous forme de graphiques la somme des productions agricoles de la CEE dont on ne sait que faire après les avoir stockées à grands frais. Ces tonnes de viandes, de céréales, de lait, de beurre, résoudraient, si les Etats en faisaient don, les problèmes de famine en Afrique, en Asie, en Amérique du Sud, et cependant cette forme de liquidation humanitaire paraît à tous inapplicable.

« *L'homme existe, et, bien qu'il ait des moyens d'action, il permet de semblables horreurs.* » Faudra-t-il nier son existence comme naguère on niait celle de son Créateur ?

Et ce que nous venons de dire au plan matériel peut être transposé à d'autres valeurs. L'esprit de justice et d'équité, le respect du droit à la vie et à la dignité de tout être humain, sont méconnus ou bafoués, et l'homme permet que d'autres hommes en soient privés et que, pour beaucoup, la notion de liberté relève du mythe insaisissable.

Plus question de lever le poing vers le ciel, que l'on veut seulement peuplé de galaxies, et pas question de reprocher aux hommes, à tous les hommes, leur irresponsabilité. Ainsi se construit un néant qu'on ne peut même pas conquérir puisque, par définition, il *n'existe pas*. Faut-il dès lors s'étonner que la jeunesse, qui croit à la vie et à la liberté, puisqu'elle les porte en elle, se refuse à entendre les propos de ses aînés ?

Faut-il se scandaliser de l'inanité *du discours politique, ici* comme ailleurs, et de la futilité des *recherches de l'esprit* ?

Certes, la science, les industries, tentent de peupler la Terre d'objets de convoitise et de biens de *consommation qui aiguisent* les appétits des repus, des nantis, *sans, ou rarement, nourrir* les affamés trop scandaleux.

La science médicale aussi se bat, souvent avec succès, contre les maux qui nous assaillent. Les monstres des épidémies modernes ne doivent pas faire oublier que la peste ou le choléra ont été vaincus, à moins qu'ils ne se soient lassés d'attaquer ces privilégiés du monde animal qui ne cessent de se défendre. Cependant cette lutte ne peut faire oublier que notre humanité souffre d'abord d'inhumanité et qu'elle est responsable, parce qu'elle possède le plus souvent les moyens de faire face à sa responsabilité.

Défendre un ordre établi

Ce qui le paralyse prend des formes bien diverses, mais toutes s'abritent derrière la volonté de défendre un ordre établi. Celui-ci ne repose sur rien et lui aussi ne vient de nulle part. Il est aussi rigoureux et vain que la géométrie d'Euclide. A cette différence que celle-ci partait d'un point imaginaire situé dans l'espace et que l'ordre actuel ne tient ses origines que d'une somme d'intérêts égoïstes.

Pour ceux qui croient, ce point dans l'espace et dans le temps existe et le genre humain s'y réfère depuis des *millénaires*. *Il paraît passé de mode – mais* les modes passent elles aussi – et il serait grand temps que reviennent ces interrogations ou ces certitudes qui, dans le respect de toutes nos libertés, empêcheraient que la négation de tout n'aboutisse au nihilisme suicidaire.

Car notre monde possède un arsenal qui pourrait l'anéantir en *moins* de temps *qu'il* n'en fallut pour le construire. Toutes les religions de la Terre seront-elles assez efficaces pour sauver la vie ?

Parce *que je crois* en Dieu comme je crois en l'homme, je *refuse la tentation* de ne pas l'espérer.

L'euthanasie : un mot qui ne doit pas faire peur

Imposer une vie à celui qui veut mourir,
n'est-ce pas porter atteinte à sa dignité ?

par HENRI CAILLAVET (*)

LE corps de l'homme est tout à *la fois objet* et *sujet*. Nous ne pouvons pas d'ailleurs *dissocier* l'*esprit* du corps. Celui-ci est périssable, tout comme l'esprit, qui serait inexistant sans le corps.

Toutefois, l'esprit possède sur le corps un avantage exceptionnel. Il peut se parler et se répondre, processus au demeurant impossible dans le règne animal. L'esprit a donc une dimension irréductible à la matière. Il en est cependant inséparable. Tirant la nécessaire conséquence de ce dualisme, disons que l'esprit a la faculté d'élaborer l'acte de volonté, auquel rien, dans l'absolu, ne peut s'opposer, sauf la mort.

Il y a deux façons d'aborder la mort. La maîtriser ou la subir. En *cela*, le *suicide* conscient est *l'acte* unique authentique de la liberté de *l'homme. Nous évoquons* alors le stoïcisme. Lorsqu'il est directe*ment ou indirectement « assisté »*, nous parlons d'euthanasie active ou passive, d'aucuns proposant les termes de « complicité de suicide ».

Président de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (1), ce débat n'est pas pour moi, ni pour la grande majorité de nos quinze mille adhérents, philosophique ou sémantique. Il est un engagement. Pour tous ceux qui considèrent que l'existence ne vaut plus la peine d'être vécue, que d'un bien elle est devenue une malédiction, nul pouvoir, serait-il religieux, médical, législatif, moral, ne saurait se dresser contre leur décision de mourir, parce qu'ils sont seuls juges de la *qualité de leur vie*.

Sans nier l'utilité, en certaines circonstances, *de la « persévérance thérapeutique »* ou de l'*administration* de médicaments antialgiques puissants – dussent-ils hâter le dénouement, – ou le développement des soins palliatifs, l'ADMD constate, hélas, que la dimension individuelle de la mort n'est toujours pas respectée. Ainsi, l'acceptation par un tiers de la demande réfléchie d'euthanasie engagerait *ipso facto* la responsabilité pénale de l'intervenant. Or se dresser contre la volonté librement exprimée de mourir, imposer une vie non acceptée à celui qui ne peut matériellement pas se suicider, n'est-ce pas porter atteinte à sa dignité ?

Songeons à l'exemple héroïque du résistant Pierre Brossolette. Celui qui aurait réussi à l'empêcher de se jeter dans le vide pour échapper à ses bourreaux lui aurait certes sauvé la vie. Mais il aurait pour l'essentiel assassiné son honneur et son patriotisme.

En cette fin de siècle, ayons la probité d'aborder cet immense débat de société qu'est l'euthanasie. Nous avons le devoir d'éviter des abus toujours *plus accusés*. La réglementation juridique vaut mieux *qu'un choix abandonné* à quelques proches parents intéressés, à *des médecins* harassés, à des soignants hésitants. Elle vaut mieux que la clandestinité, qui a souvent droit de cité dans des établissements de soins.

Les exemples des Etats-Unis et des Pays-Bas ouvrent la voie à cette réflexion. L'honnêteté du droit, en toutes circonstances, devrait l'emporter sur la fausse pitié.

(*) Ancien ministre, membre honoraire du Parlement, président de l'ADMD.

(1) ADMD, 103, rue La Fayette, 75010 Paris.

COURRIER DES LECTEURS

La mort désirée

(...) Il est curieux que M. Higgins (*le Monde* du 21 janvier), psychanalyste dont le rôle est, semble*-t-il, de déculpabiliser les gens, tente* justement de culpabiliser ceux et celles qui ont choisi de vivre et mourir dignement en toute connaissance de cause, sans obéir ni à une idéologie, ni à une philosophie doctrinaire, ni à un dogme, mais en leur âme et conscience par obéissance à ce que leur dicte leur seul « soi » !

Par ailleurs, M. Higgins fait plusieurs contre-sens (...) à propos de notre attitude face à la mort, du droit à disposer de nous-mêmes tel que nous l'entendons, de l'euthana*sie, mais il est excusable car il* ne connaît les buts de notre association que par ce qu'il a lu au travers du prisme déformant des conventions sociales, religieuses, héritées du passé dont il ne semble pas vouloir se défaire, ce qui est encore son droit après tout !

Car ce n'est pas la mort que nous *redoutons* : bien au contraire, *nous* la regardons en face et elle est pour nous la solution lorsque tout est dit ; la mort fait partie de la vie et, pour beaucoup d'entre nous, elle n'est que la mort de l'enveloppe charnelle qui libère un principe vital éternel plus fort que la mort car rien ne se perd. Loin d'être indésirable, elle est for*tement* désirée, *pour le plus tard* possible, mais pour le moment où nous estimons, alors que nous sommes en bonne santé, que les conditions ne sont plus réunies pour vivre *dignement et ce irrémédiablement* (...).

*M. Higgins confond le droit à dis*poser de nous-mêmes, que nous revendiquons, dans le respect de nos principes, et le droit au suicide que nous rejetons en tant que mobile pour adhérer à nos associations, sans d'ailleurs porter de jugement sur ceux qui se suicident ou tentent de le faire, le suicide étant un autre problème.

JEAN-CLAUDE MAHINC,
membre de l'association
Vivre et mourir dignement,
1, rue Denfert-Rochereau,
73000 Chambéry.

La misère marginale

Dans le « Vivre avec 15 francs par jour » (*le Monde* du 30 janvier), tout est vrai et, dirai-je, tout est *pire. Mais il ne s'agit pas de la* perpétuation d'un état de fait, d'une misère fatalement *« plus noire qu'ailleurs »*, dans ce pays minier.

J'ai grandi là. Mais il n'y avait pas alors de misère, la pauvreté, ou plutôt je dirai la modestie des familles, était largement atténuée par le cocon extérieur tissé par les *houillères. Et tout était propre, net.* Pas une maison où l'on entrât, saisi en hiver par la vapeur chaude de lessives quotidiennes, qui ne montrât son intérieur impeccable, la toile cirée immaculée sur la table de la cuisine et, ronronnant sur le poêle poli, *astiqué*, la *cafetière répandant* partout son arôme engageant.

Et puis la crise est venue, bien avant 1974. Les mines ont commencé à fermer, puis les usines, les fabriques diverses. La pluie, désormais, a lavé l'atmosphère, les champs, les murs et les toits. Mais c'est vrai que dans ces couleurs retrouvées, la misère croissante est encore plus noire, la misère pour huit cents chômeurs, un actif sur quatre.

Pourtant, je ne voudrais pas qu'on ne voie que cela. La clé du problème est la reconversion, chacun en est conscient (...). Certes, la misère ici est très noire, et il est vrai qu'à en *parler on devine souvent chez* l'interlocuteur une attitude poliment dubitative. Mais même si la marge tend à croître, elle reste marginale. Le Valenciennois c'est encore l'avenir, un autre avenir, et le meilleur moyen de vaincre la fatalité de ces univers à *la Zola* ou à la *Dickens*, c'est d'y venir.

PIERRE GÉVART
Agrégé de l'Université
Elève de l'ENA.

LU

«LA MONTEE AU FOND DU CŒUR», d'Henri Le Saux

Une même foi, deux cultures

HENRI Le Saux (1910-1973), ce moine bénédictin parti pour l'Inde en 1948, avec l'accord de ses supé*rieurs, en espérant y fonder un* monastère hindou-chrétien, a publié de son vivant une dizaine d'ouvrages sur son expérience. Un de ses amis, R. Panikkar, *vient d'éditer d'importants fragments* d'un *Journal intime* de celui qui voulut vivre en sannyasi (ascète et mystique hindou), sous le titre de *la Montée au fond du cœur*.

Cette expérience prend dès lors le relief d'un drame intérieur d'une telle intensité, avec des jugements d'une telle audace, que l'éditeur se croit *obligé* de prévenir que *« ce journal n'a pas été écrit en vue d'être publié... »*. Conscient de ses paradoxes, l'auteur qualifie lui-même certaines de ses assertions de simples *« hypothèses de travail »*. Elles *méritent cependant* la plus sérieuse attention. Il n'hésite pas à parler, en effet, d'une *« nouvelle ère religieuse »*. Par son existence ascétique, par l'étendue de sa culture et par un don d'expression exceptionnel, il ne peut qu'*inspirer* le respect.

Bien avant son départ de France, Henri Le Saux était attiré par les doctrines védantiques. Peu après son arrivée en Inde, il se rend à l'ashram de Sri Ramana Maharshi (1879-1951). *L'influence de ce maître le mar*quera de façon définitive. Pour lui, l'advaïta, expérience et théorie de la non-dualité de l'être, ne reste pas le fruit d'une spéculation métaphysico-religieuse. En 1952, retiré dans les grottes d'Arunachala, il connaît l'expérience pure et inexprimable de la « non-dualité ».

Toute sa vie, il se référera à cette *« Présence si éclatante, éblouissante, qu'on n'a besoin de rien distinguer pour la sentir... L'Esprit est cette Présence cosmique, universelle, impalpable... L'homme est capable de la reconnaître, de l'intégrer à sa conscience d'être... Ne pas dire deux dans sa vie, c'est l'amour »*.

Dans le désir inquiet de ne trahir ni les intuitions des Upanishads ni les dogmes de l'Eglise, il s'efforce de traduire l'essentiel de sa foi dans les termes de l'advaïta et d'interpréter ceux-ci dans un sens chrétien. Si, par sa filiation divine, Jésus introduit l'homme au cœur de la Trinité, Brahman, Atman, Sakti, maints autres noms expriment aussi symboliquement des relations trinitaires dans l'unité de l'Etre. *« La Trinité,* conclut-il, *est au fond de moi. »* L'Eucharistie lui apparaît de même comme le signe-symbole de la communion de l'univers et des hommes dans la conscience de cette présence, au-dedans de nous-mêmes, du Soi suprême. Trinité dans l'Unité. *« L'hindou a raison,* répète-t-il. *Dieu est au-dedans, au plus profond, au plus intime, au plus soi de soi. »* Oublierait-il que, sans être hindou, saint Augustin avait déjà dit que *« Dieu est plus intime en moi que le plus intime de moi-même ? »*

On ne peut multiplier ici les exemples d'une telle herméneutique. Comme une tunique de Nessus, qui ne s'arrache des épaules qu'en emportant des *lambeaux de chair*, *sa formation* intellectuelle première demeure inexorable. Elle le harcèle, tout au cœur de cette transposition d'une foi qu'il voudrait garder intacte, dans les termes d'une tradition intellectuelle différente. *S'il réussit cette mutation culturelle*, sans nuire à sa fidélité profonde, n'ouvre-t-il pas l'Inde au message primordial de Jésus ?

JEAN CHEVALIER.

★ Editions ŒIL, Paris 1986, avec notes, biographies, bibliographies de l'éditeur, 486 p., 175 F.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

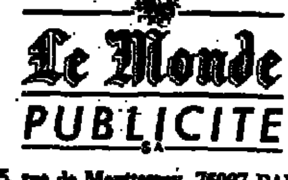
Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Le Monde
PUBLICITE
S A

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

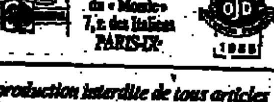
	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.M.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

A Beyrouth-Ouest

Les troupes de Damas ont été accueillies avec chaleur dans la banlieue chiite

BEYROUTH
de notre correspondant

Quatre ans et demi après avoir évacué Beyrouth-Ouest assiégé en 1982 par l'armée israélienne, les troupes syriennes ont fait, dimanche 22 février en fin d'après-midi, un retour en force dans le secteur musulman de la capitale libanaise, avec 4 500 hommes, 60 chars, 40 transports blindés, 8 batteries de missiles anti-aériens autotractées, et un bataillon d'artillerie, qui a pris position sur les contreforts montagneux surplombant Beyrouth, dans le fief de cet allié incommode pour Damas qu'est le chef druze, M. Walid Joumblatt.

Durant toute la traversée du territoire druze, les troupes syriennes ont été convoyées par des miliciens du PSP et accueillies correctement, mais sans effusion, par la population, alors qu'à leur arrivée à l'entrée sud d'Ouzaï, là où commence la banlieue chiite, elles eurent droit à des manifestations d'amitié. Les jeunes gens grimpaient sur les chars, brandissant des drapeaux d'Amal et des portraits du chef de ce mouvement, M. Nabih Berri, et fraternisaient avec les soldats syriens. M. Nabih Berri s'apprête maintenant à retourner à Beyrouth, après avoir résidé durant plus de trois mois à Damas.

Après s'être fortement implantées sur les pistes de l'aéroport de Beyrouth, à l'endroit précis d'où s'étaient retirés les derniers « marines » américains en février 1984, à l'issue de l'épisode peu glorieux pour l'Occident de la Force multinationale, les troupes syriennes ont fait avancer leur colonne vers le cœur de Beyrouth-Ouest, où elles ont commencé à se déployer à la tombée de la nuit. Jusqu'à la dernière minute, les miliciens des deux camps sont demeurés dans les rues, ne se retirant qu'*in extremis*, au fur et à mesure que les troupes syriennes avançaient à l'intérieur de la ville, atteignant principalement les quartiers de Ramlet-El-Baïda, Raouche, Hamra, d'une part, la cité sportive,et Mazraa, de l'autre. Mais leur pénétration s'étant limitée, du moins pour l'instant, pratiquement aux grands axes, les milices n'ont fait, en réalité, jusqu'à nouvel ordre, que se replier vers les rues et ruelles intérieures.

Se raccrocher à l'« ordre syrien »

Un « *dernier ultimatum* » a été adressé aux miliciens par le général Ghazi Kanaan, chef des services de renseignements syriens au Liban, et ordonnateur de l'opération en cours, les avertissant que les soldats de son pays avaient ordre de traiter tout porteur d'armes en ennemi, c'est-à-dire de le faire prisonnier ou de l'abattre.

Plus traumatisés qu'ils ne l'ont jamais été, les habitants de Beyrouth-Ouest se raccrochent quand même à l'« ordre syrien » comme à une bouée de sauvetage. Ils l'acceptent volontiers après l'avoir appelé de leurs vœux. Toutes communautés confondues au niveau de la population, ils ne s'embarrassent guère de considérations légalistes agitant l'Est chrétien de Beyrouth et évitant de trop penser à l'avenir et de se demander si la présence syrienne ne risque pas, à terme, de créer plus de problèmes qu'elle n'est capable d'en résoudre. C'est donc avec espoir mais sans exubérance que l'entrée des Syriens a été accueillie à Beyrouth-Ouest.

Comme prévu, le camp chrétien a pris position contre ce nouveau retour des Syriens dans la capitale libanaise et l'a dénoncé. Prenant le risque de torpiller son dialogue difficilement rétabli avec Damas, le président Gemayel a noté, au nom des principes, que « *cette démarche* [l'appel à Damas de la part des ministres musulmans] *unilatérale représente un acte non constitutionnel approfondissant le clivage et contribuant à éroder la capacité de décision de la légalité* ». A quoi le premier ministre, M. Rachid Karamé, de retour de Damas, a rétorqué : « *La légalité découle de la volonté du peuple.* (...) *Cela fait longtemps que l'armée syrienne accomplit son devoir en aidant le Liban.* (...) *Si l'on en augmente les effectifs, à notre demande, en fonction des besoins de l'heure* (...), *cela n'implique pas une requête nouvelle ou une autorité pour la présenter.* »

Le Front libanais a, pour sa part, « *réaffirmé son refus de la présence de l'armée syrienne au Liban, qui* (...), *durant onze ans, a toujours représenté un problème. Cette armée n'a jamais pu y assurer l'ordre nulle part.* (...) *L'entrée de l'armée syrienne est contraire* (...) *à la Charte des Nations unies, ce qui impose une intervention urgente du Conseil de sécurité.* » Enfin, le chef des Forces libanaises, M. Samir Geagea, a qualifié de « *partitionniste* » la requête sollicitant l'entrée des Syriens à Beyrouth-Ouest, se demandant ce qu'il serait advenu si, par exemple, le président de la République avait sollicité l'entrée au Liban de troupes américaines ou autres.

Au-delà de sa position de principe, le camp chrétien a des craintes plus concrètes. Il redoute notamment que les Syriens réinstallés à Beyrouth-Ouest ne relancent le secteur musulman de la capitale dans des hostilités – aujourd'hui et depuis des mois au point mort – avec le camp chrétien rétif.

Autre réaction prévue : celle des Palestiniens. Ils ont déjà commencé à rameuter le monde arabe contre un retour des Syriens, qui, selon eux, du moins selon l'OLP de M. Arafat, menace la population des camps de Beyrouth, dont la guerre avec les chiites d'Amal n'est, elle, pas terminée.

« *Deux voies s'offraient à nous. En choisissant d'envoyer nos troupes à Beyrouth-Ouest, j'ai pris la plus ardue* », a souligné le président Assad, en expliquant sa décision. Les difficultés qui attendent les troupes syriennes à Beyrouth-Ouest sont en effet innombrables. Il s'agit d'abord des défaillances de l'allié principal de Damas, Amal, qu'il leur faudra à la fois renforcer et contenir, et de la quasi-impossibilité de contrôler en profondeur une situation chaotique. Il y a également l'hostilité prévisible du Hezbollah, qui n'est d'ailleurs pas partie prenante des accords ayant présidé au retour des Syriens, le mécontentement du grand allié soviétique, flagrant durant la « guerre entre alliés », et enfin, les manœuvres, les manipulations et les menaces d'Israël toujours omniprésentes.

Assurément, le président Assad n'a pas tort d'affirmer qu'il a choisi la voie étroite...

LUCIEN GEORGE.

ISRAËL

Dix-sept blessés dans un attentat à la grenade à Jérusalem

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Un attentat – très probablement à la grenade – a fait dix-sept blessés, dont douze gardes frontières israéliens, dimanche 22 février près de la « porte de Damas », la plus fréquentée des voies d'accès à la vieille ville de Jérusalem. A une exception près, les blessés ont été légèrement atteints. Les victimes civiles sont des passants arabes.

L'attaque visait d'évidence le groupe de gardes frontières. Elle s'est produite au moment précis de la relève entre deux patrouilles regroupées autour d'un véhicule militaire. Ceux que l'on appelle communément ici les « bérets verts » – et qui sont en majorité druzes – ont la responsabilité du maintien de l'ordre dans la vieille ville. Ils sillonnent les ruelles et stationnent en permanence aux principales portes et autour des Lieux saints. Une réputation justifiée de rudesse les fait craindre d'une population arabe qui ne les aime guère.

Acte revendiqué deux fois

L'attentat perpétré dimanche est dû, semble-t-il, à une grenade à fragmentation lancée d'un véhicule. La police a appréhendé aussitôt plusieurs dizaines de suspects arabes rapidement relâchés pour la plupart. Il y a un mois, un juif avait été blessé non loin de là.

En novembre, un étudiant talmudiste a été poignardé mortellement dans une venelle du souk, ce qui avait suscité, en retour, des manifestations anti-arabes dans la vieille ville. Et, le mois précédent, une attaque à la grenade contre des soldats avait fait un mort et soixante-neuf blessés à quelques centaines de mètres du Mur des lamentations. Les trois auteurs de cette attaque viennent d'être condamnés à la prison à vie.

Ce nouvel acte de violence a été revendiqué deux fois dimanche. Dans un communiqué téléphonique à l'AFP à Jérusalem, la « Force 17 » de l'OLP, se félicitant de son opération, assure : « *Nous frapperons de plus en plus où et quand nous le pourrons. Nos héros ont réussi à regagner sains et saufs leur base à Jérusalem.* » L'autre revendication émane du Front démocratique pour la libération de la Palestine (FDLP) de Nayef Hawatmeh, qui affirme avoir commis cet attentat à l'occasion du dix-huitième anniversaire de sa fondation.

J.-P. L.

Diplomatie

La visite en URSS de M. Roland Dumas

Les responsables de Moscou espèrent le soutien des Européens dans les négociations sur les armements

MOSCOU
de notre envoyé spécial

Les dirigeants soviétiques sont près d'aboutir à un accord avec les Occidentaux sur la limitation de la course aux armements et espèrent pour cela que les pays européens ne seront pas un frein ; de la réussite sur ce terrain dépend la possibilité pour M. Gorbatchev d'imposer la mise en route de sa nouvelle politique économique. Tel est l'essentiel de ce qui a été dit à la délégation de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale française, conduite par son président, M. Roland Dumas, député socialiste de la Dordogne, qui achève, lundi 23 février, un voyage d'une semaine en Union soviétique.

Quand ils ont en face d'eux l'ancien ministre des relations extérieures, les dirigeants du Kremlin savent bien qu'ils ne s'adressent pas seulement au président d'une commission parlementaire et que leur interlocuteur pourra transmettre à l'Elysée le message qui lui aura été confié. Ils ont donc fait le nécessaire pour que ses carnets de notes soient bien remplis. La délégation qu'il menait a été reçue une journée entière par son homologue des chambres du Parlement soviétique. Celle-ci était dirigée par M. Anatoli Dobrynine, secrétaire du Comité central chargé des relations internationales. Y figurait notamment le maréchal Serguei Akhromeev, chef d'état-major général et premier vice-ministre de la défense. Quant à M. Dumas, il a été reçu pendant plus de deux heures en tête à tête par M. Edouard Chevardnadze, le ministre des affaires étrangères.

Jamais l'ancien ministre français des relations extérieures, dont le dernier séjour à Moscou remontait à juillet 1986, lorsqu'il avait accompagné le président Mitterrand, n'avait senti les Soviétiques si pressés d'aboutir à un accord sur le désarmement. Aussi ceux-ci se disent-ils inquiets de ce qu'ils qualifient de manque d'intérêt de la part des Américains pour ce sujet ; devant cette situation, ils comptent sur l'Europe.

Les députés français, que ce soit M. Louis Mermaz (PS, Isère) ou M. Claude-Gérard Marcus (RPR, Paris), ont fortement insisté sur l'importance de l'union européenne, « *une réalité dont vous devez tenir compte* », ont-ils dit à leurs interlocuteurs soviétiques. Mais, alors qu'ils tiennent ce discours depuis longtemps, ils les ont sentis pour la première fois très réceptifs. En même temps les responsables du Kremlin n'ont pas caché qu'ils n'avaient pas compris les réactions européennes après Reykjavik, alors qu'au contraire ils comptaient sur l'Europe pour les soutenir dans le processus de désarmement qu'ils souhaitent engager.

M. Chevardnadze a, semble-t-il, été très explicite avec M. Dumas, soulignant que les Soviétiques avaient fait un pas dans le sens souhaité par les Européens (la non-prise en compte des forces de frappe française et anglaise). Le ministre soviétique s'est étonné de n'avoir pas été payé de retour.

Les Soviétiques paraissent prêts en tout cas à discuter avec les Européens. M. Dobrynine a rappelé qu'il admettait tout à fait que la France modernise sa force de frappe tandis que le maréchal Akhromeev et M. Chevardnadze insistaient sur la nécessité de réduire l'importance des armes conventionnelles en Europe. Ils ont proposé avec insistance que militaires soviétiques et militaires français se rencontrent pour, chiffres en mains, essayer de se mettre d'accord sur l'inventaire des forces existantes.

L'Afghanistan et la « transparence »

Le lien entre la nécessité d'un succès diplomatique et la mise en route de la nouvelle politique intérieure n'a jamais été caché par les dirigeants du Kremlin. Ainsi pour l'Afghanistan, M. Dobrynine a reconnu qu'un des effets de la « *transparence* » était d'alourdir le poids de l'opinion publique soviétique, dont il a avoué qu'elle ne comprenait guère ce que ses troupes faisaient là-bas. D'où l'espoir des responsables russes d'aboutir dans les délais les plus brefs possibles à un processus de paix, grâce aux négociations avec le Pakistan – dont le ministre des affaires étrangères, M. Yakoub Khan a été reçu dimanche à Moscou – et à la reprise des contacts de Genève. Ils ont semblé – aux députés français – s'attendre à un accord proche pouvant conduire à l'établissement d'un échéancier pour le retrait des troupes soviétiques.

L'obligation où se trouve M. Gorbatchev d'obtenir quelques satisfactions à l'extérieur s'il veut réussir la réforme intérieure qu'il annonce est apparue clairement aux députés français.

Certains de leurs interlocuteurs ont avoué qu'il ne maîtrisaient pas bien leur économie et que sa « *restructuration* » ne supporterait pas un accroissement des dépenses militaires. Les responsables qu'ils ont rencontrés en Georgie et à Leningrad leur ont confirmé que bien des dirigeants locaux étaient loin d'avoir tous parfaitement intégré le nouveau discours dans leur raisonnement et leur pratique; ils préfèrent parler culture, langues régionales, identité nationale, que conséquences pratiques de l'orientation économique et politique voulue par M. Gorbatchev.

Le premier secrétaire, malgré son mot d'ordre de « *transparence* », n'a pas réussi à faire disparaître les attributs essentiels des pouvoirs intermédiaires soviétiques : la prudence et le parapluie.

THIERRY BRÉHIER.

Mesures préparatoires à la reprise des essais nucléaires soviétiques

MOSCOU
de notre correspondant

Des savants américains installés à titre privé à proximité du polygone de tir du Kazakhstan n'étaient pas là pour observer d'éventuelles explosions nucléaires soviétiques, mais seulement pour « *écouter le silence* » qui régnait sur les lieux. Ils ont en effet été poliment invités à plier bagages « *dans les jours qui viennent* », a indiqué, dimanche 22 février, l'un d'entre eux.

Le moratoire unilatéralement proclamé par Moscou le 6 août 1985, date du quarantième anniversaire d'Hiroshima, doit en effet prendre fin prochainement. Les Soviétiques ont annoncé qu'ils reprendraient leurs essais dès la première explosion américaine de l'année 1987.

M. Tom Cochran, président du Conseil pour la défense des ressources naturelles, un organisme écologiste et scientifique privé de Washington, avait demandé aux autorités soviétiques la permission de laisser des Américains présents sur place pour « *écouter* » le premier tir soviétique. Ils avaient tout le matériel nécessaire, notamment des sismographes très perfectionnés. Il a reçu une réponse négative.

Les savants américains s'étaient installés pendant l'été 1986 sur trois sites proches du centre de tir de Semipalatinsk, dans le nord du Kazakhstan, à environ 2 800 kilomètres de Moscou. Une des installations avait été récemment détruite par un incendie puis reconstruite.

Les Américains ont démonté leur matériel samedi en fin de matinée. La décision finale des autorités de ne pas les laisser plus longtemps sur place avait été communiquée, le jeudi 19 février, à M. Cochran par M. Anatoli Dobrynine, secrétaire du comité central chargé des questions internationales.

D. Dh.

ÉGYPTE : normalisation des relations avec le Soudan

Le Caire et Khartoum ont signé une « *charte de fraternité* »

LE CAIRE
de notre correspondant

L'Egypte et le Soudan ont signé, samedi 21 février, une « *charte de fraternité* » visant à promouvoir la coopération entre les deux pays aux niveaux économique, culturel et de l'information. L'accord signé au Caire par les premiers ministres des deux pays, MM. Atef Sedki et Saddek El Mahdi, remplace *de facto* la « *charte de complémentarité* » signée en octobre 1982 par les présidents Moubarak et Nemeiry. Cette charte, qui devait déboucher dans un délai de dix ans sur « *la fusion totale entre l'Egypte et le Soudan* », avait été gelée après le renversement du maréchal Nemeiry en avril 1985.

En signant la « *charte de fraternité* », l'Egypte et le Soudan ont tourné une nouvelle page de leurs relations qui s'étaient nettement détériorées au cours des deux dernières années. Ce froid était d'autant plus sensible depuis l'arrivée de M. El Mahdi au pouvoir. Le premier ministre soudanais avait non seulement remis *sine die* deux visites officielles en Egypte mais s'était rapproché du colonel Kadhafi, la bête noire du Caire. Aujourd'hui, celui qui avait, à l'époque, vivement critiqué la « *charte de complémentarité* » a signé la « *charte de fraternité* », soulignant ainsi les progrès sensibles accomplis dans les relations entre les deux pays au cours de la seconde moitié de 1986.

Durant cette période, les responsables égyptiens et soudanais ont multiplié les échanges de visites et ont signé plusieurs accords, dont un protocole commercial d'une valeur de 200 millions de livres sterling. Au cours de ces contacts, Egyptiens et Soudanais ont convenu de laisser à la justice égyptienne le soin de trancher dans l'affaire de l'extradition de l'ex-maréchal Nemeiry. Le Caire a accordé l'asile politique à celui que le gouvernement soudanais veut « *faire répondre de ses crimes* ». Une demande d'extradition a donc été déposée devant la Haute Cour constitutionnelle égyptienne, qui doit se prononcer en mars.

Plus déterminant a été le don fait par Le Caire à Khartoum d'armes et de munitions d'une valeur de 52 millions de dollars. Ces livraisons ont permis à Khartoum de mettre un terme à la série de revers subis par son armée dans le Sud face aux guérilleros du colonel John Garang. M. El Mahdi, qui est également ministre de la défense, a été d'autant plus sensible au geste égyptien. Il a d'ailleurs visité plusieurs usines égyptiennes d'armement au cours de son séjour et a rencontré à deux reprises le ministre égyptien de la défense, le maréchal Abdel Halim Abou Ghazala.

Dans cette guerre dans le Sud soudanais, qui coûte 1 million de dollars par jour à Khartoum, l'Egypte a apporté une aide à son voisin méridional en intervenant auprès de l'Ethiopie, qui offrait soutien et refuge aux rebelles du colonel Garang. La médiation égyptienne, si elle n'a pas totalement mis un terme à l'aide accordée par Addis-Abeba aux rebelles sud-soudanais, a toutefois permis sa réduction.

Un manque d'investissements

Mais la coopération économique reste la pierre angulaire de la « *charte de fraternité* », particulièrement dans le domaine agricole. Le Soudan dispose de millions d'hectares de terres arables, mais qui demeurent en friche faute de main-d'œuvre et d'investissements. L'Egypte, avec ses 50 millions d'habitants et ses 50 000 kilomètres carrés de terres cultivées, dispose en revanche d'un surplus de main-d'œuvre paysanne expérimentée. Des expériences ont déjà été tentées avec succès, quoique sur une échelle limitée, à ce niveau. Ce qui manque pour réaliser de tels projets, c'est un financement, que les deux signataires de la charte espèrent trouver dans les pays pétroliers du Golfe.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

Afrique

OUGANDA : L'amère victoire de M. Museveni

Quand tout est à recommencer...

Une guérilla toujours active dans le Nord, des atrocités commises par l'armée, des « complots » incessants, une économie totalement désorganisée... Peut-on encore avoir foi dans l'avenir de l'Ouganda ?

KAMPALA
de notre envoyé spécial

« Nous ne sommes pas une armée de tueurs et de pillards comme celle d'Obote : nous sommes l'armée du peuple », chantaient-ils, en janvier 1986, sur les routes dévastées du district-martyr de Luwero, tout près de Kampala, au milieu d'une foule en délire qui voyait, enfin, arriver le bout de ses épreuves. A peine sortis de la brousse, les guérilleros de l'armée nationale de résistance (NRA) entamaient ainsi une longue marche qui devait les conduire, deux mois plus tard, dans l'extrême nord du pays, jusqu'à la frontière soudanaise. M. Yoweri Museveni, leur chef, se croyait alors fondé a annoncer que *« la guerre de libération est achevée »*. Comme un faire-part de paix...

Ce n'était, en réalité, qu'une trêve ou, plutôt, une pause : les « débris » de l'ancienne armée gouvernementale du général Bazilio Okello, qui avaient battu en retraite au Soudan, n'entendaient pas s'avouer si vite vaincus. Début août, les autorités de Kampala signalèrent quelques accrochages en pays Acholi et dans le Karamoja puis, dès la fin du mois, prirent au sérieux le défi des « rebelles » lorsque ceux-ci osèrent s'attaquer, sans succès, à Gulu la capitale du Nord.

L'armée gouvernementale repartit donc en campagne et réussit à reconquérir une très large partie du Karamoja, en proie aux violences commises par des voleurs de bétail qui, aidés par beaucoup d'autres trouble-fête, avaient lancé des raids meurtriers jusque dans la province voisine du Teso, aux portes même de Soroti, où, de nouveau, les rebelles font parler d'eux.

Il est difficile de savoir de quels moyens en hommes et en matériel disposent les « rebelles », à quels chefs ils obéissent, comment ils sont organisés. Auraient-ils du mal à recruter des combattants au point, semble-t-il, d'avoir recours à la sorcellerie et d'envoyer ainsi à la mort *des pauvres hères qui se croient protégés* des balles, comme on l'a vu *lors de la « bataille de Corner-Kilak »* ? Essentiellement composée *de nordistes, pour ne pas dire* d'Acholi, la guérilla s'était, ces *derniers temps, grossie d'un certain* nombre de déserteurs de la NRA, *notamment de Bagandais, et de* réfugiés ougandais, ramassés dans les camps du Soudan. Elle a, sur les troupes gouvernementales – des sudistes en grande majorité – le précieux avantage de ne pas opérer en terrain hostile et de bénéficier d'un préjugé favorable de la population.

Ces « rebelles », qui avaient eu la main très lourde lorsqu'ils servaient les précédents régimes de Milton Obote et de Tito Okello, *« ont beaucoup appris »* et sont devenus des soldats sans peur et sans reproche, assurent ceux qui soutiennent aveuglément leur cause. A les en croire, ils ne seraient sans pitié que pour les « collaborateurs » et les « traîtres ». De cette très large catégorie, relèvent, cependant, les autochtones qui, pris entre deux feux, ont le tort de chercher *refuge dans les villes*, tenues par la NRA. On en compte au *moins huit mille à Gulu et* trois mille à Kitgum, auxquels le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) vient en aide.

Dans ce que l'on appelle, aujourd'hui, le « rectangle Acholi », la vie tourne au ralenti : les écoles sont fermées, beaucoup de paroisses aussi. Toutes les routes d'accès à *Gulu, sauf celle de Kampala, sont* interdites à la circulation. Sur quel*ques pistes, il est possible de se* déplacer en convois militaires. *La NRA a même confisqué* le matériel radio dont disposaient certaines missions catholiques et organisations humanitaires. Pour des raisons de sécurité, elle a installé son PC opérationnel, à Lira, en pays Lango, à la lisière sud de cette zone de guerre où elle semble vouloir pratiquer la politique de la terre brûlée.

Une courte lune de miel

La NRA, qui, au départ, avait pour *mission de conquérir le cœur* des Acholi, s'en acquitta plutôt bien *et réussit* à entamer la suspicion des autochtones, qui commencèrent *même à rendre* leurs armes. Puis les incessantes provocations des « rebelles » mirent un terme à cette



courte lune de miel. De plus en plus nerveux et agressifs, les soldats gouvernementaux en vinrent alors à commettre des brutalités – maisons incendiées, récoltes détruites, vols de bétail, etc., – contre la population civile, soupçonnée d'être de connivence avec la guérilla. Ainsi, s'appuyant sur des témoignages, une organisation indépendante ougandaise, Les activistes des droits de l'homme, rapporte, entre autres atrocités que, le 17 novembre, dans la région de Koich, au sud de Gulu, 35 enfants ont été abattus et qu'à la même époque, non loin de là, 20 femmes ont été brûlées vives dans leurs cases.

Plusieurs milliers de « suspects », d'anciens militaires mais aussi des civils, souvent des hommes de quinze à cinquante ans, notamment originaires du nord du pays, croupissent dans les prisons, les postes de police et les casernes de Kampala, sans savoir ce qui leur vaut ce mauvais sort.

M. Museveni et les siens reconnaissent que la discipline de la NRA n'est plus ce qu'elle était mais assurent que les *« mauvais éléments »* sont punis. *« Notre armée s'est beaucoup étoffée et la sélection est moins rigoureuse qu'elle ne l'était lorsque nous étions dans le Bush »*, explique M. Eriya Kategaya, ministre d'État. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, ces soldats gouvernementaux finissent, comme leurs devanciers, par recourir à toutes sortes de moyens illégaux *pour « arrondir » une solde maigrelette*, qui, en outre, se fait souvent attendre.

Il faut, cependant, admettre que ces exactions ne sont pas aussi nombreuses que sous les précédents régimes et qu'elles ne sont plus commises sur ordre supérieur. M. Museveni et les siens affichant encore leur souci de respecter, tant bien que mal, les droits de l'homme. Mais, entre le discours et la réalité, le fossé se creuse. Sur le terrain, la NRA *se laisse* entraîner par les « rebelles » dans le cycle infernal *provocation-répression.*

La NRA réussira-t-elle à éliminer les *« rebelles » ? Des pays voisins* comme le Kenya, le Soudan et le *Zaïre, qui ne tiennent pas M. Museveni* en odeur de sainteté, ne lui facilitent pas la tâche. En outre, *les différentes factions militaires*, notamment les anciens soldats d'Idi Amin Dada, ne se sont ralliés que du bout des lèvres au nouveau régime et ne se sont pas vraiment intégrés dans l'armée gouvernementale. Celle-ci souffre, enfin, d'être placée sous le commandement d'un trop grand nombre de gradés sudistes, d'ethnie rwandaise et ankole, ce qui provoque la grogne des hommes de troupe d'origines tribales différentes.

Trois mille enfants-soldats

« Nous continuons à recruter, précise M. Kategaya. *Nous voulons créer une armée suffisante en nombre qui nous permette d'assurer la défense du pays en entier. »* Bien que le ministre d'Etat le démente, il semble que la NRA enrôle des jeunes de moins de dix-huit ans. Quant aux quelque trois mille enfants-soldats, qui ne sont pas tous des orphelins, il n'est pas question, pour eux, d'un retour pur et simple à *la vie civile comme l'UNICEF* l'avait souhaité. La gent militaire se chargera de leur éducation. On ne se sépare pas de si bons éléments, aveuglement loyaux, idéologiquement purs, intéressés ni aux femmes, ni à l'argent.

Une année de pouvoir n'a *pas* suffi à M. Museveni pour pacifier le pays et mener à *bien la « réconciliation nationale »*. La mise en som*meil des partis politiques, l'omnipotence* du Mouvement national de la résistance (NRM), le lancement d'un programme d'éducation politique, le veto opposé au rétablissement de la monarchie bagandaise, l'interventionnisme de l'État en matière économique, ont conduit beaucoup d'autochtones à s'interroger sur les véitables intentions du nouveau régime.

L'économie ? M. Museveni et les siens ne s'y sont pas encore vraiment attaqués, sauf à prendre des mesures *inadaptées aux circonstances : signature* d'accords de troc, gonflement *des dépenses publiques, surévaluation* du shilling, prise en charge par *l'Etat de la distribution de certains* produits de première nécessité. *Aujourd'hui, le taux d'inflation* tourne autour de 200 %. Avec son *seul salaire, un fonctionnaire moyen* ne peut même plus s'offrir un repas par journée de travail...

La marché noir (magendo) n'a *jamais été aussi florissant.* Des produits locaux comme le café et le thé *passent* clandestinement les frontières de l'Ouganda pour être vendus, à des prix plus rémunérateurs, au Kenya, au Rwanda ou au Zaïre. Des produits importés comme le carburant, voire les bicyclettes, transitent vers les pays voisins.

Besoin d'aide étrangère

« Il y aura du nouveau avant six mois, affirme M. Jaberi Bidandissali, ministre de l'énergie. *Nous sommes en train de mettre la dernière main à un plan de réhabilitation de l'économie pour les quatre ans à venir. »* Pour mener à bien cette tâche, l'Ouganda a besoin d'une aide étrangère, évaluée par certains experts à quelque 150 millions de dollars par an. Comment l'Etat pourrait-il faire face, seul, à ses engagements, alors que 80 % du budget sont consacrés, à parts égales, aux dépenses militaires et au remboursement de la dette extérieure ? Mais certains bailleurs de fonds ne sont pas prêts à délier les cordons de leurs bourses avant que l'Ouganda ait satisfait aux exigences du Fonds monétaire international (FMI), qui passent notamment par une sérieuse compression des dépenses publiques et une forte dévaluation du shilling.

Le bilan de la première année de pouvoir de M. Museveni est plutôt décevant. La *renaissance* des violences fait craindre le pire. A court *terme, pourtant*, il n'y a *pas, « en face »*, de solution de rechange viable. Peut-être est-ce pour l'ancienne *« perle de l'Afrique »* le gouvernement de la dernière chance ? En tout cas, il était insensé d'imaginer qu'en si peu de temps cet *« Etat sauvage »* se transforme en Etat de droit.

JACQUES DE BARRIN.

EN BREF

● **TCHAD : nouveaux combats dans le Tibesti.** – *Les autorités de* N'Djamena ont annoncé, samedi 21 *février, que les Forces armées* nationales tchadiennes (FANT) ont tué quarante et un soldats libyens au cours d'affrontements qui se sont produits la veille, près des localités de Zouar et Wour, dans le massif du Tibesti, au nord-ouest du Tchad. Selon Radio-Tchad, l'aviation libyenne a, d'autre part, effectué des bombardements sur Fada, au nord-est du pays, dans le massif de l'Ennedi. Pour leur part, les forces du « néo-GUNT » de M. Acheikh Ibn Omar ont revendiqué deux opérations militaires dans la région de Fada. – *(AFP.)*

● **La réhabilitation de Boris Pasternak.** – La décision d'exclure Boris Pasternak, l'auteur du *Docteur Jivago*, de l'Union des écrivains de l'URSS vient d'être annulée, a révélé, samedi 21 février, le poète Andreï Voznessenski dans le quotidien *Sovietskaïa Koultoura.*

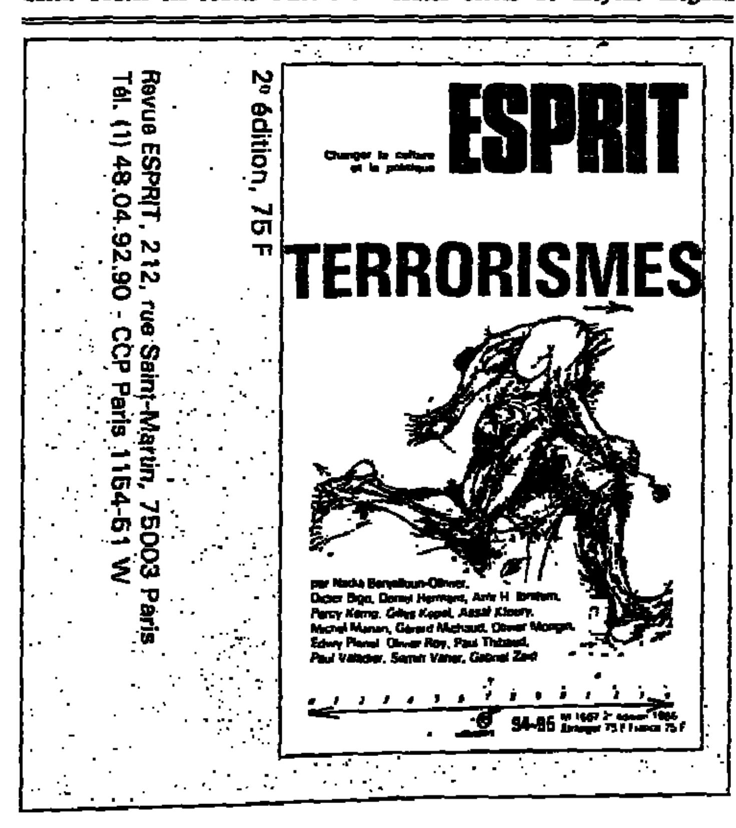
La réhabilitation du prix Nobel de littérature, *décédé en 1960 sans* avoir pu recevoir son prix, apparaît *ainsi désormais pratiquement complète* après l'annonce de la parution *l'an prochain, en URSS, se son* roman le plus célèbre dans la revue littéraire *Novy Mir* (*le Monde* du 3 février).

Andreï Voznessenski, président d'une commission récemment créée sur « l'héritage littéraire de Boris Pasternak », écrit : *« Le 19 février, le secrétariat de l'Union des écrivains de l'URSS a examiné la proposition de la commission et a annulé la décision de 1958 d'exclure Pasternak des membres de l'Union des écrivains ».* – *(AFP.)*

● **RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : *un journaliste de l'AFP arrêté au Transkei.*** – Un *journaliste sud-africain de l'Agence* France-presse, M. Brown, a été *arrêté, samedi 21 février, au Transkei*, où il était venu enquêter sur les *querelles entre bantoustans* (*le Monde* du 21 février). Lundi matin, *on ignorait tout des raisons et des* circonstances de cette arrestation. *D'autre part, les parents de* M. Pierre-André Albertini, coopérant français *détenu depuis* quatre mois au Ciskei, sont arrivés dimanche en Afrique du Sud. Un communiqué officiel indique qu'ils seront autorisés à se rendre au *Ciskei « pour des raisons humanitaires »*, mais, lundi matin, ils étaient toujours retenus à l'aéroport de Johannesburg, où ils sont arrivés sans visas mais avec l'assurance que l'ambassade de France interviendrait pour qu'ils puissent entrer en Afrique du Sud.

● **BELGIQUE : perquisitions chez des journalistes.** – L'Association des journalistes belges ainsi que de nombreux hommes politiques de la *majorité comme de l'opposition* ont vigoureusement protesté contre la *« descente » effectuée* samedi 21 février par la police dans les *locaux du quotidien flamand de gauche de Morgen.* Paul Goossens, le rédacteur en chef du journal, a été emmené menottes aux poignets au commissariat central de Gand et les domiciles de vingt-quatre journalistes ont été perquisitionnés.

Le but de cette opération était de rechercher qui avait fourni au *Morgen* les preuves d'une fraude fiscale effectuée dans le cadre du tournoi de tennis d'Anvers. *(Corresp.)*



Europe

ESPAGNE

Un accord a été conclu entre socialistes et nationalistes modérés pour la formation du gouvernement basque

MADRID
de notre correspondant

Les basques vont enfin avoir un gouvernement. Le secrétaire général du Parti socialiste pour le Pays basque, M. José Maria Benegas, a officiellement confirmé, le dimanche 22 février, que son parti avait conclu un accord avec le Parti nationaliste basque (PNV) permettant la formation d'un gouvernement de coalition. Cet accord devait être signé lundi. La réunion du parlement régional de Vitoria destinée à élire le nouveau *lendakari* (président du gouvernement autonome basque) est prévue pour le jeudi 26 février.

Les termes exacts du programme *de gouvernement des deux formations* n'ont pas encore été rendus *publics. Il est déjà acquis, en revanche*, que l'actuel lendakari et dirigeant du PNV, M. José Antonio Ardanza, conservera ses fonctions. Les socialistes ont obtenu en échange la création du poste de vice-lendakari, qui sera occupé par l'un d'entre eux, vraisemblablement M. Ramon Jauregui, actuel délégué du gouvernement de Madrid à Vitoria. M. Jauregui s'est toujours fait l'avocat d'une politique d'entente avec le PNV, même à l'époque où son bien-fondé ne semblait pas encore bien perçu par son parti à Madrid. Il apparaît aujourd'hui comme l'étoile montante des socialistes basques, au détriment de M. Benegas lui-même, plus lié à l'appareil du parti dans la capitale. Quant aux autres postes ministériels, ils seront répartis à parts égales entre les deux formations.

Il aura donc fallu près de trois mois de négociations, souvent confuses, avant qu'une majorité cohérente puisse se dégager. Les Basques avaient, il est vrai, élu, le 30 novembre dernier, un Parlement autonome apparemment ingouvernable. Grâce à la scission survenue *peu avant au sein du PNV, les socialistes* arrivaient pour la première *fois en tête, avec dix-neuf sièges seulement*, sur un total de soixante-*quinze. Le PNV obtenait, pour sa* part, dix-sept sièges contre treize pour Eusko *Alkartasuna*, la nouvelle formation issue de la scission du *Parti nationaliste.*

S'estimant en position de force, le PSOE avait tenté de négocier séparément avec les deux « frères ennemis » du *nationalisme*, en misant sur leur rivalité pour limiter ses concessions. *Mais* les socialistes avaient rapidement dû déchanter : les *nationalistes, qui*, malgré leurs divisions, conservent ensemble 70 % *des sièges au Parlement* de Vitoria, restaient en grande partie maîtres du *jeu. C'est* pourquoi le PSOE a finalement dû renoncer au poste de lendakari, et accepter des engagements en matière de développement de l'autonomie basque qu'il aurait préféré éviter.

Une coalition fragile

Ce gouvernement si difficile à former offre-t-il au moins des garanties de stabilité ? Les deux partis avaient déjà été liés, ces dernières années, par un « pacte de législature » (n'impliquant pas, toutefois, la participation des socialistes au gouvernement) qui était loin d'avoir mis fin à leurs différends. Ceux-ci concernent des problèmes aussi importants dans la région que le développement futur de l'autonomie et les transferts de compétences au gouvernement régional, la violence de l'ETA, le système éducatif ou la lutte contre la crise économique.

Chacun reconnaît à Vitoria que la nouvelle coalition est fragile et pourrait se rompre au premier contentieux important venu. Reste que la présence conjointe au gouvernement, pour la première fois depuis le rétablissement de l'autonomie basque en 1978, de membres du PNV et du PSOE pourrait permettre d'atténuer progressivement cette dangereuse polarisation qui n'a fait que croître au sein de l'opinion publique basque entre « nationalistes » et « espagnolistes ».

THIERRY MALINIAK.

● **M. Juan Carlos Yoldi autorisé à se rendre au Parlement basque.** – Le tribunal de grande instance de Pampelune a autorisé, samedi 21 février, M. Juan Carlos Yoldi, *membre présumé de l'ETA, et* candidat de la coalition radicale Herri *Batasuna à la présidence du gouvernement* basque (*le Monde* du 21 février), *à assister à la séance plénière* du Parlement autonome. – *(AFP.)*

PAYS-BAS

Deux criminels de guerre nazis réclament leur mise en liberté

AMSTERDAM
de notre correspondant

Le sort de deux criminels de guerre nazis, condamnés à la réclusion perpétuelle après la seconde guerre mondiale, fait de nouveau l'objet d'une controverse aux Pays-Bas. La semaine dernière, MM. Franz Fischer (quatre-vingt-six ans) et Ferdinand Aus Der Fünten (soixante-dix-huit ans) avaient adressé une lettre à des parlementaires et à des ministres néerlandais dans laquelle ils demandaient à être pardonnés.

Le premier ministre, M. Ruud Lübbers, n'avait voulu faire aucun commentaire. Ce sujet est tabou aux Pays-Bas, où le moindre soupçon d'une mise en liberté des deux criminels de guerre soulève toujours des protestations véhémentes. Cette fois-ci, cependant, des voix s'élèvent, bien qu'encore timidement, en faveur d'une libération des deux Allemands, responsables pendant la guerre de la chasse aux juifs néerlandais.

Elles font valoir qu'aux Pays-Bas la réclusion à vie revient, dans la pratique, à une incarcération de treize ans au maximum. Le cas des deux Allemands constitue une exception dont le fondement juridique serait douteux. Selon un sondage effectué après la publication partielle de la lettre des deux nazis, près de deux tiers de Néerlandais sont néanmoins opposés à leur mise en liberté.

Les deux hommes ont été condamnés à mort en 1949, peine *commuée par la suite*. Un troisième nazi condamné à vie, Joseph Kotalla, *est mort en prison en 1979.* Depuis les années 60, les chanceliers ouest-allemands *ont* vainement demandé aux autorités néerlandaises de faire *preuve* de clémence.

R. T.S.

SUISSE

Mariette Paschoud n'aura plus le droit d'enseigner l'histoire

BERNE
de notre correspondant

Mme Mariette Paschoud pourra continuer ses cours de langue et de littérature françaises, mais se voit retirer l'enseignement de l'histoire. Telle est la décision à la Ponce-Pilate annoncée, vendredi 20 février, par le gouvernement du canton de Vaud concernant cette enseignante de Lausanne qui avait publiquement apporté sa caution aux thèses de M. Henri Roques remettant en cause l'existence des chambres à gaz nazies.

Malgré l'indignation d'une bonne partie de l'opinion publique, les autorités vaudoises ont finalement renoncé à engager une procédure disciplinaire contre Mme Paschoud.

Regrettant la *« duplicité du gouvernement »*, un porte-parole du Syndicat des enseignants du secteur public lui a reproché de ne pas avoir eu le courage de se prononcer sur le fond de l'affaire.

Mais c'est peut-être parmi les lycéens directement concernés que la déception a été la plus vive. L'attitude des autorités ne les étonne pas vraiment. Déjà le département de l'instruction publique avait refusé de donner suite à une pétition revêtue de quatre cents signatures d'élèves souhaitant la projection du film *Shoah*. S'interrogeant sur l'objectivité et la crédibilité de l'enseignante, certains lycéens ont demandé à changer de professeur de français, et l'un d'eux a *même soulevé « la question morale de la cohabitation avec une personne de si petite vertu... »*

JEAN-CLAUDE BUHRER.

LA FRANCE MISE SUR SON COMMERCE EXTERIEUR.

NOUS EXPORTONS 66% DE NOTRE PRODUCTION.

Moulinex, par son dynamisme à l'exportation, contribue activement au redressement de la balance commerciale de la France.
Sur un chiffre d'affaires total de 3,3 Milliards de Francs, 2,2 Milliards sont réalisés sur les marchés étrangers.



Europe

URSS

La « Pravda » réplique vivement à M. Malhuret

MOSCOU
de notre correspondant

Le titre du *Figaro* « Le cirque de Moscou », à propos du forum international qui a eu lieu du 14 au 16 février dernier dans la capitale soviétique, n'a visiblement pas plu au correspondant de la *Pravda* à Paris, M. Bolchakov. Ce dernier n'a pas apprécié davantage les propos sceptiques, voire caustiques, exprimés sur le même événement par M. Claude Malhuret, secrétaire d'Etat aux droits de l'homme (*le Monde* du 19 février).

La *Pravda* a donc publié, samedi 21 février, une « réplique » de M. Bolchakov intitulée « Le cirque de monsieur Malhuret ». Le titre dit tout.

« Il serait naïf d'espérer que tous les représentants des milieux dirigeants français se félicitent des changements qui s'opèrent en Union soviétique, écrit la *Pravda. Tout le monde n'a pas vu d'un bon œil le forum »* pour un monde sans armes nucléaires pour la survie de l'humanité, *« mais la réaction a été dans l'ensemble bienveillante. »*

« On ne peut pas en dire autant de M. Malhuret », poursuit le correspondant de la *Pravda*, citant les réflexions du secrétaire d'Etat. M. Malhuret a commis la faute majeure. Affirmer que le forum était un *« spectacle »*, ce n'était pas bien, mais passe encore. Le secrétaire d'Etat est allé plus loin. Il a prononcé, selon la *Pravda*, des *« attaques personnelles »* (le lecteur soviétique ne saura jamais lesquelles) à l'encontre de la *« direction soviétique ».*

« M. Malhuret s'est comporté comme un clown dans le cirque de la propagande, et non comme un homme d'Etat », écrit encore M. Bolchakov. Il lui faudrait défendre les droits de l'homme en France et non ailleurs. Car le secrétaire d'Etat *« a de quoi s'occuper chez lui où l'on recense quelque trois millions de chômeurs, des millions de personnes qui vivent au-dessous du seuil de la pauvreté et des dizaines de milliers de sans-abri. »*

La *Pravda* conlut qu'il faut *« balayer devant sa propre porte ».* Au-delà de la polémique, qui est d'un grand classicisme, on retiendra que Moscou n'a pas modifié sa conception des droits de l'homme, qui restent en URSS le droit au travail, au logement, à la santé, etc. M. Gorbatchev y a ajouté spectaculaire le *« droit à la vie »*, estimant que le péril nucléaire est le plus grand des maux. Ces rappels sont peut-être utiles au moment où la diplomatie soviétique travaille, le forum à peine terminé, à faire convoquer à Moscou une « conférence *internationale » sur les droits* de l'homme.

D. Dh.

Défenseur des droits de l'homme

Le général Grigorenko est mort à New-York

New-York *(AFP)*. – Le général Piotr Grigorenko, défenseur des droits de l'homme, qui avait été déchu de sa citoyenneté soviétique en 1979, est décédé, samedi 21 février à New-York, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, a annoncé, dimanche, son fils Andrew.

Officier général pendant la deuxième guerre mondiale, il s'était engagé dans la lutte pour les droits de l'homme en URSS pendant les années 70. Il avait notamment fondé les groupes ukrainien et moscovite de surveillance des accords d'Helsinki et avait pris la défense des minorités tartare et ukrainienne, ce qui lui avait valu d'être emprisonné à deux reprises.

Il était venu aux Etats-Unis en 1979 pour rendre visite à un des ses cinq fils installé dans ce pays et y suivre un traitement de la prostate. Pendant son séjour, les autorités soviétiques avaient ensuite annulé son visa de retour, ce qui revenait à le déchoir de fait de la citoyenneté soviétique, a indiqué son fils.

Installé aux Etats-Unis, le général Grigorenko avait poursuivi son action en faveur des droits de l'homme en URSS. – *(AFP.)*

Andreï Sakharov s'inquiète du sort de prisonniers non libérés

Moscou. – L'académicien Andreï Sakharov et son épouse Elena Bonner ont exprimé, dimanche 22 février, leur préoccupation à l'égard de certains dissidents, comme Guenrik Altounian, qui n'ont pas été libérés, apparemment parce qu'ils refusent de signer un engagement à *« cesser leurs activités antisoviétiques ».*

Au cours d'une conférence de presse à son domicile, M. Sakharov a indiqué qu'il disposait à présent d'*« une centaine »* de noms de détenus politiques récemment libérés de prison après avoir bénéficié de mesures de grâce ou d'une remise de peine.

Le fils de M. Altounian, Alexandre Altounian, qui se trouvait chez les Sakharov, a indiqué que son père, condamné en 1981 à sept ans de camp suivis de cinq ans de relégation pour *« propagande antisoviétique »,* avait été transféré il y a un mois du camp de Barachevo (Moldavie, centre de la Russie) dans une prison de Kharkov (Ukraine), d'où il est originaire.

Vendredi 20 février, Alexandre Altounian est allé voir un responsable du ministère public, M. Ovtcherov, qui lui a expliqué que les mesures actuelles n'étaient pas des mesures de réhabilitation ni d'amnistie, que son père restait un criminel et que, s'il voulait bénéficier d'une libération anticipée, il devait s'engager à *« cesser ses activités antisoviétiques ».*

Le lendemain, la famille de M. Altounian a reçu une lettre de lui, depuis la prison de Kharkov, dans laquelle il indiquait qu'il s'était adressé au Soviet suprême de l'URSS. Il précise qu'il ne veut pas signer l'engagement à *« cesser ses activités antisoviétiques et antisociales »* car il considère qu'il n'en a jamais eues et que le terme « antisocial » est trop vague.

Selon Mme Bonner, des dissidents comme Anatoli Koriaguine ou Iossif Begun ont été libérés, bien qu'ils aient refusé de signer l'engagement demandé, parce qu'ils ont demandé à émigrer depuis longtemps. Mais elle a cité le cas de deux autres dissidents, Alexeï Smirnov et Valeri Senderov, qui sont actuellement toujours détenus à la prison de Lefortovo et se trouvent dans la même situation qu'Altounian. – *(AFP.)*

Selon le général Jaruzelski

Les changements en Union soviétique « coupent le souffle » aux Polonais

Varsovie *(AFP)*. – Le général Jaruzelski, premier secrétaire du Parti communiste polonais (POUP), a rendu, dimanche 22 février, un vibrant hommage au numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev et a fait l'éloge de sa politique de réformes.

Dans un discours prononcé à Varsovie devant des cadres du parti et diffusé par l'agence PAP, le général s'est félicité des *« changements historiques »* intervenant en Union soviétique et qui, selon lui, *« coupent le souffle »* aux Polonais.

« Notre parti, a-t-il ajouté, *apporte son entier soutien à cette nouvelle politique de Mikhaïl Gorbatchev dirigée contre les fainéants, les dignitaires qui se haussent du col, les sclérosés politiques, et qui, par contre, renforce dans leurs convictions les gens honnêtes, travailleurs, entreprenants et simples. »*

Affirmant que la Pologne *« empruntait la même voie »* que l'Union soviétique, le numéro un polonais a ajouté : *« Nous appuyons tout ce que fait Mikhaïl Gorbatchev dont l'énergie, le courage et la vision des choses méritent la profonde sympathie des Polonais. »*

« La voie empruntée par Mikhaïl Gorbatchev est sans retour, elle ne dilue pas le socialisme, mais s'oppose à sa momification, ce qui ne fait que le renforcer », a conclu le général Jaruzelski.

Amériques

ETATS-UNIS : le secrétaire général de la Maison Blanche et l'« Irangate »

La démission de M. Donald Regan est désormais très probable

Semaine importante dans l'affaire de l'« Irangate » : c'est jeudi *26 février* que doit être rendu public le rapport de la commission Tower, mise en place par le président Reagan en décembre dernier pour enquêter sur les conditions de ventes d'armes américaines à l'Iran à partir de 1985 et le détournement d'une partie des revenus provenant de ces opérations au profit des « contras » nicaraguayens.

A l'approche de la publication des conclusions de cette commission, dont le porte-parole de la Maison Blanche a déjà dit qu'elles seraient *« très critiques et très dures »*, l'étau se resserre autour du secrétaire général de la Maison Blanche, M. Donald Regan, soupçonné d'avoir voulu maquiller un certain nombre de faits pour éviter que le scandale n'éclabousse la présidence. La situation personnelle de M. Regan se serait dégradée au point que plusieurs organes d'information américains ont cru possible d'annoncer, dimanche, sa prochaine démission, peut-être dans le courant de la semaine.

Ainsi, la chaîne de télévision NBC a indiqué que le président Reagan avait pris la décision de se séparer de son secrétaire général. Aggravant son cas, ce dernier est, depuis quelques jours, en conflit ouvert avec Mme Nancy Reagan avec laquelle il aurait eu par deux fois des conversations téléphoniques orageuses, allant jusqu'à lui raccrocher au nez. Mme Reagan, selon des sources proches, aurait demandé il y a déjà un certain temps à son mari de se débarrasser de ce collaborateur qu'elle n'a jamais vraiment porté dans son cœur. Pour le *Washington Post*, en tout cas, l'affaire est quasiment entendue. Le quotidien de la capitale fédérale titrait son édition dominicale : « Regan semble avoir perdu la bataille pour sa place ». Déjà les noms de successeurs sont avancés. Le plus souvent prononcé est celui de M. Drew Lewis, ancien secrétaire aux transports.

Destruction de documents

Le *Washington Post* a également révélé, dimanche, que le lieutenant-colonel North, ancien membre du Conseil national de sécurité, avait fait disparaître des *« montagnes »* de documents concernant l'affaire des ventes d'armes à l'Iran, dont il a été l'un des principaux protagonistes. Selon *Newsweek*, Oliver North aurait agi pour se conformer à une *« consigne »* de M. Donald Regan demandant de *« protéger le président ».*



La destruction de ces documents a été confirmée par la secrétaire de M. North, Mme Fawn Hall, qui a bénéficié au début du mois de l'impunité judiciaire de la part du procureur indépendant nommé pour enquêter sur cette affaire, M. Lawrence Walsh. C'est le 21 novembre dernier que le lieutenant-colonel, aidé de Mme Hall, aurait fait disparaître toute une série de messages et de documents clés quelques heures seulement avant que des fonctionnaires du ministère de la justice ne commencent à examiner les dossiers du Conseil national de sécurité. Selon une source gouvernementale citée par le *Washington Post*, il s'agirait-là d'*« un cas évident d'obstruction à la justice ».* Toutefois, certains documents ont pu être récupérés dans les mémoires des ordinateurs du Conseil national de sécurité, et la commission Tower aurait pu en prendre connaissance.

Un autre ancien membre du Conseil national de sécurité, M. McFarlane, qui dirigea cet organisme d'octobre à décembre 1985, a réaffirmé, samedi, que le président Reagan avait autorisé la première livraison clandestine d'armes à l'Iran par Israël en août 1985. Interrogé par la commission Tower pendant trois heures, M. McFarlane n'est pas revenu à ce sujet sur de précédentes déclarations faites devant le Congrès. L'ancien conseiller de M. Reagan séjourne actuellement à l'hôpital naval de Bethesda, où il a été admis le 9 février à la suite de l'absorption d'une trop forte quantité de tranquillisants.

Le président Reagan avait d'abord indiqué à la commission Tower avoir autorisé cette livraison d'armes. Mais il avait modifié sa déposition au cours d'une deuxième audition avec la commission, après s'être entretenu de cette question avec le secrétaire général de la Maison Blanche, M. Donald Regan. Ce dernier avait, de son côté, déclaré au Congrès que le président n'avait pas autorisé cette vente d'armes.

Par ailleurs, la Maison Blanche a démenti, dimanche, une information publiée dans le *New York Times*, selon laquelle les Etats-Unis avaient cherché à tuer le colonel Kadhafi lors du bombardement de Tripoli en avril 1986. *« Les bombes qui sont tombées sur la résidence de Kadhafi visaient des casernes situées à 200 mètres »*, a déclaré un porte-parole. – *(AFP, Reuter.)*

COLOMBIE : un colloque international sur les «disparus»

Le pouvoir rampant des militaires

La loi du « point final », qui devait *entrer en vigueur dimanche 22 février en* Argentine, porte prescription de toutes les violations des droits de l'homme commises au cours de la dictature militaire. Elle permet d'accélérer – avant d'y mettre un terme – les procédures judiciaires déjà engagées contre les militaires accusés de ces délits. Leur procès devra avoir lieu dans un délai de soixante jours à compter de la promulgation de la loi. En principe, les officiers qui ne figurent pas sur les listes dressées par les tribunaux avant *cette date ne pourront pas faire l'objet de* poursuites.

***Le vote de cette loi,* présentée par le président argentin Raul Alfonsin, a provoqué de nombreuses réactions indignées des associations de défense des droits de l'homme. Une délégation des mères de la place de Mai et une association des familles de disparus effectuent en ce moment une tournée européenne pour dénoncer ce qu'elles estiment être une *amnistie.* Plus d'une dizaine de milliers de personnes ont manifesté à la fin de la semaine dernière à Buenos-Aires pour s'opposer à ce texte, qui provoque aussi la grogne des militaires, plusieurs chambres fédérales ayant engagé des poursuites judiciaires contre cent cinquante d'entre eux.**

A Bogota, un récent colloque a examiné le problème des disparitions en Amérique latine.

BOGOTA
de notre envoyé spécial

Les « disparus » : on les met entre guillemets, car il subsiste un doute, un faible doute qu'ils puissent *encore* être *vivants. Mais on* n'y croit guère. Les disparus, enlevés dans la plupart des cas par des commandos paramilitaires en civil, reviennent rarement des prisons *clandestines, des salles* d'interrogatoires « poussés », de camps de déportation, des voyages à l'itinéraire kafkaïen, de l'exil *intérieur.* Pourtant, les familles s'obstinent, manifestent, réclament des preuves, au moins la trace d'une tombe.

Comme les « mères de la place de *Mai »*, qui ne font plus recette à Buenos-Aires, mais qui n'acceptent pas la politique dite de « point final » du *gouvernement Alfonsin.* Comme les militants du GAM (Groupe d'appui mutuel) du Guatemala, le « pays des veuves et des orphelins ». Cent mille exécutions et *au moins trente-huit mille* disparus, selon des sources religieuses, au Guatemala depuis plus de trois décennies que la guerre interne se poursuit avec de brèves parenthèses. Et il n'est pas certain que l'actuel président démocrate-chrétien Vinizio Cerezo puisse, malgré sa bonne volonté, pacifier *réellement* son pays.

Comme en Colombie, où un collectif d'avocats dynamiques et indépendants réclame que la lumière soit faite sur les disparus du palais de justice de Bogota, occupé en novembre 1985 par un commando du M.19 et pris d'assaut par l'armée. Bilan : une centaine de morts, dont une douzaine de magistrats. Ce même *collectif* – en collaboration avec une organisation humanitaire hollandaise – a récemment organisé à Bogota un colloque sur le problème des « disparitions forcées » à travers le monde (1). Car le drame n'est *pas proprement* latino-américain, même s'il a pris des proportions et un caractère exceptionnels dans *cette région du monde. On « disparaît »* aussi en Asie, en Afrique, au Proche-Orient.

Des personnalités d'Amérique du Nord et du Sud, mais aussi d'Europe et d'Asie, étaient présentes à ce colloque : juristes, avocats, experts internationaux, universitaires, sociologues. Ils ont déploré la banalisation de la disparition et de l'enlèvement, pour des raisons politiques ou de droit commun. Au Guatemala, en 1986, année du retour des civils au pouvoir, on a encore dénombré officiellement soixante-dix-huit disparitions. L'illustration d'un thème de méditation pour toute l'Amérique latine : *les forces armées* continuent, directement ou indirectement, d'être un facteur de pouvoir, *même dans les pays* – et *ils* sont aujourd'hui la grande majorité – où la démocratie et le gouvernement *des civils ont été au moins formellement* restaurés depuis une dizaine d'années (Argentine, Uruguay, Brésil, Pérou, Equateur, El-Salvador, Honduras, Guatemala, Bolivie).

> **90 000 en Amérique latine**
>
> Selon la Fédération latino-américaine des associations des *familles des détenus* et des « disparus », on compte 90 000 disparus dans le sous-continent, et *les pays les plus touchés sont :*
>
> *Guatemala* : 38 000 disparus ; *Argentine* : 30 000 ; *Haïti* : 12 000 ; *El Salvador* : 6 000 ; *Pérou* : 2 000 ; *Chili* : 800 ; *Colombie* : 800.

Alerter les opinions publiques

Pourtant, les militaires, même humiliés comme en Argentine, ou ayant cédé le pouvoir de plus ou moins bonne grâce comme en Uruguay, au Brésil, au Pérou ou au Guatemala, restent manifestement aux aguets, *ruminent des plans de reconquête* du pouvoir, exercent des pressions sur les gouvernements civils, *prêts à exploiter leurs erreurs* ou leurs faiblesses. Ils s'opposent quand ils le peuvent aux procès de leurs pairs *impliqués dans de* graves *violations* des droits de l'homme. Forts d'avoir négocié à temps des amnisties *inconditionnelles avec les politiciens* qui devaient leur succéder. C'est le cas, entre autres, de l'Uruguay et du Brésil. *Les lois dites* d'« amnistie réciproque » ou de « pacification nationale » : le principe est le même. C'est le cas au Pérou, où les militaires disposent pratiquement de tous les pouvoirs dans les zones « en état d'urgence » (y compris celui, exhorbitant, de violer le statut d'autonomie et d'extraterritorialité des campus universitaires) et qui reconquièrent des positions de force dans l'appareil d'Etat à la faveur de la lutte contre le terrorisme des organisations insurgées d'extrême gauche.

Bien qu'il ait osé – le premier en Amérique latine – traîner des généraux devant un tribunal, le président Alfonsin n'échappe pas aux critiques des organisations humanitaires, anxieuses de justice et de réparation « totale ».

Mais que faire face à ce pouvoir *militaire* rampant, obsédant, mal installé dans les coulisses de l'Etat, ou bien remuant et suffisant, qui *récuse* les lois civiles au nom de l'« honneur de l'institution » ou, plus vaguement, de la « sécurité nationale » ? *« La justice militaire,* écrit le journal uruguayen *Brecha, est à la justice ce que la musique militaire est à la musique... »*

Le colloque de Bogota a été solennellement inauguré par le procureur général de la nation, M. Carlos Mauro Hoyos. Un signe que le gouvernement de M. Virgilio Barco a la ferme intention de lutter contre la recrudescence inquiétante des enlèvements et des disparitions, et de tenter de mettre aussi à la raison les seigneurs de la mafia de la drogue, responsables d'une notable partie de la criminalité organisée. *« Il faut tout faire,* a dit le ministre colombien de la justice, M. Monroy. *Il faut tout faire pour éclaircir les cas de disparition, et d'abord renforcer l'autorité et l'autonomie des juges... »*

Etablir un véritable Etat de droit : la formule a séduit pour l'avenir. Pour le passé... *« Les disparus,* dit un délégué bolivien, *sont sans doute morts. Mais ce n'est pas à nous de le dire. Nous n'allons pas réclamer des cadavres... »* Conscients de se battre contre un mur – et préoccupés par le renoncement fréquent des partis politiques face au pouvoir des militaires, – les participants ont *souhaité* aller plus loin. MM. Matarollo (Argentine) et Philippe Texier (France) ont fait approuver à l'unanimité un projet de résolution visant à corriger et à améliorer les textes déjà adoptés par les Nations unies. *Mais il est évident que la* nécessité d'informer et d'alerter les opinions publiques sur la gravité et l'ampleur des disparitions reste entière.

Bataille difficile et généreuse. *« A Cordoba,* constate avec amertume Mme Martinez, présidente de Justice et Paix, d'Argentine, *une dizaine d'avocats seulement s'intéressent aux droits de l'homme. »* Et de rappeler la formule employée au colloque de Paris, en février 1981, par la *juriste* française Nicole Questiaux : *« Les trois armes, dans la lutte contre les disparitions restent la vérité des faits, la force du droit et la volonté d'aller jusqu'au bout. »*

MARCEL NIEDERGANG.

(1) Collectif d'avocats dirigé par le Dr Eduardo Umana.

Asie

INDE

Les entretiens de M. Gandhi avec le président Zia sont jugés positifs

New-Delhi. – Le premier ministre indien Rajiv Gandhi et le président pakistanais Mohammad Zia Ul-Haq ont tous deux jugés, dimanche 22 février, que leurs entretiens du matin même et de la veille à New-delhi permettraient de réduire la tension à la frontière entre leurs deux pays *(le Monde* du 20 février). Interrogé sur les causes de cette tension, le général Zia Ul-Haq a *répondu : « La chose importante, c'est que nous avons pu la résoudre ».* Pour sa part, M. Gandhi a indiqué que le *« malentendu »* provoqué par les concentrations de troupes pakistanaises et les contre-mesures prises par l'Inde avait pu être dissipé.

Le président pakistanais *était* arrivé samedi en Inde pour une visite qualifiée de *« diplomatie du cricket ».* Il a, en effet, assisté à un match entre les deux équipes nationales dimanche à Jaïpur. Selon un porte-parole indien, le général Zia Ul-Haq et M. Gandhi se sont également mis d'accord pour améliorer le processus de normalisation par la promotion des liens culturels et commerciaux. Les deux pays, qui se sont combattus trois fois depuis leur indépendance en 1947, ont signé le 4 février un accord de non-agression qui prévoit le retrait des troupes des frontières. – *(AFP.)*

Controverses sur l'outre-mer

« C'est le président de la République qui met le feu aux poudres »

affirme Mme Lucette Michaux-Chevry

Sarcelles, ville antillaise et ville francophone. La raison du dîner-débat organisé vendredi soir, 20 février, dans une salle du Forum des Cholettes était double. Le thème : Sarcelles et l'outre-mer. L'invitée : Mme Lucette Michaux-Chevry, secrétaire d'Etat chargée de la francophonie, et elle-même originaire de la Guadeloupe.

Les organisateurs : M. Raymond Lamontagne, maire de Sarcelles et conseiller général (RPR), et le comité d'action et de participation des Français d'outre-mer vivant en métropole (CAPFOM) présidé par M. Denis Augustine, adjoint au maire de Maisons-Alfort (Val-de-Marne) et Antillais lui-même. Sur cinquante-six mille habitants, la ville de Sarcelles compte en effet neuf mille Antillais – soit, en importance, la deuxième ville de métropole après Paris – et soixante-trois ethnies, originaires de Pondichéry au Cambodge, avec 13 % d'étrangers, dont 7,7 % naturalisés français.

C'est donc en famille que s'est déroulée la réunion devant quelque trois cents à quatre cents convives à majorité antillaise. Une réunion haute en couleur avec musique, madras, danseurs et folklore, mais qui n'a pas été exempte de discours et de diatribes politiques contre la gauche. La Nouvelle-Calédonie était bien évidemment au cœur du débat, Mme Michaux-Chevry a tout d'abord violemment critiqué l'ancien gouvernement, qui *« avait envoyé M. Pisani donner l'indépendance sans tenir compte des aspirations profondes des différents peuples de la Nouvelle-Calédonie ».* *« Mais, actuellement,* a poursuivi le secrétaire d'Etat, *alors que M. Bernard Pons constate qu'un processus de paix sociale est en train de s'instaurer entre les caldoches, les Mélanésiens et les autres peuples, qui met le feu aux poudres ? C'est lui, le président de la République, alors qu'il est le garant des institutions et le garant de l'ordre de la nation. Et que s'est-il passé dans mon département ? M. Rocard est venu exciter les indépendantistes et semer la haine et la violence. »*

M. Chirac aime « le piment de la force »

Auparavant, louant M. Jacques Chirac, qui a *« replacé l'outre-mer à la place qu'il doit avoir »*, Mme Michaux-Chevry avait parlé de son ministère – *« la francophonie c'est l'expression de la langue »* – et rappelé que le premier ministre avait choisi *« une femme d'outre-mer pour défendre une partie du patrimoine culturel de la France ».* *« Je n'entends nullement imiter l'accent parisien,* a t-elle dit, *j'entends conserver l'accent de mon terroir, qui est ma racine profonde. L'unité nationale se retrouve dans cette différence. »*

Puis Mme Michaux-Chevry s'est adressée exclusivement à ses *« frères et sœurs » : « Décolonisons-nous, perdons nos complexes. Nous sommes des hommes comme les autres, capables de nous insérer dans la vie sociale. Ne croyez pas que nos problèmes ne sont liés qu'à la couleur de la peau. Un homme ne vaut pas parce qu'il est noir, blanc ou rouge, mais par ce qu'il fait. »* Un discours tenu avec conviction qui n'a pas empêché un ancien conseiller municipal socialiste de Sarcelles, M. Guy Guioubli, antillais et journaliste à Tropic FM, de demander à Mme Michaux-Chevry d'expliquer son passage du Parti socialiste, où elle militait autrefois, au RPR : *« Vous brûlez sur l'autel de la politique,* lui a-t-il lancé, *les idées que vous avez défendues il y quelques années. »*

Il s'ensuivit un échange de mots assez vifs qui devait pendant quelques minutes refroidir l'assistance. *« En 1956,* a répondu le secrétaire d'Etat, *les socialistes étaient pour la départementalisation et, en 1979, le parti a fait allégeances aux forces indépendantistes. Je l'ai quitté à ce moment-là (...). Le crime que j'ai commis en Guadeloupe a été de dire que je veux rester française. Mais c'est le peuple souverain qui doit trancher. Dans ce pays, je me battrai jusqu'au bout contre les cocktails Molotov des communistes et des socialistes. »*

Une anecdote, enfin, pour sourire : le goût prononcé de Chirac pour *« le piment de la force »*. Il ne manque pas, paraît-il, de le réclamer au secrétaire d'Etat chargé de la francophonie chaque fois qu'il le rencontre...

JACQUELINE MEILLON.

« C'est un véritable partenariat qu'il faut organiser avec les DOM »

nous déclarent MM. Soisson et Laventure

A la suite du voyage aux Antilles de M. Bernard Pons (RPR), ministre des DOM-TOM, le délégué national de l'UDF pour l'outre-mer, M. Jean-Pierre Soisson, député de l'Yonne, et le délégué de l'UDF en Martinique, M. Miguel Laventure, conseiller général de Fort-de-France, nous ont déclaré ce qui suit.

Aucune politique ne saurait être de grande portée ou d'effet durable, si elle n'est pas avant tout un projet culturel, c'est-à-dire une attitude de l'esprit et une conception d'ensemble de la société. Cela est particulièrement évident pour les départements d'outre-mer qui gagneraient pourtant beaucoup à voir tous ceux qui détiennent une part de pouvoir à leur égard, s'en souvenir à chaque isnstant.

Il ne s'agit plus pour eux d'être seulement des « vitrines » de la France ou de l'Europe, positions passives d'expression d'une réalité qui ne leur est pas spécifique mais qui,venant du centre, se manifeste jusque dans les périphéries lointaines. Il importe désormais pour les DOM d'être des *acteurs volontaires* et *diligents* dans les secteurs qui leur sont propres, pour le compte certes de la France et de l'Europe, mais bénéficiant de tout ce qu'elles peuvent mettre en œuvre : financements, technologies, influence et autorité, marchés potentiels de développement.

Ainsi en matière, par exemple, de médecine tropicale, d'agronomie tropicale, d'aquaculture en eau chaude, d'énergie solaire ou thermique des mers, il est urgent de voir clairement affirmées les responsabilités dont seraient investie les DOM où existent déjà des équipes souvent très compétentes, des équipements modernes, et surtout la volonté très forte de conduire au plus haut niveau d'efficacité et de résultats, des programmes dont les finalités nationales ou internationales seraient officiellement reconnues.

Cela va bien au-delà de la sous-traitance à des unités locales de fractions de projets élaborés dans leur globalité par des instituts nationaux dont les instances de décision sont strictement hexagonales pour ne pas dire rigoureusement parisiennes.

C'est un véritable *partenariat* qui peut s'organiser sur la base de la reconnaissance dans les DOM d'une capacité d'initiative, d'expertise et d'actions opérationnelles, sanctionnée par une obligation des résultats contractuellement définie.

Cette approche nouvelle permettrait de libérer des énergies et des talents qui ne disposent pas aujourd'hui des espaces utiles.

Elle devient particulièrement féconde, appliquée au domaine de la coopération internationale. Par essence, celle-ci procède de la souveraineté nationale mais par l'effet d'un court-circuit pervers, à moins qu'il ne s'agisse d'une frilosité administrative, certains traduisent et comprennent de manière étriquée par responsabilité parisienne. La nation se résumerait-elle à une structure parisienne ? Pourquoi la souveraineté nationale ne serait-elle pas aussi pleinement exprimée à la périphérie et notamment dans les départements d'outre-mer ?

Faut-il de grandes démonstrations pour comprendre qu'il est plus aisé, plus efficace, plus utile, plus logique d'organiser la coopération française et européenne avec la Caraïbe à partir de la Martinique et de la Guadeloupe ? Qu'attend-on pour faire participer résolument ces deux départements français dans la grande affaire que peut être la coopération avec Haïti où six millions d'habitants s'impatientent depuis un an ?

Comment ne pas immédiatement admettre que, dans ce pays créolophone où la presque totalité de la population est analphabète, les points de rencontre culturels font des Guadeloupéens et des Martiniquais presque les intervenants obligés d'une coopération française et européenne dans une zone où la volonté anglo-saxonne peut très rapidement s'imposer ?

Qu'il y a-t-il de plus évident que la nécessité de prendre appui sur les moyens disponibles dans les départements français des Antilles (universités, centres de recherches, moyens sanitaires et hospitaliers, organismes multiples de formation, instruments statiques, institutions financières...) pour réussir la coopération dans la Caraïbe ?

N'est-ce pas la logique de la décentralisation qu'assemblées et institutions locales assument des responsabilités en matière de coopération ? Existe-t-il aujourd'hui un quelconque obstacle autre que le blocage des mentalités administratives, à la mise en place dans nos départements des Antilles d'un échelon décisionnel d'impulsion et de coordination de la coopération française dans la zone, dont les pouvoirs procéderaient de la déconcentration des responsabilités parisiennes ? Pourquoi ne pas domicilier dans nos départements une véritable délégation de la Commission des Communautés européennes qui y serait en charge de la coopération entre l'Europe et au moins, certains pays de la Caraïbe signataires de la convention de Lomé III dont l'annexe 7 consacrée à la « coopération régionale » *(sic)* tarde à être mise en œuvre ?

Voilà qui peut constituer une nouvelle espérance pour les populations de tous les départements d'outre-mer. Car, non seulement des opportunités nouvelles apparaissent ainsi en termes d'emplois, de créations de richesses, de renforcement des échanges de toute nature, etc., mais surtout un nouveau positionnement des DOM peut ainsi s'organiser. Devenant *partie prenante d'un développement international*, ils y apporteraient leurs contributions propres puisant dans leurs propres valeurs et s'enrichissant dans la dialectique de la coopération.

Acteurs directes dans leur environnement et procédant des possibilités que peut offrir une grande nation et même l'Europe, ils pourraient jouer un rôle qui respecte leur authenticité au lieu de la dénaturer, et leur offre un espace d'initiative au lieu d'être les destinataires en bout de ligne des impulsions centrales.

Au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Longuet : les libéraux n'ont pas d'états d'âme

Invité, le dimanche 22 février, du « Grand Jury RTL-le Monde » M. Gérard Longuet, interrogé sur la réduction du mandat présidentiel préconisée par M. Giscard d'Estaing a souhaité *« une réflexion approfondie »* sur les institutions.

« Je pense, a-t-il déclaré, *que M. Giscard d'Estaing a raison de poser le problème mais qu'il le fait avec un petit peu de malice en disant qu'il s'agit seulement de changer un mot. (...) Je souhaite dans cette affaire que l'on aille au fond du problème. Une Constitution comme la nôtre comporte deux pôles : un pôle « stabilité » avec l'autorité du président et un pôle « contact avec l'opinion », le Parlement. Pour l'instant le balancier est du côté de la stabilité et l'opinion française a parfois l'impression de ne pas pouvoir assez s'exprimer Giscard dit : avec cinq ans, on règle le problème. C'est plus compliqué que cela. Je propose donc d'engager le débat constitutionnel aujourd'hui par exemple par un dépôt de loi, de l'approfondir en 1988 à l'occasion de l'élection présidentielle pour réussir un rendez-vous constitutionnel en 1989, date du bicentenaire de la Déclaration des droits de l'homme. »*

Concernant le rendez-vous présidentiel de 1988, M. Longuet a indiqué qu'il avait *« ses préférences »* mais qu'il voulait attendre *« le moment venu »* pour exprimer sa préférence. Convenant être *« un peu en retrait »* par rapport à une candidature de M. François Léotard, le secrétaire d'Etat auprès du ministre des P et T entend s'adonner exclusivement à sa tâche ministérielle : *« Quelle que soit ma passion pour le libéralisme ou pour François Léotard, je préfère être utile à mon pays en faisant progresser les dossiers, en poussant les chariots dont j'ai la responsabilité. »*

Notant que le premier ministre *« n'a jamais refusé à quiconque le droit de s'exprimer au sein du gouvernement »*, M. Longuet a déclaré que ses amis libéraux et lui *« se sentaient bien »* au sein de ce gouvernement : *« On n'a pas d'états d'âme dans ce gouvernement, on pousse nos wagonnets tranquillement et on marque des points (...). La bande à Léo, cela n'existe plus. C'est vraiment une équipe libérale, et cette équipe veut apporter au gouvernement et à sa majorité un public nouveau. »*

A propos du dossier néo-calédonien, M. Longuet estime que le président de la République *« aurait dû se taire (...), peut-être contre ses convictions mais dans l'intérêt du pays, pour donner de la France l'image d'un pays rassemblé autour d'une majorité (...) Je trouve que le président de la République a pris une initiative très forte en affaiblissant notre pays devant l'opinion mondiale, et je regrette cette déclaration. »*

Rendant hommage au député RPR du territoire, M. Jacques Lafleur, *« un homme d'un très large œcuménisme »*, M. Longuet a souligné que les libéraux étaient *« solidaires de la façon dont le RPR conduit les affaires des départements et territoires d'outre-mer ».*

... L'état de l'opinion

La cohabitation en négatif, selon la SOFRES...

Décidément, la cohabitation n'a plus le vent en poupe et ses deux protagonistes pâtissent davantage de cette expérience qu'ils n'en tirent bénéfice... du moins dans les sondages. Ainsi 47 % des personnes interrogées estiment que la coexistence entre MM. François Mitterrand et Jacques Chirac constitue *« une période plutôt négative pour la France »*, 36 % considérant qu'il s'agit d'une expérience positive, selon les résultats du sondage réalisé par la SOFRES et publié, le lundi 23 février, dans l'hebdomadaire *le Point* (1). En décembre dernier, 56 % des consultés émettaient un jugement positif sur la cohabitation, tandis que 29 % s'en déclaraient mécontents.

Conséquence de ce renversement de l'opinion, MM. Mitterrand et Chirac ne sont plus les grands vainqueurs de cette période. A la question *« A qui profite la cohabitation ? »*, 40 % des personnes interrogées considèrent qu'il s'agit de... M. Raymond Barre, 29 % penchent en faveur de M. Mitterrand, 18 % estiment que M. Chirac en est le plus grand bénéficiaire. En décembre, les résultats étaient à l'inverse, puisque le premier ministre recueillait 43 % des suffrages, le président de la République 42 %, et le député du Rhône 14 %.

Si les Français sont partagés sur le bon fonctionnement de cette expérience (son déroulement étant crédité de 45 % d'avis favorables et de 45 % d'opinions négatives), ils ne souhaitent pas néanmoins de crise institutionnelle, puisque 65 % d'entre eux espèrent que la cohabitation durera jusqu'en avril 1988, 26 % souhaitant l'organisation d'une élection présidentielle anticipée.

...M. Chirac aussi, selon l'IFOP

Si cette coexistence traverse une mauvaise passe dans l'opinion, les hommes politiques sont, ce mois-ci, cotés à la hausse, selon le baromètre réalisé par l'IFOP et publié, le dimanche 22 février, dans *le Journal du dimanche* (2). La moisson a essentiellement profité à MM. Valéry Giscard d'Estaing (42 % d'avis favorables) et François Léotard (47 % de bonnes opinions) qui réalisent tous deux un gain de 5 points par rapport au mois de janvier. MM. Michel Rocard et Laurent Fabius, qui recueillent respectivement 52 % et 40 % d'avis positifs, enregistrent pour leur part une hausse de 3 points.

Le chef de l'Etat, de son côté, améliore de 2 points sa cote de popularité et est crédité de 52 % de bonnes opinions, 35 % (au lieu de 34 % en janvier) des personnes interrogées se déclarant mécontentes de lui. Enfin, avec 56 % d'avis favorables, M. Barre reste stable, de même que M. Chirac qui recueille, comme le mois dernier, 39 % de bonnes opinions. Néanmoins, 48 % (au lieu de 45 %) des consultés ont une mauvaise opinion du premier ministre, qui enregistre, là, son plus mauvais résultat depuis sa nomination à Matignon.

Par ailleurs, l'IFOP inaugure une nouvelle formule, ce dimanche, en présentant un « championnat des hommes politiques » classant les personnalités en trois divisions de huit noms. Chaque mois, les deux personnalités en tête de leur division accèdent à la division supérieure, les deux derniers descendent, et les deux plus mal placés en troisième division disparaissent, laissant leur place à deux nouvelles personnalités.

(1) Sondage effectué du 6 au 10 février, auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes.

(2) Sondage effectué du 9 au 16 février, auprès d'un échantillon représentatif de 1 811 personnes.

M. Tardito nouvau maire d'Aubagne

M. Jean Tardito (PCF) a été élu, le vendredi 20 février, maire d'Aubagne (Bouches-du-Rhône), en remplacement de M. Edmond Garcin (PCF) qui occupait ce poste depuis 1965. Ce dernier s'était déclaré, le 13 février, *« dans l'obligation de renoncer à ses fonctions de maire »* pour des *« raisons personnelles et de santé »* en ajoutant : *« C'est en plein accord avec mon parti que j'ai décidé de ne plus assumer mes fonctions de maire. Il n'y a pas de problème politique. »*

[Né le 19 décembre 1933 à La Ciotat (Bouches-du-Rhône), M. Jean Tardito, instituteur puis professeur, est élu conseiller municipal d'Aubagne en 1965 sur la liste conduite par M. Edmond Garcin. Constamment réélu depuis, il est nommé adjoint en 1977, puis premier adjoint en 1981. Il est conseiller général du canton d'Aubagne depuis 1976.]

● **Pas-de-Calais : une élection annulée.** – Le conseil d'Etat a confirmé, dans une décision en date du 20 février, l'annulation par le tribunal administratif de Lille de l'élection de M. Léon Fatous, maire socialiste d'Arras, au conseil général du Pas-de-Calais.

Lors des cantonales de mars 1985, M. Fatous n'avait devancé son concurrent RPR, le docteur Henri Ledieu, que de 23 voix dans la canton d'Arras-Ouest. Devant le tribunal administratif, il lui était reproché d'avoir utilisé sa fonction de président de l'office départemental HLM du Pas-de-Calais lors de la campagne électorale. Le tribunal administratif avait décidé l'annulation de son élection. Devant le Conseil d'Etat, le commissaire du gouvernement s'était prononcé au contraire pour la confirmation de l'élection mais il n'a pas été suivi par les juges.

Les électeurs du canton d'Arras-Ouest retourneront aux urnes. M. Fatous ne devrait pas se représenter, ne pouvant le faire en raison de la loi sur le cumul des mandats. – *(Corresp.)*

EN BREF

● **M. MERMAZ (PS) : vers une candidature Mitterrand.** – M. Louis Mermaz, ancien président de l'Assemblée nationale et député socialiste de l'Isère, a affirmé, le dimanche 22 février, lors du « Forum » RMC-FR 3, à propos de l'élection présidentielle : *« Mon hypothèse, c'est que le président de la République va se présenter. C'est une hypothèse qui m'est personnelle. Après, on verra. »*

M. Mermaz a remarqué que *« le candidat des socialistes, surtout si c'est M. Mitterrand, même si (...) ça devait être un autre candidat ne serait pas lié directement par les propositions des socialistes »* qui vont être élaborées lors du congrès de Lille, puis lors d'une convention nationale. *« Ce sont,* a précisé M. Mermaz, *les propositions à partir desquelles les socialistes soutiendront leur candidat. »*

A propos de la cote de M. Raymond Barre dans les sondages d'opinion, M. Mermaz a affirmé : *« Il bénéficie d'un effet de chrysalide, en quelque sorte (...). C'est un papillon qui redevient ver à soie. Il rentre dans le cocon. C'est assez curieux. »*

● **Réunion du Conseil national de la gauche.** – M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, a annoncé que le Conseil national de la gauche se réunira le 18 mars. Ce conseil ne s'était pas réuni depuis sa création, le 12 novembre dernier, à l'initiative de M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS.

● **Mme VEIL : M. Barre et M. Le Pen.** – *« Ni giscardienne, ni barriste, ni veiliste »*, Mme Simone Veil, a réaffirmé au Club de la presse d'Europe 1, le dimanche 22 février, *« sa totale indépendance à l'égard de tous les candidats éventuels à la présidence »*, préférant se fondre sur *« la politique des idées »* et non sur *« la politique des personnes »*. Interrogée sur les relations entre M. Barre et M. Le Pen, Mme veil a répondu qu'elle ne pensait pas *« que M. Raymond Barre souhaite faire une coalition ou une alliance avec M. Le Pen »*, mais que *« si la question se posait, il y aurait là une option majeure à ne pas apporter mon sutien. »*

● **Mme Marie-France Garaud soutient M. Barre.** – Mme Marie-France Garaud, ancienne collaboratrice de Georges Pompidou et de M. Chirac, qui avait été candidate à l'élection présidentielle de 1981 (1,33 % des suffrages exprimés), annonce qu'elle ne se représentera pas en 1988, mais qu'elle apportera son soutien à M. Raymond Barre.

مكرر من الاصل

Société

L'arrestation à Vitry-aux-Loges

L'arrestation, samedi soir 21 *février*, dans le Loiret, de Jean-Marc Rouillan, Nathalie Ménigon, Georges Cipriani, Joëlle Aubron, les quatre principaux responsables de la branche internationaliste d'Action directe, a *été également* saluée par l'Elysée et par l'Hôtel Matignon. Cette cohabitation policière fut d'emblée mise en œuvre par M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, qui prévint, personnellement, dès 21 heures, MM. François Mitterrand et Jacques Chirac du succès policier.

Il continua, dimanche, par deux messages de félicitations diffusés pratiquement au même moment. Ce fut d'abord le premier ministre qui pria MM. Pasqua et Pandraud de *« transmettre à tous les fonctionnaires de la police nationale et, en particulier, à ceux qui ont contribué le 21 février à l'arrestation de quatre dangereux terroristes du mouvement Action directe,* (ses) *félicitations les plus chaleureuses ».* Puis ce fut au tour du président de la République d'adresser un message à M. Chirac.

« Je vous serais reconnaissant,* écrit M. Mitterrand, *de demander au ministre de l'intérieur de bien vouloir transmettre mes chaleureuses félicitations à tous les fonctionnaires de la police nationale qui, après un minutieux travail de plusieurs années, ont réussi, sans aucune effusion de sang, à localiser, à interpeller et à remettre à la justice, les dirigeants du groupe terroriste Action directe.

Ce remarquable succès est pour toutes les autorités publiques et tous les fonctionnaires, civils et militaires chargés de la sécurité et du maintien de l'ordre, un précieux encouragement pour poursuivre et intensifier la lutte que l'Etat doit mener sans défaillance, afin d'écarter les menaces terroristes qui, malheureusement, continuent de peser sur notre pays, sur sa démocratie et sur nos libertés. »

Le compliment, cependant, n'est pas sans sous-entendus. Un succès policier éclatant profi-

L'exceptionnel succès des Renseignements généraux

20 h 55, samedi 21 février, au lieu-dit *Gué Girault*, sur la commune de Vitry-aux-Loges, dans le Loiret, à une vingtaine de kilomètres à l'est d'Orléans. Un décor bucolique, en bordure de la forêt solognote, non loin d'un canal. *Une ferme isolée*, à l'allure proprette d'une résidence secondaire, paisible sous la neige. Et c'est l'assaut. Les quelques dizaines de policiers du RAID (Recherche, *assistance, intervention, dissuasion) qui*, camouflés, scrutaient depuis trente-six heures à l'aide de jumelles le bâtiment ont entendu sur leurs téléphones de campagne le feu vert donné par leur chef, M. Ange Mancini. La porte d'entrée saute, toutes les issues sont bouclées, les occupants n'ont pas le temps de réagir. Un sans-faute.

Une prise exceptionnelle, inattendue. L'information obtenue par les Renseignements généraux indiquait la présence de *« responsables très importants »* d'Action directe dans cette ferme du Loiret. En fait, ce sont les quatre membres connus du noyau dur de l'organisation terroriste encore en *liberté que les hommes* du RAID vont arrêter. Pas un ne manque à l'appel : Jean-Marc Rouillan, Nathalie Ménigon, Georges Cipriani, Joëlle Aubron. Depuis la fin de 1982, la police française les recherchait en vain.

Les soupçons policiers les désignaient *comme les responsables* de la « branche internationaliste » d'Action directe, celle qui, en proclamant, en janvier 1985, sa fusion avec la Fraction armée rouge (*RAF*) ouest-allemande, a sauté un pas *dans la violence* en organisant les assassinats de personnalités des *milieux économiques et militaires*. Deux « succès » meurtriers : l'ingénieur général René Audran, directeur des affaires internationales du *ministère de la défense* (janvier 1985), Guy Besse, PDG des usines Renault (novembre 1986). Deux échecs : le contrôleur général des armées Henri *Blandin* (*juin 1985*), le vice-président du CNPF Guy Brana (avril 1986).

Le choix des cibles

Fortement idéologique, publiant de longs communiqués explicatifs imprégnés de langue de bois – dont le dernier en date, en janvier, de vingt-sept feuillets ! – cette branche internationale affirmait vouloir *« construire le front politico-militaire en Europe de l'Ouest, en tant que partie de l'affrontement mondial entre prolétariat international et bourgeoisie impérialiste ».* Contournant son isolement en France par la recherche d'alliances internationales, cette branche s'en prenait à *« l'homogénéisation des Etats européens sous le contrôle de l'OTAN »*, se proclamait *« en liaison avec les révolutionnaires du tiers-monde »* et qualifiait les pays de l'Est et leurs alliés de *« pays socialistes et progressistes ».*

Le choix minutieux des cibles *humaines ou matérielles (attentat* manqué en 1984 contre le siège de l'Union de l'Europe occidentale, mitraillage du siège d'Interpol en *1986) comme la revendication aux* côtés de la RAF d'un attentat contre une base militaire américaine en 1985 à Francfort traduisaient militairement *cette option résolument* « internationaliste ». Aussi les policiers dissociaient-ils cette branche menée par Jean-Marc Rouillan de la branche dite nationale, essentiellement lyonnaise, démantelée en mars 1986 avec l'arrestation de son chef, André Olivier.

Celle-ci – toujours illustrée par la cavale solitaire et meurtrière de Max Frérot, l'artificier du groupe – s'en tenait à un discours d'ultra-gauche plus classique, visant *l'« Etat capitaliste Français », « colonialiste et impérialiste »*, et rappelant l'Action directe première *manière*, qui réalisa, sans faire de victimes, des attentats symboliques en 1979 et 1980. De fait, la branche nationale, de 1982 à 1985, se *contenta de ce mode opérationnel*, dans la capitale, mais en y ajoutant, dans la région lyonnaise, plusieurs hold-up, dont certains meurtriers.

Branche internationaliste, branche nationale... En un an, c'est donc un coup double que réussit la police française, précédé en 1985 de l'arrestation de plusieurs autres membres de la branche internationaliste, dont notamment Régis Schleicher. Ce double succès est à porter au crédit de la DCRG (Direction centrale des renseignements généraux). Dans les deux cas, ce sont des *informations* patiemment recueillies par la DCRG qui ont permis d'aboutir. Le communiqué du ministère de l'intérieur le souligne en affirmant que les arrestations de samedi sont le résultat d'une *« longue et minutieuse enquête menée par la DCRG ».*

Le signal d'alarme avait été lancé en décembre 1985 par M. François Le Mouël, alors chef de l'Unité de coordination de la lutte antiterroriste (UCLAT). Dans un rapport confidentiel, il soulignait le *« problème de renseignements »* rencontré par les services spécialisés devant la professionnalisation clandestine d'Action directe et la rupture de ses liens avec une mouvance plus large, à l'image de l'éphémère mouvement « autonome » de la fin des années 70. *« Depuis plus d'un an, les services spécialisés ne disposent pas de sources humaines suffisamment fiables et surtout suffisamment bien placées (...)* écrivait-il. *Les difficultés propres à la recherche et à la neutralisation d'un groupe terroriste ayant acquis un haut degré de technicité sont telles qu'il n'existe aucune solution miracle. »*

Un travail de fourmi

Les méthodes policières traditionnelles ont donc *été* réactivées : *patience et mémoire, recoupements* et repérages, et surtout recrutement et retournement d'indicateurs, arguments financiers à l'appui. Une démarche à laquelle, après le 16 mars 1986, le nouveau ministre chargé de la sécurité, M. Robert Pandraud, donna une publicité inhabituelle, par voie d'affiches annonçant des récompenses en échange de renseignements. Mais la prise spectaculaire du Loiret semble devoir plus au travail de fourmis – voire de taupes – des RG qu'à l'attrait des affiches diffusées après l'assassinat de Georges Besse.

Au centre de cette réussite, un homme, M. Claude Bardon, nommé sous-directeur des RG le 7 mars 1986, dix jours à peine avant le changement de majorité. Agé de quarante-neuf ans, fort discret, l'allure d'un éternel étudiant, curieux de tout, M. Bardon venait – parcours inhabituel – de la police judiciaire. C'est d'ailleurs le SRPJ de Versailles – qu'il dirigeait *jusqu'à sa nomination aux RG – qui* fut associé à l'opération de samedi. Instituant, pour la première fois, des stages spécialisés de formation aux *techniques de recherche et de filatures* en matière de terrorisme, M. Bardon a su insuffler à son service la patience et la ténacité nécessaires au service d'un seul objectif : le renseignement opérationnel.

L'homme est connu pour son franc-parler et son indépendance d'esprit. Responsable du SRPJ de Bordeaux à partir de 1979, il n'hésita pas, au procès de truands français responsables de l'assassinat d'un dirigeant indépendantiste basque espagnol, à dénoncer les soutiens dont ils bénéficiaient dans la bonne société bordelaise, voire certains responsables de la police urbaine locale.

L'opération du Loiret est donc à porter au crédit de professionnels, à l'image d'un autre acteur central, M. Ange Mancini, patron du RAID depuis sa création en 1985. Succès qui est, par contrecoup, aussi celui de M. Philippe Massoni, patron de la DCRG, qui venait juste de mettre *fin à un mélange des genres critiqué* par certains de ses collègues en abandonnant ses responsabilités parallèles de directeur adjoint du cabinet de M. Pandraud.

Ancien de la PJ, M. Bardon sait qu'une arrestation reste vaine si elle ne permet pas de confondre les prévenus devant un tribunal ou une cour d'assises. De ce point de vue, il peut être optimiste. La perquisition opérée durant le week-end en présence de Jean-Marc Rouillan a permis de saisir un important arsenal : 30 kilos d'explosifs, quatre-vingts détonateurs, du matériel d'écoute sophistiqué... Et surtout de très nombreux documents du groupe terroriste, dont ceux que contenait *la serviette portée par Georges* Besse le jour de son assassinat. Une serviette en cuir noir dont les policiers assurent que Nathalie Ménigon la donnait, en morceaux, à ronger aux six hamsters qu'elle élevait dans son repaire de fermière, aux côtés de deux chèvres, cinq chats et une trentaine de canards...

EDWY PLENEL.

Une chronique

Devançant la chronique de cendres et de sang d'Action directe, il y eut d'abord comme un zeste de « cape et d'épée ». Jean-Marc Rouillan, tout jeune *militant* antifranquiste, faisait alors la distinction entre une dictature vieillissante et crispée (l'Espagne) et une démocratie (la France). C'était au début des années 70. Il ne dédaignait pas de prendre la pose, mitraillette Sten négligemment jetée sur l'épaule et liasse de billets de banque glissée sous la ceinture, devant un camarade photographe. Il avait dix-huit ans et encore le bon droit pour lui...

Cet enfant du Sud-Ouest, fils d'un instituteur promu inspecteur de la jeunesse et des sports à Toulouse, s'était laissé aspirer par les courants libertaires et anarchistes de la *« capitale »* de la République espagnole en exil. Il a dix-sept ans quand il « plaque » ses études, dix-sept *ans* lorsqu'il est expulsé de Grande-Bretagne pour diffusion de « littérature subversive » et détention de *cannabis, dix-sept* encore à l'instant où les gardes civils du généralissime Franco l'ajustent sous un porche, à Barcelone, sans que leurs balles l'atteignent.

Il a dix-sept ans et déjà une légende. Les armes à la main, il est dans le « bon » camp – membre actif du Mouvement ibérique de libération, le MIL. Dix-sept ans et une chance extraordinaire : il échappe à une fusillade tandis que son compagnon, Salvador Puig Antich, est arrêté pour être garrotté, selon la mode franquiste, quelques mois plus tard.

Voilà pour l'éducation politique de cet homme d'action encore adolescent. Il aime les armes ; elles ne le quitteront plus. Le mythe du guérillero le fascine ; il s'en nourrira. Il va finir par croire que les guerres ne sont jamais finies ; il les continuera.

Fuyant une Espagne abhorrée, il poursuit donc son combat, traînant derrière lui une condamnation, par contumace, à vingt-cinq ans d'emprisonnement. C'est alors l'époque de la formation des Groupes d'action révolutionnaire internationaliste, les GARI. Jean-Marc Rouillan et nombre de fils de réfugiés espagnols imaginent de faire pression sur la France et la Belgique démocratiques, à coups d'attentats par explosifs, pour déterminer ces

Les deux terrorismes

GEORGES Ibrahim Abdallah, *Jean-Marc Rouillan. L'un est* arrêté deux jours avant que ne s'ouvre le procès de l'autre. D'un *côté, un succès policier sans* bavures, mettant fin à la cavale d'un groupuscule terroriste apparemment *limité à quatre personnes*, de l'autre, un procès à hauts risques, sur lequel plane la menace *d'une reprise des attentats dans la* capitale. Le hasard des dates souligne ainsi la différence des deux terrorismes – *interne (Action directe)* et international (FARL, CSPPA) – auxquels la France est confrontée. *Différence de nature comme de* traitement.

Les deux branches d'Action directe, aujourd'hui décapitées, représentent un *« terrorisme sec »*, sans relais véritable, sans mouvance tangible, sans prise sur la société française. Le groupe lyonnais, qui en constituait la branche nationale – et dont seul Max Frérot est aujourd'hui encore recherché – fonctionnait comme une secte, replié sur lui-même, totalement dévoué à son chef charismatique, André Olivier. La branche internationaliste, à s'en tenir au savoir policier, *semble limitée* aux quatre personnes arrêtées samedi dans le Loiret, connues de longue date des *services spécialisés.*

Le constat n'enlève rien au caractère dangereux du groupe terroriste, mais il souligne son *impuissance à ébranler en profondeur* la société française et à modifier la politique de ses gouvernants. La meilleure preuve en est fournie par *le dernier communiqué de la branche* internationaliste, revendiquant l'assassinat de Georges Besse, PDG *de Renault, dont les auteurs tentent* de se convaincre du contraire. Action directe s'y livre à un long plaidoyer tendant à prouver que son *« action a été populaire dans la seule classe essentielle au développement du projet révolutionnaire : le prolétariat ».*

Le groupe croit même, contre toute évidence, voir dans le *mouvement étudiant ou dans les grèves à* la SNCF la preuve tangible que *« la génération NRJ-Coca Cola refusant le modèle Harvard » est favorable à* son action meurtrière. Il y annonce une *« troisième offensive »*, dont les cibles sont *désignées : magistrats* des « sections spéciales » – les cours d'assises sans jurés, *constituées pour les actes de terrorisme* – et l'armée dont il dénonce le rôle de *« pacification des antogonismes prolétariens ».*

Une solution difficile

En ce sens, l'opération de samedi est intervenue à temps : la découverte par les policiers d'une *pièce aménagée en « prison* du peuple », avec une estrade pour installer « un tribunal », illustre ce *qu'aurait pu être cette nouvelle* « offensive », l'enlèvement d'une personnalité. Des listes de « cibles » potentielles ont également été saisies, parmi lesquelles, selon l'AFP, M. Robert Hersant, PDG du *Figaro*.

Cette détermination meurtrière n'aura pourtant pas suffi à Action directe *pour briser son isolement*. Tout au contraire. Rien de tel, en revanche, pour Georges Ibrahim Abdallah, chef des FARL et personnage *important* du terrorisme international. Il a, lui, des soutiens tangibles. Son parcours militant en *témoigne : les milieux libanais* soutenant les ambitions territoriales syriennes, le vivier terroriste du FPLP, *le côtoiement de « Carlos »*, etc. Derrière Abdallah se profilent les enjeux de la présence française *au Proche-Orient, le jeu de l'Etat* syrien, les connections avec les secteurs les plus extrémistes de la *résistance palestinienne.*

Aussi la solution est-elle autrement difficile. Le traitement policier et judiciaire n'est *plus*, dans ce cas, le seul *remède*. La diplomatie entre également en jeu, comme l'a montré la trêve obtenue par la France après les *attentats de septembre*, organisés par le clan Abdallah, selon la conviction policière. Une *trêve dont l'échéance était fixée à février* 1987, au procès d'Abdallah dont les divers amis et soutiens *attendent aujourd'hui le verdict. Les* policiers français aussi.

Car ceux qui ont réalisé l'opération contre Action directe ne cachaient *pas*, ces derniers *jours*, leur inquiétude. Non pas vis-à-vis d'une reprise des attentats, dont ils sont prêts à assumer le risque, *mais à l'égard d'une éventuelle faiblesse* du verdict à l'encontre d'un tel « gros poisson ». Telle est l'ambiguïté : le terrorisme sur lequel la police arrive, au bout du compte à l'emporter – le terrorisme interne, – n'est pas celui qui *marque le plus de points, celui qui* obtient des résultats en contraignant les gouvernants à réorienter leur politique internationale. En *d'autres termes, les policiers craignent* que leur succès contre Action directe ne soit éclipsé par d'éventuelles concessions devant le chantage aux attentats du terrorisme international.

E. P.

La vie sans histoire de « Nadine » et « Robert »

ORLÉANS
de notre correspondant

« Il y a tellement de Parisiens qu'on n'avait pas de raisons de les remarquer. » Le bourg de Vitry-aux-Loges (Loiret), 1 518 habitants, à 30 kilomètres à l'est d'Orléans, où les quatre *membres d'Action directe* ont été « cueillis », s'il a toujours son châtelain, est devenu un banal village de résidences secondaires qui *ne se réveille que pour* les week-ends.

On aurait pu imaginer les chefs *historiques* d'Action directe planqués dans quelque bastion imprenable. « Nadine » et « Robert » (1) (Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan) avaient loué, par annonce et pour 4 000 francs par mois, la moitié d'*un grand corps de ferme* rénové avec un étang, au lieu-dit Le Gué Girault, à trois kilomètres *du bourg et près de la route de* Vitry à Orléans.

A quelques pas, la demeure d'un commerçant de Juvisy, *retraité* ; un peu *plus loin*, celle d'un gardien de la paix de Paris. A moins de cinquante mètres derrière *la maison, le canal* d'Orléans, paradis des pêcheurs locaux, pouvait constituer un *sérieux obstacle à une fuite précipitée*, même si les profondeurs de la forêt s'ouvraient aux *fuyards au-delà du canal.*

Manifestement, le couple, installé semble-t-il depuis trois ans, avait *décidé* de se glisser *dans* la peau du résident *secondaire sans* histoire, exhibant, comme tous les voisins, à l'entrée de leur terrain la classique pancarte « Ettention aux pièges » pour se protéger des cambrioleurs, comme l'affirmait « Nadine » autour d'elle. Dans leur 205 de couleur grenat, immatriculée en Belgique, ils faisaient *régulièrement* leurs courses au Fay-aux-Loges ou au supermarché de *Châteauneuf-sur-Loire, chef-lieu* de canton. « Nadine », allait au village sur sa bicyclette verte, son *cabas sur le porte-bagages. « Il y a un an,* se rappelle M. Ballesteros, réparateur d'appareils *ménagers*, et maire *de* la petite commune voisine, *deux femmes avec une Mercedes immatriculée en Belgique sont venues m'apporter une vieille télé. »* Le commerçant a ensuite rapporté l'appareil au Gué Girault.

Chez les Foucher et les Foltier, qui font partie du dernier *carré* d'agriculteurs de la commune, on n'en revient pas. D'abord, il y a *environ deux ans, « Nadine »* était venue acheter son lait, des œufs, des poulets, payant rubis sur l'ongle, *« jamais avec de grosses coupures »*, croisant même les gendarmes de Châteauneuf-sur-Loire qui allaient eux aussi « au *ravitaillement »* avec leur 4 L de service. Puis un courant de sympathie s'était établi entre la famille Foucher et la jeune femme, *« une grande fille franche, avec une queue de cheval et des lunettes ».*

La citadine, *qui se disait belge et documentaliste pour le gouvernement* de ce pays, avait appris à traire les vaches et acquis deux chèvres pour compléter sa petite ménagerie domestique déjà bien garnie au Gué Girault. Elle n'hésitait pas à venir garder la grand-mère de quatre-vingt-huit ans et rendait de menus services.

Dans la cuisine de la ferme on *a poussé la grand-mère, « qui n'a plus ses idées »*, auprès de l'âtre. Le domestique de toujours, « le *Jean »*, qui *« vient de l'Assistance »* et à qui, un jour, « Nadine » avait offert une paire de bottes, est en train de plumer un poulet sur la table. Mme Foucher, la patronne de la ferme, n'arrive pas à croire au passé de « Nadine » : *« Elle était adorable avec la grand-mère. Elle aimait les animaux. Jamais je ne pourrais penser qu'elle a pu tuer. Elle m'avait fait signer le 19 août dernier un papier pour que je lui reprenne les deux chèvres, Lucie et Nova, si jamais il lui arrivait quelque chose, un accident de la circulation par exemple, comme elle en avait eu autrefois. »*

« Avec l'œil méfiant »

Pas question de politique. *« Une fois,* raconte Mme Foltier, *on lui a parlé de la chasse à courre voisine de M. le duc de Combreux, où on aime bien aller. Visiblement, ça ne lui plaisait pas. Elle disait que c'était criminel. »*

Le fils Foucher, Michel, la trentaine, apportait de temps à autre *du* foin ou du bois au Gué Girault, labourait un bout de jardin. Il entrait pour trinquer dans *une* grande pièce surmontée d'une mezzanine avec *« du mobilier ordinaire et un bar ».* « Robert », qui portait un léger collier de barbe et *était habillé en* jogging, restait toujours debout, donnant l'impression *« d'être aux aguets, avec l'œil méfiant ».*

La dernière fois que Michel Foucher a franchi le seuil de la maison – passée au peigne fin depuis dimanche par une escouade de policiers, – c'était au milieu de la semaine dernière. Il venait livrer quatre stères de bois. Il a entendu *« des bruits de machine à écrire »* dans la maison. Les quatre stères n'ont pas *été payés. C'est* sans doute la seule dette (750 francs) du « couple modèle » qui restera impayée. *« Vraiment*, ajoute un habitant de la commune, *on ne pouvait pas se plaindre d'eux dans le village. »*

RÉGIS GUYOTAT.

(1) Leur numéro de téléphone était au nom d'un certain Eric Deroiel.

Société

des quatre principaux responsables d'Action directe

tant inévitablement aux responsables politiques en place, M. Mitterrand a tenu à souligner le *« travail de plusieurs années »* qui aurait permis ce résultat. De fait, divers responsables socialistes n'ont pas manqué de s'exprimer durant la journée de dimanche, afin de ne pas laisser à la majorité le privilège solitaire de la réussite. Il est vrai que, s'agissant notamment de Jean-Marc Rouillan et de Nathalie Ménigon, les socialistes devaient réagir au reproche de les avoir remis en liberté en 1981.

Ainsi, dans ce concert de félicitations apparemment consensuelles et excluant d'avance, selon le porte-parole du PS, toute *« polémique politique »*, M. Robert Toubon n'a pas manqué – le premier – de jouer les trouble-fête. Selon le secrétaire général du RPR, *« Georges Besse ne serait pas mort s'ils n'avaient pas été libérés ». « MM. Pasqua et Pandraud n'auraient pas aujourd'hui à refaire tout ce que MM. Defferre et Joxe ont défait,* a-t-il ajouté *si* (ceux-ci) *n'avaient pas démobilisé les services spécialisés et conduit une politique très complaisante à l'égard du terrorisme. »* Ce à quoi les socialistes rétorquent – *mezza vocce* – que les deux policiers responsables des arrestations de samedi, MM. Claude Bardon et Ange Mancini, avaient été nommés à leurs postes avant le 16 mars 1986.

Enfin M. Mitterrand n'a pas manqué d'avoir quelques mots pour la grande oubliée de cette affaire, la gendarmerie, en félicitant aussi les *« fonctionnaires militaires »*. Une gendarmerie qui, notent quelques mauvaises langues policières, a la responsabilité de la sécurité en zone rurale et qui, pourtant, n'a rien soupçonné de ce qui se tramait dans une ferme isolée, en bordure de la Sologne. Une ferme où « Robert » et « Nadine », alias Jean-Marc et Nathalie, abritèrent, durant trois ans, sans dommages et sans soupçons, leur double vie de campagnards et de terroristes.

de cendres et de sang

deux pays à porter l'estocade au vieux Franco...

Le délire prendra forme. Durant plusieurs mois, ces amoureux de la clandestinité se livreront à des attaques à main armée dans diverses banques afin de financer leur *« projet révolutionnaire »*. Puis viendra l'heure de l'enlèvement, rocambolesque mais bien réel, durant trois semaines, du banquier Angel Balthazar Suarez, magnanime à l'égard de ses geôliers, et l'heure des attentats en série.

En juillet 1974, le groupe de Rouillan – « Sebas » de son nom de guerre – dépose une bombe sur le toit d'une école voisine du consulat d'Espagne. Elle est décelée avant son explosion ; sapeurs-pompiers et policiers s'affairent autour... Onze d'entre-eux, dont certains gravement, seront blessés. Les GARI se mordent les doigts. Ils ne voulaient pas cela, pas de blessés. Mais leurs remords sont sélectifs. Les pompiers, eux seuls, recevront trois bouteilles de champagne et un mot d'excuses. Rouillan n'est déjà plus le combattant au grand cœur qu'il a peut-être cru incarner. Son panache est mité.

Un message plein de haine

Au reste, si les pompiers blessés ont droit à quelques égards, le ton d'un message adressé au consul général d'Espagne à Toulouse charrie la haine : *« Charogne, aujourd'hui nous mitraillons ta voiture pour vous montrer, à toi et à ton gouvernement, que nous avons des armes et sommes prêts à nous en servir. »* Ce *« charogne »*-là ne transpire-t-il pas, avec treize ans d'avance, le style halluciné et froid du dernier communiqué d'Action directe s'en prenant à *« la brute Georges Besse » ?*

L'aventure des GARI s'achèvera en prison. Jean-Marc Rouillan, qui a eu le temps de reconnaître son enfant, un garçon, sera le dernier arrêté un certain 5 décembre 1974. Si l'on en croit sa carte d'identité, il s'appelle alors Dominique Moran. Le véhicule dans lequel il se trouve transporte trop d'armes pour qu'il ne les ait pas vues. La Cour de sûreté de l'Etat, puis le tribunal de Paris le maintiendront en prison jusqu'au 25 mai 1977. Il en sort un militant muré dans son militantisme, un guerrier inguérissable. Il n'a pas changé, ou, plutôt, si. Jean-Marc Rouillan, marqué à l'origine par les idées du mouvement anarchiste espagnol, gagne les rivages plus froids du marxisme-léninisme et finit par se définir comme un *« communiste révolutionnaire »*.

Sa sortie de prison coïncide précisément avec un bouillonnement de l'ultra-gauche à Paris. Le mouvement autonome italien est à son apogée. Une poignée de Français rêvent d'importer le « modèle ». Jean-Marc Rouillan se fond dans ce chaudron, renoue avec ses habitudes conspiratrices et rencontre Nathalie Ménigon, sur trame d'effervescence autonome. Peut-être se laisse-t-il aller à rêver à un effondrement de la V[e] République. Il n'est question, dans ces milieux, que de subversion, de contournement et de renversement de l'Etat, de grands mouvements collectifs d'autoréduction sur les prix des transports publics, d'EDF.

Nathalie Ménigon y croit. Elle a vingt ans en 1977. Fille d'une famille d'ouvriers de la région parisienne, elle travaille dans une grande banque, où elle est très proche de la CFDT, qui finira par exclure avec fracas « ses » autonomes. Elle milite à la revue *Camarades*, laquelle puise abondamment son inspiration à Rome, Milan et Padoue. Cela n'est pas inconciliable avec Rouillan, mais Rouillan va lui offrir en prime l'action et ses mystères.

Le 22 mars 1978, ce dernier est arrêté avec sept personnes dans un appartement « collectif » de la rue de Bellefond, à Paris. Les policiers interrompent une conversation et découvrent un pistolet, deux revolvers et des munitions. Le décor vrai de la préparation d'un hold-up ou d'un attentat, mais sans preuves. Rouillan est relâché. Un an plus tard, Nathalie Ménigon, lui et quelques autres fondent Action directe.

Assurer son « autodéfense »

De nombreux amis ont fait pression sur Nathalie Ménigon pour qu'elle ne s'engage pas dans l'aventure : *« Si tu y vas, tu es foutue ». « Ne déconne pas », « Tu ne survivras pas avec ces mecs qui discutent pistolet sur la table »*. Trop tard, un couple est né. Le 18 mars 1979, elle et lui mitraillent, en plein jour et comme à la parade, le ministère de la coopération. Les enquêteurs recensent vingt-neuf impacts de balles dans le fauteuil et les toiles du bureau du ministre, Robert Galley, qui a quitté son bureau quelques minutes plus tôt.

Jusqu'au 13 septembre 1980, Action directe revendique une quinzaine d'attentats par explosif et de mitraillages. Le groupe ne cherche pas à tuer, mais à dénoncer le patronat, la politique africaine de la France, la spéculation immobilière, et ainsi de suite. Le groupe ne veut pas tuer mais entend bien assurer son *« autodéfense »*. Le 19 septembre, les renseignements généraux parviennent à attirer Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon rue Pergolèse, à Paris, sous le prétexte fallatieux d'un rendez-vous avec « Carlos ». Rouillan est immédiatement ceinturé ; Nathalie Ménigon, sur ses gardes, dégaine et vide sans dommage son chargeur sur les policiers. Deux ans plus tard, un informateur des renseignements généraux, Gabriel Chahine – celui-là même qui avait joué les intermédiaires entre Rouillan et le prétendu *« Carlos »*, – sera assassiné de deux coups de fusil sur le palier de son appartement.

Jean-Marc Rouillan (qui profite de son incarcération pour lire les textes d'Andreas Baader et d'Ulrike Meinhof), Nathalie Ménigon et tous les autres ne moisiront pas en prison. La gauche, en arrivant au pouvoir, veut *« remettre les compteurs à zéro »*. Rouillan bénéficie de l'amnistie votée par le Parlement ; Ménigon, pour sa part, finit par obtenir une libération pour raisons médicales à la suite d'une grève de la faim.

Ils respecteront, six mois, une trêve durant laquelle ils s'efforcent de militer, de convaincre, de recruter. Leurs succès médiocres les rejettent définitivement dans la clandestinité.

Rouillan se mue en « militant révolutionnaire international », à savoir anti-américain et anti-israélien. En août 1982, il revendique, dans un entretien avec le quotidien *Libération*, trois attentats contre des objectifs israéliens et juifs. La même année, Nathalie Ménigon est gravement blessée dans un accident de voiture, alors qu'elle transporte quinze mille affiches appelant à une *« manifestation armée »* contre le président Reagan lors de sa visite en France. C'est un nouvel activisme, plus dur. Une radicalisation progressive, qui se trempera au contact de groupes terroristes étrangers.

Une jeune fille de bonne famille

En 1982 toujours, Joëlle Aubron apparaît publiquement, pour la première fois, aux côtés de Mohand Hamami. Cette jeune fille de bonne famille a vingt-trois ans. La police lui reproche d'être la locataire d'un box, rue du Borrégo, à Paris, abritant deux fusils à pompe, sept pistolets mitrailleurs, six pistolets automatiques, deux revolvers, une grenade, etc.

Elle s'en tire bien, disculpe Hamami, qui sera accusé un an plus tard par la police du meurtre de deux policiers avenue Trudaine, et a, depuis, été formé en Libye. Elle raconte gentiment son itinéraire de lycéenne, son bac raté à dix-sept ans, ses petits boulots, ses parents, qu'elle aime bien, et le domicile familial qu'elle a quitté pour aller « squatter ».

Action directe ? Elle jure au tribunal qu'elle ne connaît pas. Mais elle concède faire partie du « mouvement révolutionnaire ». Elle consent même une sortie : *« On est marxiste avant d'avoir lu Marx, c'est Régis Debray qui le dit. Je suis communiste. »* Elle fera deux ans de prison et épousera, plus tard, Régis Schleicher, l'un des fondateurs d'Action directe, dans sa cellule.

Le groupe Action directe s'est rétréci. Cette famille vit désormais retirée, ne sortant que pour le strict nécessaire, toujours sur le qui-vive. Ce qui n'empêche pas une multiplication des attentats et des contacts internationaux. En 1982 et 1983, Action directe s'associe avec des Italiens et commet une série importante de hold-up, dont certains meurtriers. Dans la foulée, le groupe terroriste se replie en Belgique et joue un rôle non négligeable au sein des Cellules communistes combattantes (CCC). En 1985, la police belge découvre ainsi un appartement dans la banlieue de Bruxelles, qui « parle ».

Jean-Marc Rouillan, Nathalie Ménigon et Joëlle Aubron sont devenus inséparables. Les enquêteurs identifient leurs empreintes digitales dans cette cache et établissent que le trio s'est renforcé de Georges Cipriani, un homme de trente-cinq ans discret, né à Tunis, qui a vécu avec une Allemande et maîtrise parfaitement cette langue. Précisément, l'état-major d'Action directe fusionne avec les terroristes de la Fraction armée rouge ouest-allemande en janvier 1985.

La radicalisation d'Action directe, de proclamée, passe dans les faits. Tuer ou faire tuer devient le métier de ces deux hommes et deux femmes apparemment sagement retirés en Sologne où ils boivent beaucoup entre l'exécution de leurs crimes, la rédaction de « résolutions stratégiques révolutionnaires » et l'élevage d'une poignée de chèvres et de hamsters.

LAURENT GREILSAMER.

Des enfants perdus

(Suite de la première page.)

Aucune société ne peut se permettre de tolérer pareil débordement, et la France unanime applaudit, avec le président de la République, le gouvernement qui a réussi à décapiter Action directe. Personne ne pourra plus ironiser sur la fameuse phrase de Charles Pasqua selon laquelle il fallait désormais terroriser les terroristes.

N'ayons garde, cependant, parce que le pouvoir vient de marquer un point spectaculaire dans la lutte contre la violence, d'oublier ce qui, avec l'orgueil et un intellectualisme dévoyé, contribue à expliquer sans bien sûr la justifier en quoi que ce soit cette violence.

Malgré les attentats qui l'ont, à trop de reprises, endeuillée, la France, dans cette affaire, n'est qu'en bout de chaîne. La brutalité des séparatistes, Corses ou Bretons, est loin d'égaler celle des Irlandais de l'IRA ou des Basques de l'ETA, même si l'action de ces derniers ne se confine pas au sud de la Bidassoa. La plupart des attentats commis sur notre sol sont en relation directe avec le, avec les drames du Proche-Orient. Lequel est le pire ? Le Liban vit à l'heure de l'apocalypse. Ignoré, repoussé, détesté comme empêcheur de danser en rond, le peuple palestinien subit tour à tour les coups de boutoir d'Israël et des régimes arabes idéologiquement les plus opposés.

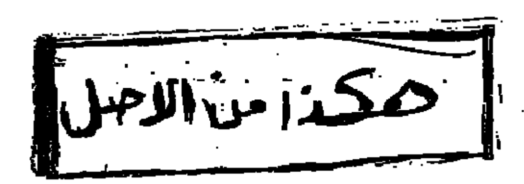
Enfin, l'Irak et l'Iran s'enfoncent dans une hécatombe qui ne profite qu'aux marchands de canons et de pétrole.

Que nos gouvernants, que nous-mêmes, nous accommodions de tant d'horreur, qu'elle se soit banalisée au point de ne même plus nous émouvoir, que nous ne nous passionnions, des prévisions électorales au cours des dernières privatisables, que pour nos petites affaires, avec de temps à autre une question en passant sur le libéralisme vrai ou supposé de Gorbatchev, voilà évidemment un objet de scandale. C'est ainsi, en tout cas, que le ressentent, des Palestiniens aux maronites, tous ceux qui s'entre-tuent sur le sol d'un Liban qui souffre, entre autres, d'avoir trop compté sur la France.

C'est ainsi également que le ressentent ces enfants perdus conduits au meurtre par leur soif d'une justice abstraite que ce monde n'a jamais connue. Leur combat, comme celui de leurs frères allemands, italiens ou belges, est sans espoir. Mao l'a justement dit : le révolutionnaire doit être comme un poisson dans l'eau. Quel Français songerait à donner de l'eau à ces poissons rouges ?

Que le succès de la lutte engagée contre eux ne nous fasse pas oublier cependant que cette violence qui n'est ici que marginale ne cesse, ailleurs, de gagner. Et qu'il y a trop ici bas de *« désordre établi »*, pour parler comme Emmanuel Mounier, pour qu'on puisse attendre longtemps encore sans grave danger de s'attaquer non seulement à ses inadmissibles effets mais à ses causes profondes.

ANDRÉ FONTAINE.



Société

L'arrestation des responsables d'Action directe

L'un amnistié, l'autre libérée

Le 13 septembre 1980, Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon sont arrêtés. Le 5 août 1981, *le premier est amnistié*. Le mois suivant la seconde sera libérée après avoir observé une grève de la faim. Recherchés de nouveau, presque aussitôt, par la *police, ils échapperont* aux recherches jusqu'au 21 février 1987.

Le 13 septembre 1980, Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon *tombent dans* le piège que leur ont tendu, rue Pergolèse à Paris (16e), des policiers des renseignements généraux. Ces policiers leur ont fait miroiter un *rendez-vous* avec le terroriste « Carlos »... Jean-Marc Rouillan se *laisse* maîtriser. Nathalie Ménigon dégaine une arme et tire, sans blesser personne.

La loi d'amnistie dont bénéficiera un an plus tard Jean-Marc Rouillan est une loi « classique ». Comme celles qui ont suivi les élections présidentielles de 1969 *et de 1974, elle prévoit la libération* des personnes ayant porté atteinte à la sûreté de l'Etat. Publiée au *Journal officiel* du 5 août 1981, cette loi a été votée à *l'unanimité* au Sénat, moins la voix de M. Yvon Bourges, ancien ministre, apparenté RPR. A l'Assemblée nationale, le RPR s'est prononcé contre ; l'UDF s'est abstenue, à l'exception de MM. Christian *Bonnet* et *Raymond* Marcellin, tous deux anciens *ministres* de l'intérieur, *qui, eux,* ont voté contre.

Cette loi d'amnistie exclut *cependant* la libération des militants politiques auteurs d'infractions *d'une particulière* gravité, en particulier ceux qui se sont rendus coupables de *« tentatives d'homicide par arme à feu sur les représentants des forces de l'ordre »* (*communiqué du conseil* des ministres du 8 juillet 1981). C'est le cas de Nathalie Ménigon. Elle reste incarcérée.

Elle sera toutefois libérée un peu *plus tard, après avoir* observé pendant vingt jours une grève de la faim à la prison de Fresnes. Le 17 septembre 1981, M. Guy Joly, premier juge d'instruction à Paris, *chargé du dossier* depuis la disparition – récente – de la Cour de sûreté *de l'Etat, rend* en sa faveur une ordonnance de mise en liberté. Le parquet ne fait pas appel. Nathalie Ménigon est censée se présenter le moment venu *devant la cour d'assises*, qui doit la juger pour la fusillade de la rue Pergolèse. Peu de temps après, elle entre dans la clandestinité.

Polémiques sur les libérations de 1981

« Il faut bien dire que M. Besse par exemple ne serait pas mort s'ils n'avaient pas été libres », a déclaré M. Jaques Toubon, secrétaire général du RPR, après l'arrestation des chefs d'Action directe. *« Il faut dire aussi*, a ajouté M. Toubon sur RMC, *que MM. Pasqua et Pandraud n'auraient pas aujourd'hui à refaire tout ce que MM. Defferre et Joxe ont défait, s'ils n'avaient pas démobilisé les services spécialisés et conduit une politique trop complaisante à l'égard du terrorisme. »* Ce *« magnifique succès »*, a conclu M. Toubon, démontre que *« la lutte contre le terrorisme n'est pas sans espoir quand une forte volonté et un grand courage sont mis à son service »*.

Invité du « Grand-Jury RTL-*le Monde* », M. Gérard Longuet, ministre délégué chargé des P et T, a estimé qu'en matière de terrorisme *« rien ne se fait sans la durée »*. Il a ajouté : *« Si ces terroristes d'Action directe, qui s'affichaient comme tels depuis longtemps, n'avaient pas été libérés par une amnistie un petit peu aveugle ou, en tous les cas, imprévoyante, en 1981, certains actes criminels n'auraient peut-être pas eu lieu, je pense à M. Besse et à l'ingénieur général Audran. »*

« Pas de leçon à recevoir »

Mme Simone Veil (UDF) a également estimé sur Europe 1 *« l'amnistie aurait dû être, en l'espèce, écartée »*. *« On peut espérer qu'ils* [les socialistes] *ont changé et qu'ils se réjouissent de cette arrestation. »* Enfin, M. Alain Peyrefitte, député RPR de Seine-et-Marne, a jugé *« amusant de voir M. Mitterrand adresser ses félicitations à un gouvernement qui mane une politique à rebours de la politique du gouvernement qui l'avait précédé »*. *« On doit rendre hommage non seulement à MM. Pasqua et Pandraud (...) mais encore avoir la reconnaissance pour M. Chalandon qui, par quatre fois qu'il a fait voter au cours de ces derniers mois, a pratiquement reconstitué la Cour de sureté de l'Etat et pratiquement rétabli ce qui avait été amputé de la loi Sécurité et liberté »*, a affirmé l'ancien garde des sceaux.

Lundi, sur France-Inter, le porte-parole du gouvernement, M. Alain Juppé, s'est montré, sur ce point, plus nuancé, préférant, a-t-il dit, regarder vers l'avenir plutôt que vers le *« passé »*. *« L'ensemble de la nation éprouve le même sentiment de soulagement et de confiance renouvelée »*, a souligné le ministre délégué au budget.

Au nom du Parti socialiste, MM. Jean-Jack Queyranne, porte-parole, et Georges Sarre, secrétaire national, ont répondu aux critiques. *« La lutte contre le terrorisme ne doit pas souffrir de polémique politique. En 1981, les charges qui couraient contre les responsables d'Action directe n'étaient pas les mêmes qu'aujourd'hui »*, a rappelé M. Queyranne sur RMC. *« Les socialistes et la gauche n'ont pas de leçon à recevoir de l'actuelle majorité*, a affirmé M. Sarre. *Sous Valéry Giscard d'Estaing, il y avait la Cour de sûreté de l'Etat, mais elle n'a jamais jugé un terroriste. Quand elle en trouvait un, elle l'élargissait comme Abou Daoud. »*

Au micro d'Europe 1, lundi, M. Jean-Pierre Chevènement a également réagi aussi vivement : *« Il est inadmissible et scandaleux d'entendre M. Toubon dire que Georges Besse serait encore en vie, si Rouillan n'avait pas été amnistié. »* Les arrestations de samedi sont le fruit d'un *« travail de longue haleine de la police dès 1984-85 »*, a affirmé l'ancien ministre de l'éducation nationale. Dimanche, MM. Lionel Jospin, Charles Hernu et Louis Mermaz s'étaient félicités de ces arrestations, ainsi que le Mouvement des radicaux de gauche. Il s'agit d'un *« succès de la démocratie française »*, a déclaré l'ancien ministre de la défense.

De son côté, le député du Front national Bruno Mégret a félicité les policiers, indiquant : *« Tant que la loi ne prévoiera pas la peine de mort pour les crimes terroristes, l'action de la police risque d'être un éternel recommencement ponctué d'évasions, de prises d'otages et de chantages. »*

Parmi les syndicats de police, les réactions sont unanimes. L'Union des syndicats catégoriels de la police nationale (USCP) estime que *« la volonté politique, le courage et la ténacité du ministre de l'intérieur et du ministre de la sécurité portent aujourd'hui leurs résultats les plus évidents »*. La Fédération professionnelle indépendante de la police (FFIP proche de l'extrême droite) *« salue le courage des collègues qui ont dû résister aux campagnes antipolicières menées par des associations ennemies de l'ordre »*.

Enfin, le Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale estime que le coup de filet résulte d'*« une parfaite coopération entre les différents services ou directions chargés de la lutte contre le terrorisme »*, et que la police vient de démontrer *« l'habileté et la détermination de ses services de renseignement »*.

Selon « l'Humanité »

Un « paravent » ?

Sous le titre *« Besoin de clarté »*, *l'Humanité* de ce lundi 23 février pose plusieurs questions, après l'arrestation des chefs de file d'Action directe. Après avoir rappelé que la condamnation du terrorisme par les communistes est *« sans ambiguïté »*, l'éditorialiste Claude Lecomte s'interroge : *« Comment des gens recherchés par toutes les polices de France depuis tant d'années ont-ils pu vivre aussi tranquillement à cent kilomètres de Paris ? Action directe aurait-elle servi de paravent, comme en d'autres temps des services secrets ont manipulé des organisations de ce genre pour couvrir leurs besognes inavouables ? » (...) « L'opinion publique comprendrait mal que le procès qui doit intervenir n'apporte pas un peu de clarté sur les acteurs, leurs complices et leurs inspirateurs »*, conclut le quotidien communiste.

Georges Ibrahim Abdallah aux assises de Paris

Un président tranquille entre deux avocats pugnaces

Une salle vaste mais peu fonctionnelle, celle dite, de la Cour d'assises, depuis les débuts de la IIIe République, toute en boiserie sombre, sous un plafond lourd, *peint de symboles*, l'un des murs agrémentés d'une fresque moderne représentant, on ne sait pourquoi un lit de justice sous Louis XIII, tel est le décor du procès de Georges Ibrahim Abdallah.

On y a casé tant bien que mal près de cent-vingt journalistes représentant autant de titres, d'organes, de journaux, de radios, télévisions, dont la moitié de la presse étrangère et, particulièrement, américaine. Ils *voisinent avec un public d'invités* ou d'avocats étrangers à l'affaire. Le vrai public, lui, est cantonné tout au fond. Chacun pour accéder, à dû se soumettre à des opérations draconiennes de contrôle et reste *sous la* surveillance attentive d'un nombre considérable de gendarmes.

Abdallah devait occuper dans le box des accusés la place qu'on lui a assignée, la plus proche de la cour, la plus éloignée du public ; gardé par d'autres gendarmes mobiles qui ont pour consigne de ne pas le quitter des yeux.

Cette salle a été celle du procès d'Emile *Zola* répondant de son *J'accuse* au temps de l'affaire Dreyfus. On y a jugé, depuis, des *affaires criminelles par* milliers, oubliées pour la plupart. On y a vu, en 1913, les derniers membres de la bande à Bonnot. On y a acquitté l'auteur de l'assassinat de Jean-Jaurès – condamné à mort Eugène Weidman – dont l'exécution fut la dernière à être publique, le docteur Petiot en 1945. Elle a été le théâtre, au lendemain de la Libération, de la plupart des grands procès de la collaboration devant la cour de justice. Les tribunaux militaires y ont siégé, ordinaires ou d'exception, pour juger l'affaire dite des fuites en 1956, les généraux Jouhaud et Salan au *temps de l'OAS*. C'est ici encore que se sont déroulés les débats de l'affaire Ben Barka, puis, plus récemment, l'affaire de Broglie.

Décor inhabituel et surrané. D'autres accusés avant Georges Ibrahim Abdallah y ont produit des déclarations violentes pour ensuite s'enfermer dans le silence ou décider de quitter l'audience, comme il a l'intention de le faire, laissant Me Vergès seul présent.

Pour l'heure, la procédure est classique. Abdallah est invité à décliner sont identité pour qu'elle soit publiquement constatée. Après, on appelle les témoins. Le ministère public en avait cités une cinquantaine dont la moitié sont des policiers qui eurent à enquêter sur les crimes dont le chef présumé des Fractions armées révolutionnaires libanaises est accusé d'avoir été le complice : les assassinats de Robert Charles Ray et de Yacov Barsimentov ; la tentative d'assassinat à Strasbourg de M. Robert Homme. Il s'y ajoute une dizaine d'experts, médecins légistes, spécialistes de la balistique, graphologues. A chacun, on indique une date à laquelle il aura à revenir pour déposer. D'ici là, les *témoins* ne peuvent assister aux débats. Ces formalités accomplies, il reste à lire l'arrêt de renvoi de vingt-cinq pages qu'a prononcé la chambre d'accusation de Paris le 28 janvier dernier. Cela, c'est le préalable ordinaire. Il peut toujours être perturbé.

Le président est M. Maurice Colomb, conseiller à la cour d'appel de Paris depuis 1979, il a des assises une connaissance certaine précédée de cinq années passées dans les fonctions de procureur de la République adjoint au tribunal de Pontoise. Mais c'est la première fois qu'il se trouve en charge d'un dossier aussi retentissant et en face d'un accusé

> *Dans un décor suranné, les ombres de Zola, de la bande à Bonnot, du docteur Petiot et de Ben Barka et celles des généraux Jouhaud, Salan...*

dont il sait trop bien quel sera le comportement et l'agressivité.

Sa manière ordinaire – faite de tranquillité et de patience, cette douceur d'un berger appelé, sinon à être le dompteur dans la cage aux fauves, du moins à maîtriser un débat difficile, qui sera observé dans ses moindres *péripéties*, *suffira-t-elle*, face à Georges Ibrahim Abdallah qui même faisant défaut, après avoir dit ce qu'il entend dire, passera la main à un défenseur, Me Jacques Vergès, dont la spécialité est l'imprévu ?

Si ce qu'on appelle au théâtre de la présence, paraît donc, *a priori*, faire défaut à M. Colomb, s'il n'a pas ce côté vif-argent de son collègue, M. André Versini, qui d'entrées n'a pas son pareil pour affirmer cette présence, Me Vergès, lui, arrive avec une réputation qui n'est plus à faire.

Jacques Vergès ou le délicieux plaisir d'inquiéter

Un visage lisse sur lequel l'âge ne semble pas avoir de prise, un port de tête assuré, un maintien cambré qui fait penser à certains croquis de Robespierre à *la tribune des Jacobins* ou de la Convention, voilà pour le physique. Il faut y ajouter *l'énigme d'un sourire dont on ne sait* jamais s'il traduit une satisfaction de soi-même ou l'intense jubilation d'être devenu aujourd'hui l'un de ceux qui sait que le moindre de ses propos sera *religieusement* recueilli et non moins religieusement livré à l'opinion. Car tel est bien aujourd'hui le paradoxe.

Autant le Jacques Vergès qui se révélait dans la profession d'avocat en défendant, au temps de la guerre d'Algérie, à la tête d'un collectif parfaitement rodé, *les* militants FLN – après avoir été un brillant premier secrétaire de la conférence *du stage des avocats au barreau* de Paris où il s'était inscrit en 1955, – sentait le soufre et n'avait que le prétoire pour faire connaître, à sa manière, sa conception de la défense *politique*, *autant depuis*, *celui qui* est devenu l'avocat de Klaus Barbie, avant d'avoir en charge la défense de Georges Ibrahim Abdallah, se sent porté au pinacle.

Certes, les entretiens que l'on sollicite de lui ne sont pas commandés par la gentillesse et, moins encore, par l'approbation *de son cheminement*. Bien des amis d'autrefois se sont détournés, mais de nouveaux ont pris la relève, séduits par la dialectique qui dérange. On n'a jamais cessé d'interroger *le sphinx*. Ses origines familiales, un père français, une mère vietnamienne commandent, pour une grande part, son attitude politique. Un engagement à dix-sept ans dans les Forces françaises libres lui permettra toujours, si nécessaire, de répondre qu'il n'a pas de leçon de patriotisme à recevoir. L'adhésion au Parti communiste, prolongée par un séjour à Prague, la rupture avec un appareil pour lequel il apparaissait bien vite incontrôlable. Voilà ce *qui appelle* faire ses premières classes.

Ce n'est donc plus, à l'approche *de la trentaine un jeune homme qui* arrive au barreau de Paris. La guerre d'Algérie, les procès de ce *temps-là, révèlent chaque fois qu'il y* paraît, la conception que ce révolutionnaire se fait de sa mission : retourner l'accusation contre les juges, contre l'Etat dont ils sont les auxiliaires, en *leur faisant valoir* qu'ils n'ont rien à envier, pour ce qui est du crime, à ceux qu'ils poursuivent, *tourner en dérision le système* même de la justice, tout en utilisant à son avantage tous les moyens que la procédure, *établie* par ce même Etat démocratique, peut lui offrir.

Le comportement dans l'affaire Barbie comme dans l'affaire Abdallah reste en ce sens conforme à celui des « Années de braise ». Mais lorsque Abdallah, dans la déclaration qu'il a préparée s'en prend non seulement au *« criminel yankee »* bourreau de tous les déshérités de la terre, mais aussi à *« la lâcheté de tous ceux qui pendant l'occupation se foutaient des porteurs de l'étoile jaune »*, comment ne pas voir là, *sinon la main de Jacques Vergès*, défenseur de Barbie, du moins une adhésion à cette *défense ?* Disert sur ce qui lui convient, mystérieux sur le reste et, notamment, sur une absence de huit années entre 1970 et 1978, Me Vergès sera toujours celui qui éprouve de véritables délices à la *seule idée qu'il puisse inquiéter et* plus encore être craint.

Me Georges Kiejman ou la passion de convaincre

Me Georges Kiejman, partie civile, contre Georges Ibrahim Abdallah, est de ceux auxquels il faut aussi des adversaires à sa mesure. A première vue, la place *qu'il occupe*, et, *surtout*, *le fait qu'il* l'occupe au nom du gouvernement américain, a de quoi surprendre. Me Kiejman est au palais de ceux qu'on classe à gauche, et les affaires qu'il plaide en apportent la régulière illustration.

Récemment, il agissait devant le tribunal civil, au nom de Mme Danielle Mitterrand et d'une association qu'*elle préside*, *mise en* cause par certains journaux à propos de l'affaire du Carrefour du développement. Pour autant, il se défend d'être un familier de l'Elysée comme peut l'être son confrère Roland Dumas, ami personnel du président de la République. Depuis trente ans, avocat, entre *autres*, *de* TF 1, il excelle dans les affaires de diffamation. Il y apporte ses connaissances de la loi sur la presse.

Ce flegmatique à la silhouette britannique sait décocher dans un débat ou dans une plaidoirie le mot qu fait mouche. Ainsi, plaidant précisément pour Mme Mitterrand, contre le nouvel hebdomadaire appelé *le Chardon*, il glisse tout naturellement ce commentaire : *« Un journal qui a pris pour titre le nom d'une plante dont se nourrissent les ânes. »*

Dans la forme, c'est un classique. La phrase qu'il commence s'achève *toujours*, en conformité avec la grammaire et la syntaxe. Inscrit au barreau depuis 1953, il y est à quelques années près, le contemporain d'hommes d'un renom professionnel comparable au sien : *Robert Badinter*, Jean-Denis Bredin, Henri Leclerc. Comme eux, c'est un battant, *un gagneur*. *Si d'aventure* demandeur au civil, partie civile au pénal il a la parole au premier, il est bien rare que, d'avance, il n'ait pas les réponses à donner aux arguments de ses adversaires.

Au cas où il découvrait après coup qu'il a omis un point, il aime volontiers répliquer. C'est une affaire de tempérament. Un magistrat a dit un jour de l'avocat que le meilleur est celui qui sait donner au juge l'envie de le faire gagner. Georges Kiejman, assurément, a retenu le conseil.

Il se défend d'être, par goût, un pénaliste. Il est vrai qu'on l'a vu rarement aux assises. *Lorsqu'il y* paraît, on le remarque. C'est d'abord parce que la cause qu'il a *accepté de soutenir* laisse rarement indifférent. Défenseur, il n'a pas pour autant obtenu à chaque coup *des acquittements*. Il reste pourtant en mémoire son entrée dans le procès de Pierre Goldman, après que ce militant eut été condamné à Paris pour des agressions qu'il reconnaissait, mais aussi pour une autre dont il se défendait d'être coupable.

L'arrêt fut cassé et le procès recommença devant les assises de la Somme. Me Kiejman devait, dans cette juridiction, emporter l'acquittement *qui avait été refusé à l'origine*, sans lui... Plus récemment, à Paris, il plaide, avec succès, la légitime défense en faveur d'un jeune secrétaire d'ambassade à Luanda (Angola) qui, en épilogue d'une affaire sentimentale, avait provoqué la mort d'un chiffreur à cette même ambassade.

Devant son confrère Vergès, Me Kiejman se sent un peu devant l'inconnu. C'est la première fois qu'ils se trouvent opposés dans un procès. Chacun connaît les forces de l'autre et *suppute ses faiblesses*.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

REPÈRES

Espace

Un satellite américain sur lanceur chinois

La société américaine Pan American Pacific Satellite Corp, a signé, vendredi 20 février, à Pékin un *contrat pour la mise en orbite géostationnaire* (36 000 kilomètres d'altitude) d'un satellite par le lanceur chinois Longue Marche-3. Ce contrat est le deuxième passé par *une firme américaine à la Chine qui*, depuis 1985, propose ses services de lancement aux étrangers à des *prix* que l'on dit de 15 % inférieurs à ceux de la concurrence. Le premier satellite américain, *Westar-6*, sera lancé au cours du premier semestre de 1988 pour le compte de la société américaine Teresat Inc.

Pauvreté

Des « restos du cœur » pour le tiers-monde

Un projet de « restaurants du cœur » pour le tiers-monde, alimentés par les excédents agricoles de la Communauté économique européenne, devait être présenté, lundi 23 février, à Jean-Paul II par le ministre français de l'agriculture, *M. François Guillaume* et par l'abbé Pierre, fondateur des Chiffonniers d'Emmaüs. Ce projet répond à l'appel du Saint-Siège proposant aux pays riches de *« lancer un vaste plan de coopération et d'assistance au profit des pays en voie de développement »*.

Alcool et publicité

Du renfort pour le professeur Got

Quatorze *personnalités médicales* se sont associées samedi 21 février au professeur Claude Got qui, deux jours auparavant, avait démissionné du Haut Comité d'étude et d'information *sur l'alcoolisme pour* dénoncer *« l'extension de la publicité pour les boissons alcoolisées à l'ensemble des chaînes privatisables »* (*le Monde* du 21 février). L'extension de cette publicité *« dont on connaît l'impact, notamment auprès des jeunes, ne peut que viser à accroître la consommation d'alcool et aggraver ainsi la situation des Français »*, indiquent ces personnalités. Parmi les signataires, *figurent notamment* le docteur Brisset, président de l'Association française de psychiatrie, le professeur Cambier, président le l'Association française de neurologie, le professeur Frézal, secrétaire général de la Société française de pédiatrie, le professeur Debray, président de la société française de médecine interne, le professeur Tubiana, directeur de l'Institut Gustave-Roussy, le *professeur* Guy-Grand, *secrétaire* général de la Société française de nutrition, le professeur Lacronique, *directeur de la section médicale de* l'Institut Curie.

D'autres personnalités, parmis lesquelles, les professeurs Jean Dausset et François Jacob, prix Nobel de médecine, ainsi que MM. Jean Bernard, *Alfred Jost*, René Kuss et André Lemaire se sont jointsle 22 février à cet appel.

EN BREF

● **MARSEILLE : M. François Ferrandi succède à M. Pierre Quilici.** – M. Robert Pandraud, *ministre* chargé de la sécurité, a signé, samedi 21 février, deux nominations. A la direction départementale des polices urbaines des Bouches-du-Rhône, à *Marseille*, *afin de remplacer* M. Pierre Quilici, relevé de ses fonctions, mercredi dernier, *« pour avoir manqué au devoir de réserve »*, le ministre a nommé M. François Ferrandi, *cinquante-quatre* ans, *commissaire* divisionnaire, qui était directeur départemental des polices urbaines du Var à Toulon.

En *remplacement de M. Ferrandi* à la direction départementale des polices urbaines du Var, M. Pandraud a nommé M. Pierre Cohet, commissaire divisionnaire qui était chargé de mission à la direction centrale des polices urbaines depuis le 1er septembre 1986.

● **Suicide d'un détenu à la maison d'arrêt de Lure (Haute-Saône).** – Un détenu, âgé de trente-neuf ans, Jean-Claude Billamboz, s'est pendu, *pendant la* nuit du samedi 21 au dimanche 22 février, à la maison d'arrêt de Lure (Haute-Saône).

Jean-Claude Billamboz, en détention *préventive*, *était inculpé* de viol sur la personne d'une dame âgée de quatre-vingt-cinq ans, viol commis *au mois de mai 1986*, alors *que* l'octogénaire était venue lui proposer le bulletin paroissial.

● **Une caravane servant à des ornithologues précipitée dans un ravin en Ardèche.** – *Dans la nuit* du samedi 21 au dimanche 22 février, des inconnus ont précipité dans le ravin une caravane stationnée au col de l'Escrinet, en Ardèche, qui servait de poste d'observation à un groupe d'ornithologues chargés d'étudier les passages d'oiseaux *migrateurs*. *Les ornithologues*, *qui se* relaient jour et nuit pour observer les oiseaux qui remontent d'Afrique vers l'Europe du Nord, étaient ce *soir-là* en réunion à Privas. Ils ont déposé *une plainte contre X...* pour tentative d'homicide.

Les incidents se sont multipliés ces dernières années entre militants écologistes et chasseurs, qui sont nombreux actuellement sur les cols pour attendre les ramiers à la « repasse ».

● **Expulsion vers l'Espagne d'un Basque espagnol.** – Un Basque espagnol réfugié en France, M. José *Antonio* Inciarte-Gallardo, trente-quatre ans, a été expulsé vers l'Espagne samedi 21 février selon la « procédure de l'*urgence absolue* ». Il s'agit du trente-deuxième Basque espagnol expulsé de France depuis le 19 juillet, le trentième *en « urgence absolue »*.

M. Inciarte-Gallardo, *né à Saint-Sébastien* (Espagne), a été arrêté à *Hendaye* (Pyrénées-Atlantiques), samedi vers 17 heures et reconduit à la frontière deux heures plus tard.

MUSIQUES

Au Centre Georges-Pompidou

Le Japon de Takemitsu et de Messiaen

Le concert donné par l'Ensemble intercontemporain au Centre Pompidou, à l'occasion de l'exposition « Japon des avant-gardes », nous met en face de l'ambiguïté avec laquelle nous considérons l'art oriental d'aujourd'hui.

Intérêt de voir les Japonais aux prises avec une musique vraiment contemporaine, petite déception de ne pas toujours y reconnaître des traits « exotiques » flattant notre goût des voyages... Nous n'admettons guère, au fond, de les voir parler un langage abstrait et « universel » comme un Allemand, un Suédois ou un Français!

Ichiro Nodaïra, *né en 1953*, visage et barbiche de samouraï philosophe, a fait une grande partie de ses études en France et travaillé avec Ligeti, Ferneyhough, Grisey, Eötvös, Donatoni – véritable arc-en-ciel de compositeurs. Le titre de son œuvre, *Texture du délire I*, s'inspire d'une évocation d'Antonin Artaud lisant par Pierre Boulez... et rien dans sa musique ne permet de deviner son origine, du moins à nos oreilles. Mais on se laisse prendre à la forme intériorisée de cette « organisation du délire » : musique picorante en décalages rythmiques, d'un ton assez panique, qui s'unifie progressivement avec des ondulations poétiques, des miroitements de timbres, le chant mystérieux et les cris des synthétiseurs et des ondes Martenot, puis se dénoue simplement.

Time Current, de Toshi Ichiyanagi (1933), qui fut l'élève de John Cage, fait appel à des concepts japonais sur les rapports du temps et de l'espace, mais son architecture très *soignée ne m'a pas semblé très* captivante, ni l'écriture instrumentale très originale, malgré le succès qu'il a obtenu.

Avec *The Dorian Horizon*, écrit en 1966 pour la Fondation Koussevitzki, par Toru Takemitsu, on respire au contraire d'emblée dans une atmosphère éthérée. Et ce n'est pas simplement parce que les sonorités de ces deux groupes de cordes, placés à quelque distance, qui se répondent en écho ou se marient, évoquent les coloris de l'orgue à bouche, les mystères du gagaku, les fusions extasiées ; mais cette musique sourd des zones profondes de l'inconscient, des couches ancestrales, émerge à l'intérieur du temps et suit un chemin aussi imprévisible qu'un prélude de Debussy, tracé lentement par la main d'un calligraphe ou le pinceau tachiste d'un Sesshû.

Paradoxalement, c'est à Olivier Messiaen que revenait le soin de nous présenter le Japon le plus touristique avec les *Sept haïkaï* de *1962. Temples bouddhiques* de parc de Nara, oiseaux du mont Fuji, gagaku à la cour impériale, portique shintô dans la mer, ces images peintes avec la fraîcheur émue d'un Douanier Rousseau s'insèrent dans une composition savante et majestueuse d'une extrême densité où l'on reconnaît la grande époque de *Chronochromie*, sans les déchaînements sonores de plus en plus pompeux qui vont un peu gâter les *Couleurs de la Cité céleste*, *Et exspecto* et *la Transfiguration*. Les oiseaux merveilleusement libérés par Pierre-Laurent Aimard en vocalises irrésistibles s'unissaient aux somptueuses liturgies de l'Ensemble intercontemporain, avec ses prodigieux solistes chantant la gloire de l'empereur, jetant à profusion fleurs et pierreries, sous la direction si limpide et fervente de Kent Nagano. Mais au fait, que pensent les Japonais de leur pays vu par Messiaen ?

JACQUES LONCHAMPT.

P.S. – Dans l'article sur l'Orchestre de San-Francisco (*le Monde* daté 22-23 février), à la première ligne du dernier paragraphe, il fallait lire « le grand *artiste* » (et non *orchestre*).

Les rêveries du mélomane

Observant les volets clos de son voisin critique, le mélomane conclut qu'il est parti en vacances et, muni d'une fausse barbe, imagine de prendre sa place pour assister, sans bourse délier, aux concerts de ses rêves : le récital de Rudolf Serkin (salle Pleyel, lundi à 20 h 30), le concert-rencontre avec François-Bernard Mache à l'Auditorium 105 de la *Maison de Radio-France* (mardi à 18 h 30 et 20 h 30, entrée libre), la reprise du *Concerto pour violon* de Dutilleux par Isaac Stern et l'Orchestre de Paris sous la direction de Daniel Barenboïm, avec, en seconde partie, la *Symphonie n° 9*, la « grande », de Schubert (salle Pleyel, mercredi, jeudi et vendredi à 20 h 30 ; tél. 45-63-07-96), le récital du jeune pianiste Jose Carlos Cocarelli (premiers prix Busoni en 1985 et Long-Thibaud en 1986), qui jouera Liszt, Schubert, Brahms et Prokofiev, jeudi à 20 h 30 à l'Auditorium des Halles (tél. 47-53-70-76), et s'il renonce à aller entendre le son de l'Orchestre national de France se perdre dans la salle de La Villette malgré la direction de Lorin Maazel et l'attrait de la *Symphonie n° 2* de Tchaïkovski, le mélomane ne manquera ni le *Concerto pour orgue* de Poulenc suivi du *Roi David* d'Honegger avec J. Chamonin, J. Mayeur, T. Dran, la voix de Sami Frey, le NOP et les chœurs de Radio-France dirigés par Christian Badea (salle Pleyel, samedi à 20 h 30), ni le récital Schubert par Isaac Stern et Daniel Barenboïm (salle Pleyel, dimanche à 20 h 30). Mais les volets s'ouvrent et l'espoir s'effondre : ce matin-là, le critique ne voulait pas se réveiller car *il rêvait qu'il était un simple* mélomane... comme son voisin.

G. C.

La grande leçon d'Hermann Scherchen

Le beau livre consacré par Hermann Scherchen à *la Direction d'orchestre* (qui vient enfin de paraître en français, dans une très bonne traduction d'Alain Artaud) s'adresse, bien entendu, aux futurs chefs, et il est d'autant plus précieux (même s'il date de 1929) qu'il n'existe presque aucun manuel de ce genre pour un des métiers musicaux les plus complexes. Mais cet ouvrage très technique, comportant quantité d'exemples et d'exercices pratiques, pourra intéresser également les instrumentistes, qui y puiseront de nombreux enseignements, ainsi que les mélomanes qui souhaitent entrer un peu plus avant dans le dialogue mystérieux entre cet homme seul et l'armée de ses musiciens.

On y découvrira maints principes et détails sur la « gestique », l'inépuisable complexité des battues, les phrasés, les dosages des rythmes, l'équilibre des instruments, la dynamique des mouvements, etc., qui font mieux comprendre pourquoi, d'un chef à l'autre, on passe d'une exécution sans rigueur ou sans âme au miracle d'une œuvre entièrement recréée.

A travers ce livre se profile le portrait du grand chef d'orchestre, qui fut à la fois un interprète génial de Bach ou de Beethoven, et l'un des prophètes de toute la musique moderne pendant cinquante ans, de Schoenberg à Xenakis. Et c'est lui-même qu'on croit revoir dans des pages comme celle-ci : *« Il faut que le geste soit à l'image du son qui prend vie : il résume ce qui, en tant que processus de pensée, volonté sensible, conception constructive, est à la base de la création sonore chez celui qui dirige. Il s'efforce d'atteindre la pureté de l'instrument parfait : simple, intelligible, sans équivoque, réduit au minimum, mais le plus significatif possible. Il est l'éclair qui illumine le son, il irradie, organise, canalise les multiples énergies de l'orchestre, si enivrantes de couleurs (...). Diriger, c'est établir une relation avec un ensemble d'êtres humains ; plus simple, plus vraie, plus intense sera cette relation, plus compréhensible et éloquent sera le message, et les musiciens, avec bonheur et enthousiasme, pourront d'autant mieux restituer l'œuvre jouée comme une véritable œuvre d'art. »*

J. L.

★ Hermann Scherchen, *la Direction d'orchestre*, préface de Iannis Xenakis, éditions Actes Sud, 326 pages, 140 F.

Los Lobos à la Locomotive

Un melting-pot éclairé

Paul Simon considère Los Lobos comme le groupe le plus authentique et le plus représentatif des Etats-Unis actuellement. Joignant l'acte à la parole, il les a invités à participer à l'enregistrement de son album sud-africain, *Graceland*. « *Il existe chez eux*, dit-il, *cette simplicité et cette limpidité mélodiques qui m'ont séduit dans la musique sud-africaine. De la même façon, Los Lobos pratiquent le métissage, mais c'est à partir de leurs racines, qui font aussi partie de la culture américaine.* »

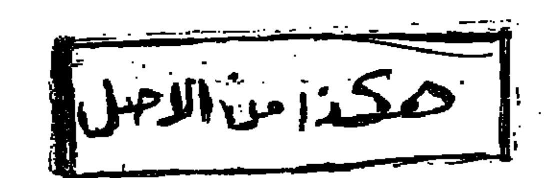
Leurs racines ? Le Mexique. Plus exactement, ce mélange pimenté et très spécial que l'on trouve de part et d'autre du rio Grande, et que perpétue la communauté mexicaine immigrée dans le sud des Etats-Unis (Texas, principalement) : les Chicanos. Leur culture ? La musique tex-mex : un melting-pot d'influences entre rock'n'roll, country an western, rhythm'n blues et mariachis. Musicalement, ça donne un ton rural aux mélodies charnues, teintées d'exotisme et balancées sur des rythmes ondulants. Los Lobos composent sur un registre classique : guitares ciselées sur le mode californien, harmonies vocales veloutées, accordéon rustique et espagnolades discrètes.

A titre de comparaison, ils sonnent comme des Dire Straits qui auraient le sang chaud et le palais en feu. On a souvent évoqué l'inspiration de Woody Guthrie à leur propos, et leur jeu, leur technique parfaitement maîtrisée ne sont pas sans rappeler ceux du Band, l'ancien groupe de Dylan. Mais leur différence, ils la portent sur le visage : Los Lobos sont des Chicanos. Et lorsqu'ils chantent en espagnol au hasard d'une chanson, c'est toute leur tradition qui monte à fleur de mélodie. Leur nouvel album, produit par T. Bone Burnett (celui du *King of America* d'Elvis Costello), est un modèle de synthèse éclairée. Il a pour titre *By the Light of the Moon* (« A la lueur de la lune »). Le précédent s'appelait *How the Wolf Will Survive ?* Ces Loups-là ont de la suite dans les idées. Ils annoncent parfaitement, en tout cas, la couleur de leurs chansons : entre chien et loup.

ALAIN WAIS.

★ Ce lundi 23 février, à 19 h 30, à la Locomotive.

★ Disque chez Barclay.



هكذا من الأصل

La mort d'Andy Warhol

L'art et le commerce

Le cynisme, le dandysme, le succès, le vedettariat, le sens des affaires... Andy Warhol a tout cela à la charge de son image de créateur. C'est beaucoup. Trop pour ne pas être pris dans un réseau de critiques acerbes quant à la validité de son œuvre, depuis les débuts de sa fulgurante carrière, sous le signe du pop'art et d'une marque de potage – il est « le type des boîtes de soupes Campbell », multipliées à satiété qui trouvent toujours acquéreurs à des prix forts dans les ventes publiques – jusqu'aux récents portraits de commandes qu'il est chic d'obtenir de lui.

Cette mort prend au dépourvu. Car on n'est pas sûr de tenir en main tous les aspects de l'œuvre, dont le personnage fait partie, quand aucune rétrospectivement n'a encore permis de faire la part des choses. Au-delà des surfaces, de l'évidence des clichés, de leur platitude, il va falloir gratter, passer en revue les séries d'images anciennes et récentes, de Marilyn à Mona Lisa. Sans oublier les chaises électriques, les accidents d'auto, d'avion ou de train de l'ensemble « Mort et désastres », la plus saisissante peinture de la scène américaine dans les années 60. Ni les autoportraits. Ils ponctuent son œuvre, de la photo *d'identité façon repris de justice*, au dédoublement du visage en plusieurs négatifs, en passant par les figures masquées, lourdes de camouflage, prises entre le paraître et l'être. Enfin, il faudra relier l'œuvre picturale à celle du cinéaste expérimental qui fut, un temps, prolifique à l'excès. Alors ressortira sans doute violemment ce que les exégètes de *Warhol ont déjà relevé à propos de* sa phase pop : que son œuvre, dans sa forme comme dans son contenu, est tout entière marquée du sceau de la mort. Une mort moderne, mécanique, perçue à travers les images d'images et leur multiplication, à travers la mort de l'image unique, altérée, dénaturée, usée jusqu'à la trame : celle de l'impitoyable perte de l'identité.

Warhol pourrait bien être la grande ombre portée au tableau du *pop art américain qu'on a trop pré*senté comme l'apologie de la société de consommation, faute de commentaires et d'implication des artistes.

Fils d'immigrés tchèques, né à Pittsburg en *1929* (certains le font naître en 1928, d'autres en 1930 ou même en 1931), Andy Warhol, de *son vrai nom* André Warbola, s'est fixé à New-York au début des années 50 après avoir obtenu un diplôme d'études supérieures d'arts graphiques au Carnegie Institute of Technology. Comme d'autres futurs pop'artistes – notamment Lichtenstein, – il a commencé une carrière commerciale en illustrant des articles de revues et réalisé pour lui des albums, puisant ses thèmes dans les « comics » célèbres : Dick Tracy (1960) ou Popeye, dont il brouille les textes et les figures en pratiquant le « dripping ». Puis il y eut les fameuses boîtes de soupes, en 1962, et presque en même temps le portrait de Marilyn Monroe, multiplié. Suivront les paquets de lessive et de sauces qu'il exposera montés en pyramides comme dans un magasin en 1964. 1964 est aussi l'année où Warhol entreprend ses séries de fleurs sérigraphiées sur toiles, dont la présentation murale confine à *l'étouffement, et celle de ses Jackie* Kennedy, d'Elvis de Mona Lisa s'ajouteront à sa galerie de stars. Le cinéma le mobilise alors de plus en plus. Installé dans son vaste atelier de New-York – la Factory – c'est la grande époque où défilent chez lui écrivains, acteurs, artistes, musiciens, *de nuit comme de jour.*

C'est seulement en 1972 qu'il reviendra à la peinture avec Mao et en faisant le commerce des portraits, selon sa *technique habituelle* du report d'images sérigraphiées.

N'a-t-il pas expliqué son itinéraire dans sa *Philosophie de A à B : « l'art des affaires est l'étape qui succède à l'art. J'ai commencé comme artiste commercial, et je veux finir comme artiste d'affaires. Après avoir fait ce qu'on appelle « de l'art » (ou ce qu'on veut), j'ai plongé dans l'art des affaires. Je voulais être un « businessman de l'art » ou « artiste des affaires ».* (...) *Faire de l'argent est un art, travailler est un art, et les bonnes affaires sont le plus beau des arts. »* (New-York, 1975, Paris, Flammarion, 1977). Et Warhol y réussit, vendant ses productions de plus en plus cher.

Depuis 1980, il reprenait ses sujets favoris. Mais cette fois en laissant des traces de peinture d'or et d'argent par-dessus les impressions sérigraphiques de la Joconde ou de Marilyn, faisant ainsi apparaître son double jeu et de surface et de profondeur, dans le mythe toute la complexité et du tragique.

GENEVIÈVE BREERETTE.



Les célèbres boîtes Campbell

Le « martien » de Marilyn

(Suite de la première page.)

Quand le rock vire au noir vénéneux dans les caves de New-York, *il* lance le « Velvet Underground and Nico », flirte avec les poisons, la *perversité, sans y sombrer*, il est de tous les milieux, des petits camés de la rue jusqu'aux bourgeoises milliar*daires de la haute*, de *tous* les coups fumants ou fourrés, pratiquant l'indifférence comme un des beaux-arts, *perpétuel évadé* du cadre, un zombi poudré au cœur de caméléon.

Sa carrière de cinaste est à *l'avant-garde de l'ennui total. « Sleep »*, un long métrage muet de huit heures, ne montre qu'un homme qui dort ; « Empire », le State Building de l'aube à la nuit, etc... Trente films muets volontiers *morbides* et sexuels, tant sur les *« Chelsea Girls »* que les *« Lonesom Cow-boys »*. A partir de 1973, sa collaboration avec Paul Morrissey devient plus « commerciale et structurée », comme on dit à la Sorbonne. Comme si l'on manquait de besogneux pour faire commerce de structures... *Il* fait connaître l'actrice Viva et Joe Dalessandro, le gigolo michelangelien, puis lance le magazine *Interveiw*, le *meilleur* à ce jour, le seul, le vrai. en 1968, une amie de la *Factory* lui avait tiré trois balles à bout portant. *Rescapé de justesse*, Warhol avait déclaré *« j'ai toujours soupçonné que je regardais la télé au lieu de vivre la vie »*. Il est vrai, la télé esquinte toujours, mais tue parfois.

Dans son dernier projet d'émission pour la chaîne MTV, il souhaitait que la télévision offre à chaque homme un quart d'heure de célébrité. Il avait quant à lui eu plus que sa dose. Andy Warhol n'est pas mort du SIDA, par *coquetterie*, pour décevroir les braves gens. Il s'est effacé dans le sommeil à la suite d'*une opération de la vésicule*. Comme quoi on peut s'offrir la mort d'un père peinard après une vie de mauvaises mœurs : une leçon.

MICHEL BRAUDEAU.

CINÉMA

Yves Montand président

Yves Montand présidera le jury du prochain Festival de *Cannes du 7 au 19 mai.*

Aucun comédien français n'avait été choisi à cette place *depuis Jeanne Moreau en 1975.* Yves Montand, qui n'a pas reçu la moindre nomination pour les prochains césars du cinéma français en dépit de ses perfor*mances dans Jean de Florette* et *Manon des sources*, prend ainsi sa revanche.

Le Festival de Cannes fêtera cette année son quarantième anniversaire.



Festival de Berlin

Huis clos

Conflits de générations, présence obsessionnelle d'un frère disparu, le Festival de Berlin multiplie les huis clos mais pas les réussites...

Un adolescent chilien exilé au Brésil avec ses parents : *la Couleur de son destin*, de Jorge Duran. Des *adolescents tchèques retenus dans* la neige par d'étranges moniteurs : *la Cabane aux loups*, de Vera Chytilova. Une jeune Américaine annonce à sa mère que dans deux heures elle va se suicider : *Bonsoir maman*, de Tom Moore...

Conflits de générations ? Pas seulement, pas vraiment. Crise d'inspiration plutôt. *Bonsoir maman*, avec Sissi Spacek et Anne Bancroft, est, textuellement, la pièce de Marsha Norman, que Catherine Rich et Françoise Christophe jouent dans une adaptation de Mathieu Galey à *la Gaîté-Montparnasse. Il s'agit* d'un huis clos plus impressionnant à l'écran que sur scène. D'abord parce *que, au cinéma, la situation* est anormale. Ensuite parce que le metteur en scène enferme les mouvements dans un labyrinthe d'espaces d'autant plus étriqués que l'extérieur existe, un vrai paysage. Les comédiennes américaines paraissent plus évidemment névrotiques que les françaises, mais le postulat reste trop artificiel pour donner autre chose qu'une brillante *performance. Les deux heures de* délai que la fille s'accorde pour tout bien organiser après sa mort servent à un déballage complet des mensonges et malentendus qui permettent de se supporter soi-même, de se supporter les uns les autres.

Maison tombeau

Le résultat n'aurait pas été différent si la fille avait annoncé : *« Dans deux heures, je m'en vais au carmel ou soigner les lépreux »*, mais pas : *« Voilà le revolver avec lequel je vais me suicider. »* Même si *la* mère ne veut pas y croire, même si inconsciemment elle comprend sa fille et envie son courage, *même* si elle a *pris l'habitude* de se soumettre, la réaction première, instinctive, viscérale, c'est de saisir le revolver et de le jeter.

Le film brésilien est vu par les yeux du jeune héros, garçon sensible, qui *fait des peintures* au bombage et au pochoir. Il est obsédé par son frère, arrêté devant lui *quand il était gamin* au Chili, probablement torturé et abattu. Aujourd'hui, parvenu à *l'âge* des questions *et* des doutes, il est amoureux d'une jeune fille pour qui la fidélité n'est pas primordiale et il souffre. Cette partie du film est séduisante, mais, ensuite, il décide de retourner dans son pays natal et finit *par jeter* un *pot de peinture* rouge sur le consul du Chili, qui lui tire dessus, le blesse sans le tuer. Tout *va* bien, voilà l'adolescent devenu adulte et débarrassé de l'image fraternelle.

Chez Vera Chytilova, on retourne au *huis clos* dans la maison-tombeau, et la fable est encore plus primaire. Une dizaine d'enfants, avec chacun un trait de caractère bien déterminé, partent en vacances à la montagne, dans un chalet dépourvu de tout confort. Une avalanche a coupé la seule route. Reste un remonte-pente, plutôt *brinquebalant*, dont un moniteur garde la clé. Les moniteurs sont des sortes de vampires ; ils ne se nourrissent pas de sang mais ont besoin de se rouler dans la neige pour survivre. Sous prétexte d'enseigner aux enfants à prendre *leurs* responsabilités, ils cherchent leurs points faibles et les poussent à la délation. A *la fin, les gamins* comprennent que seule la chaleur humaine peut vaincre l'ennemi et les protéger. Ils se débarrassent de *leurs* vêtements trop lourds, de ce qui les encombre, et ainsi tous, y compris un petit chien, peuvent *descendre* dans la vallée.

On est bien loin du charme insolent des *Petites Marguerites*, le film qui a fait connaître Vera Chytilova. C'était, il y a presque vingt ans, le « printemps de Prague ».

La fantaisie, le Soviétique Alexandre Sokourov y a droit avec *l'Arche des cœurs brisés*, très lointainement inspiré de Bernard Shaw. *Il s'agit encore* d'une *maison*, symbole d'une société à la dérive. Le récit est déstructuré, composé en collages de scènes théâtrales *sans* suite ni lien, avec interférences d'images, documentaire colonial et de guerre étiré en largeur. On ne peut pas dire que cela soit parfaitement limpide, ni réussi...

Finalement, le cinéma français ne fait pas mauvaise figure avec, en compétition, *Masques* de Claude Chabrol, *le Miraculé* de Jean-Pierre Mocky et *Mauvais Sang* de Leos Carax, plus six films nouveaux dans la section Panorama et une formidable *rétrospective* Jean-Louis Barrault Madeleine Renaud.

COLETTE GODARD.

THÉATRE

« Fin de partie », de Beckett à Marseille

Un agonisant d'une santé de fer

Une nouvelle approche, accrocheuse, émouvante de ce chef-d'œuvre inépuisable.

Ils sont deux hommes, Hamm et Clov, dans une pièce sans meubles. Deux hommes *« ni avec toi ni sans toi »*, comme dit Beckett. Hamm ne peut pas se lever, il est près de la fin, il le sait, il *le dit*. Clov ne peut pas s'asseoir, il lui faut aller et venir, assister la fin de Hamm. C'est dur, Hamm est odieux, Clov ne cesse de dire qu'il va s'en aller. Il restera jusqu'à la fin.

Où *irait-il ? Dehors, c'est la* mort. Plus rien. Du moins le pensent-ils, comme s'ils avaient eux-mêmes anéanti toute vie. Monté sur escabeau, Clov croira une fois voir venir un enfant. Un mirage, on dirait. Lorsque Hamm était un enfant, il avait des terreurs la nuit. Il appelait au secours non pas sa mère, Nell, mais Nagg, son père. Aujourd'hui, Nell et Nagg reposent. Pas au cimetière, mais dans deux poubelles. Parfois ils se réveillent, demandent à leur vieux fils un biscuit ou des bonbons. Il n'y a plus de bonbons. Il n'y a plus rien.

Samuel Beckett commença d'écrire *Fin de partie* en 1954, très peu de temps après la première représentation de *En attendant Godot*. Il a dit que cette seconde pièce est *« encore pire »* que la première. Il a précisé : *« Mon œuvre est une question de sons fondamentaux rendus aussi pleinement que possible, et je n'accepte pas la responsabilité d'autre chose. Si les gens veulent se casser la tête sur les harmoniques, c'est leur affaire. » Fin de partie* est en tout cas l'œuvre de Beckett la plus souvent jouée, de par le monde, plus qu'*En attendant Godot*, qui reste néanmoins, dans l'air des crânes, le titre numéro un.

A Marseille, dans son théâtre de La Criée, Marcel Maréchal propose une nouvelle mise en scène de *Fin de partie*. Il met l'accent sur deux points : l'arrière-ton, l'arrière-accent de clown, qui affleure assez souvent, quand nous entendons du Beckett à haute voix. Et, si l'on veut, Clov et Hamm pourraient être respectivement le clown blanc et le clown Auguste du cirque, quoique Beckett ait *précisé* que les deux acteurs doivent être « rouges » (ce sont les spectres des deux parents qui sont blancs).

L'autre point marqué par Maréchal est le côté « roi » de Hamm, le mourant. Plusieurs *commentateurs* de Beckett ont relevé des analogies entre les propos, la conduite de Hamm et certaines dynamiques du roi du jeu d'échecs.

D'autre part, Maréchal, rompant avec une tradition, *dit* le texte de *Fin de partie* avec beaucoup d'intensité, de ruptures franches de ton, de sensualité, de mouvement. *Ainsi que* l'a demandé Beckett, il *« rend aussi pleinement que possible les sons fondamentaux »*, et comme nous n'avons pas l'habitude d'entendre du Beckett si vigoureux, c'est un peu déroutant, au début.

Michel Robin interprète Clov avec une extrême finesse, une sorte de poésie blanche, impalpable, c'est très beau. Alain Crassas (Nagg) est excellent, de même que Jacques Angéniol (Nell), qui, d'autre part, a réalisé le beau décor de château démantelé.

C'est en tout cas une nouvelle et importante approche, très accrocheuse et émouvante, de ce chef-œuvre inépuisable.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de La Criée à Marseille.

Communication

Journée décisive pour la télévision privée

Les choix de la CNCL pour la « 5 » et TV 6 vont permettre de boucler les candidatures pour la « Une »

Journée décisive pour la télévision privée. C'est en effet ce 23 février que la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) devait faire connaître ses choix pour la reprise de la « 5 » et de TV 6, tandis que les candidats à l'achat de TF 1 doivent déposer leur dossier avant minuit. Un enchaînement d'événements qui prend toute son importance quand on sait que les candidats à TF 1 attendent les décisions de la CNCL pour boucler leur tour de table. Les groupes Hachette et Bouygues, qui ont chacun du mal à compléter leur montage financier, espèrent en effet recevoir le secours des groupes exclus de la première compétition.

Pour la « 5 », la candidature de MM. Robert Hersant et Silvio Berlusconi semblait assurée de la victoire. Leur challenger, M. Jimmy Goldsmith, pourrait alors être tenté de rejoindre le groupe Hachette même si le patron de *l'Express* a toujours déclaré qu'« *il n'ouvrirait pas le dossier TF 1* ». Pour TV 6, la CNCL restait lundi matin très partagée entre les trois candidatures. Les treize « Sages » étaient pris entre deux convictions apparemment contradictoires : la nécessité de maintenir une chaîne musicale, l'impossibilité d'exclure la *Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion* (CLT) du paysage audiovisuel. Des négociations ont eu lieu tout le week-end pour tenter de modifier le projet de la CLT ou de le marier avec une des deux autres candidatures.

Si la CLT et son associé la Lyonnaise des Eaux étaient écartés du choix final, les deux sociétés pourraient être sollicitées par Hachette ou par Bouygues qui vient de finali*ser son accord avec le groupe GMF.*

J.-F. L.

La vente de TF 1

La CFDT demande la publication des rapports d'évaluation

Dans un communiqué réclamant « *la transparence et la clarté* », le Syndicat unifié de radio-télévision CFDT « *exige la publication* » des audits de TF 1 réalisés par la Banque de l'Union européenne (BUE) et la Banque nationale de Paris (BNP). S'interrogeant sur ce que « *veut cacher le gouvernement en refusant la publication de ces audits* », le syndicat estime que « *les citoyens et les téléspectateurs doivent savoir ce qui va être vendu* » et « *les salariés et repreneurs, ce qui va être acheté* ». Il demande par ailleurs à s'entretenir sur le « *mieux-disant social* » avec le ministre de la culture et de la communication, M. François Léotard.

[L'article 59 de la loi du 30 septembre 1986 « *relative à la liberté de la communication* » précise que l'évaluation de TF 1 « *est conduite selon les méthodes objectives couramment pratiquées en matière de cession totale ou partielle d'actifs de sociétés* » (...) et que « *cette évaluation est rendue publique* ».]

Tensions entre M. Bouygues et le personnel de la première chaîne

Si M. Francis Bouygues devait être le futur PDG de TF 1, ses relations avec le personnel de la chaîne risquent de ne pas s'engager sous les meilleurs auspices. Sa décision de retirer, au dernier moment, son appui au projet de reprise de l'entreprise par les salariés (RES) a donné aux quelque huit cents personnes qui, à l'intérieur de la chaîne, y avaient déjà adhéré, le sentiment d'avoir été floués (*le Monde* du 21 février). Bon nombre se demandent si le numéro un des travaux publics n'a pas été animé, dès le départ, « *purement et simplement par un souci tactique* » et s'il a jamais eu l'intention de « *soutenir réellement le projet* ».

Autre signe de crispation : la CFDT, syndicat majoritaire à TF 1, vient de déclarer, après une rencontre avec M. Bouygues, ne pas pouvoir lui apporter sa « *caution* ». « *M. Bouygues est un patron qui ignore manifestement ce que signifie le syndicalisme d'entreprise. Entre lui et nous, cela a été un dialogue de sourds* », ont fait savoir MM. Jean-Charles Picco et Michel Poulaud, les deux délégués de la CFDT qui ont participé à cet entretien. « *L'entrevue a eu lieu debout* », rapportent-ils, en présence de M. Patrick Lelay, directeur de la diversification du groupe, et « *elle n'a pas excédé dix minutes* ».

Pour la CFDT, il s'agissait de poser deux questions « *essentielles* » à l'un des acheteurs potentiels de TF 1, tout comme ses délégués le feront chez Hachette, où ils devraient être reçus ces jours-ci : celle du maintien de l'emploi et des activités de TF 1 (information, magazines, production et fabrication internes), d'une part ; celle de l'existence, d'autre part, d'une convention collective supervisée par un collège d'employeurs, comme c'est actuellement le cas dans l'audiovisuel public. A terme, la CFDT souhaite l'élaboration d'une « *convention collective de branche* » alliant les secteurs public et privé.

Pour ce qui est de l'emploi, indiquent les deux délégués, M. Bouygues « *s'est contenté* » de répondre : « *Il n'y a pas de raison de licencier* a priori *ou de se séparer de la compétence interne, mais notre maître mot est la compétitivité. Nous voulons faire de TF 1 une maison jeune, active et européenne.* » Une réponse que la CFDT juge « *dénuée de garanties et ambiguë* ». Au risque de grève évoqué en cas de licenciements, M. Bouygues aurait rétorqué qu'il se flattait de n'avoir pas connu un seul jour d'arrêt de travail dans son entreprise.

Au sujet d'une convention collective, M. Bouygues a dit, selon les deux syndicalistes : « *Elle existe, et il n'est pas sûr qu'il faille en changer* », et il a ajouté : « *Dans le bâtiment, mon groupe n'est pas membre de la Fédération nationale. Chez moi, on ne connaît ni ce problème ni l'association des employeurs.* »

A. Rd.

A la place de Radio 7

Radio France projette de créer un réseau consacré à l'information

La direction de Radio France devait présenter lundi 23 février à son conseil d'administration le projet de création d'une station publique thématique sur le créneau « information 24 heures sur 24 ». Cette nouvelle radio FM – que Radio France pourrait lancer rapidement – prendrait, en région parisienne, la place de Radio 7 et serait destinée à devenir – à terme – un réseau national relayé dans la plupart des grandes métropoles.

Top secret. « *Par correction pour le conseil d'administration* » auquel le projet était soumis lundi, dit-on à la présidence de Radio France. Top secret à l'intérieur de la maison ronde, y compris à l'égard du personnel de la station ainsi promise à disparition. Top secret à l'extérieur. Le projet est pourtant bien réel, étudié depuis plusieurs semaines par une petite équipe réunie autour de M. Roland Faure (PDG) de Michel Tauriac (membre de son cabinet), de Michel Meyer et Jérôme Bellay (respectivement directeur de l'information et directeur de la rédaction d'Inter).

L'idée n'est pas nouvelle et, depuis six années, nombreux sont ceux qui ont rêvé de lancer sur la bande FM pareille radio : informations, services, chroniques, reportages 24 heures sur 24. Tous, jusqu'à présent, avaient dû renoncer, faute de moyens. Et l'on finissait par penser que, seules, les grandes radios nationales – Europe 1, Inter – pourraient un jour se payer le luxe d'imposer ce « format ». Un format coûteux, déjà ancien aux Etats-Unis, où il est présent sur les ondes moyennes, et qui exige une logistique, un personnel et un savoir-faire importants.

Le budget de Radio France, que l'on sait particulièrement limité en 1987, ne semblait donc guère propice à ce type d'initiative. Mais la présidence, qui visiblement y attache de l'importance a trouvé la solution et décidé de lui sacrifier Radio 7. La pionnière des radios locales publiques, destinée au public jeune de la région parisienne, devrait donc disparaître et céder fréquences, locaux et budget à la nouvelle station. Les fréquences d'autres radios locales ou métropolitaines du réseau (Marseille notamment) pourraient également servir à relayer ce nouveau programme. Journalistes et techniciens (14 sur 40 personnes) seraient répartis dans les diverses stations de la société tandis que les contrats à durée limitée ne seraient pas renouvelés.

Communiqué à l'équipe de Radio 7 par une indiscrétion au milieu de la semaine dernière, le projet a semé la colère et la stupéfaction. Trois assemblées générales ont eu lieu samedi et lundi matin, un dossier a été préparé à l'intention des membres du conseil d'administration, tandis qu'une menace de grève pèse sur l'ensemble du réseau des radios locales. « *Contrairement à ses promesses, Roland Faure n'a à aucun moment consulté le personnel et les organisations syndicales* », affirme un communiqué du SNJ (Syndicat national des journalistes) de Radio France, qui « *s'indigne d'un tel procédé à la hussarde* » et « *soutient l'action du personnel* ».

ANNICK COJEAN.

• **M. Gérard Pinson refuse la rédaction de FR 3-Corse.** – *M. Gérard Pinson, chef du service société de Soir 3 nommé,* vendredi 20 février, rédacteur en chef de FR 3-Corse en remplacement de M. Sampiero Sanguinetti, a décliné samedi « *la proposition de la direction de FR 3* ». Interrogé par l'AFP, M. Pinson a constaté que l'« *actuel rédacteur en chef de FR 3-Corse, Sampiero Sanguinetti* », n'avait pas « *préalablement accepté, comme cela semblait convenu, une nouvelle affectation dans la chaîne* » et qu'il renonçait « *à lui succéder dans ces conditions* ». (*le Monde* daté 22-23 février).

هكذا من الأصل

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

CABARET, Théâtre Mogador, (42-85-28-80), 20 h 30.

NOS HOMMAGES MISS EMILY, Théâtre Les Déchargeurs (en anglais le 24) (42-36-00-02), 20 h.

OPÉRATION FU, Café de la danse (43-57-05-35), 20 h 30.

HORS PARIS

MARSEILLE, Fin de partie au Théâtre national « La Criée » (91-54-74-54) 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50) 19 h 30 : Cendrillon.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15) 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été

Les autres salles

ARTISTIC-ATHÉVAINS (43-55-27-10) 21 h : Circuits clandestins.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 30 : Opération Fu.

DAUNOU (42-61-69-14) 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?

GRAND EDGAR (43-20-90-09) 14 h 30 : Etres en formes.

HUCHETTE (43-26-38-99) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) I : 19 h 30 : Baudelaire; 21 h 15 : Kou par Kou. – II : 20 h : Thérèse Desqueyroux ; 21 h 45 : On répète Bagatelle.

MARAIS (42-78-03-53) 20 h 30 : la Comédie sans titre.

MICHODIÈRE (47-42-95-22) 20 h 30 : Double mixte.

ŒUVRE (48-74-42-52) 20 h 45 : Léopold le bien-aimé.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) I : 21 h : Une mouche dans la tête ; II : 20 h 20 : S. Joly.

ROSEAU-THÉÂTRE (42-71-30-20) 19 h, les jours pairs : Armandine.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : Y'a pas qu'Agatha.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 20 h 30 : Antigone ; 20 h 30 : Huis clos.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02) 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : P. Salvadori ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

Le music-hall

BATACLAN (47-00-30-12), à 21 h : Ligue d'improvisation française.

ESCALIER D'OR, voir théâtres subventionnés.

PALAIS DES CONGRÈS (47-58-40-45), 21 h : M. Sardou.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : l'Accroc-habitation.

DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h, 15 h 30 : Après la rose, c'est le bouquet.

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : Hot'Cha.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : J. Petters.

GREENE STREET (48-87-00-89), 20 h 30 : Th. Comendoz, F. Renard, P. Sarton.

MONTGOLFIER (40-60-30-30), 22 h : Trio Racherson.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h : Big Band d'Y. Julien.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59) : High Society Jazz Band.

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h : Jazzama.

RADIO-FRANCE, Auditorium 105 (45-24-15-16).

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : M. Ducret Trio.

UTOPIA CLUB (43-22-79-66), 22 h : K. Webster.

Les concerts

Lucernaire, 18 h 30 : E. Arden (Strauss).

Salle Pleyel, 20 h 30 : R. Serkin.

Café de la Danse, 20 h 30 : J.-D. Boulay, A. Huber, S. Gutner, Cl. Schryer, Trévor (Mather, Grant, Schryer).

Th. 13, 20 h 45 : B. Lhuissier, Y. Henry (Brahms, Franck).

Th. Montparnasse, 19 h 30 : M. Piquemal, J. Rouvier, P.-A. Valade, D. de Williencourt (Webert, Brahms, Poulenc...).

Th. du Rond-Point, 20 h 30 : musique vietnamienne.

Théâtre du Ranelagh, 20 h 30 : E. Satie.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

20 h 30, Grand Guignol, de J. Marbœuf.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, L'Aigle blanc, de J. Protozanov ; 17 h, Le Séducteur, de F. Rosi ; 19 h, Maeve, de P. Murphy et J. Davies.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Cinéma et littérature au Japon

14 h 30, Relations matrimoniales, de S. Toyoda ; 17 h 30, Les Lucioles/La Lueur des lucioles, de H. Gosho ; 20 h 30, Introduction à l'anthropologie/Le Pornographe, de S. Imamura.

Les exclusivités

LES ADIEUX A MATIORA (Sov., v.o.) : Épée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-33-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (53-59-92-82) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wepler, 18e (45-22-46-01).

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLUE VELVET (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

Lundi 23 février

BONS BAISERS DE LIVERPOOL (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (43-32-91-68).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

CROCODILE DUNDEE (Aust., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-06-10-96).

CROSS (*) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

EMMANUELLE V (Fr.) (**) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

L'ÉTAT DE GRACE (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FAUBOURG SAINT-MARTIN (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : UCG Normandie, 8e (45-63-16-16).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59 ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-20-89-52) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LES FUGITIFS (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

GOTHIC (Brit*, v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; (v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HIGHLANDER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Templiers, 3e (42-72-94-56).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

JUMPING JACK FLASH (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-49-95-40).

LABYRINTHE (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-52-43) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA LÉGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURAM (Sov., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LÉVY ET GOLIATH (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (43-36-23-44) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MASQUES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

MÉLO (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MISSION (A. v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26); Lucernaire, 6e (45-44-57-34), George-V, 8e (45-62-41-46) – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

MISS MONA (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70); Hautefeuille, 6e (46-33-79-38); Lumière, 9e (42-46-49-07) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81); Parnassiens, 14e (43-20-30-19)

LA MOUCHE (A. v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-46) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30); Marignan, 8e (43-59-92-82); 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). (V.f.) Rex, 2e (42-36-83-93); UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94); Français, 9e (47-70-33-88); UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44); Mistral, 14e (45-39-52-43); Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06); Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES MURS DE VERRE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOIR ET BLANC (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18); Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v.a.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57); Hautefeuille, 6e (46-33-79-38); Marignan, 8e (43-59-92-82); UGC Normandie, 8e (45-63-16-16); Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02); V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06); Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

LE PASSAGE (Fr.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16); UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

PEGGY SUE S'EST MARIÉE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67); Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Germain des Prés, 6e (42-22-87-23) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE RAYON VERT (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85); Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (All., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

TAI-PAN (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LE TEMPLE D'OR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-31-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

TETE DE TURC (All., v.o.) : St-André des Arts, 6e (43-26-48-18).

THÉRÈSE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34); Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17); George-V, 8e (45-62-41-46); Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

TOP GUN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

27 HORAS (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA VIE DISSOLUE DE GÉRARD FLOQUE (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46); Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

WANDA'S CAFE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (43-66-97-77).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

Les grandes reprises

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

L'AVVENTURA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BARRY LYNDON (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

CENDRILLON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CEUX DE LA ZONE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-98-77).

LA DÉESSE (v.o.) : Cluny Palace Hsp, 5e (43-25-19-90).

DIEU NE CROIT PLUS EN NOUS (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

DROLE DE DRAME (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

ELLE ET LUI (A., v.o) : Champo, 5e (43-54-51-60).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

E.T. (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA FIÈVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

LES FANTASTIQUES ANNÉES 20 (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

GREYSTOKE LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

GUÊPIER POUR TROIS ABEILLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

HEAT (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

HITLER, UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

HUSBANDS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) : Saint-Ambroise (Hsp.), 11e (47-00-89-16).

L'IMPOSSIBLE Mr. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

MAMMA ROMA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

MARY POPPINS (A., vo.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46). V.F. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33), Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-06-10-96).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

OLIVER TWIST (A., v.o.) : Reflet Logos, (Hsp.), 5e (43-54-42-34).

L'OPINION PUBLIQUE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (Hsp.), 5e (43-54-72-71).

OTELLO (It., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

OUR MOTHER'S HOUSE (Brit., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

PEAU D'ANE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

PETER PAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e. (42-67-63-40).

SI J'AVAIS UN MILLION (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (47-72-94-56).

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

Les festivals

CHAPLIN, ŒUVRES INTÉGRALES (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) : Charlot boxeur/Marin/Demoiselle.

DEMY, Studio 43, 9e (47-70-63-40). En alternance : Peau d'Ane ; les Parapluies de Cherbourg ; Model Shop (v.o.) ; l'Evénement le plus important ; la Baie des Anges ; Lady Oscar ; les Demoiselles de Rochefort ; Lola ; Une chambre en ville.

HITCHCOCK – LES ANNÉES D'OR (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30) : L'homme qui en savait trop.

LOUIS JOUVET, Reflet-Médicis, 5e (43-54-42-34) : les Bas-Fonds.

BUSTER KEATON, Studio 43, 9e (47-70-63-40). En alternance : le Mécano de la General ; Collège ; Ma vache et moi ; les Lois de l'hospitalité ; Sherlock Junior ; le Dernier Round ; Steamboat Bill Jr ; Fiancées en folie ; les Trois Ages.

LOUIS MALLE, 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) : Ascenseur pour l'échafaud.

CINÉMA POLONAIS (v.o.), Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) 14 h : Salto ; 18 h : la Barrière ; 16 h : le Meneur de bal ; 20 h : Cendres et diamants ; 22 h : Kanal.

E. ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33). En alternance : les Nuits de la pleine lune ; Pauline à la plage ; Perceval le Gallois. – Denfert, 14e (43-21-41-01). En alternance : les Nuits de la pleine lune ; le Beau Mariage ; la Marquise d'O ; Pauline à la plage.

J. ROUCH, Panthéon, 5e (43-54-15-04). En alternance : la Pyramide humaine ; Jaguar ; la Chasse au lion à l'arc ; Petit à petit ; Moi un Noir ; Cocorico M. Poulet ; Dionysos.

TRUFFAUT, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33). En alternance : l'Enfant sauvage ; Jules et Jim + Denfert, 14e (43-21-41-01). En alternance : l'Argent de poche ; les 400 Coups ; L'homme qui aimait les femmes ; Jules et Jim ; Tirez sur le pianiste.

TARKOVSKI (v.o.), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33). En alternance : Stalker ; l'Enfance d'Ivan ; Nostalghia + Denfert, 14e (43-21-41-01). En alternance : Nostalghia ; Andrei Roublev ; Stalker ; l'Enfance d'Ivan ; le Rouleau compresseur et le Violon.

20 ANS DU STUDIO ACTION (v.o.). Action Rive-Gauche, 5e (43-29-44-40) : Etoffe des héros. – Salle 2 : Mogambo.

Les séances spéciales

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), 18 h.

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83), 21 h 45.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83), 20 h.

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), 22 h.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), 21 h.

HUSBAND (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83), 19 h 45.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 11 h 50.

RAGTIME (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85), 21 h 30.

REGARDS ET SOURIRES (Brit., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90), 12 h.

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), 19 h 40.

LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE (All., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (45-08-51-33), 18 h 10

VOUS NE L'EMPORTEREZ PAS AVEC VOUS (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e, (42-72-94-56), 21 h 15.

LES FILMS NOUVEAUX

LE CŒUR MUSICIEN Film français de F. Rossif ; Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74).

L'ENJEU Film turc de Y. Ozkan. V.o. : Forum, 1er (42-33-42-26) ; Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34) ; Reflet-Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE MIRACULÉ Film français de J.-P. Mocky. Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (45-57-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie 13e, (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

PROMESSE Film japonais de Y. Yoshida, V.o. Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA RUMBA Film français de R. Hanin. Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (43-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 25 FÉVRIER

« Passages couverts de la Grange batelière », 14 h 30, métro Le Peletier (Paris pittoresque et insolite).

« La place des Vosges et le nord du Marais », 15 heures, 6, place des Vosges (D. Bouchard).

« L'Opéra », 13 h 45 (Clio).

« Evocation de Thiers en sa maison », 15 heures, 27, place Saint-Georges. S'inscrire : 42-68-71-62. Après 18 Heures : 45-48-26-17 (A. Ferrand).

« L'impressionnisme au Musée d'Orsay », 13 h 30, entrée (Ch. Merle).

« L'Opéra et ses souterrains », 14 h 30, hall d'entrée (M. Ch. Lasnier).

« Les appartements royaux du Louvre et leur décor du dix-septième siècle », 14 h 30, sortie métro Louvre.

« Art russe, religion orthodoxe à la cathédrale Saint-Alexandre Newsky », 15 heures, 12, rue Daru.

« Saint-Louis ou la mystique du pouvoir », 15 heures, Sainte-Chapelle, boulevard du Palais, et « Le cimetière du Père-Lachaise », 15 heures, entrée principale (Caisse nationale des monuments historiques et des sites).

« Les plus grands hôtels du Marais rénové », 14 h 30, place des Vosges, statue Louis-XIII (Art et curiosités de Paris).

« L'hôtel de Lauzun : de la Grande Mademoiselle à Charles Baudelaire », 14 h 30, métro Pont-Marie (P.-Y. Jaslet).

« Le Marais, hôtels et cours cachées, ancien quartier de la noblesse et des artisans », 10 h 30 et 14 h 30, métro Saint-Paul (M. Pohyer).

« A l'église Sainte-Marguerite, l'énigme Louis-XVII », 15 heures, portail de l'église, 36, rue Saint-Bernard.

« Le Petit Palais méconnu », 15 heures, entrée Petit Palais, avenue Winston Churchill (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

IFRI, 6, rue Ferrus, 17 h 30 : « Terrorisme et média », débat entre Christine Ockrent et Jim Hoagland (du Washington Post). S'inscrire : 45-80-91-08.

Salle Chaillot Galliera, 28, avenue George-V, 15 heures : « Tchaïkovski : un désenchanté sur les routes d'Europe » (M. Meunier-Thouret).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 23 février

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20.35 L'avenir du futur : Malevil ■■
Film de Christian de Chalonge (1980).
Avec Michel Serrault, Jacques Dutronc, Jean-Louis Trintignant, Jacques Villeret, Robert Dhéry.
▶ *Dans les ruines d'un château du Sud-Ouest, un groupe d'hommes et de femmes rescapés de ce qui semble être une catastrophe atomique tentent de survivre, de reformer une société. Librement inspiré d'un roman de Robert Merle, ce film français de science-fiction, réalisé avec des moyens importants, soutient, du point du vue spectaculaire, la comparaison avec certaines productions américaines. Mais son propos est de montrer le recommencement inévitable du cycle historique, des maux de civilisation dus à l'homme.*

22.40 Débat : La civilisation du risque.
Avec François Cogné, directeur de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire ; Thierry Chambolle, directeur de la prévention des pollutions au ministère de l'environnement ; le professeur Vincent Labeyrie ; M. Louis Jourdan, directeur des affaires techniques au Conseil européen des fédérations de l'industrie chimique ; Brice Lalonde, écologiste.

23.40 Journal.
0.00 Magazine : Première page.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20.30 Série : Les cinq dernières minutes.
Une balle de trop, avec Raymond Souplex, Maurice Garrel, Marie Henriau.
Après l'assassinat d'un marin danois, à Dunkerque, le commissaire Bourrel enquête sur le chantier du port, puis dans un coron de Lille...

22.20 Documentaire :
Mégalo-mégalopoles.
3e émission d'une série de quatre : Que vive Mexico ! (réalisation Ange Casta).
Le meilleur reportage de la série. Approche humaine et politique de l'urbanisme d'une des villes les plus polluées et les plus surpeuplées du globe.

23.30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20.35 Cinéma : La boum. ■
Film français de Claude Pinoteau (1980). Avec Claude Brasseur, Brigitte Fossey, Sophie Marceau, Denise Grey, Dominique Lavanant, Bernard Giraudeau.
La première boum et les premières amours d'une fille de quatorze ans, et aussi les adolescents des années 80 devant les problèmes conjugaux de leurs parents. L'envol de Sophie Marceau. Un phénomène sociologique, un succès énorme au cinéma. Deux diffusions sur TF1 depuis Noël 1983. On change de chaîne pour la troisième, mais c'est la même chose.

22.25 Journal.
22.50 Documentaire : Inventaire des campagnes.
23.45 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Les jours et les nuits de China Blue. □ Film américain de Ken Russel (1984). Avec Kathleen Turner, Anthony Perkins, John Laughlin, Annie Potts, Bruce Davison, Norman Burton. **22.15 Flash d'informations. 22.20 Tournoi de football en salle de Bercy. 0.00 Basket américain : match de gala. 1.30 Cinéma : Prophecy.** □ Film américain de John Frankenheimer (1979). Avec Talia Shire, Robert Foxworth, Armand Assante, Richard Dysart.

LA « 5 »

20.30 Téléfilm : La vengeance aux deux visages (3e partie). 22.15 Série : Thriller (Un tombeau pour la mariée). 23.35 Série : Supercopter. 0.30 Série : Chips. 1.25 Téléfilm : La vengeance aux deux visages (3e partie). 2.20 Série : K 2000.

TV 6

20.30 Série : Les envahisseurs. 21.20 Série : Les superminds. 22.05 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

20.30 A Bartleby l'écrivain, de Herman Melville. 21.30 Musique : Latitudes. Musique islamique à Sumatra et en Malaisie. **22.30 La nuit sur un plateau.** La critique littéraire au vingtième siècle, avec Jean-Yves Tadié.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert (donné les 11 et 12 février 1987, salle Pleyel) : Guillaume Tell, ouverture, de Rossini ; Poème de l'amour et de la mer, de Chausson ; Symphonie nº 2, de Dutilleux, par l'Orchestre de Paris, dir. Sylvain Cambreling, sol., Christiane Eda-Pierre (soprano) ; à 23.08, *Les allumés du lyrique.* **24.00 Les nuits parallèles.** Les Monstres ; à 0.15, *Le chant des sirènes* ; à 0.30, Claviers en tout genre ; à 1.30, *Le chant des sirènes* ; à 1.40, Les claviers et les tuyaux.

Mardi 24 février

PREMIÈRE CHAINE : TF1

14.45 Feuilleton : Isaura (37e épisode).
15.15 Croque-vacances.
Scoubidou ; Vive la glisse ; Infos magazine ; Mime ; Au pays de l'arc-en-ciel ; Pole position ; Bricolage ; La croisière Saint-Paul ; Superted ; Punky Brewster ; Variétés : Pit et Rick et le groupe Interdit.
17.30 La vie des Botes.
18.00 Feuilleton : Huit, ça suffit.
18.25 Mini-journal, pour les jeunes.
De Patrice Drevet.
18.45 Jeu : La roue de la fortune.
19.10 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.25 Loto sportif.
20.35 Feuilleton : Dallas.
21.25 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
Le repaire de l'aigle.
22.15 Documentaire :
Nouveaux mondes.
Les Philippines : naissance d'une nation ?
2. Les volcans de Negros.
23.15 Sport : finale du Tournoi de football, à Bercy.
23.55 Journal.
0.10 Magazine : C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

13.45 Feuilleton : Le riche et le pauvre.
14.35 Magazine : Ligne directe.
Enquête : Profession mannequin (2e partie).
15.35 Feuilleton : Rue Carnot (4e épisode).
16.05 C'est encore mieux l'après-midi.
17.35 Récré A 2.
Mimi Cracra ; Lire, lire, lire ; Anim'A 2 ; Les maîtres de l'univers.
18.05 Feuilleton : Madame est servie.
18.30 Magazine : C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Actualités régionales.
19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Mardi cinéma :
Marche à l'ombre. ■■
Film français de Michel Blanc (1984).
Avec Gérard Lanvin, Michel Blanc, Sophie Duez, Béatrice Camurat.
▶ *Un guitariste musclé et son copain, petit, malingre, angoissé, vivent à Paris en marginaux et connaissent des aventures pittoresques. L'histoire d'une amitié qui compense un échec social, une comédie de caractères finement réalisée très bien interprétée. La révélation de Michel Blanc auteur-réalisateur.*
22.00 Les jeux de Mardi cinéma.
Avec Guy Marchand, Roger Hanin, Caroline Cellier.
23.25 Journal.
23.50 Football (Super-coupe des champions) : Steaua de Bucarest-Dynamo de Kiev.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14.00 Documentaire : L'encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
14.30 Boîte aux lettres (rediff.).
15.00 Feuilleton : Un journaliste un peu trop voyant.
15.50 Les métiers d'avenir.
16.00 Les grandes villes : Lisbonne.
16.50 Documentaire :
Torga, le Portugais.
17.00 Feuilleton : Demain l'amour.
17.25 Dessin animé : Lucky Luke.
17.30 Série : Zorro.
18.00 Feuilleton :
Edgar, détective cambrioleur.
18.23 La cuisine des juniors.
18.30 Feuilleton : Flipper le dauphin.
18.57 Juste ciel ! petit horoscope.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.15 à 19.35, actualités régionales.
19.55 Dessin animé : Ulysse 31.
20.05 Jeux : La classe.
20.30 D'accord, pas d'accord.
20.35 Cinéma : Le vent de la plaine. ■■
Film américain de John Huston (1959). Avec Burt Lancaster, Audrey Hepburn.
Une jeune fille recueillie par une famille de fermiers, découvre qu'elle est indienne. Un western qui, à travers la vie quotidienne au Texas vers 1880, pose, d'une façon très franche, le problème de l'intolérance, du racisme et de tous les fanatismes. De grands acteurs, une atmosphère parfois fantasmagorique (Lilian Gish, devant le ranch, joue du Mozart sur un piano.
22.35 Journal.
23.05 Télévision régionale.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Dragées au poivre. ■■ Film français de Jacques Baratier (1963). Avec Guy Bedos, Sophie Daumier, Jean-Pierre Marielle, Francis Blanche, Alexandra Stewart, Jean-Paul Belmondo, Simone Signoret, Marina Vlady. **15.45 Cinéma : Metalstorm.** ■ Film américain de Charles Band (1983). Avec Jeffrey Byron, Mike Preston, Richard Moll, David Smith, Kelly Preston. **17.05 Série : Mr Gun. 17.30 Série : Les monstres. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessins animés. 18.15 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.45 Top 50. 19.15 *Zénith.* 19.50 Flash d'informations. 19.55 Feuilleton : Objectif nul. 20.05 Starquizz. 20.35 Cinéma : Retour vers l'enfer.** ■ Film américain de Ted Kotcheff (1983). Avec Gene Hackman, Robert Stack, Fred Ward, Red Brown, Randal « Tex » Cobb. **22.15 Flash d'informations. 22.25 Cinéma : La galette du roi.** ■ Film français de Jean-Michel Ribes (1985). Avec Jean Rochefort, Roger Hanin, Pauline Lafont, Jacques Villeret, Eddy Mitchell, Christophe Bourseiller, Jean-Pierre Bacri. **23.50 Cinéma : Il n'y a pas de fumée sans feu.** □ Film français d'André Cayatte (1973). Avec Annie Girardot, Bernard Fresson, Mireille Darc, André Falcon, Michel Bouquet, Mathieu Carrière. **1.50 Les superstars du catch.**

LA « 5 »

14.20 Série : Jaimie. 16.15 Série : Supercopter. 17.10 Série : Shérif, fais-moi peur. 18.10 Série : K 2000. 19.05 Série : Happy days. 19.35 Série : Star Trek. 20.30 Téléfilm : Si c'était demain. 23.00 Série : Thriller (Camouflage). 0.15 Série : Supercopter. 1.10 Téléfilm : Si c'était demain.

TV 6

14.00 6 Tonic. 17.00 Système 6. 19.00 NRJ 6. 19.40 Série : Max la menace. 20.10 Feuilleton : Le temps des copains. 20.30 Cinéma : L'écalou. ■ Film français de Jean-Pierre Mocky (1969). Avec Bourvil, Francis Blanche. *Un vétérinaire qui a perdu sa clientèle utilise un athlète pour procurer des satisfactions sexuelles aux femmes délaissées et vertueuses. Une comédie satirique et grinçante (Mocky oblige !) s'attaquant aux perturbations apportées dans les rapports humains par la « consommation sexuelle » à la fin des années 60.* **22.00 6 Tonic.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Le journal du corps. Tabac : la cure de l'un, la cure de l'autre ; Folies : urgences, un hôpital de ville, Aulnay ; L'homme, la mer et leur santé. **21.30 Musique : Les mardis de la chanson.** Un air pour le dire, avec Maxime Le Forestier. **22.30 Nuits magnétiques.** La nuit et le moment ; Les nouvelles princesses. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert donné le 21 septembre 1986 à la radio de Berlin) : Terzinen, de Fortner ; Trois poèmes de Michel-Ange, de Reimann ; Songs and Proverbs, de Britten, par Dietrich Fischer-Dieskau, baryton, et Aribert Reimann, piano. **22.30 Les soirées de France-Musique.** Cycle acousmatique ; à 23.08, Jazz-Club, en direct du Magnetic Terrace.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 23 février à 0 heure et le mardi 24 février à 24 heures.

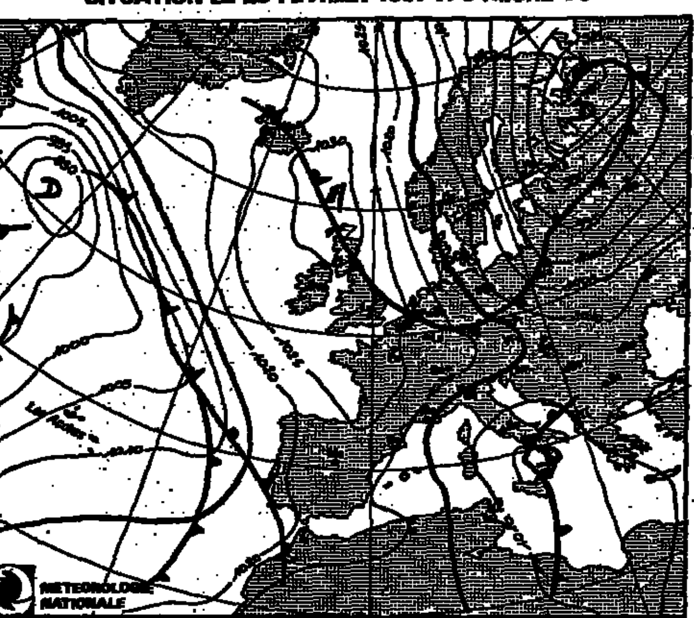
Le champ de pression sera temporairement anticyclonique avant un affaiblissement par l'ouest, qui permettra la lente pénétration de nouvelles limites perturbées.

Mardi : en début de matinée, au nord de la Seine, le temps sera brumeux avec des bancs de brouillards isolés, un ciel localement nuageux. De l'ouest de la Bretagne aux côtes vendéennes et à l'Aquitaine, il fera doux, avec un ciel nuageux à très nuageux. Ailleurs, il sera clair à peu nuageux.

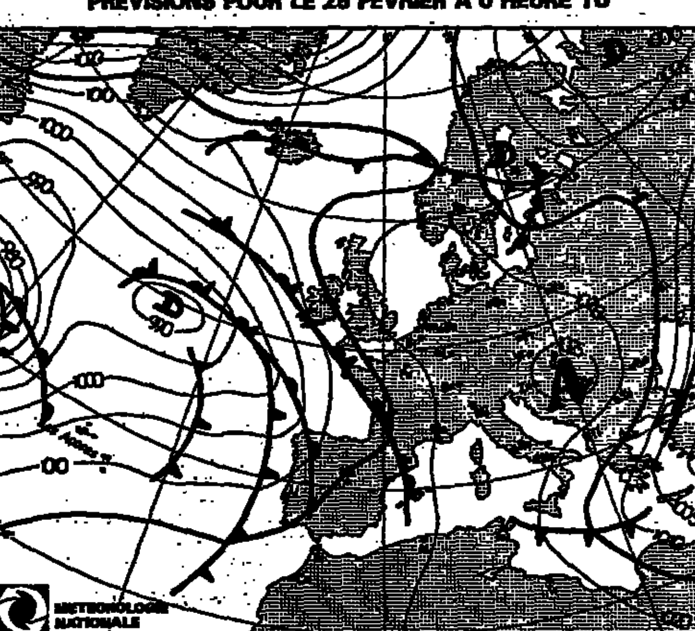
Dans la journée, la zone nuageuse affectant l'Ouest progressera un peu pour gagner le Cotentin, le Limousin et Midi-Pyrénées. Quelques pluies faibles se produiront, plutôt près des côtes. Sur le pourtour méditerranéen, le flux maritime de secteur sud apportera des nuages surtout sur le Languedoc-Roussillon. Sur les autres régions, il fera beau, avec seulement quelques nuages élevés. Les températures minimales seront de 0 à + 3 °C (sur les côtes méditerranéennes), + 2 à + 4 °C (sur les autres côtes), 0 à + 2 °C en Aquitaine, − 2 à − 4 °C dans le Nord-Est, − 2 à 0 °C ailleurs.

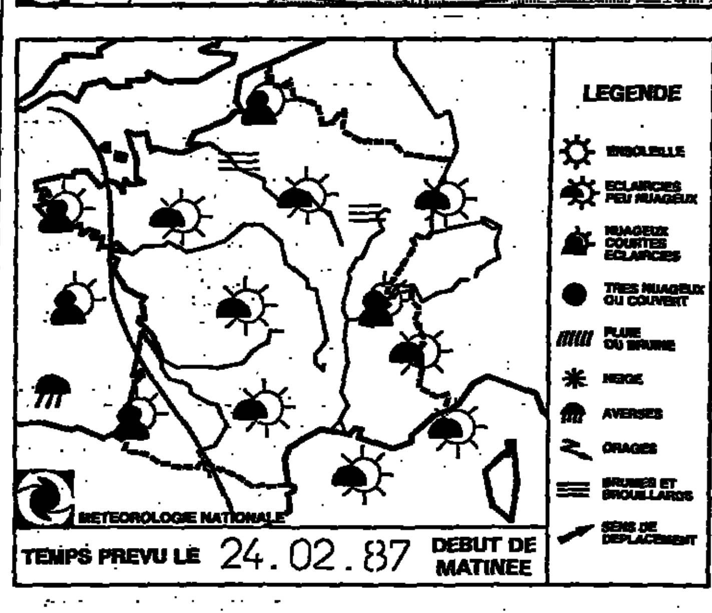
Les maxima poursuivront leur hausse, atteignant 9 à 12 °C sur les régions méridionales, 7 à 9 °C de la Bretagne au Limousin et aux Alpes, 2 à 5 °C en Lorraine et en Alsace, 4 à 7 °C ailleurs.

SITUATION LE 23 FÉVRIER 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 25 FÉVRIER A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 22-2 à 6 h TU et le 23-2-1987 à 6 h TU — le 23-2-1987

FRANCE

AJACCIO	12	−1	D
BIARRITZ	5	2	C
BORDEAUX	4	−1	N
BOURGES	1	−2	B
BREST	6	2	N
CAEN	5	3	P
CHERBOURG	5	4	C
CLERMONT-FERR.	1	−2	C
DIJON	2	0	C
GRENOBLE St-M-H	6	2	D
LILLE	5	2	P
LIMOGES	0	−2	C
LYON	4	0	N
MARSEILLE-MAR.	7	−2	D
NANCY	2	0	*
NANTES	5	0	C
NICE	10	3	D
PARIS-MONTS.	4	3	C
PAU	2	−2	C
PERPIGNAN	10	3	D
RENNES	7	2	N
ST-ÉTIENNE	1	−1	B
STRASBOURG	2	0	*
TOURS	1	0	C
TOULOUSE	6	−1	C
POINTE-A-P.	30	18	D

ETRANGER

ALGER	12	6	P
AMSTERDAM	6	0	A
ATHÈNES	16	13	P
BANGKOK	34	25	C
BARCELONE	10	0	D
BELGRADE	9	3	P
BERLIN	1	−4	A
BRUXELLES	4	1	C
LE CAIRE	25	8	B
COPENHAGUE	5	−5	D
DAKAR	26	18	D
DELHI	28	14	D
DJERBA	18	10	P
GENÈVE	5	−1	D
HONGKONG	19	17	C
ISTANBUL	17	7	N
JÉRUSALEM	21	10	D
LISBONNE	13	7	P
LONDRES	7	0	N
LOS ANGELES	19	9	D
LUXEMBOURG	2	−1	C
MADRID	9	−4	D
MARRAKECH	21	12	C
MEXICO	25	10	B
MILAN	9	−3	B
MONTRÉAL	−1	−15	D
MOSCOU	−1	−1	*
NAIROBI	28	10	B
NEW-YORK	8	−1	C
OSLO	1	−9	N
PALMA-DE-MAJ.	11	2	D
PÉKIN	10	−3	D
RIO-DE-JANEIRO	31	25	D
ROME	8	6	D
SINGAPOUR	32	24	C
STOCKHOLM	−1	−11	D
SYDNEY	21	20	O
TOKYO	6	3	N
TUNIS	14	6	O
VARSOVIE	2	−4	A
VENISE	9	0	D
VIENNE	7	2	N

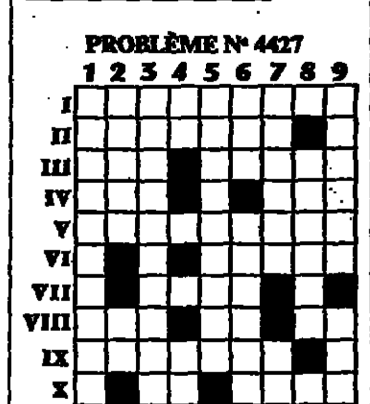
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4427



HORIZONTALEMENT

I. Signature d'un acte. – II. Touche donc sous la forme d'une avance. – III. Dame de choc. Cercle de noctambules. – IV. Partie de cheval. Met les voiles. V. Coutume moyenâgeuse. – VI. Occupe une place importante. – VII. Peut se dresser à coups de règle. – VIII. Sujet d'actualité dans une période moyenâgeuse. Corps étranger. Personnel. – IX. Gagnées par le feu. – X. Conjonction. On y trouve du fil mais pas de « ficelle ». – XI. « *Boss* » des maths.

VERTICALEMENT

1. Permet d'aborder les problèmes de front. – 2. Un homme qui a l'habitude de faire des ménages. A la mode mais pas de chez nous. – 3. Apparence de quelqu'un de plein. – 4. Note. Mis en activité. – 5. Travail à la chaîne. – 6. Baie du Japon. Peut s'obtenir par la bande. – 7. Certains en avaient lourd sur le dos, d'autres sur la conscience. Espèce de capucin. – 8. Carrées ou rondes. Abréviation hôtelière. – 9. A perdu de sa hauteur. Dune ou dyne.

Solution du problème nº 4426

Horizontalement

I. Bégaiement. Vase. – II. Animosité. Dames. – III. *Lé.* Tee. Délice. – IV. Eroder. Sème. – V. Ignorant. Bottai. – VI. Ni. Napoléon. Ain. – VII. Iel. Tatami. Luge. – VIII. Modéliste. – IX. Rôle. Erogène. Et. – X. Epine. Crêt. Ife. – XI. Etalon. As. Lis. – XII. Négoce. Soins. – XIII. Reg. Potence. – XIV. Ali. Eres. Nô. Non. – XV. Blessures. Buses.

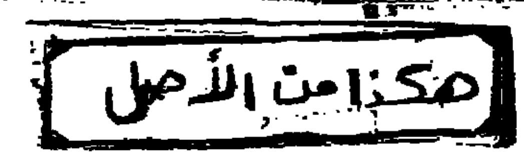
Verticalement

1. Baleinière. Rab. – 2. Energie. Open. Ll. – 3. G.I. On. Literie. – 4. Amidon. Ménage. – 5. Io. Erato. Eloges. – 6. Estrapade. Oc. Ru. – 7. Mie. Noter. Neper. – 8. Eté. Tlaloc. Osé. – 9. Né. Emigrant. – 10. Déboisées. En. – 11. Démon. T.N.T. Snob. – 12. Valet. Lee. Oc. – 13. Ami. Tau. Iliens. – 14. Sec. Aigrefin. Oe. – 15. Esérine. Tessons.

GUY BROUTY.

● **SOLIDARITÉ : la vie au coin du lit.** – Créée en décembre 1986, l'association Noël au coin du lit a déjà pu offrir pour Noël des télévisions et des magnétoscopes à trois hôpitaux pour équiper les chambres d'enfants hospitalisés pour de longues périodes. Cette opération ponctuelle n'a pu – loin de là – satisfaire les besoins des hôpitaux de la région parisienne. L'action se poursuit cette année sous le nom La vie au coin du lit.

★ Adresser ses dons à La vie au coin du lit (Mme Béatrice Martin) 6, rue de Caumartin – 75009 Paris. Tél. : 42-65-91-06.



« Services »

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 21 février 1987 :

UN DÉCRET

● Nº 87-117 du 18 février 1987 *modifiant le décret nº 48-1108 du 10 juillet 1948 portant classement hiérarchique des grades et emplois des personnels civils et militaires de l'Etat relevant du régime général des retraites.*

UN ARRETÉ

● *Du 12 février 1987 portant extension de garantie du risque de responsabilité civile en matière de circulation de certains véhicules terrestres à moteur.*

∴

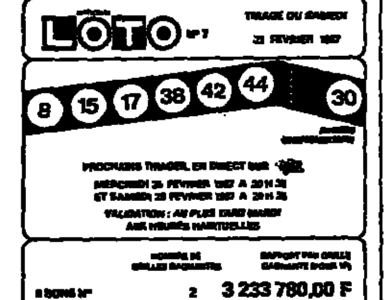
Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 22 février 1987 :

UN DÉCRET

● *Nº 87-119 du 17 février 1987 portant publication de l'avenant nº 2 au protocole du 6 mai 1972 entre la France et l'Algérie, modifié par l'avenant du 1er octobre 1980, relatif aux modalités de transfert de cotisations dues à des organismes de sécurité sociale et de prévoyance sociale par des débiteurs résidant ou ayant résidé en Algérie, fait à Alger le 22 décembre 1985.*

UNE CIRCULAIRE

● Du 17 décembre 1986 relative aux modalités d'administration des juridictions du premier degré de l'ordre judiciaire faisant l'objet du transfert de compétences à l'Etat à compter du 1er janvier 1987.



	Nombre de grilles gagnantes	Rapport par grille gagnante
6 BONS Nº	2	3 233 780,00 F
5 BONS Nº + complémentaire	28	127 390,00 F
5 BONS Nº	1 881	7 425,00 F
4 BONS Nº	92 [illegible]	125,00 F
3 BONS Nº	1 743 [illegible]	10,00 F

BONUS DU SAMEDI 120 562 — [illegible] 10,00 F × 2 = 20,00 F

EN BREF

● **DOCUMENTATION : les associations.** — Quelques ouvrages de référence parmi d'autres consacrés aux associations. Le *Guide pratique des associations*, de Jean Joho (372 p., 90 F, à commander à l'auteur-éditeur, 60, route de Bâle, 68000 Colmar), est un ouvrage de fond qui veut aider le dirigeant associatif à être *« efficace, dynamique et compétent »*. Le *Guide-annuaire des associations*, de Bernard Descours, publié par les éditions SA 2 (37, boulevard Malesherbes, 75008 Paris, tél. : 42-66-19-96), est à la fois, comme son nom l'indique, un guide et un annuaire. Il recense les associations en une vingtaine de familles et propose une réflexion sur le mouvement associatif, ainsi que des données générales (478 pages grand format, 465 F).

A signaler, par ailleurs, la fusion de *Juris-Associations*, revue d'actualité juridique et pratique, avec *le Journal des associations*, chacune conservant sa spécificité. Abonnement : 12, quai André-Lassagne, 69001 Lyon, tél. : 78-27-00-38. Six numéros par an : 259 F.

● **SÉMINAIRE : autorité, leadership et innovation.** — Certains individus, s'ils parvenaient à prendre conscience de leurs possibilités et des inhibitions qui les freinent et les empêchent de se réaliser pleinement, révéleraient des qualités insoupçonnées de leader, d'innovateur aussi bien dans leur vie quotidienne que professionnelle. Leur situation sociale et leurs rapports avec leur entourage familial ou professionnel s'en trouveraient considérablement améliorés. Les dixième séminaire international et groupe d'études appliquées que la Fondation internationale de l'innovation sociale (FIIS) (association agréée par la Fondation de France) organise du 10 au 17 mars au FIAP d'Evry sur le thème *« Autorité, leadership et innovation »* a pour but d'aider ceux qui veulent devenir de véritables « acteurs » dans la société. Le séminaire est ouvert à tous. Le groupe d'études appliquées s'adresse aux personnes ayant déjà participé à un tel séminaire et voulant approfondir leur expérience. Le prix comprend les repas et l'hébergement. Des bourses peuvent être accordées sous certaines conditions.

★ Renseignements et inscriptions : Mme S. Asquin, FIIS, 5, rue d'Alger, 75001 Paris. Tél. : 42-60-30-48.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement de la Tranche du SUSPENSE a été publié au J.O. du 24/06/86

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SOMMES GAGNÉES (F.)
1	041 911	50 000
2	082	1 500
	302	1 500
	008 172	50 000
	057 082	50 000
3	773	1 500
	177 703	50 000
4	714	1 500
	020 664	50 000
	277 984	50 000
5	261 055	1 000 000
6	6	100
	386	1 600
	016 676	50 100
	053 586	50 100
	149 516	50 100
	189 286	50 100
6	386 136	50 100
	119 806	1 000 100
7	164 917	50 000
	255 087	50 000
	285 577	50 000
	365 147	50 000
	117 577	1 000 000
	212 357	1 000 000
8	032 178	50 000
	301 828	50 000
	308 218	50 000
	326 518	7 000 000
9	022 419	50 000
	246 389	50 000
	018 739	1 000 000
	271 439	1 000 000
0	610	1 500
	740	1 500
	328 750	6 000 000



TRANCHE DU SUSPENSE

87 — TIRAGE DU LUNDI 16 FÉVRIER AU DIMANCHE 22 FÉVRIER 1987 (INCLUS) — 17e



	Equipe 1	Equipe 2			Equipe 1	Equipe 2	
1	ATHLETIC BILBAO	SEVILLE	1 N X	9	AVELLINO	ASCOLI	1 X 2
2	REAL MADRID	CADIX	X N 2	10	BRESCIA	COME	X N 2
3	ESPANOL	MAJORQUE	1 N X	11	EMPOLI	ATALANTA BERGAME	1 X 2
4	MURCIE	SANTANDER	X N 2	12	MILAN A.C.	JUVENTUS	1 X 2
5	LAS PALMAS	F.C. BARCELONE	1 X 2	13	ROMA	INTER MILAN	X N 2
6	GIJON	OSASUNA	X N 2	14	SAMPDORIA	VERONE	1 X 2
7	SARAGOSSE	REAL SOCIEDAD	X N 2	15	TORINO	NAPLES	1 N X
8	BETIS	ATLETICO MADRID	X N 2	16	UDINESE	FIORENTINA	1 X 2

Tirage des "7 Numéros de la Chance" du Dimanche 22 Févr. 1987 : 2 5 6 9 11 12 14

Religions

Un accord entre juifs et catholiques

Le carmel d'Auschwitz sera fermé dans deux ans

D'ici deux ans, les carmélites d'Auschwitz seront relogées hors de l'enceinte du camp. Ainsi en ont décidé dix-sept personnalités, juives et catholiques (1), réunies à huis clos, le dimanche 22 février, dans la résidence de M. Edmond de Rothchild, à Pregny près de Genève, dans l'intention de mettre fin à la polémique provoquée par l'installation en octobre 1984, d'un couvent sur le lieu où les bourreaux nazis stockaient les gaz meurtriers et les restes monnayables (vêtements, chaussures, etc.) de leurs victimes.

GENEVE
de notre correspondante

En dépit de la « déclaration d'Auschwitz », signée par les autorités catholiques et juives le 22 juillet 1986, à Genève, la rencontre de Pregny s'est ouverte dans l'inquiétude. Dans son allocution d'ouverture, le professeur Ady Steg, président de l'Alliance israélite universelle, a rappelé que la fondatrice de ce carmel avait affirmé que les carmélites ne quitteraient pas leur couvent actuel et qu'elles n'avaient guère besoin pour y rester de l'autorisation des juifs, *« qui ne sont pas intéressés par Auschwitz, qui n'y ont pas édifié de monument et qui n'y sont pas morts »*.

A ces allégations, le professeur Steg a répondu notamment : *« Nous, les survivants, nous sommes les porte-parole (...) et j'ajouterai les porte-absence des six millions de nos frères dont le rêve a été brutalement étranglé. Nous portons le lourd et précieux et saint fardeau de leur mémoire (...). Auschwitz est le symbole non pas d'un événement mais d'une chose : cette chose unique, inconcevable, impensable et indicible qu'est la Choah* (l'holocauste).

Le message juif a été entendu, notamment du cardinal Macharski, évêque de Cracovie, où se trouvent les vestiges du camp d'extermination d'Auschwitz. Sa position semble s'être rapprochée de celle de ses homologues occidentaux au fil des mois, surtout depuis qu'il est allé se recueillir à Jérusalem au mémorial de Yad-Vachem, dédié aux victimes de la Choah. Pour sa part, le cardinal Decourtray, archevêque de Lyon, s'est déclaré *« très heureux et très soulagé »*, alors qu'il était *« arrivé avec inquiétude »* à cette réunion présidée par Me Théo Klein, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF).

La délégation catholique, à laquelle participait également le cardinal Lustiger, archevêque de Paris, s'est engagée à créer *« hors des territoires des camps d'Auschwitz-Birkenau »* un centre d'information et de prière destiné à *« susciter des échanges entre les Eglises européennes sur la Choah et aussi sur le martyre du peuple polonais »*, ainsi que de *« lutter contre la désinformation et la banalisation de la Choah et contre le révisionnisme »*. Quant au carmel, il trouvera sa place dans le nouveau centre, destiné à favoriser le dialogue entre juifs et chrétiens *« compte tenu des sentiments légitimement exprimés par la délégation juive »*. Il ne devrait plus y avoir par conséquent de lieu de culte catholique permanent sur l'emplacement des camps d'extermination. Le cardinal Macharski s'est engagé à veiller à la « promotion » du projet ainsi tracé, tandis que les dignitaires catholiques occidentaux se sont engagés, de leur côté, à réunir les moyens voulus à cet effet et à assurer la réalisation du projet dans les vingt-quatre mois à venir.

Les représentants du judaïsme, qui avaient souhaité un délai de douze mois seulement, ont accepté cette prolongation, leurs interlocuteurs leur ayant fait remarquer que les choses se font lentement en Pologne.

Tous les participants ont estimé qu'ils étaient parvenus à une volonté commune *« de souligner l'aspect particulier de la Choah au milieu de la tragédie hitlérienne, qui a si durement touché les peuples d'Europe et particulièrement le peuple polonais, ainsi que de voir respecter l'identité et la foi de chaque homme ou femme de son vivant comme sur les lieux de sa mort »*.

C'est Mgr Lustiger qui a été chargé de rendre compte au pape de cette réunion.

ISABELLE VICHNIAC.

(1) Personnalités catholiques : Mgr Daneels (Belgique), Mgr Decourtray (Lyon), Mgr Lustiger (Paris), Mgr Macharski (Cracovie), les Pères Dujardin, Dupuy, Musiac et M. Tourodich (laïc). Personnalités juives : le grand rabbin Sirat, MM. Gérard Riegner (Congrès juif mondial), Edy Steg, président de l'Alliance israélite universelle, Théo Klein, président du CRIF, Chnek, président du consistoire israélite de Belgique, Ehrlich, représentant en Europe du Bnai Brith internationale, Tardès, président du comité de coordination des organisations juives de Belgique, Mme Sabine Roitmann, chargée de la coordination, et M. Hoffenberg, délégué du Bnai Brith auprès de l'UNESCO.

Le Carnet du Monde

Décès

— Fabrice Herissay,
Sylvaine Herissay,
ses enfants,
Mme Xavier de Lange de Meux,
M. et Mme Louis Herissay,
M. et Mme François Herissay,
M. Lionel Assouad,
ses sœur, frères, belles-sœurs, beau-frère,
Ainsi que leurs enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès subit du

docteur Bernard HERISSAY,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 17 février 1987.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 25 février, à 10 h 45, en l'église paroissiale de Domont (Val-d'Oise).

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Longpré »,
1, rue du Chemin-Vert,
95330 Domont.

— Aurore Marangé,
Jean-Claude, Madeleine, Denis et Yves Marangé,
Michel, Marie-Christine, Gaëlle et Perrine Leturque,
Mme Raymonde Quilliot,
Sa famille et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

James MARANGÉ,
instituteur,
ancien secrétaire général
de la Fédération
de l'éducation nationale,
président honoraire du CCOMCEN,
ancien conseiller d'Etat
en service extraordinaire,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur dans l'ordre
des Palmes académiques,

survenu le 20 février 1987, à La Verrière (Yvelines).

La levée du corps se fera le jeudi 26 février, à 7 h 30, à la résidence Denis-Forestier de La Verrière.

Une cérémonie d'adieu se déroulera le même jour, à 11 h 30, dans sa maison familiale de Soncourt-sur-Marne par Froncles (Haute-Marne).

L'inhumation civile aura lieu au cimetière de Soncourt-sur-Marne.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons éventuels destinés à l'Institut Curie peuvent être adressés au CCOMCEN, 62, boulevard Garibaldi, 75015 Paris.

43, rue du Plateau,
91600 Savigny-sur-Orge.

— Le secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale,
Les membres de l'exécutif fédéral national,
Les membres du bureau fédéral national
Et le personnel de la Fédération de l'éducation nationale,

ont la douleur de faire part du décès de

James MARANGÉ,
instituteur honoraire,
ancien secrétaire général de la FEN,

survenu le 20 février 1987, à La Verrière (Yvelines).

Fédération de l'éducation nationale,
48, rue La Bruyère,
75440 Paris Cedex 09.

— Le président,
Et le conseil d'administration du Comité de coordination des œuvres *mutualistes et coopératives de l'éducation nationale,*

ont la grande peine de faire part du décès de

James MARANGÉ,
instituteur,
président honoraire du CCOMCEN,
ancien secrétaire général de la FEN,
ancien président de l'APAJH,
ancien vice-président de la MGEN,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur dans l'ordre
des Palmes académiques.

Une cérémonie d'adieu se déroulera le jeudi 26 février 1987, à 11 h 30, dans sa maison familiale de Soncourt-sur-Marne par Froncles (Hautes-Marne).

L'inhumation civile aura lieu au cimetière de Soncourt.

Ni fleurs ni couronnes.

— Jean-Claude Barbarant,
secrétaire général du Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-PEGC),
Les membres du secrétariat national,
Les membres du bureau national,
Et le personnel du siège national,

font part avec tristesse du décès de

James MARANGÉ,
instituteur honoraire,
ancien secrétaire national
du SNI-PEGC,

survenu le 20 février 1987, à La Verrière (Yvelines).

SNI-PEGC,
209, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris.

(*Le Monde* daté 22-23 février.)

— Mme Michel Masson,
son épouse,
Et toute sa famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

Me MASSON,
avocat au barreau de Paris,

survenu le 20 février 1987, à l'âge de soixante ans.

La cérémonie *religieuse* sera célébrée le 25 février, à 8 h 30, en l'église Sainte-Geneviève des Grandes-Carrières, à Paris-18e.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Yvan Nizard
et ses enfants,
M. Maurice Nizard
M. et Mme Paul Auerswald
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Pansieri
et leurs enfants,
Et toute la famille,

ont la grande douleur de faire part du décès du

docteur Yvan NIZARD.

Les obsèques seront célébrées le mardi 24 février 1987, vers 13 h 45, au cimetière de Montmartre, à Paris-18e, dans l'intimité familiale.

— *Le docteur Victor Reiner,*
Corinne Reiner,
Catherine Barral,
Françoise Mandelbaum-Reiner,
M. Manuel Reiner,
M. et Mme Jean-Marc Reiner
et leurs fils,
M. et Mme Emmanuel Soloveicik
et leur fille,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Léon REINER,
née Pauline Judelson,

survenu le 20 février 1987, à l'âge de soixante-dix-sept ans, à Paris.

Les obsèques auront lieu le mercredi 25 février.

On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 16 heures précises.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

18-20, rue de Presles,
75015 Paris.

— Mme Roger Servant,
son épouse,
Le professeur et Mme Yves Servant
et leurs enfants,
Ses enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger SERVANT,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur des Palmes académiques,
professeur honoraire
à l'université Bordeaux-I,
membre de l'Académie nationale
des sciences, belles-lettres
et arts de Bordeaux,

survenu à Bordeaux, le 14 février 1987, dans sa soixante-dix-huitième année.

Les obsèques religieuses ont été célébrées à Bordeaux, le 19 février, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.

53, rue Pierre-Duhem,
33000 Bordeaux.
235, cours de la Somme,
33800 Bordeaux.

Remerciements

— *Mme Simonne Jacquet*
et la famille

remercient toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie lors des obsèques de

Jean JACQUET,

décédé le 12 février 1987.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Anniversaires

— Il y a un an que

Matthieu GALEY

nous a quittés.

— 23 février 1987.

Il y a aujourd'hui un an,

Matthieu GALEY

nous quittait.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Pierre MIDY,

une messe sera célébrée le mercredi 25 février 1987, à 11 heures, en l'église de la Madeleine, 14, rue Surène, à Paris-8e.

— Jean-François Boyer se joint à Suzanne Gherson, sa grand-mère,
Yvette Gherson,
sa mère,
Janine et Eddy Aciman,
Jean-Claude, Magda et Christophe,

pour rappeler à ses amis le souvenir de

Vivian-Laure SALTI,

décédée le 24 février 1986 au cours d'une pénible et récurrente maladie.

Gardez la mémoire de sa joie et de son énergie pour ce qui lui tenait à cœur.

Biochimiste, elle devint docteur en médecine sans y trouver la panacée pour l'espèce humaine.

— Pour le premier anniversaire de la disparition de

Mme Raymond ZIVY,

une affectueuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue, estimée et aimée, et qui restent fidèles à son souvenir.

Communications diverses

— Le mercredi 4 mars (mercredi des Cendres) l'association Avoir faim pour partager *réunit de 19 h 30 à 21 h 30*, à la crypte de la nouvelle église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, juifs, musulmans, chrétiens de différentes obédiences, bouddhiste et hindouistes pour une méditation sur *« La famille humaine, la faim et la paix. »*

Soutenances de thèses

— Université Paris-II, vendredi 27 février, à 17 heures, salle des Commissions, M. Thierry Gallois : *« Les structures maritimes (1965-1978) : analyse d'un processus de réforme. »*

RUGBY : le Tournoi des Cinq Nations

La diagonale de Sella

Tandis que la France battait l'Angleterre (19 à 15) samedi 21 février à Twickenham, les prochains adversaires des Français, l'Ecosse et l'Irlande, disputaient à Edimbourg le match le plus spectaculaire de ce Tournoi, s'affirmant comme les deux concurrents les plus coriaces pour l'équipe de Jacques Fouroux. Les Ecossais ont fini par l'emporter (16 à 12) grâce à deux essais de Laidlaw (40e) et Tukalo (68e) et deux drops de Rutherford (5e et 19e), contre un essai de Lenihan (24e) transformé par Kiernan, auteur également d'un drop (36e) et d'un but de pénalité (84e).

LONDRES
de notre envoyé spécial

A l'impossible le XV tricolore sera-t-il toujours tenu ? On l'avait expédié en terre anglaise avec l'un de ces objectifs gastronomiques que seul l'Hexagone sait ou ose encore se fixer. C'était un menu de fête, une double mission impossible : panache et champagne, gagner et séduire.

Les joueurs de l'équipe de France, c'est-à-dire, plus que jamais, ceux de Jacques Fouroux, sont rentrés à Paris piètres séducteurs et vainqueurs au seul finish. Dans ce Twickenham monumental, où la sponsorisation semble ne pas encore avoir vraiment pris pied, ce fut un spectacle étrange et mouvementé, une de ces parties-cauchemar au cours de laquelle tout vous échappe. A commencer par ce ballon blafard imposé par les Anglais mais incapable de résister aux bourrasques d'Angleterre. Ce fut, pour tout dire, un match simple, mais non sans bavure.

Personne, bien sûr, n'aurait osé l'avouer publiquement. Tous pourtant en témoignaient : on était venu ici pour un gentil carnage. Les Anglais avaient été au-dessous de tout à Dublin ; la France avait, quinze jours auparavant, donné contre les Gallois, en quelques minutes, une belle image de son vrai talent. Jusqu'à l'adversaire qui, de lui-même, tendait les deux joues.

On voyait ainsi l'Angleterre, curieusement, vanter le génie des lignes arrière tricolores et s'excuser de présenter une formation aussi pitoyable. Un écart de vingt points était prédit. Ce ne serait donc rien d'autre qu'une pavane pour une équipe défunte, devant un pays en deuil de son rugby.

C'était donc juré, la France allait gagner sans mal à Twickenham. Bien évidemment, elle faillit descendre en enfer. On ne fait jamais attention à tout. Il aurait fallu se méfier d'un Martin Green, le Fouroux anglais, expliquant : *« Nous ne sommes pas morts d'avance. »* On aurait aussi dû, la veille, mieux lire ce mauvais augure que fut, dans la nuit glaciale de la ville de Bath, la sévère défaite (22 à 9) de l'équipe de France B. Il aurait surtout fallu prévoir de mieux serrer les rangs, une fois le toss gagné, puisque Fouroux avait décidé de faire jouer d'entrée contre le vent.

L'objectif alors était de ne pas se laisser distancer de plus de dix points à la mi-temps, en vertu de cette règle britanno-salique qui, selon l'empereur Fouroux, veut depuis un siècle que la France ait à rendre un sévère handicap quand elle joue de l'autre côté de la Manche. Dix points maximum avait-on dit. On était à 12–3 à l'heure du changement de vent.

Il y avait eu trois pénalités surprises de Rose, cet arrière qui porte le nom de son XV, puis deux drops, le premier de Franck Mesnel, le second de Christopher-Robert Andrew. Côté français, ce fut surtout, vent ou pas, quarante minutes de précipitation, d'emballement à contretemps, bref de jeu à l'envers. Tout se passait alors comme si l'on assistait au plus mauvais prolongement qu'on puisse donner au match contre Galles.

Enfants prodiges

L'avait-on dit, au lendemain de cette victoire, que les trois-quarts français étaient sous-exploités ! Que Mesnel ne devait pas jouer systématiquement de la chandelle et qu'il y avait bien autre chose à faire que de l'imitation britannique avec un potentiel comme celui de l'équipe de France... La vérité, malheureusement, n'est pas la même de part et d'autre du Channel.

En tentant à Twickenham ce qu'elle n'avait pas osé faire au Parc des Princes, incapable de calmer le jeu et attisant l'agressivité anglaise, le XV de France courait à l'échec. A tel point qu'il fallut, juste après la mi-temps, la première de ces chandelles – hier tant décriées – pour voir la France enfin revenir en position conquérante et permettre à Blanco de passer un drop.

Dans le match qu'on avait rêvé, c'eût été le signal de cette déroute anglaise dûment programmée. Ce ne fut là que le début d'une lente et hypothétique remontée vers la lumière. La touche française était trop stérile et le pack de la Rose un peu trop puissant, faisant des mêlées fermées une épreuve insoupçonnée pour le pack français.

Et, désagréable corollaire, ces trois quarts anglais qu'on disait depuis lontemps perdus pour le jeu d'attaque, osèrent se servir de leurs mains avec une naïve arrogance dont personne, à commencer par le public de Twickenham, ne les croyait plus capables. Comment dès lors, côté français, s'exprimer ? Faute sans doute de pouvoir fournir une vraie réponse collective, la France fit donner ses enfants prodigues.

Eric Champ, d'abord, qui, à vingt-quatre ans et avec le temps, s'impose comme un très grand joueur ; Eric Bonneval, vingt-trois ans, ensuite, qui n'a d'autre ambition, semble-t-il, que de marquer un superbe essai à chaque match du tournoi ; Philippe Sella, enfin, le meilleur de tous, qui n'avait pas, il est vrai, attendu de fêter ses vingt-cinq ans pour démontrer qu'il était l'un des meilleurs trois quarts centre du monde. Sella, le magnifique léopard agenais, a réussi, samedi, l'un des plus beaux exploits dont puisse rêver un centre.

Etre à l'affût en défense, intercepter la balle entre les deux demis adverses et se retrouver seul, autopropulsé à 60 mètres à vol d'oiseau du paradis, c'est, en match international, une question de vie ou de mort. C'est une vraie tentative de suicide en public. Il y eu d'abord Salmon et Simms, les deux centres anglais, qu'il fallut oublier. Sella courait dans l'axe du terrain. Bien vite alors, il y eu le face-à-face avec l'inévitable Rose et, sur la gauche, l'ailier Harrison revenait à grandes enjambées pour en finir.

En toute logique, il fallait prier et fuir sur la droite. Sella repiqua à gauche d'un incroyable contre-pied agnostique. A quinze minutes de la fin, la France marquait quatre points et gagnait ce match. Ce samedi-là, le rugby français avait aussi trouvé son sauveur. Car ce fut bien, au total, une victoire-sauvetage, qui fit s'éteindre les espérances de France-Galles. Beaucoup de ceux qu'on avait cru pétillants se noient aujourd'hui dans la grisaille.

La technique de la remise en touche faite par le demi de mêlée a bel et bien vécu, et l'on rêve toujours de cette pleine expression des lignes arrière, qui ne pourra naître que d'une charnière véritablement efficace.

JEAN-YVES NAU.

ATHLÉTISME : les championnats d'Europe en salle

Nerfs et muscles d'acier

Les championnats d'Europe d'athlétisme disputés à Liévin (Pas-de-Calais) les 21 et 22 février ont été marqués par le record du monde du 200 mètres, pulvérisé par Bruno Marie-Rose en 20 s 36/100e (au lieu de 20 s 52),et par une belle performance d'ensemble des athlètes français. Avec six médailles (trois d'or, une d'argent et deux de bronze),la France se classe derrière l'URSS et l'Allemagne de l'Est. Le triple-sauteur Serge Hélan avait donné le signal dimanche matin avec un titre de champion d'Europe inespéré, établissant un nouveau record de France de la spécialité (17,15 mètres). A la perche, Thierry Vigneron et Ferenc Salbert (5,85 mètres, record de France égalé) se sont partagé les médailles d'or et d'argent, tandis que Marie-Christine Cazier, sur 200 mètres, et Pascal Thiébaut sur 3 000 mètres obtenaient le bronze. *« La marche en avant continue »*, commentait Fernant Urtebise, entraîneur national, soulagé après une première journée peu favorable aux couleurs françaises, mais de très haut niveau. Le Soviétique Robert Emmian avait amélioré le record d'Europe du saut en longueur (8,49 mètres) et le Polonais Marian Woronin avait battu par deux fois son record d'Europe du 60 mètre (6 s 52/100 en demi-finale, 6 s 51/100 en finale).

LIÉVIN
de notre envoyé spécial

Assis dans un coin de la salle d'échauffement, Marian Woronin sirote paisiblement une Kronenbourg en attendant la routine du contrôle anti-dopage. Il savoure, sans émotion apparente, son titre de champion d'Europe du 60 mètres acquis quelques minutes auparavant. C'est, il est vrai vrai, le cinquième de sa collection. Vainqueur à Vienne (1979), Sindelfingen (1980), Grenoble (1981), il avait même décidé, après son quatrième sacre à Milan en 1982, que ces jeux d'intérieur ne l'amusaient plus. *« Il faut laisser la salle aux jeunes »*, avait-il décrété en concentrant ses efforts sur la saison estivale. Si, à trente et un ans, il a renoué cet hiver avec l'*indoor*, c'est uniquement dans l'optique des championnats du monde en salle à Indianapolis, les 6, 7 et 8 mars prochain. *« Le comble*, dit-il, *c'est que je n'irai pas. »* La sélection polonaise ayant l'intention de débarquer aux Etats-Unis quarante-huit heures seulement avant le début de la compétition, il a estimé que l'acclimatation serait insuffisane, donc le déplacement inutile.

Woronin est un solitaire qui cultive l'indépendance. Parti de Pologne avec l'aval des autorités politiques et sportives du pays, il est installé depuis plus de deux ans à Marignane. Avec sa femme et ses deux fils, il mène une existence de père tranquille au soleil de Provence. Son emploi municipal lui laisse le loisir de s'occuper des jeunes du club et de s'entraîner à sa guise. Mais sa vie d'athlète n'a rien des travaux forcés d'un camp d'entraînement. Il se contente d'un entretien foncier assez léger. *« Les gens sont étonnés de ne pas me voir travailler ma pointe de vitesse*, dit-il, *mais il impossible de le faire seul. Il faut que quelqu'un vous regarde pour vous conseiller et vous faire progresser techniquement. »* Ce regard d'expert n'existant pas à Marignane, Woronin effectue, avant chaque compétition, trois ou quatre semaines de stage à Varsovie, où son entraîneur de toujours, M. Cuch, opère les derniers *« réglages techniques »*. Sa puissance (1,86 mètre pour 80 kilogrammes) fait le reste : il est recordmann d'Europe du 100 mètres depuis 1984 (10 secondes) et vient se placer à un centième du record du monde du Canadien Ben Johnson sur 60 mètres.

Ces séjours polonais pendant lesquels le dilettante méridional se mue en boulet de canon intriguent certains spécialistes français, qui s'interrogent en coulisses. Marian Woronin regrette, quant à lui, le comportement distant des Français. *« J'aimerais les faire profiter de mes conseils, mais on ne me demande rien »*, déplore-t-il, se remémorant ses débuts : *« J'allais souvent voir Mennea en Italie. Quand on est derrière, il faut savoir regarder ceux qui sont devant. »*

Espoir du soir

A Liévin, sur 60 mètres, Bruno Marie-Rose, éliminé en demi-finale, et Antoine Richard, dernier de la finale, étaient, certes, derrière l'élite européenne. Mais sur 200 mètres le favori Vladimir Krylov n'a vu que les talons de Bruno Marie-Rose, parti au couloir extérieur. *« Dans le virage, j'ai été étonné de ne pas apercevoir les autres »*, raconte le Français. Plus tard, sur la ligne d'arrivée, il était ébahi à la lecture du chronomètre électronique. Lui qui avouait avant la course ne pas se sentir au mieux venait de battre de 16 centièmes le record mondial de l'Italien Stefano Tilli.

« J'ai toujours dit que le 200 mètres était sa meilleure distance. Il fallait simplement qu'il s'entraîne un peu, confie Michel Dach, son entraîneur au CA Ouest de Poissy. *Or, il ne s'entraîne vraiment que depuis un an et demi. »* Depuis qu'il bénéficie des horaires aménagés de l'INSA de Lyon, où il est élève ingénieur. Oubliée la galère de « maths spé » à Lille, où, faute de temps et d'équipements, il devait courir le soir sur les parkings ! Chaque week-end, désormais, Bruno Marie-Rose est à Poissy. Chaque lundi il retourne à Villeurbanne avec un programme d'entraînement qu'il applique en solitaire. Etudes le matin, sprint l'après-midi. A ce régime, il ne deviendra jamais un sportif matinal. *« J'ai tout essayé, marche à 4 heures du matin, café à outrance, en vain »*, se désole Michel Dach. Avant 11 heures du matin, le champion sommeille encore en Marie-Rose. D'où son élimination prématurée dans un 60 mètres de niveau mondial. D'où une demi-finale quelconque sur 200 mètres.

Sans atteindre la décontraction un peu blasée du « vieux » Woronin, Bruno Marie-Rose, moins de vingt-deux ans, est un gaillard placide de 1,93 mètre pour 83 kilos que le succès ne trouble guère. *« Il me faudra confirmer cet été, car*, dit-il, d'accord avec le Polonais, *l'athlétisme, c'est avant tout un sport de plein air. »* Tandis que Woronin se partage entre deux pays, Marie-Rose est un nomade qui fait le bonheur de nombreux quotidiens régionaux. D'origine antillaise, il est né à Bordeaux, a longtemps vécu dans la capitale, puis à Lille, où son père est directeur d'hôpital, avant de s'abonner au TGV Paris-Lyon. *« Bref, je suis Français »*, résume-t-il avec un bon sourire. Et, depuis son exploit de Liévin, citoyen du monde.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

SKI ALPIN : les championnats de France

Aux portes de la relève

Les 74es championnats de France de ski alpin, qui ont eu lieu du 16 au 22 février dans les stations proches de Cluses (Haute-Savoie), ont permis à des centaines de jeunes athlètes venus de différents comités de s'affronter. Les skieurs confirmés comme Daniel Mougel (trente ans) ou Philippe Verneret (vingt-cinq ans) et surtout chez les filles Carole Merle et les jumelles Mogore, ont su résister à l'offensive des prétendants de la nouvelle génération.

CLUSES
de notre envoyé spécial

Une liste de coureurs à la main, Roland Francey, le directeur suisse des équipes de France observe, au pied de la piste des Carroz, les slalomeurs qui bousculent les piquets. L'œil expert enregistre les mouvements des corps alors que la mémoire note les noms. *« Les entraîneurs de l'équipe nationale sont présents et regardent, eux aussi, les quelque cent vingt représentants des comités régionaux effectuer les parcours »*, explique le patron des skieurs tricolores. *« Au printemps, nous examinerons ensemble les résultats et nous nous communiquerons nos impressions sur les différents concurrents. »*

Les championnats de France conservent ce côté Bottin des prétendants à une place en équipe nationale. Venus de stations du Dauphiné ou de grandes villes, des dizaines de garçons et de filles praticiens de la glisse tentent d'attirer l'attention sur eux. Rude tâche, car il leur faut à la fois batailler avec les titulaires des sélections nationales qui défendent chèrement leur place et affronter leurs camarades d'âge, tout aussi envieux de décrocher un titre.

A ce petit jeu, Eric Pieri s'est révélé habile. Premier du slalom, neuvième du géant, il a eu le temps de mettre en avant sa haute stature. Mais ce garçon de bientôt vingt-quatre ans n'est pas un inconnu pour les entraîneurs. Classé en catégorie espoirs dans l'équipe de France, il a déjà tenté sa chance dans plusieurs épreuves de la Coupe du monde. *« Lors de cette course, j'ai bénéficié de l'absence de Didier Bouvet, qui skie à un niveau supérieur au mien »*, reconnaissait modestement le champion de France de slalom, tout en ajoutant que ce premier titre va *« le décontracter »* et sans doute lui permettre de se surpasser.

Dans la cour des grands

Les vrais prétendants, il faut les chercher dans les tranches d'âge les moins élevées. Chez les dix-sept ans par exemple, une génération où figure encore, pour quelques mois, Adrien Duvillard. Fils d'Adrien, neveu d'Henri, la famille est lourde à porter pour le jeune garçon de Megève, même s'il reconnaît que c'est son père qui lui a enseigné la compétition. Pas le ski, car ce sport, il a l'impression de l'avoir toujours pratiqué. Skieur complet, il s'est classé onzième en descente et trente-sixième en géant, où il a *« mal joué tactiquement »*. Ces résultats lui donnent confiance et le poussent à *« essayer de progresser »*, même si cela est *« dur et prenant »*, avoue ce futur élève de terminale A, qui rejoindra son lycée quand la neige aura fondu. Avant, il va roder son titre de champion de France juniors de géant en Suède, lors des championnats du monde de cette catégorie d'âge.

Et la belle Pascaline Freiher, son aînée du club de Megève, elle aussi, tente de se pousser dans la cour des grands. A vingt et un ans à peine, le bac en poche, elle a déjà entrebâillé la porte en disputant quelques courses comptant pour la Coupe du monde. Mais sa troisième place, samedi 21 février, dans le slalom couru aux Carroz lui a donné le moral. Juste derrière les puissantes sœurs Mogore, elle vient doubler des championnes qui ont nom Christelle Guignard et Anne-Flore Rey, titulaires de combinaisons au carré de couleurs. En se classant vingtième vendredi lors de la descente de Megève, la jeune fille a montré son ambition, sa polyvalence et ses qualités physiques. Avec la petite Jurassienne Nathalie Bouvier, dix-sept ans et demi, dominatrice dans la première manche du slalom géant avant de s'incliner devant Carole Merle, elle prépare cette génération qui aura entre vingt-trois et vingt-cinq ans l'année des Jeux olympiques d'hiver à Albertville.

Avec d'autres jeunes filles comme Florence Masmada, dix-huit ans, de Chamrousse, cinquième lors du géant, elles peuvent apporter un peu de spontanéité et de joie de vivre dans une équipe nationale où, selon l'expression de Luc Alphand, vainqueur de la descente, *« ce n'est pas le délire »*.

SERGE BOLLOCH.

SKI NORDIQUE : les championnats du monde

Le renouveau de l'Ouest

Grâce à ses skieurs de fond, la Suède a repris possession des trophées dans les disciplines nordiques lors des championnats du monde qui se sont achevés, le samedi 21 février, à Oberstdorf en République fédérale d'Allemagne. Mais l'événement a été la présence de l'Italie en quatrième position du classement des nations.

OBERSTDORF
de notre envoyé spécial

Moins nantie en médailles que l'Union soviétique, l'Italie la précède par la qualité supérieure de ses victoires. Deux médailles d'or ont couronné les efforts réalisés depuis sept ans par une organisation efficace qui prend en compte tous les paramètres du sport de haut niveau, notamment en matière de suivi médical. Après Marco Albarello sur la distance de 15 kilomètres, Maurilio De Zolt a régné samedi sur l'épreuve de clôture des championnats : le 50 kilomètres.

Sous la banderole, le minuscule italien surnommé « Il Grillo » (le Grillon) en raison de ses courts *« segments »* qui lui donnent une allure particulièrement dynamique sur la neige, paraissait plus fragile qu'à l'accoutumée sous la pression de l'effort. De Zolt venait de réussir un exploit considérable en n'abandonnant jamais la conduite de la course.

Parti lentement, le Suédois Thomas Wassberg (vainqueur des 30 kilomètres), piocha avec une telle ardeur à partir de la moitié du parcours qu'il échoua pour 22 secondes seulement. Ce duel demeure un des plus beaux exploits de ces championnats, et sa conclusion revêt une importance majeure.

L'émergence des Italiens avait été amorcée il y a deux ans par deux médailles d'argent, l'une acquise par De Zolt, – déjà, – l'autre par l'équipe de relais masculin. Cette prépondérance apparaît avec davantage d'éclat. Elle s'accompagne de performances extrêmement prometteuses chez les femmes – Guidina da Sasso ayant pris la septième place de la course des 20 kilomètres – et chez les juniors, où Silvio Fauner, un voisin de De Zolt, a enlevé deux médailles individuelles et une troisième au relais.

Les Français, malheureusement, sont loin de se situer sur une aussi belle trajectoire. Ils ont mal terminé. Dans le 50 kilomètres, trois des quatre engagés ont abandonné. Le quatrième, Claude Pierrat, a concédé 17 minutes et 35 secondes à De Zolt. Il est 39e. Néanmoins, Italiens et Suisses sont engagés sur la voie de la modernité dans le domaine de la préparation physiologique comme dans celle du matériel.

Les Scandinaves avaient déjà subi un trouble du même ordre au début des années 70, avec l'apparition des premiers skis en plastique. Cette nouveauté-là venait déjà de l'Ouest.

LLIBERT TARRAGO.

MOTOCYCLISME : l'Enduro du Touquet

La foule et Persson

AFP.

Massés sur les dunes de la plage du Touquet, quelque cent cinquante mille spectateurs ont assisté, dimanche 22 février, à la victoire du Suédois Leif Persson dans la treizième édition de l'Enduro créé par Thierry Sabine. Malgré trois chutes, Persson a réussi très vite à creuser l'écart avec les mille autres concurrents. Il étrennait à cette occasion une toute nouvelle Yamaha 500 à refroidissement liquide qu'il pilotera avec le Français Jacky Vimond lors des prochains championnats du monde.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

RECORDS DU MONDE

l'Irlandais Eamonn Coghlan a battu, vendredi 20 février à Los Angeles, le record du monde du 2 000 mètres en 4 mn 54 s 7. L'Américain Greg Foster a égalé, dimanche 22 février à San-Diego, le record du monde du 60 mètres haies en 7 s 47, devançant Stéphane Caristan, deuxième en 7 s 64.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(Deuxième phase, cinquième tour retour)

*Villeurbanne b. Antibes	85- 81
Limoges b. *Mulhouse	103- 89
*Orthez b. Challans	77- 63
*RCF Paris b. Saint-Etienne	120-107
*Monaco b. Tours	91- 78
*Vichy b. Lorient	74- 73

Classement. – 1. Ortez, 46 pts ; 2. Limoges, Monaco, 42.

Escrime

CHALLENGE MONAL

L'Allemand de l'Ouest Alexandre Pusch a remporté, dimandhe 22 février à Paris, le challenge Monal à l'épée face au Canadien Chouinard et devant les Français Prunier (3e), Henry (4e) et Boisse (5e).

Handball

CHAMPIONNAT DU MONDE B

La Roumanie a battu la France par 27 à 19, dimanche 22 février à Bolzano (Italie).

Tennis

TOURNOI D'INDIAN-WELLS

L'Allemand Boris Becker a remporté dimanche 22 février le tournoi d'Indian-Wells (Californie), doté de 435 000 dollars, en battant en finale le suédois Stefan Edberg, 6-4, 6-4, 7-5. En demi-finales, Becker a battu Yannick Noah, 6-4, 6-2.



Le Monde
CADRES

Responsable marketing

Banque - 300/350.000 F

Expérience confirmée du marketing dans le secteur de la distribution avec une connaissance du secteur bancaire - Une banque à taille humaine, spécialisée dans le secteur de l'immobilier, et filiale d'un groupe bancaire international, recherche son futur responsable du département marketing. Basé à Paris et placé dans un premier temps sous l'autorité immédiate du directeur général, il participera à l'élaboration, à l'application de la politique commerciale et aura la responsabilité personnelle du plan marketing. A l'écoute du marché et de la concurrence, il définira le concept des nouveaux produits, leur mode de promotion et de commercialisation, entretiendra des liens permanents avec les chefs de produits et les agences de publicité, en utilisant des techniques de marketing moderne. Ce poste très opérationnel ne peut convenir qu'à un cadre âgé de 30 ans minimum, diplômé de l'enseignement supérieur (ESC ou équivalent), ayant une expérience marketing d'au moins 4 à 5 ans acquise dans la distribution des biens de consommation (lessiviers, grande distribution, alimentaire...) comme directeur du marketing, adjoint, ou chef de produit de très bon niveau. La candidature d'un spécialiste du marketing bancaire pourrait être également appréciée. La rémunération, de l'ordre de 300/350.000 francs, pourra éventuellement être supérieure en fonction du profil du candidat retenu. Ecrire à H. CELERIER en précisant la référence A/R 9229M. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Responsable d'exploitation

Transport et manutention de matériel électronique - Filiale d'un groupe international, nous sommes une PME spécialisée dans le transport et l'entreposage de matériel informatique, employant une quarantaine de personnes. Notre politique de service de qualité nous permet une croissance constante (+ 25% en 1986). Dans le cadre de cette expansion, nous créons le poste de responsable de l'exploitation. Rapportant à la direction générale, il animera l'ensemble des services opérationnels: camions, entrepôt, commercial interne, soit une trentaine de personnes. Il aura le souci permanent d'optimiser l'organisation pour la meilleure satisfaction du client (rapidité, efficacité). Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 30 ans, diplômé d'une école dd gestion, dont l'expérience professionnelle lui aura permis de développer ses qualités de meneur d'hommes et d'organisateur. Une connaissance des transports serait appréciée. L'esprit de service et une grande disponibilité sont indispensables, ainsi qu'une bonne pratique de l'anglais. Le poste est situé en banlieue Nord-Est. Ecrire en précisant la référence S/8157M. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Consultant ressources humaines

PA l'une des premières sociétés internationales de conseil auprès des entreprises, recherche un consultant dans le cadre du développement de son activité "ressources humaines". Intégré à une équipe très motivée, il participera à l'ensemble des activités du département :

- Conception, promotion et mise en œuvre de nouveaux outils d'évaluation et de développement de la personnalité professionnelle.
- Animation de formation.
- Conseil - Bilans psychologiques.

Nous souhaitons rencontrer des candidats, diplômés en psychologie et ayant impérativement acquis une première expérience de la gestion des ressources humaines en entreprise ou en cabinet. Novateurs et créatifs, ils seront particulièrement motivés par les problèmes d'évaluation qualitative de la personnalité. Des connaissances méthodologiques, sans être indispensables, seraient appréciées. Merci d'écrire à Christine CHABAUD en précisant la référence A/062AM. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

AU-DELA DU RECRUTEMENT ET DE LA FORMATION... ... NOTRE DEVELOPPEMENT

Constructeur américain, leader de la Conception et de la Fabrication Assistée par Ordinateur, nous sommes en France 250 personnes. OPERATIONNELS, c'est ainsi que nous nous définissons tous, Commerciaux, Administratifs et Ingénieurs Techniques.
Pour communiquer avec nous, vos qualités d'écoute, de pédagogie, d'analyse sont indispensables mais ne suffisent plus si vous ne savez pas vendre vos idées et concretiser vos actions.
Au sein de la D.R.H., *vous prendrez en main* la responsabilité de nos recrutements, jusqu'à l'intégration. Dynamique dans vos approches, vous saurez utiliser la Formation pour nous faire progresser. Habitué à déceler les potentiels, vous serez associé à leur évolution. Si après une premiere expérience réussie du Recrutement et de la Formation, vous désirez vous insérer dans un Groupe qui se donne les moyens de ses politiques, venez nous vendre votre candidature.
Merci de nous adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), s/réf. O/CO/LM, à Didier LESUEUR, notre Conseil, qui vous expliquera en outre vos réelles perspectives d'évolution.



COMPUTERVISION

Raymond Poulain Consultants
74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Valorisez votre expérience des fonctions commerciales dans le conseil en recrutement

egor promotion est le conseil en investissement humain des directions commerciales. Nous intervenons dans le recrutement des cadres des fonctions : Vente, Marketing, Publicité, Promotion, Communication...

De formation supérieure, vous avez environ 30 ans et vous pouvez justifier d'une expérience du "terrain" et de l'encadrement dans le domaine des produits de grande consommation ou des services.

Nous vous formerons à nos méthodes et à l'utilisation des moyens du GROUPE EGOR, *premier cabinet français de Conseil en Ressources Humaines.*

Rencontrons-nous, nous vous parlerons de notre métier et de nos projets. Notre équipe est très enthousiaste à l'idée de s'agrandir et si vous êtes à l'image de nos résultats et de nos ambitions, nous saurons vous reconnaître.

Merci d'adresser lettre de motivation, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous la référence EP/01 à :

EGOR PROMOTION
63, rue de Ponthieu - 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN



Chep France — 200/220

Relations Humaines et Services Généraux dans une PME

Leader sur le marché de la location de matériel de manutention (palettes, conteneurs), nous réalisons un CA de 170 MF en progression constante d'environ 30 % depuis 5 ans.
Notre structure intéressante parce que de taille humaine...220 personnes, s'étoffe régulièrement... Rattaché au Directeur Administratif et Financier, *votre mission sera d'une part l'administration du personnel avec toutes ses implications juridiques* et sociales et d'autre part la gestion et la formation de nos ressources humaines. Pour ce faire, une équipe de 4 personnes *vous secondera. Au delà de votre rôle immédiat, vous conseillerez à la fois notre Direction Générale et nos Directeurs de* Département dans la conception et l'application d'une politique sociale dont vous assurerez la mise en œuvre au niveau de *chacun de nos établissements.*
La trentaine ou plus, de formation supérieure, école de commerce ou universitaire (juriste ou gestionnaire) vous saurez nous *prouver que votre expérience de quelque 5 ans a été riche et réussie... Rigoureux mais aussi imaginatif et concret, vous êtes* gestionnaire, homme de communication et d'action. Le poste nécessite que vous parliez anglais.
Merci de nous adresser lettre, CV, photo sous référence 4120 M, 24 rue Eugène Flachat - 75017 Paris.
Nous vous assurons confidentialité et réponse.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

L'Equipement Automobile

Valeo

28000 personnes - C.A. : 12 milliards F.
dont 45 % à l'étranger
recherche pour sa filiale Valeo Distribution

Jeunes spécialistes marketing

Rattachés directement au Responsable du Département Marketing Produits Equipements Automobile, vous aurez pour mission :

- d'analyser le marché potentiel, la pénétration de la concurrence nationale et internationale,
- de participer à la recherche et à la définition de nouveaux produits dont vous assurerez le marketing, la stratégie de lancement et le développement commercial avec l'appui logistique du réseau de distribution,
- de collaborer à la conception et à la création des conditionnements,
- d'imaginer, réaliser la documentation commerciale propre à motiver et former vendeurs et clients sur l'intérêt des produits.

Dans ce contexte, vous serez chargés de la liaison et de la coordination entre les *services industriels, développement* et les forces de ventes France et Etranger. Ces postes s'adressent à de jeunes diplômés d'une Grande Ecole de Commerce type HEC, ESSEC, Sup de Co option Marketing et ayant une première expérience réussie d'au moins 3 ans dans une fonction marketing produits industriels ou produits de grande consommation. La connaissance courante de l'anglais et/ou de *l'allemand est indispensable. Une* compétence en informatique serait un atout supplémentaire.

Si la perspective de rejoindre notre équipe Marketing basée en Région Parisienne vous séduit, merci d'adresser votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite, CV et photo) sous la référence M/74 à VALEO, Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres, 43, rue Bayen 75848 Paris Cedex 17.

QUELLE VOLONTE SE CACHE DERRIERE VOTRE DIPLOME ?

JEUNES DIPLÔMÉS GRANDES ÉCOLES D'INGÉNIEURS ET DE COMMERCE

Aux études statiques vous avez préféré celles qui bougent. Au cours de ces années vous avez développé une solide volonté d'entreprendre.

Entrepreneurs ?, à la SAE nous le sommes par vocation. Notre activité : le Bâtiment ; 25000 personnes pour un chiffre d'affaires 1986 de 18 Milliards de Francs.

Après une formation polyvalente *sur le terrain* et en bureau d'étude, vous évoluerez vers d'autres responsabilités dans des structures régionales décentralisées et autonomes.

Vous pourrez par exemple prendre en charge le développement d'opérations, la négociation et le montage d'affaires, la responsabilité d'un secteur géographique.

Si vous êtes preneur écrivez sous référence MJD *à notre* responsable du recrutement et montrez lui, CV à l'appui, le vrai visage *de votre diplôme. Merci de nous préciser* votre mobilité géographique.

SAE - 32 avenue de New York - 75116 Paris

UN GROUPE D'ENTREPRENEURS **SAE**

Notre Société est l'un des premiers groupes pharmaceutiques français.

Depuis plusieurs années, la gestion de la production est effectuée à l'aide de logiciels intégrés, développés par notre service Informatique, pour et avec les utilisateurs.

Nous comptons aujourd'hui plus de 10 centres utilisateurs pour lesquels :
- la pratique de ces logiciels doit être rendue accessible à tout nouveau collaborateur,
- la formation des utilisateurs actuels doit être poursuivie, améliorée, avec comme objectif une mise à jour permanente,
- de plus, les demandes d'évolution provenant des différents centres doivent être coordonnées.

Nous voulons créer le « Club » des utilisateurs.

Nous recherchons l'Animateur de ce club

dont la fonction sera

la formation et la coordination des utilisateurs de logiciels de gestion de production.

Les candidats devront être attirés ou avoir l'expérience de la formation.
Ils auront un niveau supérieur (BAC + 5) et de bonnes bases dans le domaine informatique, en particulier dans les applications à la production.

Le candidat retenu sera un créateur. Il saura mettre en place et donner vie à cette nouvelle fonction intégrée à la Direction Générale Technique.
De nombreux déplacements sont à prévoir (2 jours au moins par semaine) en particulier entre les utilisateurs (Europe), le centre Informatique (120 kms de Paris) et le Siège de la Société (banlieue Sud Ouest) où il sera basé.

Adresser lettre manuscrite, curriculum-vitae, photo et prétentions sous la référence 1309 à l'attention de PARAPHE - 10, rue de Louvois - 75002 PARIS qui transmettra.

Le Monde
CADRES

ORGANISME FINANCIER REGIONAL
DIRECTEUR GENERAL
SUD-OUEST

Cet organisme financier régional fait partie de l'un des tous premiers réseaux bancaires nationaux. Etablissement de crédit, sa vocation est naturellement de gérer au mieux les intérêts d'une clientèle très diversifiée, et aussi d'accompagner de façon très active le développement économique régional.

Nous recherchons aujourd'hui son futur Directeur Général. Son action permettra d'apporter les réponses efficaces à de nombreux enjeux économiques, et de favoriser la nécessaire mutation de l'organisme dans le contexte d'une compétition accrue.

Les responsabilités proposées sont complètes sur un plan opérationnel : relations humaines, finances-gestion, développement commercial, etc. Nommé par le conseil de surveillance, il assure sa mission dans le cadre des objectifs définis par celui-ci.

Vous avez 10 à 15 années d'expérience dans le même secteur d'activité, le crédit ou la banque, avec de préférence la connaissance du secteur mutualiste, coopératif ou parapublic.

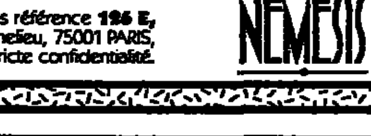
Vous occupez un poste de même niveau, ou bien une Direction Financière ou Commerciale dans un réseau important. Diplômé de l'enseignement supérieur, vous êtes particulièrement impliqué dans la gestion des hommes et l'animation des équipes.

Seront considérés comme des atouts, la connaissance spécifique de la région Sud-Ouest dans sa dimension économique, et la connaissance de la langue espagnole.

Le poste est basé dans une très agréable ville du Sud-Ouest.

Les conditions proposées, incluant de nombreux avantages sont naturellement très attractives et de nature à motiver un candidat de grande valeur.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, sous référence **196 E**, à notre Conseil : **Arnaud de MENDITTE**, 10, rue de Richelieu, 75001 PARIS, qui traitera votre dossier dans la plus stricte confidentialité.



Ingénieur
Chef d'unité de fabrication

Une société à taille humaine (300 personnes), dynamique et performante, rattachée à un groupe industriel français de tout premier plan, recherche un Ingénieur confirmé AM, ENSI... ayant 3 à 5 ans d'expérience en fabrication dans un domaine mécanique.

Il dirigera une unité très moderne, ayant un effectif de 100 personnes, et il assumera des responsabilités complètes : méthodes, production, progrès technologiques.
Ce poste conviendrait à un candidat de très bon potentiel, ayant de réelles compétences techniques et de solides qualités d'animateur et de gestionnaire.
Réelles perspectives d'évolution de carrière.

Poste : ville Sud-Ouest.

Ecrire sous réf. UG 321 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL



Une nouvelle étape dans votre carrière commerciale

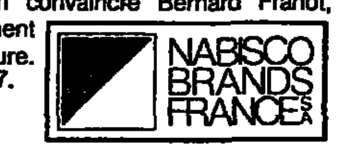
Directeur Régional Nord-Est — Belin-Pâtissier

Vous en avez la carrure : professionnel confirmé de la vente, vous connaissez tous les rouages de la grande distribution et de la restauration hors foyer, et savez motiver les hommes.

A vous d'assurer la réalisation des objectifs commerciaux, d'animer l'équipe de vente (8 personnes), d'organiser les actions de promotion.

Vous participerez à la définition de vos objectifs prévisions et moyens, ferez appliquer sur le terrain la politique de la Direction Commerciale et serez responsable des négociations régionales.

Vous avez les qualités relationnelles indispensables pour assurer la présence de BELIN-PATISSIER sur la région Nord-Est. A vous d'en convaincre Bernard Franot, qui recevra personnellement votre dossier de candidature, sous référence DR/M/87.
Biscuits BELIN
BP 93 - 91003 EVRY.



FRANCE ET CEE



Notre entreprise est en expansion forte et régulière depuis sa création il y a 12 ans (550 MF de CA, 550 personnes).

Filiale commerciale d'un très important groupe industriel français, nous avons su définir dans notre domaine, la vente, les éléments de notre progression en France et à l'étranger. Cette progression est due aussi à notre savoir-faire en matière de recrutement. Jeune diplômé (grande école ou université), vous avez 2 à 5 ans d'expérience du choix des hommes en entreprise, en cabinet, ou comme responsable commercial.

Nous vous formerons à notre approche et vous prendrez la responsabilité du recrutement dans son ensemble, ainsi que certains programmes de formation. Fort de cette excellente expérience de notre entreprise, cette mission vous donnera l'opportunité d'évoluer à l'intérieur ou à l'extérieur de la fonction personnel.

Le poste est basé à St-Cloud avec de nombreux déplacements en France et en Europe. La maîtrise de la langue allemande ou anglaise est indispensable.

Si ces perspectives vous intéressent, alors adressez votre CV, lettre, photo et rémunération actuelle, sous réf. 5346, à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.

Le patron de nos services techniques est ingénieur, gestionnaire et participera étroitement à la Direction Générale.

Fasson

Nous sommes une industrie très technique, très innovatrice. Filiale française du leader mondial sur nos marchés, nous réalisons avec 185 personnes, 400 MF de CA dont 76 % à l'export. Classée Première PME exportatrice dans notre secteur, nous avons obtenu en outre, l'an dernier, le Prix Industrie et Qualité.

A ce niveau de performances, vous vous en doutez, les points supplémentaires à gagner demandent de l'imagination dans la stratégie, du discernement dans les investissements, un sens technique pointu pour augmenter la productivité à partir d'automatisation et l'habitude d'une gestion serrée (à l'américaine). Ajoutons de solides qualités de manager pour maintenir l'esprit de gagneurs qui est le notre pour affiner la formation chez tous nos ingénieurs et techniciens et pour développer le concept de qualité globale qui est notre véritable projet d'entreprise.

Voilà la mission. Dans un cadre de vie très sympa (nous sommes tout près de Grenoble), dans une affaire et dans une usine où nous créons continuellement en abordant de nouvelles méthodes, des technologies de pointe et dans une perspective de carrière qui doit être de toutes façons évolutive soit sur le site, soit dans le Groupe.

Alors, c'est vrai, vous êtes ingénieur (grande école), gestionnaire (MBA, ICG, IAE), vous avez l'esprit de la multinationale, vous parlez anglais et vous avez envie, avant la quarantaine d'exercer de belles responsabilités de patron.

Si, en plus, vous aimez skier, il faut vite nous rencontrer !

SEFOP est notre Conseil qui nous connait bien et peut répondre à vos questions. Merci de lui adresser votre dossier sous réf. FA 256 M.

SEFOP
11 rue des Pyramides, 75001 Paris.
MEMBRE DE SYNTEC



SYSECA (350 MF de C.A., 900 collaborateurs dont 85 % d'ingénieurs) est une Société de service et d'ingénierie en informatique, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Dans le cadre de notre stratégie d'expansion, nous offrons des postes d'

ingénieurs informaticiens

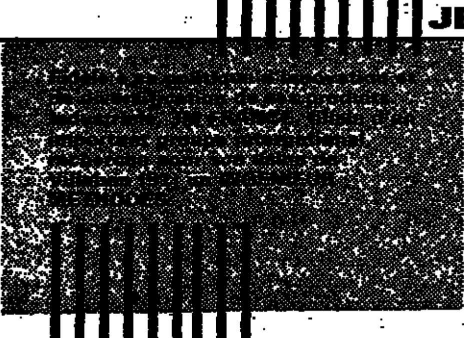
Formation : Grandes Écoles, Doctorat, DEA, Maîtrise.

De 0 à 5 ans d'expérience, désirant exercer leur activité dans les domaines suivants :

- systèmes temps réel,
- informatique industrielle,
- logiciel de base,
- génie logiciel,
- systèmes de gestion,
- systèmes de communication,
- systèmes de gestion de bases de données.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 228, à GROUPE SYSECA, Direction du Personnel, 315, Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD CEDEX.

SYSECA SELECTION



Ingénieur méthodes
JEUNE DIPLOME - MECANIQUE GENERALE

Intégré au département technique, vous serez chargé :
- d'étudier, de mettre au point et d'implanter de nouveaux procédés de fabrication et équipements ;
- d'optimiser les coûts et rendements des méthodes existantes ;
- de rédiger le cahier des charges, les standards et spécifications.

Jeune diplômé d'une Ecole d'ingénieur en mécanique générale, vous possédez un bon niveau d'anglais.

Votre esprit pratique et rigoureux ; votre tenacité et disponibilité, votre capacité à innover et vos qualités relationnelles seront vos atouts pour réussir à ce poste et évoluer au sein de notre Groupe.

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature, avec prét., s/réf. 17/CS/LM, à Christian SALAUN
3M FRANCE - Division des Ressources Humaines - Boulevard de l'Oise
95006 CERGY-PONTOISE Cedex.

MEDIA BA

3M

Industrie Papetiere — **Est France**

Ingenieur papetier au savoir-faire communicateur
250 000 F +

32 ans environ, de formation Technique Supérieure Papetière, vous bénéficiez d'une expérience d'encadrement d'une dizaine d'années dont cinq mini au sein des fonctions de la Fabrication, Process, Recherche et Développement, Qualité, Assistance technique en Clientèle dans l'industrie Papetière. L'anglais maîtrisé.

Notre Société, Producteur de papier à forte valeur ajoutée et fortement exportatrice, s'est taillée une solide notoriété grâce à la synergie efficiente qui sous-tend nos Service Recherche et Développement très novateurs, notre Marketing et nos Producteurs.

La Direction de notre Unité de Production (située à 250 km Est Paris) recherche son **RESPONSABLE DU SERVICE QUALITE ET CLIENTELE**, interface entre la Production et les Clients d'une part, les Services Commerciaux du Siège d'autre part et Recherche et Développement enfin.

Arbitre et garant du développement technico-économique de la qualité de nos produits et service de l'amont jusqu'en aval, il sait tenir compte de l'intérêt commun des différents partenaires.

Merci d'adresser CV manuscrit et détaillé avec photo et salaire actuel sous réf. 8605 PSM à notre Conseil
17 rue Courmeaux - 51054 Reims cedex
58 avenue de Wagram - 75017 Paris

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

MORENO CONSULTANTS
REIMS - PARIS - LYON



Marketing et Presse

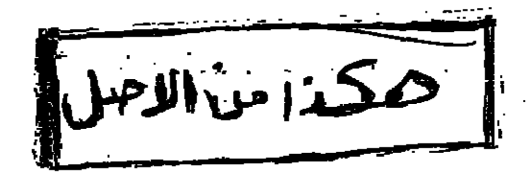
Nous sommes un des tout premiers magazines d'actualité et de services (2 millions de lecteurs)
Notre Direction Commerciale renforce son équipe et crée un poste :

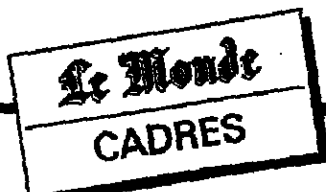
CHEF DE PRODUIT (H/F)

Au sein de l'équipe existante, vous agirez dans le cadre de la politique définie par le Directeur Commercial de cette publication. En lien avec les services internes et les prestataires extérieurs, vous proposerez et mettrez en œuvre des opérations visant à développer la diffusion : marketing direct, actions promotionnelles ou publicitaires sur le terrain en région, suivi et analyse des résultats de vente, etc.

De formation commerciale supérieure — type ESC — vous avez une première expérience de 2 ans dans le marketing et la gestion de produits grand public. Ce poste *opérationnel* vous permettra d'intégrer un groupe multi-média de premier plan qui peut vous offrir à terme de réelles perspectives d'évolution.

Merci d'adresser lettre de candidature + C.V. sous réf. MLA 445M, à :
TROPIQUES
18 bis, rue Violet - 75015 PARIS







aerospatiale

Toulouse

GERER LES CARRIERES CADRES

Etre le maître d'oeuvre d'une politique dynamique de la gestion des carrières des 1 300 cadres (principalement techniques) des *usines de Toulouse signifie* : prendre en considération les besoins quantitatifs et qualitatifs des hiérarchies, intégrer les capacités et les aspirations individuelles des cadres, créer et mettre en place des outils (description de poste, entretien d'évaluation des performances...), concevoir et faire vivre des procédures permettant de faire évoluer les carrières en tenant compte des nécessités (à moyen et long terme) de l'Entreprise et du potentiel humain existant et/ou à former.

Pour ce poste évolutif rattaché à la *Direction des Ressources Humaines, nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'enseignement supérieur de 30 ans minimum. Son expérience professionnelle (5 ans environ) a été acquise dans un groupe industriel pratiquant une politique performante en* matière de gestion des carrières. *Outre* sa bonne maîtrise de l'ensemble des outils nécessaires à l'exercice de ses responsabilités, le titulaire du poste doit avoir une capacité de dialogue avec des directions opérationnelles exigeantes. La connaissance des techniques de recrutement des cadres sera appréciée.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 4/863 N à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri - 75008 PARIS



PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE – BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN



ingénieurs d'affaires grands comptes

Ingénieur ou commercial informatique, vous êtes motivé par la vente de solutions complexes dans les *domaines* des télécommunications, des grands réseaux publics ou privés à valeur ajoutée, et du génie logiciel.

Vous souhaitez travailler dans un environnement de haut niveau vous *fournissant un support efficace*. Notre Groupe d'ingénierie informatique (900 personnes, C.A. 350 MF), *partenaire* d'un groupe industriel de taille internationale, attend votre candidature.

Auprès des grands comptes (DGT, Défense nationale, Administrations, secteur *industriel, banques*...), vous assurez vous-même votre marketing, vous élaborez vos propositions et menez les négociations jusqu'à la signature des contrats.

Vous serez autonome et responsable de votre activité. Nous saurons vous y intéresser.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 229 à SYSECA SELECTION, 315, Bureaux *de la Colline*, 92213 ST-CLOUD CEDEX.

Discrétion assurée.

SYSECA SELECTION

De l'entreprise... au conseil en recrutement

Nous vous proposons de rejoindre l'équipe des consultants du *Groupe Bernard Julhiet, spécialisés dans la recherche de* cadres d'une part et dans le recrutement de commerciaux d'autre part. Notre développement est fort, notre métier fait d'autonomie et de communication est passionnant. Depuis quelque dix années il a formidablement évolué : définition plus pointue de profils, attentes plus précises des entreprises, mobilité moins grande des cadres, exigent des consultants qui, pour l'avoir vécue de façon très opérationnelle, connaissent bien l'entreprise de l'intérieur... Pour réussir les missions qui nous sont confiées, nous utilisons tous les moyens efficaces : annonces, approche directe, gestion de candidatures *spontanées, rencontres, etc.*

Diplômé d'études supérieures, plutôt commerciales/gestion, âgé de 30 ans ou plus, vous avez eu des responsabilités variées en entreprise ou une expérience dans le conseil en recrutement. Persuadé de l'importance du choix des hommes, vous êtes tenté par une fonction dans une structure légère et par la richesse qu'apporte le conseil. Responsable du développement d'une clientèle et de toutes les étapes des recherches que vous conduirez, vous rejoindrez les 12 consultants de notre équipe ; vous rejoindrez aussi un solide groupe diversifié de conseils fort de 200 personnes... Nous avons plusieurs postes à pourvoir à **Paris et à Strasbourg.**

Merci de nous adresser lettre, CV, rémunération actuelle, soit sous réf.2 124 M - 24, rue Eugène Flachat - 75017 Paris, soit : 4, quai Kleber - 67056 Strasbourg Cedex, sous réf. 5 171 M. Nous vous assurons confidentialité et réponse.


Bernard Julhiet Psycom





DIRECTEUR DES VENTES FRANCE

Proche banlieue parisienne

Une société française (400 personnes - C.A. 400 MF), leader sur le marché du second œuvre du bâtiment, poursuit son développement et recherche UN DIRECTEUR DES VENTES FRANCE. Rattaché au Directeur Commercial, il participera à la définition de la politique commerciale de la société et il sera chargé de son application. Il coordonnera l'action des chefs de ventes régionaux et veillera au respect des objectifs fixés, de même qu'il interviendra auprès d'eux en tant que support pour les négociations les plus importantes. Il définira les objectifs des équipes régionales de ventes dont il contrôlera l'animation et dont il suivra les résultats. Il pourra proposer l'application de nouvelles méthodes d'organisation. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 35 ans de formation supérieure type ESC et possédant une expérience professionnelle de plusieurs années dans une fonction semblable acquise soit dans le secteur des matériaux du second œuvre du bâtiment soit dans une société commercialisant des biens d'équipement intermédiaires. Il aura développé de réelles qualités d'organisateur et d'animateur. Ecrire sous référence 903/M à :

GRH Conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS. Discrétion assurée.



LYON *Ingénieur* H/F

accordez votre ouverture d'esprit à l'essor de votre région

Dans cette optique, votre culture scientifique de base ainsi que votre expérience de la négociation, de 3 à 5 ans, dans l'ingénierie, le conseil ou le marketing industriel peuvent faire de vous un collaborateur privilégié de la **CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LYON.**

Pour appuyer les entreprises dans leur effort d'innovation, vous diffuserez de nouvelles technologies (matériaux, biotechnologies, applications de l'énergie ...).

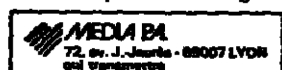
En outre, dans le cadre de la technopole, vous participerez aux activités de l'ADERLY (Association pour le Développement Economique de la Région LYonnaise) pour définir des axes de communication avec notre communauté scientifique.

Vous interviendrez également dans la définition, la mise en place d'un plan marketing et dans le montage de dossiers de transferts de technologie entre les entreprises et la recherche régionale.

Votre sens relationnel, votre esprit prospectif ainsi que vos qualités d'animateur renforcent votre formation d'ingénieur généraliste et votre expérience pour faire de vous un animateur déterminant de l'activité scientifique dans la région lyonnaise

La maîtrise de l'anglais et de l'allemand est nécessaire.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 234 à

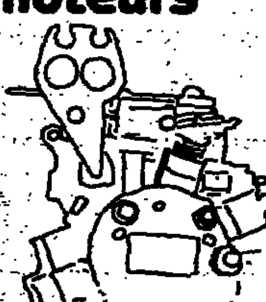
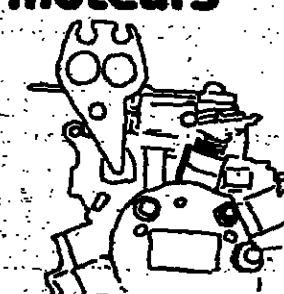


CAV RotoDiesel

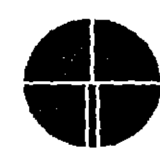
Fabrication de matériel d'injection diesel 1.800 personnes, recherche pour son usine de

BLOIS

2 ingénieurs labo-moteurs

FORMATION : AM ou équivalent + ENSPM option moteurs. Anglais indispensable + allemand pour l'un des postes.
MISSION : Ils participeront au sein de l'équipe en place, aux développements de matériel d'injection diesel destiné au marché de l'automobile.
Adresser C.V. et prétentions à CAV ROTO DIESEL Service du Personnel - 9, boulevard de l'Industrie - B.P. 849 - 41008 BLOIS



EUREQUIP

Société de Conseil, au service des entreprises depuis plus de 25 ans, nous les aidons à définir leur stratégie, à concevoir et mettre en place leurs systèmes de gestion, de production et d'information.
L'Homme, l'Entreprise et l'Environnement sont les trois dimensions privilégiées par nos méthodes *d'intervention qui visent à optimiser l'efficacité de l'organisation et le développement des ressources humaines*
Notre Groupe réunit aujourd'hui plus de 150 Consultants en Europe.
Nous *renforçons nos équipes* et accueilleront en mai 87 :

8 CONSULTANTS H/F

JUNIORS : 26-32 ans - *de formation supérieure* INGENIEUR / COMMERCE / GESTION / SCIENCES HUMAINES. 2/3 ans d'expérience en entreprise, en particulier *domaine de* **l'informatique et de l'intelligence artificielle.**

CONFIRMES : 32-35 ans - de formation supérieure + MBA (INSEAD...). 5/8 ans d'expérience de préférence en secteur **télécom / banque.**

Vous êtes mobile et maîtrisez au moins une deuxième langue (anglais ou espagnol).

Nous attendons de vous :
Esprit vif et imaginatif ; réelle capacité d'écoute ; souplesse et adaptabilité ; aisance de contact ; *disponibilité.*

Après un stage de formation de 4 semaines à votre arrivée, vous serez intégré à l'une de nos équipes d'intervention.

Merci de *transmettre votre dossier* de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions), en indiquant la référence 6510 M, à notre *Conseil* ACTIMAN *qui vous garantit une* discrétion totale.

20 rue Pergolèse 75116 Paris
Actiman



DEVENEZ NOTRE DIRECTEUR DU MARKETING

Nous sommes une PME dynamique (300 personnes), spécialisée dans le **matériel pour industries Agro-alimentaire** et filiale d'un *important* groupe industriel français.
Vous êtes prêt à vous impliquer dans une passionnante action de marketing industriel qui confirmera et poursuivra notre développement.
Nous vous offrons la possibilité, au sein d'une équipe jeune, d'exploiter vos qualités d'efficacité et de rigueur dans un poste largement autonome.

Vous participerez à notre Comité de Direction et rendrez compte à notre Directeur Général.
A 35 ans environ, de formation supérieure (Ingénieur et/ou Commerciale) vous avez acquis votre expérience Marketing si possible dans l'Ingénierie Agro-alimentaire et la multidistribution.
Anglais indispensable et allemand souhaitable.
Le poste est basé dans une agréable ville du Centre de la France.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre + CV + photo et prétentions) sous réf.5530 à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui *transmettra* en toute confidentialité.

Grande agence de publicité métro Etoile

RECHERCHE MI-TEMPS

ASSISTANTE SOCIALE EXPÉRIMENTÉE

1er avril à fin septembre.

Téléphone : 47-20-99-96.

Le **groupe egor**

a le plaisir de vous annoncer l'arrivée de France VERNEUILLE comme consultant au sein de sa structure.

EGOR S.A.
19, rue de Berri - 75008 PARIS
Tél. 42.25.71.07

Le Monde
CADRES

PROMOTEUR IMMOBILIER NANTES

responsable département commercialisation

GRANDE ECOLE DE COMMERCE

Rattaché directement au Directeur Général, vous aurez pour mission non seulement d'animer une équipe de conseillers pour la commercialisation des programmes, mais aussi d'animer et de contrôler une équipe de gestionnaires pour le suivi des dossiers de financement (au total environ 15 personnes). Vous serez également chargé de gérer la communication externe de l'entreprise. Agé d'au moins 30 ans, vous êtes diplômé d'une Grande Ecole de Commerce et vous avez quelques années d'expérience dans un poste similaire.

Si vous souhaitez prendre ces larges responsabilités au sein de notre entreprise dont l'originalité consiste à accorder des prêts aux acquéreurs de ses programmes, merci d'adresser votre candidature (C.V., lettre man., prétentions) sous référence RDC à E.H.F. – 11, rue Arsène Leloup B.P. 3101 - 44031 NANTES Cedex

EHF

Organisation et Publicité

Juriste d'entreprise

directement rattaché au Conseiller du Président

c'est ce que vous propose cette prestigieuse société de produits de luxe, filiale d'un puissant groupe industriel

Votre mission :
- concevoir et rédiger des contrats de licence pour différentes gammes de produits en France et à l'étranger,
- procéder au montage juridique de réseaux de distribution,
- animer un réseau de correspondants dans des cabinets et des entreprises,
- appliquer le droit des sociétés, le droit fiscal, ainsi que le droit social.

Votre profil :
- vous êtes un homme d'écoute, entreprenant et créatif,
- vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (DEA, DESS ou Doctorat),
- le Droit des Affaires anglo-saxon vous est tout à fait familier,
- évidemment, vous maîtrisez la langue anglaise.

Votre professionnalisme, votre imagination et votre enthousiasme trouveront leur expression dans cette fonction basée à Paris qui vous conduira à vous déplacer dans de nombreux pays à travers le monde.
Nous avons hâte de vous rencontrer. Merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant sur l'enveloppe la réf 5977, à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra

média-system

GROUPE BANCAIRE

1300 salariés, 70 agences Paris/Province

recherche un

CHEF DE SERVICES EXPÉRIMENTÉ

diplômé d'enseignement supérieur
pour assurer les missions du recrutement, de la formation et de la gestion des carrières,

avec en perspective l'étendue de ses responsabilités à l'ensemble du département des ressources humaines.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier complet de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 2264 à PLAIN CHAMPS, 37, rue Froidevaux, 75014 PARIS, qui transmettra.

BENSON

Leader international en informatique graphique, nous sommes une société de 1 000 personnes, filiale du groupe SCHLUMBERGER.
Nous concevons, produisons et commercialisons des systèmes de Dessin Assisté par Ordinateur (traceurs, digitaliseurs, écrans graphiques...).

Notre centre de production recherche son

CHEF DU PERSONNEL

Avec une large autonomie, vous avez la responsabilité de l'ensemble de la fonction Personnel d'un établissement de 160 personnes : management des ressources humaines, formation, recrutement, communication interne et externe, relations avec les partenaires sociaux, administration du personnel.
Plus qu'un gestionnaire, vous êtes le conseiller de la hiérarchie sur le plan humain et social et êtes un animateur du développement du Management Participatif (Cercles de Qualité, TOC...).
De formation supérieure (Droit, Sc. Po....), vous avez 2 à 3 ans d'expérience de la fonction Personnel (Cabinet Conseil, Entreprise...).
Nous vous proposons de rejoindre notre Direction Industrielle dans le cadre agréable de nos installations de Guérande, près de La Baule. D'importantes perspectives d'évolution vous permettront de développer votre potentiel au sein du groupe.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre, CV, photo...) en précisant la référence 8701 M, à : Direction du Personnel BENSON, Z.I. des Petites Haies, 1, rue Jean Lemoine, 94003 CRETEIL CEDEX.

BENSON
Schlumberger

média-system

Adjoint du directeur général

Nous sommes un groupe de sociétés spécialisé dans les services. Pour faire face à notre important développement (210 MF en 87 + 30 %), nous recherchons l'ADJOINT DU DIRECTEUR GENERAL.

Sa mission consistera, dans le cadre d'une large délégation, à assister la Direction Générale dans la gestion administrative, comptable et financière du groupe et de ses filiales.

Agé de 30-35 ans, de formation supérieure (HEC option finances, par exemple), bilingue anglais, vous avez acquis une expérience des méthodes d'audit interne.

Vous êtes amené à de fréquents déplacements sur la France entière et à l'étranger. Vous disposez de pouvoirs étendus dans le contrôle des filiales du groupe.

Poste basé à TOURS.

Merci d'adresser lettre de candidature + C.V. + photo, sous réf. 230, à notre Conseil J. BEGUIN - CAPFOR
15, rue de la Paix - 75002 PARIS

CAPFOR

PARIS - LYON - AIX/MARSEILLE - NANTES - METZ - NICE
ANGERS - AUCH/TOULOUSE - BREST - CAEN - MONTLUÇON - NIORT - QUIMPER

MEDIA BA

IMPRIMERIE RÉGION PARISIENNE

spécialisée dans le catalogue V.P.C.

RECHERCHE

CADRE COMMERCIAL EXPORT

pour visite clientèle pays européens. ANGLAIS/ALLEMAND écrit parlé courant.

Envoyer lettre manuscrite avec prét. + C.V. s/n° 8.359
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e

LA VILLE DE BRIANÇON HAUTES-ALPES

RECRUTE

DIRECTEUR

DE L'ÉCOLE MUNICIPALE AGRÉÉE DE MUSIQUE DANSE ART DRAMATIQUE

LE POSTE EST A POURVOIR DE SUITE OU POURRAIT ÊTRE OPÉRATIONNEL POUR LA RENTRÉE 1987-1986.

Les candidatures sont à adresser pour le :
15 mars 1987
à Monsieur le Maire
Serv. des affaires culturelles.

Profil de poste et renseignements sur demande.

Régie de quartier de la Pierre Collinet Meaux 77.

recherche

SON RESPONSABLE

pour gestion encadrement d'une structure entretien, maintenance, bâtiment et maîtrise d'œuvre sociale. Conditions : 7.500 F net mensuel. Possibilité logement.

Ecrire Antenne
Développement social
de la Pierre Collinet
Bâtiment Acacia,
77100 Meaux.

IMPORTANT GROUPE INGÉNIERIE

recherche

pour son agence région ouest

INGÉNIEUR CHEF DE DÉPARTEMENT

Ingénieur gde école, 8 à 10 ans min. d'exp. Très bonnes connaissances traitement eau et hydraulique. Aptitudes relations publiques et capacités encadrement exigées.

CHEF DU BUREAU D'ÉTUDES

Ingénieur travaux, diplômé gde école, 5 ans min. d'exp. Conception projet hydraulique, VRD, traitement eau, surveillance de chantier. Animation d'une petite équipe.

Envoyer CV + photos
+ prétentions sous n° 8.362
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Organisation et Publicité

Institut de Formation et de Recherche pour les Acteurs du Développement et de l'Entreprise
l'IFRADE, créé à Angers à l'initiative de l'Université Catholique de l'Ouest et de partenaires associés impliqués dans la dynamique économique de leur région, accueille son

DIRECTEUR (H/F)

«Homme» d'entreprise et de développement, son cheminement personnel et professionnel le rend apte, aujourd'hui, à concevoir, promouvoir et animer cet outil de formation permanente à vocation nationale, original dans son objectif de dimension «transprofessionnelle».
Bien au fait des rouages administratifs et réseaux d'influence, il sait cultiver et enrichir un ensemble de relations concernées et motivées par le lancement et la promotion de l'IFRADE.
Gestionnaire de l'Institut, il est avant tout l'initiateur des stratégies, entouré d'une équipe d'intervenants et de Conseils qu'il constitue et anime.
35 ans minimum - possédant une qualification universitaire niveau 3ème cycle - il a acquis une expérience significative de responsabilités économiques et humaines au sein de l'Entreprise, comme dans la vie sociale, complétée, si possible par une implication personnelle à la formation des adultes.
Adressez votre candidature (lettre manuscrite, CV détaillé, photo, rémunération actuelle) sous référence 586 M à notre Conseil

CDRH ceiy

CD/RH-CEIP, La Guilbaudière, boulevard Marcel Paul
44800 Saint-Herblain. Tél.16.40.94.79.94.
Discrétion et réponse assurées.

TELECOMMUNICATIONS

LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS

(Ministère des Postes et Télécommunications)
à ISSY LES MOULINEAUX
recrute

un ingénieur

(ENST, ESE, INSA, etc.)

pour participer aux études et au développement d'un système de publiphones à cartes à mémoire : élaboration de spécifications, suivi de marché d'études avec validation des logiciels et matériels, expérimentation et introduction dans le réseau.
Ce poste nécessite des compétences "système et réseau" et comporte des contacts fréquents avec les constructeurs et différents services de l'Administration.
Adresser les candidatures avec C.V. détaillé, références, téléphone et prétentions à :
CENTRE PARIS A - Division Terminaux, Procédures et Applications - CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS - 38/40, rue du Général Leclerc - 92131 ISSY LES MOULINEAUX

cnet

Banque étrangère
Paris Champs-Elysées

AU DÉPARTEMENT
CONTROLE FINANCIER

nous recherchons

un collaborateur (H./F.) classe IV/V

qui ait la responsabilité de suivre les mouvements financiers de la table des changes.

Il sera le correspondant du contrôle financier au sein du département des changes.

Pour cela il (elle) devra impérativement
— Parler couramment anglais.
— Avoir une expérience de plusieurs années au back-office ou à l'audit.
— Avoir une formation comptable supérieure (DECS...).

Adresser c.v. détaillé, photo et prétentions sous le n° 8.356 M
LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, Paris-7e.

Le département du Val-de-Marne

recherche

POUR SON SECTEUR SPORT UN CONSEILLER TECHNIQUE

Recrutement
Soit par Voie de DÉTACHEMENT

Condition :
Etre fonctionnaire titulaire du grade :
– d'Inspecteur départemental de la jeunesse et des sports ;
– d'Attaché communal (ayant une expérience des responsabilités dans un service des sports) ;
– de Chef de service des sports
ou
– de Professeur ou maître d'éducation physique et sportive.

Soit par Voie de CONTRAT

Condition :
Etre titulaire de la licence des sciences et techniques des activités physiques et sportives (expérience en qualité de dirigeant ou d'entraîneur sportif, vivement souhaitée).

Transmettre les candidatures accompagnées :
– d'un curriculum vitae ;
– de la photocopie du dernier arrêté de promotion (pour les candidats par voie de détachement) ;
– de la photocopie des diplômes (pour les candidats par voie de contrat) ;
– d'une photographie d'identité ;
– de deux enveloppes timbrées, portant nom et adresse du candidat.

Au plus tard le lundi 16 mans 1987, délai de rigueur, le cachet de la poste faisant foi, à :
Monsieur le président du Conseil général du Val-de-Marne
Direction du personnel départemental
Bureau du recrutement, pièce 404,
Avenue du Général-de-Gaulle,
94011 CRÉTEIL Cedex.

Société immobilière à vocation sociale

RECHERCHE
POUR LE MANS

CADRE DE GÉRANCE

d'IMMEUBLES et maîtrise d'ouvrages, environ 30 ans.
ICH, DEUG de droit minimum. Il sera chargé du suivi de l'entretien et de la gestion d'immeubles sociaux ainsi que de l'étude et du montage d'opérations de construction.
Connaissances informatiques indispensables.
Salaire annuel 150.000 F environ.
Envoyer C.V. + photo sous n° 8.363
Le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

INTERNATIONAL MARINE INDUSTRIES

Société Américaine spécialisée dans la fabrication de mâts et d'accastillage.

recherche pour ses filiales françaises et anglaises

UN CONTROLLER

Responsable
– du reporting mensuel ;
– de la supervision des filiales ;
– de la préparation des budgets ;
– de l'organisation des procédures et traitements comptables ;
– des relations avec la société mère américaine.

LE CANDIDAT BASÉ A LA ROCHELLE
– sera bilingue anglais ;
– détiendra le DECS (ancien régime) ou un diplôme d'ESC.
– aura une expérience de 3 à 4 ans en cabinet d'audit ou dans une société anglaise ou américaine.

Répondre avec CV, prétentions et photo à :
RAYMOND CHABOT
ASSOCIÉS CONSEILS
19, rue Clément-Marot, 75008 Paris.

CPM

NOUS SOMMES L'UN DES PREMIERS GROUPES FRANÇAIS DE COMMUNICATION D'ENTREPRISE/RELATIONS PUBLIQUES.

Nous recherchons notre responsable de l'agence de Lille

pour conseiller nos clients, mettre en œuvre leurs opérations de relation presse, relations publiques et développer la clientèle de l'agence.

NOUS RECHERCHONS un jeune professieanionnel

de la communication ayant une réelle expérience du journalisme et du conseil.

Envoyer lettre + C.V. + photo à CPM réf. C02M86, 29, boulevard Bourdon, 75004 Paris.

هكذا من الأصل

Le Monde CADRES

UNIVERS DE LA GESTION

ingénieur commercial export

RHONE ALPES

Division d'un Grand Groupe industriel de forte notoriété internationale nos produits d'appareillage haut de gamme sont appréciés sur tous les grands marchés.

Vous êtes Ingénieur, de préférence Electronicien ou Electromécanicien, votre expérience de la vente export de produits techniques ainsi que votre pratique des négociations à haut niveau vous incitent à chercher à court-moyen terme des

RESPONSABILITES ELARGIES PAR UNE PROMOTION

Outre l'Anglais vous avez si possible une bonne connaissance d'une deuxième langue (Espagnol, Allemand, ...).

Nous vous remercions d'écrire avec C.V. détaillé, sous réf. 5425-M à Mamrégies qui transmettra. Discrétion assurée.

Mamrégies

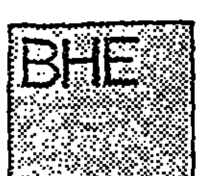
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 PARIS

Dans le cadre du développement de notre laboratoire de contrôle qualité, nous recherchons pour Evreux :

1 Ingénieur Chimiste

Pour le secteur Physico-Chimie utilisant un matériel de pointe. Le(la) candidat(e) aura une formation ainsi qu'une première expérience en analyse physico-chimique et possédera de très bonnes bases en chimie organique. La souplesse dans les rapports humains, la loyauté dans le travail et le dynamisme sont des qualités indispensables. Si vous êtes intéressé(e), adressez vos C.V., photo et prétentions à :
Monsieur SALOU, Chef du Personnel - Laboratoires GLAXO - 23 rue Lavoisier - BP 3531 27035 EVREUX CEDEX

LABORATOIRES Glaxo



votre projet a sa banque

BANQUE HYPOTHÉCAIRE EUROPÉENNE

Jeunes diplômés de l'enseignement supérieur (ESC, Sces Po, Sces Eco ou équivalent).

VOUS ÊTES :

- fortement motivés par la stratégie commerciale et le marketing ;
- décidés à placer votre carrière professionnelle sous le signe de la performance.

NOUS VOUS OFFRONS D'INTÉGRER :

la Direction du Développement d'une banque privée spécialisée aujourd'hui dans le crédit immobilier, filiale d'un puissant groupe d'assurance français.

Veuillez transmettre votre C.V., photo et prét. s/nº 8.354 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

COMPAGNIE DE LANGUE ANGLAISE
spécialisée dans la transmission d'informations économiques et financières en temps réel

recherche

UN(E) COMMERCIAL(E) SUR PARIS

Ayant acquis 2 ans d'expérience dans les transactions sur les marchés à terme ou dans la vente de services s'y référant.

Envoyer lettre et C.V. au MONDE PUBLICITÉ sous réf. 4.360, 7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

GENIOUS recherche

CHEF DE PROJET

4 ans d'expérience FORTRAN, simulation, optimisation.

INGÉNIEURS

LOGICIEL T.R., SOLAR, UNIX, C. 68000.
Tél. : 47-85-63-39.

PRÉPA. SCIENTIFIQUE cherche d'urgence

PROFESSEUR CHIMIE

MATHS SUP. - MATHS SPÉ. vacataire 4 h par semaine.
Tél. : CYPRESI 64-09-27-69.

Société du GROUPE ELF AQUITAINE propose le poste d'

ADJOINT AU DIRECTEUR COMMERCIAL

à un jeune diplômé (HEC, ESSEC, ESCP, IEP - PARIS ECO-FI)

Il prendra rapidement la responsabilité du marketing, du contrôle des ventes et des tarifs ; il assurera par la suite des négociations à un niveau élevé.

Adresser CV détaillé sous référence 1644 à notre Conseil : CEPIAD 135, avenue de Wagram - PARIS 75017.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC recrute

INGÉNIEUR ÉCONOMISTE CONFIRMÉ

diplômé d'une grande école d'ingénieurs de Génie Civil (ENPC, MINES, ESTP, INSA, etc.) plus formation complémentaire et économie (niveau maîtrise minimum).

Bonne connaissance des pratiques du bâtiment, sens des relations, qualités de rédaction.

MISSION INITIALE :
participation à la synthèse et à l'évaluation du suivi technico-économique de chantiers expérimentaux.

Possibilité d'évolution de carrière vers un poste de Responsable d'Etudes et Recherche sur l'économie du bâtiment.

Adresser C.V. + prétentions à M. René URIEN chef du service économie, C.S.T.B., 4, avenue du Recteur-Poincaré, 75782 PARIS Cedex 16.

COMMUNE
Petite Couronne de Paris-Métro
recherche

UN COLLABORATEUR CHARGÉ DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (H/F)

(réf. 263 M)

Economiste-urbaniste, vous connaissez les facteurs qui favorisent le développement économique local. L'entreprise, ses problèmes vous sont familiers.

Votre mission : participer et favoriser l'intervention économique de la ville, promouvoir l'image de son action, valoriser sa capacité d'intervention.

En appui de ces missions, vous réaliserez des études permettant d'éclairer des décisions et gérerez les informations caractérisant le tissu économique pouvant intéresser les différents acteurs économiques.

Après une première expérience dans un service économique communal ou dans une grande entreprise, votre ambition, votre besoin d'autonomie, votre sens du contact et de la négociation pourront se réaliser pleinement dans une ville très attractive.

UN ADJOINT (H/F)

pour son secteur Enfance
enthousiaste mais réaliste pour diriger ses centres de loisirs primaires et maternels
(réf. 264 M)

L'enthousiasme en matière éducative est le plus sûr moyen de dynamiser une équipe. Le réalisme vous le tirez de votre expérience et savez qu'un plan de travail, un soutien constant à vos collaborateurs, des actions concrètes valent mieux qu'une stratégie pédagogique parfaite et abstraite.

Réaliste, vous avez les compétences nécessaires en matière de gestion des hommes et les connaissances en contrôle de gestion, pour diriger une équipe très importante, des équipements et un budget très conséquents.

Votre expérience en milieu communal, associatif, CE, votre formation initiale ont fait de vous un véritable professionnel. Nous avons besoin de vous.

UN DIRECTEUR D'UN CENTRE DE SANTÉ (H/F)

(réf. 265 M)

Après une expérience réussie de la Direction d'un Service qui a révélé vos talents d'animateur d'équipe et votre goût pour la gestion, vous aspirez à vous réaliser pleinement à la tête d'un ensemble important.

Dans un esprit de service public, vous vous attacherez à mieux cerner les besoins et à optimiser la qualité de la prestation rendue au public, à associer les usagers dans une politique de prévention dont vous définirez les grandes lignes.

Des études supérieures en sciences humaines, en gestion, un dynamisme et des qualités relationnelles éprouvées, de la ténacité seront vos meilleurs atouts pour réussir.

Merci d'adresser dossier de candidature, rémunération actuelle en indiquant la référence choisie à :



DIVISION RECRUTEMENT CONSEIL
SIGMA-FORMATION
Tour Rond-Point 93 — 65, rue du Général Gallieni, 93100 Montreuil

---

Le département du Val-de-Marne

recherche

POUR SON SECTEUR JEUNESSE UN CONSEILLER TECHNIQUE

Recrutement

Soit par Voie de DÉTACHEMENT

Condition :
Etre fonctionnaire titulaire du grade :
- d'Inspecteur départemental de la jeunesse et des sports ;
- de Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse ;

OU
- d'Attaché communal (ayant une expérience des responsabilités dans un service jeunesse).

Soit par Voie de CONTRAT

Condition :
Etre titulaire du DEFA.

Transmettre les candidatures accompagnées :
- d'un curriculum vitae ;
- de la photocopie du dernier arrêté de promotion (pour les candidats par voie de détachement) ;
- de la photocopie des diplômes (pour les candidats par voie de contrat) ;
- d'une photographie d'identité ;
- de deux enveloppes timbrées, portant nom et adresse du candidat.

Au plus tard le mardi 31 mars 1987, délai de rigueur, le cachet de la poste faisant foi, à :
Monsieur le président du Conseil général du Val-de-Marne
Direction du personnel départemental
Bureau du recrutement, pièce 404,
Avenue du Général-de-Gaulle,
94011 CRÉTEIL Cedex.

Pour Atelier Travail Jeunes en difficulté - Association Paris recherche Educateur.
Adr. lettre candidature et C.V.
Ecrire sous le nº 1.084
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Nous sommes une Société Française de première importance

Nous recherchons quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

capables après stage d'atteindre après un an 10 à 15.000 F mensuels.

Nous leur offrons :
- une formation complète ;
- une activité prenante ;
- un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Ecrire avec C.V. et photo à nº 5.793, Publicités Réunies 112, bd Voltaire, 75011 Paris.
La préférence sera donnée à candidats ayant fait :
- SOIT de bonnes études ;
- SOIT la preuve de leur personnalité.

Sté française en expansion recherche

2 TECHNICO-COMMERCIAUX

Débutants (es) confirmés (es)
Formation : 1er, 2e cycle chimie, biochimie.
Notions HPLC, CPG appréciées.
Fixe attractif + % C.A.
Voiture de fonction fournie.
Env. lettre manus. + C.V. + photo à SFCC, BP 40, 93220.

Cabinet d'ANALYSES STRATÉGIQUES

RECRUTE

dans le cadre de son développement

CHARGÉ(E) D'ÉTUDES VACATAIRES

niveau doctorat/grandes écoles qualités de rédaction et disponibilité immédiate exigées.

Envoyer C.V. à PRECEPTA 85, r. Lafayette, 75008 Paris.

EXXON CHEMICALS

JEUNE SUP DE CO

attiré par l'informatique de gestion

La Société Française EXXON CHEMICAL (1250 personnes dont 320 cadres), recherche pour son site industriel un jeune collaborateur.

Au sein du service Gestion-Comptabilité, il aura pour mission principale d'analyser les différentes opérations comptables et de gestion, de définir les applications informatiques à développer en liaison avec le service informatique, puis de suivre leur mise en place. A moyen terme, il pourra évoluer dans l'activité "Controller" ou vers d'autres fonctions dans le Groupe.

Nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé d'ESC ayant des talents d'organisateur. Il est débutant ou bien sa première expérience lui a permis de développer et d'utiliser des outils informatiques comptables.

Le poste est situé à Notre-Dame de Gravenchon, entre Rouen et Le Havre.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 11/507 BS à :

EGOR S.A.
19, rue de Berri - 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

GROUPE ARJOMARI

CA consolidé supérieur à 5 milliards de francs recherche

JEUNE trésorier

Au sein de la Direction Financière du Groupe - dont plus de la moitié du CA est fait à l'exportation - il sera personnellement Responsable de la Trésorerie au jour le jour. Il prendra part - en utilisant notamment les nouveaux instruments financiers - à la gestion des positions de change ainsi qu'à la gestion des emprunts et dépôts en France. Dépendant du Chef des Services Financiers, il bénéficiera de l'aide d'une petite cellule de deux personnes.

Ce poste très formateur - exigeant à la fois de grandes qualités de rigueur et de contact - conviendrait à un jeune DIPLOMÉ HEC, ESSEC, ESCP, SCIENCES POLITIQUES (Eco-Fi), MAITRISE DE GESTION... possédant une première expérience de trois ans environ acquise dans le service Trésorerie d'une entreprise de grande taille ou à la Trésorerie d'un Etablissement Financier. Il aura une bonne connaissance micro-informatique. Une bonne maîtrise de l'ANGLAIS est nécessaire.

Les dossiers de candidatures - sous réf 3298 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris

La Ville de MONTPELLIER
recherche, pour le
CORUM
futur Palais des Congrès de Montpellier

Directeur

Responsable de la Société de Droit Privé d'Exploitation de ce Palais des Congrès, son rôle consistera :
- à prendre et entretenir les contacts nationaux et internationaux nécessaires à la bonne marche commerciale du Palais,
- à assurer la gestion de la Société d'Exploitation.

Le profil requis est celui d'un diplômé d'Enseignement Supérieur (type HEC, SUP DE CO...) âgé d'environ 40 ans, ayant eu l'expérience de négociations internationales dans un secteur comparable.
Connaissances impératives de l'**ANGLAIS et de l'ALLEMAND**, Espagnol apprécié.

Rémunération élevée, à la hauteur des responsabilités liées au poste.

Adresser C.V. + photo + salaire actuel, sous réf. 64.01/DI/836 à ADEQUATION, 62-64, avenue Emile Zola, 75015 Paris.

Adequation



Directeur des achats

METROPOLE LILLOISE

Pour une nouvelle stratégie d'achat.

C'est pour la [illegible]NIERE DE ROUBAIX (Fils industriels et fil à tricoter), filiale du groupe PROUVOST, nº 1 du textile français, que nous souhaitons nous adjoindre la compétence d'un professionnel de haut niveau, capable de traiter plus de 500 millions d'achats, principalement en matières premières (laine + synthétique).

Rattaché à la direction générale, vous définirez la politique d'achats de la société, vous déterminerez avec les différents services les besoins à moyen et long terme, négocierez avec les fournisseurs.

35 ans, une expérience probante des achats, un bon anglais et une formation supérieure font de vous un candidat à rencontrer.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous références LM/DA à Nadine FOURNIER - PROUVOST SA - 149, rue d'Oran - 59100 ROUBAIX.



PROUVOST S.A.

UNIVERS DE LA GESTION

Chef de produit

Banque - 250/300.000 F

Financement immobilier commercial - Une banque à taille humaine, spécialisée dans le secteur de l'immobilier et filiale d'un groupe bancaire international, recherche un chef de produit "immobilier commercial". Basé à Paris et rattaché au directeur du marketing et du développement, il aura pour mission de développer les produits adaptés aux financements de l'immobilier commercial et créer de nouveaux produits plus particulièrement destinés aux commerçants, artisans, franchisés,... en s'appuyant sur les orientations définies en collaboration avec le responsable marketing. Il élaborera les méthodes d'essai sur le terrain en procédant lui-même dans un premier temps à la promotion du produit. Il saura apporter les modifications nécessaires, participer à la phase de lancement du produit et à la définition des objectifs. Ce poste ne peut convenir qu'à un cadre bancaire, âgé d'au moins 28 ans, diplômé de l'enseignement supérieur ou possédant un niveau équivalent, et ayant une expérience de 5 ans minimum du financement de locaux commerciaux. Ouvert à la nouveauté, au dynamisme et motivé par les techniques du marketing bancaire, il aura un solide esprit d'analyse et un réel sens du risque. Ecrire à H. CELERIER en précisant la référence A/R 9228M. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Gestionnaire de patrimoine

Banque - 220/280.000 F

Marseille - Une banque d'affaires privée, filiale d'un important groupe étranger, recherche, à la suite de la promotion du titulaire, un gestionnaire de patrimoine, chargé de clientèle. Sous l'autorité du directeur de l'agence de Marseille, sa mission, de nature essentiellement commerciale, sera de suivre et développer les portefeuilles, titres et OPCVM, d'une clientèle constituée d'industriels, de professions libérales et de particuliers auprès desquels il agira en tant que conseil, de façon proche et personnalisée. La banque dispose d'une implantation solide dans la région, de produits et d'outils de gestion performants, et jouit d'une excellente image sur la place de Marseille. Ce poste conviendrait à un spécialiste du domaine, de classe V ou VI, pouvant justifier d'une expérience bancaire réussie d'environ 5 ans, et désireux d'évoluer dans une structure souple et autonome. De réelles possibilités d'évolution existent et le salaire proposé est de nature à intéresser les meilleurs professionnels. Ecrire à F. TERRIN en précisant la référence A/X 5013M. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

4, rue de Lacépède - 13100 AIX-EN-PROVENCE - Tél. 42.26.99.90

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Responsable du contrôle budgétaire

Banque - 200/250.000 F

Une banque internationale de premier plan, spécialisée sur le marché des grandes entreprises multinationales, recherche un responsable du contrôle budgétaire pour son siège à Paris. Placé sous l'autorité du responsable de la comptabilité analytique et du budget, il aura pour mission de proposer les directives et méthodes en matière budgétaire. Il participera à l'établissement du projet de budget revenus/budget coûts, par produit et par segment. Sa connaissance de la micro-informatique lui permettra d'élaborer de nouvelles méthodes et procédures pour la préparation du budget. Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat doté d'un sens de la communication et d'une forte personnalité, âgé de 25 ans minimum, diplômé de l'enseignement supérieur (HEC, ESSEC, SUP de CO ou équivalent). Il aura une expérience d'au moins deux ans du contrôle budgétaire acquise dans une banque ou dans une grande entreprise. De bonnes bases en anglais sont nécessaires pour ce poste, très fortement évolutif pour un candidat de valeur. Ecrire à H. CELERIER en précisant la référence A/R 9230M. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

L'un des plus importants constructeurs automobiles européens recherche pour l'une de ses sociétés de financement son

Directeur Financier

Milan **300.000 FF**

Il dirige un service de 25 personnes et a la responsabilité du service comptabilité, de la trésorerie, du service informatique et des activités de contrôle de gestion, prévisions financières et autres tâches fiscales et administratives. De plus, il devra entretenir des relations à très haut niveau avec les banques.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure possédant une bonne connaissance des techniques comptables, financières et informatiques acquise en entreprise ou dans un cabinet d'audit, **parlant couramment l'italien** et alliant un esprit leader à un sens développé de l'organisation Des possibilités d'évolution au sein du groupe sont envisageables pour des candidats à fort potentiel.

Veuillez contacter **Charles-Henri Dumon** au (1) 40.70.00.36 ou envoyer, sous réf.768P un CV + rém. actuelle à **Michael Page International, 19 av George V, 75008 Paris.**

MP

Michael Page International

Spécialiste en recrutement financier

Paris · Londres · Bruxelles · New-York · Sydney

Important groupe français (CA FF 1 milliard consolidé) recherche son

Chef Comptable

Paris **250/280.000 FF**

Ses principales responsabilités seront :
- comptabilité de la holding ;
- travaux de **consolidation** (15 unités) ;
- supervision d'une équipe de 4 personnes ;
- animation des comptables des établissements régionaux.

De formation comptable (DECS), le candidat aura déjà eu une expérience de 5 ans minimum et maîtrisera les procédures comptables.

Veuillez contacter *Michel Guinot au (1) 40.70.00.36 ou envoyer, sous réf* 769 MG, un CV + N° de tél + rém. actuelle à **Michael Page Comptabilité, 19 av George V, 75008 Paris**

MP

Michael Page Comptabilité

Une division de Michael Page International

Spécialiste en recrutement financier

La filiale française (CA 1987 : FF 250 M) d'un important groupe international recherche son :

Contrôleur de Gestion Industriel

Paris **FF 180-210.000**

Ses principales responsabilités seront l'amélioration du système de costing, le suivi des écarts, la comptabilité analytique et le contrôle de l'inventaire.

La personne sélectionnée travaillera en étroite collaboration avec le Directeur financier et devra avoir une formation supérieure, de bonnes connaissances informatiques et environ deux ans d'expérience en audit ou contrôle de gestion.

Veuillez contacter **Ivor Alex** au (1) 40.70.00.36 ou envoyer votre CV + N° de tél + rém. actuelle à **Michael Page International, 19 av George V, 75008 Paris**, en mentionnant la référence INA/1251.

MP

Michael Page International

Spécialiste en recrutement financier

Paris · Londres · Bruxelles · New-York · Sydney

RANK XEROX

Analyste de gestion...

HEC, ESSEC, SUP de CO, avec double formation, vous avez 2 à 3 années d'expérience en contrôle de gestion.

Intégré rapidement dans le Service Profitabilité et Résultats au sein de notre Direction Planification et Contrôle de Gestion,
- vous participerez à l'élaboration du Plan Financier de la Société en interface avec la Direction Marketing,
- vos analyses des résultats détermineront les plans d'actions à engager,
- vous aurez à mener des chantiers ponctuels à la demande de la Direction Générale.

Autonome, sachant faire preuve d'initiatives, capable de négocier, vous saurez être un interlocuteur responsable dans les relations inter-fonctions relevant de votre activité.

Débutants, de même formation, votre candidature peut nous intéresser également, compte tenu de la diversité de nos postes d'Analystes de gestion.

RANK XEROX EN TOUTE INTELLIGENCE

Merci d'adresser votre candidature sous code G.LM 57 à Hélène Lautredou, Rank Xerox - Direction des Ressources Humaines, 93607 Aulnay-sous-Bois Cedex.

média-system

Parfums

YVES SAINT LAURENT

recherche

CHEF de PRODUITS OPERATIONNEL *HF*

Véritable professionnel, diplômé d'études supérieures orientées marketing (HEC, ESSEC, Sup. de Co...), vous avez acquis à travers une réelle expérience une bonne maîtrise des techniques dans une société pratiquant un marketing de pointe. Vous avez idéalement une bonne connaissance du milieu de la parfumerie de prestige ou vous pouvez justifier d'une réussite prouvée sur un marché de produits de grande consommation et vous recherchez des responsabilités à la mesure de votre envergure.

Répondant à la Direction du Marketing France, nous vous proposons de prendre en charge l'ensemble de nos lignes féminines de parfums.

Dans le cadre d'un travail d'équipe passionnant et d'une large délégation, vous proposerez une politique imaginative et combative que vous appliquerez, une fois retenue, en vous mobilisant sur une gestion optimale des produits ainsi que sur le respect et le maintien de l'image de marque. Vous assurerez de nombreux contacts avec l'équipe marketing interne, nos forces de vente, la distribution, les agences conseil extérieures.

Vos qualités relationnelles seront donc un des atouts de votre réussite. Vous êtes rigoureux, autonome, mobile, et bien sûr vous savez vendre vos idées.

Merci d'adresser C.V. + photo + rémunération actuelle sous réf. 954 M au Service Central du Recrutement-Développement 28-34, Bd du Parc 92520 NEUILLY SUR SEINE.

Pierre Lichau

Etablissement financier

FILIALE GROUPE LEADER INTERNATIONAL EN PLEINE EXPANSION

RECHERCHE

adjoint de direction

Responsable des services généraux pour évoluer à terme dans le rôle de manager du personnel.

Profil souhaité : environ 30 ans. IEP + DESS gestion sociale 3 à 5 ans dans fonction personnel. Anglais souhaité.

Adresser c.v. manuscrit + photo, prétentions à : **M. PHAN, « ÉLYSÉES 26 », 75008 PARIS.**

Le Monde CADRES

UN JEUNE CONTROLEUR DE GESTION INDUSTRIELLE... PLEIN D'IDEES !

Notre futur responsable des systèmes de gestion, c'est un homme d'action, un créatif, un développeur... surtout pas un «rond de cuir» !

La refonte de notre gestion industrielle va le passionner : concevoir et mettre en place, en équipe, de nouveaux outils, des procédures inédites... mais efficaces, avec de l'informatique bien sûr !

Tout cela sans oublier d'améliorer la performance administrative et le contrôle de gestion d'un établissement de 120 personnes, au CA de 100 MF.

Une opportunité vraie pour un manager qui soit un praticien de la comptabilité et de la gestion.

L'affaire d'un diplômé ESC ou Dauphine par exemple avec, dans l'idéal, un DECS et 3 à 5 ans d'expérience en milieu industriel qui l'ont «mûri» sans l'enfermer dans la routine.

Un dernier mot sur notre société : implantée à Sens, elle est filiale d'un groupe de 1000 personnes (CA 720 MF), spécialisé dans l'imprimerie en continu.

Merci d'adresser votre dossier en toute confidentialité sous référence 490 M à notre Conseil :

SODERHU
22, rue Saint Augustin
75002 PARIS.

Soderhu

MEMBRE DE SYNTEC

DESSEIN

Établissement industriel région clermontoise recherche :

– **UN INGÉNIEUR CHARGÉ D'ANALYSE DE LA VALEUR ET DE LA CONDUITE D'AUDITS AUPRÈS DES BUREAUX DES MÉTHODES ET DES SERVICES DE PRODUCTION.**

Diplôme d'ingénieur exigé.
Age : 25 ans minimum.
Minimum 3 ans d'expérience industrielle et connaissances analyse de la valeur appréciées.

Envoyer C.V. à HAVAS
63002 CLERMONT-FERRAND CEDEX
Sous numéro 46589.

REUTER

LA PREMIÈRE AGENCE de PRESSE INTERNATIONALE *recherche pour son* DESK FINANCIER à PARIS

JOURNALISTE

EXPÉRIMENTÉ
LIBRE RAPIDEMENT

Bonne connaissance de l'ANGLAIS écrit et parlé est INDISPENDSABLE d'autres langues souhaitées.

Adressez votre dossier de candidature CV, photo
AGENCE REUTER
Service du Personnel
101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

SOCIÉTÉ DE CONSEILS EN GESTION

recherche

COMMERCIAUX

Nous, un produit de pointe, vous, un battant

Le joint entre vous et nous : une clientèle difficile.
Votre niveau supérieur (Bac + 2) et vos 30 ans vous portent à 300 KF par an. Paris, région Paris.

Tél. pour r.-d.-v. au 47-88-50-67.

GROUPE JAPAN DIFFUSION

(Libres-services, gros, photo, vidéo, son) recherche

RESPONSABLE FILIALE NANTES

Expér. exigée (gdes surfaces-Hyper) dans produits similaires. Merci d'adres. lettre + CV + photo à M. A. RICHY JAPAN DIFFUSION 3, bd Ney, 75018 PARIS.

هكذا من الاصل



RANK XEROX

Votre avenir dans notre direction

Chef du service plan et contrôle financier

Directement rattaché au Directeur des Services Techniques, vous devrez :
Participer à l'élaboration des stratégies Après-Vente et en mener la modélisation, la valorisation et la planification.

- Conduire les processus de plan de la Direction Apres-Vente, dans un contexte local et international.
- Procéder à l'ensemble des analyses financières et opérationnelles.
- Concevoir, établir et analyser les tableaux de bord pour en dégager des recommandations.
- Assurer le contrôle budgétaire Après-Vente pour le siège et les Agences.
- Négocier dans une structure relationnelle importante : contacts permanents avec les Directions de la Société et avec notre siège européen (Londres).

Profil :
Formation Grandes Ecoles d'Ingenieurs. Expérience professionnelle de 5 à 7 ans, de préférence dans une multi-nationale, dans un environnement Après-Vente ou dans le secteur Informatique/Bureautique. Pratique de la planification, de l'organisation, de la mise en oeuvre des stratégies, du contrôle de gestion et de l'utilisation d'outils informatiques. Expérience d'encadrement souhaitée. L'anglais parlé est indispensable.
Lieu de travail : region parisienne.
Merci d'adresser votre candidature, avec C.V., sous code G.LM.59, à Colette Andrieu, Rank Xerox, Direction des Ressources Humaines, 93607 Aulnay-sous-Bois Cedex.



média-system

Jeune cadre financier réalisez-vous

Vous cherchez à valoriser une expérience déjà probante de 4 à 5 ans.
Dépendant directement du Directeur Général d'une des sociétés du Groupe, et, en étroite collaboration avec les directeurs d'entités, réalisez-vous en prenant des responsabilités concrètes dans :

- le développement et l'optimisation des méthodes comptables.
- l'établissement des budgets,
- l'audit interne.

De formation supérieure (ESCP, Maîtrise de Gestion...), ayant la pratique de l'environnement informatique, votre personnalité affirmée, vos capacités à communiquer, votre sens de l'équipe et votre esprit rigoureux sont autant d'atouts pour un parcours prometteur au sein de notre Groupe.
Basé à notre siège à Meudon, vous aurez de nombreux déplacements en Province (véhicule de fonction).
Adressez dès à présent votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 701 à la Direction Gestion des Cadres
GROUPE BRUNO PETIT - BP 33 - 92190 MEUDON



SOURCES

GEO Ça prima Femme Actuelle Télé Loisirs

Prisma Presse, filiale française d'un groupe de communication de renom international est devenue en quelques années, l'un des leaders de la presse magazine en France grâce à la réussite commerciale de ses titres et ses méthodes de gestion.
Elle édite aujourd'hui 5 publications et a réalisé en 1986 un chiffre d'affaires HT supérieur à 1 milliard de francs.
Notre Directeur Financier recherche :



Vous avez la responsabilité de la gestion de trésorerie à court terme, des prévisions à trois mois et de l'elaboration du budget de trésorerie à 3 ans. Votre rôle : **optimiser la rentabilité financière de nos flux de trésorerie.** A cet effet, vous négociez auprès des banques les meilleures conditions, vous suivez les marchés financiers et vérifiez nos performances : vous contrôlez les opérations financières en montants et en délais.
Agé d'au moins 26 ans, de formation économique et financière supérieure (Bac + 4), vous avez acquis une expérience similaire de la gestion de trésorerie et des placements. Vous avez une bonne compréhension des techniques comptables et fiscales, une pratique de l'outil micro-informatique, et, de préférence, **une expérience bancaire.**
Animateur d'une petite équipe, votre personnalité est à la fois ouverte et ferme.
La pratique courante de la langue anglaise est indispensable, la connaissance de l'allemand très appréciée.
Ref. TRE.



Dans ce poste en création, vous avez la responsabilité de définir une politique fiscale tenant compte a la fois des objectifs et des spécificites de la société et du groupe.
Vous intervenez sur les dossiers liés à l'évolution de la législation fiscale et aux projets de développement du groupe.
Vous contrôlez les déclarations fiscales et les taxes et préparez les différents rapports légaux de la société.
Agé d'au moins 28 ans, de formation supérieure Grande Ecole de Commerce ou universitaire (Bac + 4), complétée par un DECS, vous avez déjà assumé des responsabilités fiscales au sein de sociétés de dimension internationale. Une expérience dans une banque ou un cabinet d'audit international constituerait un atout supplémentaire.
Vous connaissez bien les systèmes fiscaux européen **(français et allemand de façon parfaite).**
Votre pratique courante de l'anglais, et si possible de l'allemand, votre compréhension des problemes comptables et de gestion financière sont également indispensables à la réussite de votre integration dans notre equipe.
Réf. FIS

PRISMA PRESSE

Envoyez lettre de candidature manuscrite, CV, photo et prétentions à :
PRISMA PRESSE
Direction du Personnel
6, rue Daru - 75008 Paris.

SOURCES

BANQUE PARISIENNE

en fort développement, filiale d'un tout premier Groupe Bancaire français, recherche pour seconder le Responsable du Service "Promotion Immobilière" (5 personnes), un cadre confirmé

spécialiste financement immobilier

- vous participez au développement de l'activité en intervenant, tout particulièrement, auprès des organisations financières,
- vous optimisez la rentabilité et la qualité du montage des opérations,
- vous assurez le suivi des risques et contrôlez l'exploitation des outils de gestion (micro-informatique).
- De formation supérieure (Sciences Pô, ESC...), très bien introduit dans ce milieu professionnel par plusieurs années d'expérience bancaire, vous avez toutes les connaissances requises pour la constitution et la gestion de pools de crédits aux promoteurs (logement - immobilier d'entreprise).
- Méthodique et rigoureux, vous avez de bonnes qualités relationnelles et rédactionnelles.

Notre groupe offre de réelles possibilités d'évolution.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle sous référence LM 5005 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

Financier haut niveau

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS A VOCATION INTERNATIONALE, nous connaissons une expansion constante avec un C.A. de près de 3 milliards de francs et nous recherchons un collaborateur de très haut niveau.

A 30-40 ans environ, diplômé HEC ou ESSEC et titulaire de l'expertise comptable, après 5 a 10 ans d'expérience dans les domaines de la finance et de la comptabilité.

Aujourd'hui, vous cherchez l'entreprise qui vous donnera l'opportunité et les moyens de **concrétiser votre carrière.**

Quand vous aurez acquis une parfaite connaissance de nos procédures internes et de nos structures, vous prendrez progressivement des responsabilites très importantes au sein de la Direction Financière.

Vos compétences, votre implication ainsi que votre fort potentiel seront vos meilleurs atouts pour **votre évolution de carrière** dans le Groupe.

Pour ce poste d'envergure, une **rémunération très importante** vous sera proposée.

Merci d'adresser votre **dossier complet de candidature** (lettre manuscrite, curriculum vitae et photo), sous la réf. 4584/LM, à

Communiqué 71, AVENUE VICTOR-HUGO - 75116 PARIS

JEUMONT SCHNEIDER

DIVISION TELECOMMUNICATIONS

recherche

JEUNE DIPLOME

DE FORMATION

GRANDE ECOLE COMMERCIALE

Option finance-comptabilité

IL SERA CHARGE :

- du suivi financier en clientèle
- de l'analyse du risque
- du recouvrement des créances.

UNE EXPERIENCE DE QUELQUES ANNEES dans une activité similaire est souhaitée.

Adresser CV, photo et rémunération souhaitée à
M. DEUDON - JEUMONT SCHNEIDER -
Direction des Ressources Humaines
31, quai de Dion Bouton 92811 PUTEAUX.

CONTESSE

BANQUE PARIS

réputée pour la qualité de ses services, membre d'un puissant groupe financier recherche **pour sa Direction des Titres**

CADRE

Adjoint au Chef du Service Coupons - Remboursements.

Il devra posséder une réelle connaissance de la **fiscalité** des valeurs mobilières (revenus, plus-values, C.E.A., etc...).

Une bonne expérience des titres est souhaitée de même qu'un esprit ouvert aux techniques de l'informatique.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et salaire actuel sous réf. 21872 à
CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE : (1) 42 66 10 65 ou 36 14 Code : CONTESS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE RÉASSURANCES

recherche

UN COLLABORATEUR DU SERVICE CONTROLE DE GESTION

- FORMATION SUPÉRIEURE :
GESTIONNAIRE (BAC + 2 minimum),
CONNAISSANT LA MICRO-INFORMATIQUE
(DUT INFORMATIQUE du CFTS ou autre).
- CHARGÉ DU TABLEAU DE BORD,
DE LA COMPTABILITÉ ANALYTIQUE.

Adresser c.v. détaillé, photo et prétentions
sous référence n° 3 862 à :
Agence PRAIRIAL, 47, rue des Tournelles,
75003 PARIS
qui transmettra.

Société industrielle et commerciale
(CA de 900 MF) filiale d'un groupe étranger de réputation mondiale, premier dans son secteur, recherche

Trésorier HF

ayant :

- *26 ans minimum,*
- *diplômé d'une école de commerce,*
- *au moins 3 ans d'expérience de la fonction.*

Pour ce poste à pourvoir rapidement, basé dans le centre de Paris, la pratique de l'anglais est obligatoire.

La connaissance de tableux et de logiciels de gestion de trésorerie serait un atout supplémentaire.

Veuillez adresser un dossier complet (C.V., lettre de candidature, photo, rémunération actuelle), sous réf. 02-01 à notre Cabinet Conseil :
***GESPER** - 91, rue du Faubourg Saint Honoré*
75008 PARIS.

Filiale d'un groupe important (effectif : 320 personnes, filiales incluses) recherche pour sa Direction des Engagements

REDACTEUR ANALYSTE HF

Niveau classe IV ou V - ITB ou équivalent. Bonnes connaissances des crédits bancaires. Parfaite maîtrise de l'analyse des bilans des entreprises de toutes tailles. Aisance rédactionnelle. Aptitude à s'intégrer à une petite équipe.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions, sous la référence 93/LM, à **O.C.B.F. SERVICES** - 66, rue de la Chaussée-d'Antin - 75009 PARIS, qui transmettra.



MEDIA BA

UNIVERS DE LA GESTION

Pharmacie



BEECHAM PHARMACEUTIQUE FRANCE

Dans le cadre de son développement rapide et de la diversification de ses gammes thérapeutiques recherche le futur

RESPONSABLE DES ETUDES ET DU CONTROLE MARKETING

pour l'une de ses deux divisions.

Disposant d'une large autonomie :
- il définit, met en place et anime la planification Marketing,
- il est responsable des services fonctionnels Marketing : Etudes, Contrôle des Résultats.

Jeune cadre (28 ans environ), de formation supérieure (HEC, ESSEC...), il a acquis une bonne maîtrise du Contrôle et/ou des Etudes au cours d'une première expérience réussie, si possible, dans l'Industrie Pharmaceutique.

Merci de nous adresser CV, photo récente, et rémunération actuelle, sous la référence 702116/M (à mentionner sur l'enveloppe).



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac 75007 Paris.

RANK XEROX

Le candidat retenu aura la responsabilité de :

Faire les prévisions de chiffre d'affaires de la Société indispensables à l'élaboration des Plans à court et moyen terme.
Déterminer le chiffre d'affaires comptable réel ; justifier les résultats auprès des Commissaires aux Comptes, des Auditeurs externes.
Recommander à la Direction Générale les plans d'actions correctifs découlant de l'analyse des écarts et des tendances.
Mener les négociations nécessaires avec les Directions : Marketing, Administration, Après-Vente et Informatique, dans le but d'optimiser la croissance du Chiffre d'Affaires.
Développer de nouveaux outils de gestion informatisés s'appuyant sur des méthodes d'analyse statistique élaborées.
Encadrer une équipe de 6 personnes.

Ce poste requiert :
- Une expérience de 3 à 5 ans minimum dans une Direction Finance/Contrôle de Gestion/Etudes économiques.
- Des qualités relationnelles, hiérarchiques et fonctionnelles.
- Une capacité de travail importante.
- De l'autonomie et la pratique de la langue anglaise.
- Une formation Grande Ecole (Statistiques ou de Gestion) ; un D.E.C.S. serait apprécié.

Lieu de travail : REGION PARISIENNE.

Merci d'écrire sous Réf. G.LM.61, à Hélène LAUTREDOU, Direction des Ressources Humaines, Rank Xerox, 93607 Aulnay-sous-Bois Cedex.



média-system

CONTROLEURS DE GESTION
VOTRE PROFESSIONNALISME POUR REUSSIR

Nous sommes devenus l'un des leaders mondiaux de l'électronique grand public, avec des équipes compétentes, motivées, responsables.
Quelques chiffres : 60 % de notre C.A. réalisés à l'étranger, (C.A. total : 21 milliards de francs), et 50 filiales industrielles et commerciales dans le monde entier.

HEC-ESSEC-ESCP

Après 2-3 ans de contrôle de gestion opérationnel, de préférence en milieu industriel ou en cabinet d'audit,

SAISISSEZ VOTRE CHANCE, REJOIGNEZ-NOUS !

Dès aujourd'hui :
Des opportunités de haut niveau au sein de notre Direction Centrale du Contrôle de Gestion à PARIS.

Demain :
Votre carrière à l'échelle internationale.

Bien entendu, vous êtes bi ou trilingue anglais/allemand.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération actuelle et souhaitée) sous la REF 87571 LM à SELECOM
226, rue du Faubourg Saint Honoré 75008 PARIS.



THOMSON GRAND PUBLIC

HAVAS CONTACT

Le Monde

Avec 900 millions de Chiffre d'Affaires, des ventes Presse et Publicité en hausse, une diversification des produits et 1000 personnes, notre journal construit son avenir d'entreprise performante dans le monde des médias. Notre Direction Commerciale recherche un

Consultant opérationnel
études économiques et statistiques de la diffusion de nos publications

Sous l'autorité du Directeur Commercial de la Diffusion, vous mènerez des missions d'études, de propositions et de conseil très opérationnel sur la diffusion du journal et sur l'élaboration de tous les moyens d'information. Votre réflexion et votre action devront aider nos responsables commerciaux à mieux connaître le marché, ses besoins et ses tendances, la concurrence, à prévoir et développer les ventes au numéro ou par abonnement, à mieux organiser la distribution en France et à l'étranger. Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer des diplômés d'une Ecole de Commerce ou de Gestion -ESSEC, HEC, SUP DE CO, ECOFI, DAUPHINE- avec une spécialité en statistiques. Ils possèderont une expérience d'au moins cinq années dans des fonctions similaires en entreprise et/ou en cabinet d'organisation, où ils auront acquis la maîtrise de l'informatique et si possible la connaissance des circuits de la diffusion des journaux. Esprit d'analyse et maîtrise de la synthèse des aspects techniques, économiques, commerciaux et financiers, goût de la communication et de la pédagogie leur permettront d'assister avec efficacité les différents services et d'éclairer avec professionnalisme les choix de la Direction Commerciale.

Merci d'adresser votre dossier + CV + photo + prétentions à notre Conseil, 10 rue du Colisée 75008 PARIS, sous la Réf. 311.

PAUL-EMILE TAILLANDIER CONSEIL

Chef de service administratif et comptable

Les avantages de la PME et la rigueur d'un grand Groupe.

Cette filiale (70 personnes) d'un groupe industriel important conçoit et réalise des équipements pour l'industrie. Elle recherche son Responsable Administratif et Comptable.
Rattaché au Directeur Général, il sera chargé :
- de la comptabilité générale et analytique (bilans, comptes de résultats, consolidations...)
- des déclarations fiscales
- des prévisions budgétaires
- de la trésorerie et des relations avec les banques
- du suivi des comptes clients et fournisseurs.

Il sera le conseiller de la Direction pour les problèmes financiers, juridiques et de gestion. Il l'assistera activement pour les questions sociales.
Ce poste à dominante comptable conviendrait à un candidat d'une trentaine d'années, de formation DECS ou équivalent, ayant une expérience en comptabilité (3 à 5 ans) dans le cadre d'une gestion fortement informatisée et capable de diriger une équipe de 6 personnes.
Poste dans l'Oise. Possibilités d'évolution.

Merci d'écrire à notre Conseil Guy MACAREZ sous la Référence 87.065. Discrétion absolue.

AXONE
Immeuble Métropole
Place Salvador Allende
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Lille · Paris · Nantes · Strasbourg · Lyon · Marseille

MEDIA BA

SOCIÉTÉ A COURBEVOIE
rech. pour tenir la

TRÉSORERIE UN COMPTABLE

- états mensuels
- prévisions
- rapprochements

160 m de CA. 7 banques.

Expérience indispensable d'une tenue de trésorerie

Ecr. s/s réf. 882 à CEPIAD
135, avenue de Wagram
75017 PARIS.

Opportunité de carrière dans une banque internationale

Une banque internationale qui couvre un réseau de 72 pays, avec un total de bilan d'approximativement 17 milliards de dollars.

recherche pour la France

DES CADRES BANCAIRES OUVERTS EXPÉRIMENTÉS

ayant une connaissance approfondie des opérations internationales

Ces postes exigent : un esprit d'initiative, une aptitude au commandement, ainsi qu'une bonne technicité et une capacité à relever les défis.

Les candidats devront être résidents en France, parfaitement bilingues français-anglais, être âgés d'environ 40 ans, et justifieront d'une expérience bancaire d'une quinzaine d'années dans diverses fonctions liées aux opérations bancaires internationales.

Les candidats retenus bénéficieront de hauts salaires et, pour les plus dynamiques d'entre eux, de la possibilité d'une affectation à l'étranger.

Veuillez envoyer votre lettre de candidature accompagnée d'un C.V. et d'une photo à l'adresse suivante, au plus tard le 28 février 1987, Mme A. MOREZ, 125, av. des Champs-Elysées, 75008 PARIS.

GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL
recherche

AUDITEURS INTERNES
Débutants ou confirmés

- Pour participer au contrôle de la bonne application des normes et des systèmes comptables, informatiques et de gestion du Groupe ;
- Il sera de formation supérieure «Grande Ecole de Commerce ou de Gestion» + DECS ou équivalent et, au minimum, bilingue (anglais particulièrement indispensable).

Lieu de travail : **PARIS** avec de nombreux déplacements en province et à l'étranger.

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. 21107 à
CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

BANQUE PARISIENNE
recherche

POUR EXERCER LES FONCTIONS DE

RESPONSABLE D'UN PORTEFEUILLE DE CLIENTELE PRIVEE

Cadre de formation supérieure, ayant une expérience de 3 à 5 ans dans ce type de fonction, désireux de développer son fonds de commerce et de nouer des relations avec Prospects de haut niveau.

Sens du risque, esprit d'initiative, connaissance Bourse, titres et produits financiers indispensables.

Adresser lettre manuscrite et C.V. sous référence 227-M à MAMREGIES, 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

MORY-TNTE



Nous sommes l'un des leaders du Transport National et International. Au travers de plus de 100 Agences en France et de nos Filiales étrangères, nous gérons plus de 60000 Clients et donc des en-cours très importants. Nous renforçons notre Service Central de Trésorerie et nous vous proposons le poste de **RESPONSABLE**

crédit - recouvrement

Vos objectifs : élaborer une politique globale de Crédit et de Recouvrement, la mettre en œuvre aux plans des méthodes, procédures et outils de suivi de façon à réduire les en-cours, les frais financiers et les risques. Votre action sera également de coordination et de négociation auprès de vos nombreux interlocuteurs : les Directeurs d'Agences et les Responsables Financiers Régionaux. Vos responsabilités débordent de l'hexagone sur nos Filiales et Correspondants étrangers. Nous souhaitons rencontrer des candidats dotés d'une solide formation, BAC 4/5, forts d'une première expérience (3/4 ans) dans un grand groupe industriel ou de services, aptes à créer et à gérer un système rentable et fiable. Le poste comporte de fréquents déplacements en France et requiert la pratique de l'Anglais.

Adressez votre dossier (C.V., lettre man., prét., tél. pers.) sous la réf. 61 R à :



Hervé Le Baut-Consultants
11, rue La Boétie - 75008 PARIS - Tél. : 42 65 38 39

هكذا من الاصل

UNIVERS DE LA GESTION

DEMANDES D'EMPLOIS

CADRE 39 ans, 10 ans expérience trs intern. air, mer, rail, route, douane, transit.
RESPONSABLE
trs de Sté. Etudierait toutes proposit. Tél. (1) 47-22-07-23 le soir ou écrire sous nº 6.931 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CORINNE, 19 ans, titulaire du BAFA (spécialisation ski alpin, niveau chamois d'argent) ; Brevet national de secouriste ; en section « Sport études judo » (ceinture noire 1re dan), recherche poste animatrice en colonie de neige à Pâques et toutes vacances scolaires. (16-1) 39-80-67-53.

J.F. cherche emploi stable
STENODACTYLO
Paris ou banlieue sud. Téléphone : 69-24-77-79.

J.F. formation secrétaire d'édition, MST édition, expérience maquettiste recherche emploi édition ou presse. Très motivée. Tél. : 48-66-77-77.

J.F. 24 ANS, MAITRISE D'ANGLAIS et DEA de science du langage, expérience de la formation continue, disponible immédiatement, cherche poste d'assistante de formation. Tél. : 42-51-19-33.

H. 34 ans, IHEC Bruxelles, arabe ang., chargé d'étude ccIale, maîtrisant parf. techniques de gestion et d'organis. ds domaine de la distribution. Rech. poste évol. dans secteur. Ecrire sous le nº 8.358 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 26 ans, lic. ang. all. esp., connais. dact., exp. prof. 2 ans, ch. emploi rédac. traduct., rel. publ. dans organisme culturel ou agence photo (France ou étranger). Ecrire Mlle Behegue, 81, rue L.-Frot, Paris-11e.

J.F. 26 ans, licence maths, maît. Sc. hum., exp. enseig. 2 ans format. perm., ch. emploi même secteur. 42-54-39-47.

J.F. 24 ans, maîtrise sciences éco., 3e cycle relations internationales, expérience associative, cherche
POSTE RESPONSABILITÉS ORGANISME HUMANITAIRE OU A CARACTÈRE SOCIAL.
Merci d'écrire sous nº 8.355 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.H. 30 ANS, ÉCONOMISTE DEA grde école, quatre langues, fran., port., ESP., ANGL., étud. ttes proposit. même à l'étranger.
Ecrire sous le nº 8.364 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

propositions diverses

« Emplois et Carrières de la Fonction Publique » nº spécial de FRANCE CARRIÈRES chez votre marchand de journaux (R.P.).

Les emplois offerts par la Fonction Publique dans toute la France sont nombreux et variés (PTT, SNCF, Police, EDF-GDF, Armée, Services Sociaux, Mairies, etc.). Demandez une documentation sur la revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (D16) BP 402-09 Paris.

FORMATION PROFESSIONNELLE

propositions commerciales

QUEL FABRICANT CHERCHE UN REPRÉSENTANT GÉNÉRAL POUR LA SUISSE ?

Société commerciale solide, établie en Suisse depuis de longues années, possédant de vieille date une clientèle attitrée, une équipe de service extérieur dynamique et disposant d'un atelier d'électro-mécanique, serait en mesure d'accepter de nouvelles représentations générales.
Nous pouvons prendre en considération les offres relatives aux appareils, outils et autres articles destinés aux entreprises de construction, aux électriciens-installateurs et aux plombiers, aux horticulteurs, aux entreprises d'exploitation communales et industrielles.

Prière d'adr. les offres sous chiffre LM 231 à MEDIA-AGENTUR Rolf Müller, Postfach 234, CH-8059 ZURICH.

INGÉNIEURS ET CADRES EXPÉRIMENTÉS

Le Conseil général de Paris
VOUS OFFRE
une formation rémunérée pour vous aider à retrouver un emploi.

Téléphoner CARRIÈRE ET DÉVELOPPEMENT 48-87-03-68.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

1er arrdt

PALAIS ROYAL
2 P., décoration luxe idéal pied-à-terre
MICHEL BERNARD 45-02-13-43.

8e arrdt

RUE DU ROCHER, immeuble pierre de taille, 2 p. tt cft 4e étage, libre fin 1987. 460.000 F GIERI 43-73-05-81.

15e arrdt

MONTPARNASSE VAUGIRARD Charmant 2 p. Parfait état. 350.000 F. 48-33-29-17.

16e arrdt

PORTE DAUPHINE très beau studio 31 m² imm. récent tt cft, 6e ét. calme. GARBI 45-67-22-88.

Minitel

30 000 offres
Paris-province
36.15 Tapez
LEMONDE puis FNAIM

appartements achats

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine. 75008 PARIS recherche en location ou à l'achat
APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE corps diplomatique et cadres de Stés Multinationales
TÉL. : 45-62-16-40.

Recherche 1 à 3 p. PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-20-67 même le soir.

IMMO MARCADET
Rech. URGENT APPTS ttes surfaces même à rénover. Tél. : 42-52-01-82.

appartements occupés

CAMBRONNE
Appts occupés loi 1948, dans bel imm. pierre de taille de 350 000 F à 450 000 F. 42-80-64-74, poste 233.

locations non meublées offres

Paris

QUARTIER PLACE DES TERNES à louer studio tt cft 43 m². Libre de suite. Tél. : 47-63-53-82.

STUDIO CFT, 2.120 F
2 PIÈCES CFT, 2.900 F.
PETIT 3 PIÈCES CFT, 2.500 F.
Immo Marcadet 42-52-01-82.

locations non meublées demandes

Paris

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
Location, vente-gestion. 5, rue Berryer, 75008 PARIS Rech. APPARTEMENTS vides meublés pour sa clientèle. Tél. : 42-89-12-52.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction Beaux appts de standing, 4 pces et plus. 45-26-18-95.

hôtels particuliers

PANTHEON
MAISON INDÉPENDANTE 255 m² sur 3 niveaux possib. gd r.-d.-c. en plus idéal pour occupation mixte professionnelle et bourgeoise. GARBI 45-67-22-88.

immobilier information

Pour vendre ou acheter Maison, appartement, château, propriété, terrain, commerce sur toute la France
LAGRANGE
9, r. Le Chatelier, 75017 Paris Tél. : 16 (1) 40-54-08-08.

immeubles

Centre sociosportif, en bordure de mer (capacité d'accueil 200 personnes), équipement complet (cuisines, réfectoire, etc.) avec terrain d'évolution de 4 ha. et terrain de sports annexes, pouvant convenir à importante collectivité, ville ou comité d'entreprise, pourrait être cédé.
Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat de la mairie de SAINT-CYPRIEN. Tél. 68-21-04-20.

pavillons

MONTFERMEIL
Magnifique pavillon sur sous-sol
Cuisine, grande salle de séjour, 3 chambres, w.c., salle de bains + lingerie, grenier aménageable, garage 2 voitures. Terrain 500 m²
PRIX : 800.000 F
Tél. : 43-30-78-71.

villas

Vds VILLA TT CONFORT Banlieue Nord. résid. s/sol, gde s. séj., salon, cuis., w.-c., 1er, 2 ch.+s.d.b., w.-c., garage, 600 m². Tél. : 45-54-60-75.

78 Bougival, très belle villa récente, prox. forêt, belle construction 180 m² + sous-sol sur tte la surface, gde terrasse avec vue imprenable, garage 2 voitures sur terrain 900 m², 3 mn gare, 2 mn école à pied, prox. centre ccial, gare. Agence s'abst. 3.900.000 F. 39-69-07-30 pour R.V. le matin entre 9 h et 11 h.

BRETAGNE villas pds de l'eau Panoramas splendides
- Mer d'Iroise. Ppté gde classe, 9 p.
- Estuaire Trieux, en 2 logts, 5 et 3 p.
- Rég. Perros G. 6 p. caractère.
HOUDIARD BP 910 LAVAL Tél. : (16) 43-56-61-60.

CHARENTE-MARITIME
PART. VEND A ROYAN
(3 km plages)
Belle maison. Entr. Cuis. Sé. avec chem. 3 chbres. S. bns. Ling. WC. Ch. Gar. Dépend. Terr. 1 800 m², partie boisée.
730.000 F. T. : 46-39-92-05.

bureaux

Locations

Domiciliation depuis 80 F/mois Av. des Champs-Élysées (Étoile) Rue Saint-Honoré (Concorde) Rue Cronstadt Paris-15e 21 bis, rue de Toul Paris-12e Constitution SARL 2.009 F/H.T. INTER DOM Tél. 43-40-68-50.

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + Bureaux neufs Démarches R.C. et R.M.
SODEC SERVICES
Champs-Élysées : 47-23-55-47
Nation : 43-41-81-81.

ÉTOILE
très grand standing
BUREAUX MEUBLÉS
toutes durées, tous services Tél. : (1) 47-27-15-59.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitutions de Sociétés.
Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques.
43-55-17-50.

Votre adresse commercial ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

BUREAUX ÉQUIPÉS
DE 15 à 100 m² STANDING
OUVERT 24 H/24
Location courte ou longue durée. Tous services : tél., télécopie, télex, restaur., park., secrét., tél. personnalisé
ACTE 43-80-90-10

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ETOILE
16e CHAMPS-ÉLYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO. Loc. burx, secrét., tél., télex. Domiciliation : 70 à 390 F/M.
CIDES, 47-20-41-08.

DOMICIL. COMMERCIALE 8e TÉLEX/SECRÉT./TÉL./BURX
AGECO 42-94-95-28

locaux commerciaux

Locations

CHOISY/CENTRE
600 m², 120.000 F/an. Michel BERNARD, 45-02-13-43.

500 m² MARX-DORMOY
Rue de la Chapelle. Local r.-de-ch., état impec. 25.000 MENSUEL Immo Marcadet. 42-51-01-82.

locaux industriels

Ventes

10 mn Paris par A4, ZI banl. Est, Champigny. A ATTRIBUER 700 m², 900 m², 1 700 m², bât. ind. et burx neufs aménagés à la demande. 48-82-18-86.

boutiques

Ventes

BD VOLTAIRE murs 3 boutiques, totalité 1 812 000 F ; partiel : 1 100 000 F, 477 000 F, 235 000 F. Imm. très bon état. Rapport : 10 %. 43-87-52-86.

fonds de commerce

Ventes

PRINCIPAUTÉ DE MONACO
En exclusivité à Monaco cède agence matrimoniale classe, 18 ans exploitation, clientèle internationale, central Monte-Carlo. 93-30-30-31.

Le Monde

ECONOMIE

LA TARIFICATION DES CHÈQUES

Une impérieuse nécessité ?

La tarification des chèques, momentanément repoussée, est une mesure qui s'impose, tant pour la modernisation des banques que pour un meilleur service à la clientèle. Elle n'est acceptable pour les Français qu'accompagnée de véritables contreparties

RÉPONDANT à l'« invitation » de leur ministre de tutelle et actionnaire, M. Edouard Balladur, les banquiers ont décidé de renoncer à la tarification des chèques, pourtant annoncée pour le 1er avril prochain. Ayant refusé d'accorder et donc d'afficher clairement de réelles contreparties, ils n'ont en fait jamais pu réellement justifier, à l'égard de leur clientèle, les raisons de leur projet. D'un point de vue économique pourtant, la facturation des services bancaires – et donc des comptes-chèques – est *« une impérieuse nécessité »* selon l'expression du rapport de M. Olivier Pastré – à l'époque chargé de mission au ministère des finances – sur la modernisation du secteur bancaire de 1985. Une nécessité pour les banques françaises, mais également pour la collectivité nationale.

Gratuité à l'étranger

Interrogés par l'institut de sondage IPSOS pour l'Institut national de la consommation, 87 % des Français se sont déclarés opposés aux chèques payants. Aurait-on obtenu une proportion plus faible si l'on avait demandé aux Parisiens s'ils étaient favorables aux tickets de métro gratuits ? En fait, tout service a un coût. Il est payé d'une manière ou d'une autre, soit par le consommateur, soit par quelqu'un d'autre. L'absence de *vérité des prix a toujours*, en matière économique, des effets pervers. Qu'en est-il en matière bancaire ?

La tenue d'un compte et la mise à disposition des chèques sont aujourd'hui gratuits. Il n'y a que quelques exceptions. Les Postes prélèvent depuis 1959 5 F par an pour la gestion d'un CCP. Le Crédit mutuel d'Alsace et de Lorraine a introduit depuis 1974 un système de facturation avec ses clients-sociétaires. D'autres, comme la BRED facturent l'envoi des carnets. En fait, il faut rappeler que le chèque a été payant en France de 1871 (date de sa création) à 1943.

A l'étranger, si les pratiques tarifaires varient d'un pays à l'autre, et d'une banque à l'autre, *« la gratuité n'existe nulle part »*, comme le rappelle le rapport Pastré. Depuis longtemps, par exemple, les banques suédoises tarifient les petits chèques (moins de 100 couronnes, soit environ moins de 100 F), le Danemark s'y est mis depuis 1983. Aux Etats-Unis, la facturation des moyens de paiement est également pratiquée depuis longtemps, tandis qu'en Grande-Bretagne chaque établissement *est libre d'appliquer sa propre* facturation. En RFA, les banques pratiquent depuis 1980 une tarification qui vise à stabiliser la participation du client à 30 % du coût de la gestion des comptes. En Italie, un consensus existe également, comme le note une étude récente de la BNP, entre les banques les plus importantes, qui consiste à débiter au client une somme qui varie entre 500 et 1 000 lires par opération.

Des comportements « archaïques »

La France est donc, en ce domaine, dans une situation *« atypique »*. Les 4,5 milliards de chèques tirés chaque année étant gratuits, les banques en font supporter le coût de gestion à d'autres services. D'abord à certains des services bancaires offerts aux particuliers.

Les particuliers acceptent ainsi de payer des commissions pour la tenue par leur banque de comptes-titres ou la gestion d'un coffre-fort. Il est fort probable, à cet égard, que la sous-tarification de certains services s'accompagne d'une surtarification d'autres services. La situation actuelle incite en fait à des comportements *« archaïques »* selon une expression du rapport Pastré. En effet, le chèque – coûteux (entre 3 et 4 F) et papivore – est gratuit, alors que l'avis de prélèvement automatique, plus économique, est payant, comme l'est la carte bancaire (payée entre 75 et 135 F par an), un moyen de paiement moderne.

La gratuité du chèque est aussi, et d'une certaine manière, un avantage dont profitent en premier lieu les plus aisés des particuliers. En effet, ce sont les plus riches qui tirent le plus grand nombre de chèques. Il existe une forte corrélation entre catégories socio-professionnelles et nombre de chèques tirés. D'après les enquêtes du CREP (Centre de recherche économique sur l'épargne), les 37,2 millions de titulaires de comptes tirent en moyenne 10 chèques par mois. Mais les cadres supérieurs (avec 19,1 chèques par mois), les professions libérales (16,5) et les employés (15,6) sont nettement au-dessus de la moyenne. Les ouvriers (11,1), les retraités (7,1) et les agriculteurs (6,5) en sont moins gourmands.

Un profit sur les taux

L'absence d'une réelle tarification des moyens de paiement met ensuite les banques françaises dans une situation de fragilité et d'infériorité par rapport à *leurs consœurs étrangères*. Comme le souligne le rapport Pastré, la part des ressources tirées des commissions tarifées dans le produit net bancaire français est faible : 15 % environ, alors qu'elle est de 30 % en RFA, de 35 % en Grande-Bretagne, de 40 % aux Etats-Unis et de 45 % au Japon. Les banques françaises sont de ce fait très sensibles aux taux d'intérêt, réalisant l'essentiel de leur profit sur les marges entre taux créditeurs et taux débiteurs.

Au-delà de la surfacturation de certains services, les banques françaises couvrent les coûts de gestion occasionnés par les comptes-chèques de diverses manières. On peut schématiquement en distinguer trois : les taux du crédit, les dates de valeur et le placement des dépôts à vue.

ERIK IZRAELEWICZ.

(Lire la suite page 28.)

Rémunération des dépôts : s'aligner sur l'étranger

JUSQU'EN 1969, la rémunération des dépôts à vue était autorisée en France. Les taux alors proposés atteignaient au maximum 1 %. Une réglementation du Conseil national du crédit datant du 12 juin 1969 interdit depuis lors la rémunération des comptes à vue. Le rapport de M. Olivier Pastré, de 1985, sur « la modernisation du secteur bancaire » envisageait comme l'une des solutions à la tarification des moyens de paiement *« l'instauration d'une faible rémunération des dépôts à vue »*. M. Edouard Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation a demandé au président du comité des usagers des services bancaires, M. Denis Kessler, d'étudier cette question.

L'ouverture des frontières, avec la perspective du marché européen unifié des services bancaires, redonne à cette question une certaine actualité. En effet, comme le souligne le rapport Pastré, *« la rémunération des dépôts à vue est autorisée dans tous les pays développés à l'exception de la France »* (mais aussi de la Nouvelle-Zélande et de la Grèce). En fait, les pratiques en ce domaine sont extrêmement différentes selon les pays. Ainsi, en Allemagne fédérale, la rémunération des dépôts à vue, comme de l'ensemble des dépôts et crédits, est libre. Les taux pratiqués sont actuellement de 0,25 % environ (les comptes *sont par ailleurs tarifés*). En Angleterre, il n'y a pas de réglementation. Les banques britanniques ne rémunèrent que les comptes créditeurs importants, à des taux proches des dépôts à *terme. Il en va de même en Italie.* Aux Etats-Unis, la rénumération, interdite par la loi de 1933, est cependant autorisée depuis 1980 pour les dépôts d'épargne mobilisables à vue.

En France, l'ancien gouverneur de la Banque de France, M. Michel Camdessus, avait exprimé, en décembre dernier, *quelques réserves quant à* la rénumération des dépôts à vue. Celle-ci aurait, à ses yeux, des conséquences négatives sur la conduite de la politique monétaire. *La politique de l'épargne*, qui vise à favoriser les placements à long terme, s'en trouverait également affectée. Le rapport Pastré souligne cependant *qu'une rénumération limitée à 0,5 % ou 1 % « outre qu'elle permettrait de stabiliser les dépôts à vue dans les banques, ne modifierait en rien la hiérarchie des taux créditeurs »*. Dans une telle hypothèse, les risques de déstabilisation du livret A et de l'épargne logement seraient minimes.

En autorisant la rémunération des dépôts à vue, M. Balladur faciliterait peut être l'introduction d'*une tarification des chèques*. Il ouvrirait également un nouveau champ de concurrence entre les banques.

E. I.

L'INFORMATISATION DES CAISSES DE SÉCURITÉ SOCIALE

Plus de rendement... moins d'emploi

Les caisses primaires d'assurance-maladie accélèrent leur informatisation. On en attend une amélioration du rendement et des conditions de travail. Mais les progrès de productivité considérables qui vont en découler ont un coût : l'emploi. Les moins pessimistes évaluent à 8 000 (sur 73 000) en trois ans le nombre des postes qui seront supprimés.

UNE vaste salle claire ; des équipes de trois ou quatre employés travaillent sur des blocs de deux écrans et deux claviers installés le long des murs. *Les locaux ne sont pas* toujours aussi amènes que dans ce centre de paiement tout neuf de la caisse primaire d'assurance-maladie (CPAM) de Rennes, dans le quartier de Cesson-Sévigné ; les écrans sont parfois plus nombreux, mais leur disposition, le *décor général, sont* les mêmes, comme la méthode, dans toutes les caisses primaires équipées de LASER (Liquidation assistée sur équipements répartis), le nouveau système informatisé de traitement des dossiers des assurés (« liquidation »).

Un million et demi par jour sur l'ensemble des caisses primaires, 20 000 à 25 000 à Rennes, la seizième de France (570 000 assurés et « ayants droit »), quelques milliers dans une « petite » comme Mâcon (Saône-et-Loire) : la feuille de maladie est aujourd'hui, *« avant le chèque, le document qui circule le plus »*, comme dit M. Dominique Coudreau, directeur de la caisse nationale d'assurance-maladie. Des chiffres qui augmentent de 5 % en moyenne chaque année. D'où une obsession : être – ou rester – « à jour », c'est-à-dire traiter les feuilles le jour même de leur arrivée, ou du moins, comme à Rennes 80 % d'entre elles.

Un objectif que LASER facilite, en substituant le traitement informatique *« en temps réel »* au traitement par « lots ». Une fois vérifiées la feuille de maladie, l'ordonnance, les vignettes du pharmacien ou du fournisseur, le technicien, en « *tapant* » le numéro de l'assuré inscrit sur la feuille de maladie, fait apparaître son « *dossier* » (notamment les dates des remboursements antérieurs et les exonérations dont il bénéficie) ; il lui suffit de frapper la date, la dépense à rembourser : l'ordinateur calcule le remboursement. L'opération, enregistrée automatiquement – après contrôle d'un échantillon (15 %) choisi *a priori*, – sera transmise le soir même, par téléphone, au centre informatique régional, qui dès le lendemain fera parvenir les ordres de virement aux banques et enverra copie des décomptes aux assurés.

Triple avantage de ce système : supprimant les phases intermédiaires de codage ou de transmission des données (on peut notamment transcrire directement les changements intervenus dans la situation des assurés), il fait gagner l'équivalent d'une journée sur l'ensemble du traitement ; il permet de détecter tout de suite les erreurs de manipulation ; enfin, il réduit les « archives papier » au documents accompagnant la feuille de maladie *(ordonnances, certificats, etc.)*.

Ainsi l'assuré peut-il normalement *être remboursé en moins* d'une semaine : la journée de traitement et les délais postaux à l'aller et au retour. En dix à vingt minutes même, là où le paiement *au guichet a été maintenu*, comme à Mâcon.



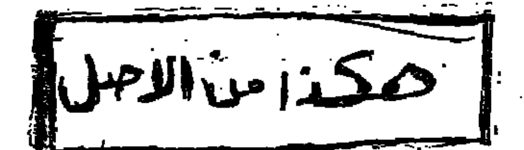
Amélioration aussi pour les agents : LASER leur épargne des tâches répétitives, comme le codage des feuilles de soins, selon un modèle d'écriture strictement normalisé dans le cas de la « lecture optique », ou la transmission des données. Négociée en général avec les syndicats, voire avec le personnel intéressé, l'installation du nouveau système a facilité la polyvalence entre le travail à l'ordinateur, la préparation des documents, ou l'archivage des dossiers, la correspondance avec les assurés, voire les tâches d'accueil.

Expérimenté en 1982-1983 dans quelques caisses primaires travaillant souvent en francs-tireurs, LASER permet à la branche maladie, où l'informatique est utilisée depuis quinze ans, de surmonter les conflits de méthode entre caisses locales et caisse nationale et d'éviter de s'enliser dans les difficultés des applications informatiques nationales (1). Sa généralisation, prévue par le « plan national informatique » de 1984, n'a commencé vraiment qu'en 1986. Mais elle va vite. Sur l'ensemble de la France, la moitié des « liquidations » sont déjà effectuées par LASER. Une bonne vingtaine de caisses l'utilisent déjà pour tous leurs « décomptes » et près de quatre-vingts pour une partie plus ou moins importante. Fin 1987, treize seulement n'auront pas achevé leur « montée en charge ». Le tout aura nécessité l'achat de 1 500 *mini-ordinateurs Bull ou* IBM pour un montant d'un milliard de francs.

GUY HERZLICH.

(1) Voir Eric Rhode : « Les ordinateurs voraces de la Sécu », *le Monde Dimanche* du 25 avril 1983.

(Lire la suite page 28.)



LA TARIFICATION DES CHÈQUES

Une impérieuse nécessité ?

(Suite de la page 27.)

L'introduction d'une tarification des comptes nécessiterait des compensations sur ces trois fronts : c'est la revendicationd e certaines organisations de consommateurs.

« Une des raisons pour lesquelles le crédit est cher en France, c'est que les services ne sont pas suffisamment rémunérés », ont l'habitude d'expliquer les banquiers. Effectivement, les établissements bancaires font supporter cela aux emprunteurs – surtout les entreprises, mais également les ménages qui s'endettent pour acheter leur logement, et dans le coût du crédit, une partie des frais de gestion des moyens de paiement. Il y a là un transfert qui n'est pas nécessairement favorable pour l'économie nationale dans son ensemble.

Le deuxième dispositif par lequel les banques se rémunèrent, ce sont les dates de valeur. Certaines banques y ont renoncé (la Société générale, le CCF...), mais la plupart l'utilisent encore. Entre le dépôt d'un chèque et le crédit du compte, il peut s'écouler de deux à cinq jours.

Si, dans cette courte période, le compte passe au rouge, le client doit payer des agios sur son découvert. Mais surtout, la banque aura utilisé cette période pour faire travailler cet argent. Compte tenu des hypothèses retenues dans des travaux du Conseil national du crédit (une moyenne mensuelle de dix chèques d'un montant moyen de 510 F), le gain retiré des jours de valeur par la banque sur un compte tournerait autour de 50 F par an.

Le troisième mécanisme auquel les banques ont recours, c'est le placement sur le marché monétaire des dépôts à vue. L'argent placé par les particuliers sur leurs comptes n'est plus rémunéré en France depuis une réglementation datant de juin 1969. Toujours d'après des estimations approximatives du Conseil national du crédit, la non-rémunération des dépôts à vue générerait pour les grandes banques une recette qui oscillerait entre 300 et 400 F par compte (un solde moyen quotidien de 5 000 F environ, placé au taux du marché monétaire de 8 %).

Les banques françaises vont avoir à affronter, avec la constitution, à l'horizon 1992, d'un Marché commun unifié des services financiers, la concurrence directe de leur consœurs européennes.

Leur modernisation passe par une plus grande transparence des prix de leurs services. S'agissant du compte-chèque, il est sans doute hors de question d'en faire supporter l'intégralité du prix de revient (environ 800 F par an) au titulaire, la détention d'un compte étant devenue une quasi-obligation. Plus de 95 % des Français de plus de dix-huit ans en possèdent au moins un.

Afin d'être acceptée par les Français, la tarification devrait être pour les banques et, dans une première étape, une opération blanche, c'est-à-dire être accompagnée de véritables contreparties et non pas, comme cela ressortait de leur projet, un simple moyen pour gonfler rapidement leurs profits, déjà dopés en 1986 par l'euphorie des marchés financiers.

ERIK IZRAELEWICZ.

Un exemple de retour en arrière : le Crédit agricole de la Dordogne

LA Caisse régionale de crédit agricole mutuel de la Dordogne a dû elle aussi décider de revenir à la gratuité des chèques. L'information a été donnée en ces termes au journal Sud-Ouest par le directeur de la caisse régionale, M. Jean-François Sieurac : « Devant une politique d'ouverture vers nos clients certainement mal comprise, ce qui a créé une confusion et un phénomène médiatique hors de proportion avec la réalité, les pouvoirs publics ont fait pression sur les banques. Nous allons renoncer aux chèques payants. Malheureusement, je ne suis pas persuadé du tout que les clients aient à y gagner. »

La Caisse régionale de crédit agricole de la Dordogne avait institué le chèque payant dès le dernier trimestre de 1986 en faisant payer 40 francs à tous les titulaires de compte.

A compter du 1er janvier 1987, un prélèvement trimestriel avait été institué qui prévoyait de faire payer 2 francs par chèque.

Des modulations, toutefois, étaient prévues. C'est donc sur ce système que le Crédit agricole est revenu.

J.-J. B.

L'INFORMATISATION

Plus de rendement... moins

(Suite de la page 27.)

L'utilisation complète de LASER doit entraîner un gain de productivité évalué officiellement à 20 % – mais que certains, en confidence, estiment plus près de 30 % (2). Un gain considérable, si l'on songe que les constructeurs automobiles français, qui modernisent leurs installations à marche forcée, tablent sur 7 % par an. Cette progression n'entraînera-t-elle pas des suppressions d'emplois ? Sur 42 000 personnes employées à la « liquidation » (et un total de 73 000), un gain de 20 % signifierait au pied de la lettre, un « sureffectif » de 8 000 personnes au moins : le chiffre des recrutements depuis 1975.

Un redéploiement tous azimuts

C'est évidemment un sujet que l'on n'aime guère évoquer. En octobre 1985, M. Jean Van der Meulen, président (CNPF) de l'UCANSS (Union des caisses nationales de sécurité sociale), qui gère le personnel du régime général, a provoqué une vive émotion en prévoyant la disparition de 25 000 emplois en cinq ans pour l'ensemble de celui-ci (maladie, famille, vieillesse). Propos en l'air ? En octobre dernier, M. Van der Meulen a récidivé en proposant de dégager 13 500 emplois en trois ans (dont 8 000 pour la branche maladie) par diverses mesures de retraite anticipée ou progressive, aide au départ volontaire ou au travail à mi-temps. Ces propositions ont été rejetées par FO comme par la CGT ; la CFDT, pour sa part, a réclamé un inventaire précis, d'une part des répercussions de l'informatisation sur les différentres catégories de personnel, de l'autre des besoins insatisfaits (notamment en matière d'information et d'action sociale).

Question pertinente : le moment n'est-il pas venu de « réaffecter » le personnel des caisses primaires ? En fait, beaucoup de ces caisses ont déjà fait du « redéploiement tous azimuts », selon l'expression de M. François Poisneuf, responsable de la gestion administrative à la CNAM : création de cellules pour suivre l'évolution des dépenses de santé ou les relations avec les professionnels, campagnes de prévention ou d'éducation sanitaire, développement de l'action sociale et surtout de permanences et de services d'accueil *(voir encadré page ci-contre)*.

Les possibilités de développements nouveaux et d'emplois nouveaux y sont donc limitées. Allant plus loin que le président de l'UCANSS, un rapport récent de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) n'évaluait-il pas les « sureffectifs » potentiels dans les seules caisses primaires à... 23 000 emplois : outre les 10 000 à 15 000 libérés par la généralisation de LASER, 13 000 provenant des « réserves de productivité » actuelles, exploitables par une meilleure organisation.

A l'appui de cette évaluation, le fait que les premières caisses à utiliser puis à généraliser le système LASER étaient celles dont les effectifs sont stabilisés depuis longtemps. A Mâcon, par exemple, première caisse à expérimenter LASER dès 1982, n'ont pas bougé depuis 1975 : *« En 1982, nous n'avions plus le choix : nous étions arrivés à la limite »*, se souvient un des cadres.

De même, M. Jean Le Duigou, directeur de la caisse de Rennes, qui vient d'achever la montée en charge de LASER, peut dire : *« La réduction des effectifs ? Nous avons déjà donné : ils n'ont pas changé depuis dix ans. »* En 1980-1983 il avait même fallu renforcer provisoirement l'effectif des « liquidateurs ». A Rouen, où l'emploi LASER est généralisé depuis un an, on a à la fois maintenu l'emploi et réduit le nombre réel de salariés : à la faveur des départs en retraite, on a titularisé les auxiliaires à temps partiel utilisés pour les remplacements, mais on n'en a pas recruté de nouveaux...

Encore le système LASER n'est-il pas la seule forme d'automatisation en cours susceptible de dégager des emplois. A Mâcon, à Orléans, au Mans, à Rennes, on va expérimenter cette année une informatisation du courrier envoyé par les « liquidateurs » (demandes de documents ou d'informations), courrier qui occupe... 40 % de leur temps.

Autre source de productivité : le développement des liaisons télématiques directes pour le règlement des factures de « tiers payant » (3), qui représentent la moitié des dépenses de pharmacie (plus de 70 % dans le Nord-Pas-de-Calais, en Lorraine et en Haute-Normandie) et l'essentiel des paiements pour les interventions chirurgicales ou les séjours dans les cliniques privées. Ce système déjà généralisé dans quatre caisses (Valenciennes, Lens, Orléans et Montbéliard), fonctionne partiellement dans vingt-trois autres. Il est appelé à s'étendre à mesure que les pharmacies s'informatisent comme les cliniques, et les gains de productivité attendus suffiront à absorber la croissance du nombre des « décomptes » au cours des prochaines années.

Des départs naturels

Il paraît donc difficile d'éviter des réductions d'effectifs. L'opération ne sera pas facile. D'abord, les sureffectifs potentiels ne sont pas également répartis : selon le rapport de l'IGAS, ils sont particulièrement importants dans la région parisienne (8 000 emplois hors LASER). D'autre part, les départs « naturels » risquent de ne pas suffire : 250 postes ont ainsi été supprimés dans la branche maladie du régime général en 1985, 500 en 1986, et on en prévoit 800 en 1987 en ne remplaçant pas les partants à la retraite,

La révolution de SESAM

UNE boîte de 25 centimètres de long, 15 de large et autant de haut : c'est l'appareil de lecture qui, avec la carte à mémoire, risque de bouleverser le fonctionnement des caisses d'assurance-maladie. Lorsque les professionnels de santé en seront équipés, il suffira à l'assuré et au médecin (ou au dentiste ou au pharmacien) d'introduire sa carte individuelle dans un lecteur, d'inscrire les actes – ou les produits – et leur montant, de « signer » de son code confidentiel respectif. Les enregistrements, mis en mémoire, pourront être transmis directement par téléphone le soir même à l'ordinateur de la caisse primaire, qui effectuera automatiquement les calculs et déclenchera le versement sur les comptes bancaires ou postaux.

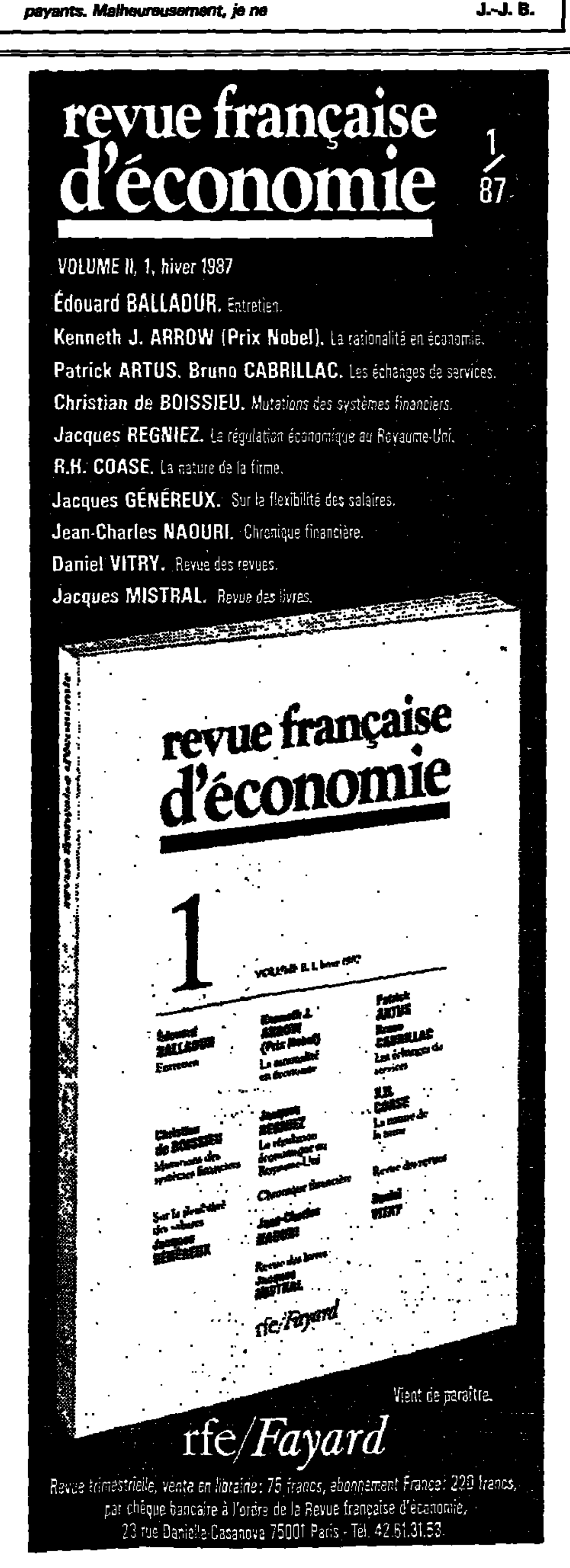
Ainsi les opérations de « liquidation » seraient-elles supprimées : la caisse n'aurait plus qu'à effectuer un contrôle et une vérification *a posteriori*. Tâches importantes, car, comme le souligne M. Pelat, directeur de la caisse de Rouen, *« avec l'automatisation, on accroît certains risques de fraude »* et il faut éviter que des informaticiens amateurs puissent s'introduire dans le système.

Il ne s'agit pas d'une vision futuriste. L'appareil décrit existe et pourrait déjà être produit à un prix n'excédant pas 2 000 F ; le système, baptisé SESAM, sera expérimenté cette année dans six caisses (Blois, Charleville, Bayonne, Evreux, Rennes et Lens) sur vingt-cinq mille personnes au total : les 5 000 assurés de Revin (Ardennes), les 1 500 de Breteuil-sur-Iton (Eure) ont déjà reçu leur carte, les 2 500 du canton de Châteaubourg (Ille-et-Vilaine) l'auront en juin. A Blois et dans l'Ille-et-Vilaine, le régime agricole participera aussi à l'expérience, dans les Ardennes et à Lens, elle concernera aussi les mutuelles complémentaires.

Toutefois, cette expérimentation sera pour l'instant limitée : elle sera utilisée pour le tiers payant pharmaceutique. Une quarantaine d'appareils seront installés chez des pharmaciens. Pour les assurés, la carte à mémoire ne fera guère que remplacer la carte de sécurité sociale (et éventuellement celle de la mutuelle) sur papier. Un avantage cependant : elle devrait leur permettre à partir d'une pharmacie équipée d'avoir accès à leur dossier et de vérifier leurs droits. C'est surtout aux pharmaciens qu'elle simplifiera l'existence : les imprimantes produites par la machine éviteront d'avoir à remplir des factures. En effet, à la fois pour vérifier la marche du système et pour respecter la réglementation, il faut, provisoirement, maintenir une trace écrite.

Si l'on pense à la Caisse nationale d'assurance-maladie que la carte à mémoire verra vraiment le jour dans les années 90, c'est pour le tiers payant qu'on l'utilisera d'abord, avant de l'appliquer aux remboursements ; on commencerait donc par des pharmacies et des cliniques, déjà informatisées, avant de passer aux médecins (et autres dentistes, kinésithérapeutes et infirmières), et d'abord par des spécialistes travaillant à leur cabinet. Non tant pour des raisons de matériel (l'appareil actuel est encore un peu encombrant pour pouvoir être emporté dans sa serviette) que parce qu'il faut s'assurer de la confidentialité des procédures, et surtout à cause des réticences de certains médecins, qui craignent que cela n'entraîne progressivement un développement du tiers payant, auquel ils sont hostiles.

G. H.



DES CAISSES DE SÉCURITÉ SOCIALE

d'emploi

mais ceux-ci ne dépasseront pas le millier dans les années qui viennent. Enfin une partie des bénéfices de la productivité devra être consacrée à la formation du personnel — pour élever encore sa qualification : *« Nous n'aurons plus besoin de « petites mains »*, dit M. Van der Meulen.

Retarder la discussion — et les décisions — sur les gains en emplois possibles et sur la « réaffectation » des économies serait imprudent. En effet, une nouvelle révolution pointe déjà : celle de la carte à mémoire, qui supprimerait pratiquement les opérations de « liquidation » *(voir encadré page ci-contre)*.

En attendant, certains directeurs de caisse envisagent d'utiliser les capacités de traitement de LASER en travaillant à façon pour d'autres organismes : mutuelles, voire caisses de prévoyance, s'estimant compétitifs.

A Montbéliard, la caisse gère déjà des dossiers de « tiers payant » des mutualistes, et plus d'une caisse serait prête à reprendre les tâches de gestion concédées à des *mutuelles* : celle des Hauts-de-Seine, par exemple, a décidé de retirer son agrément à trois mutuelles : *« On ne pourra revenir sur le cas des grandes mutuelles de fonctionnaires ; mais, pour les autres, il n'y a pas de raison : nous pouvons faire mieux et à meilleur coût »*, dit un directeur.

Cette tendance provoque des tensions avec les responsables de la Fédération nationale de la mutualité française, qui accusent les caisses de *« reporter les problèmes d'emploi sur le voisin »*.

GUY HERZLICH.

(2) Les dépenses totales de gestion administrative de la branche maladie représentant 20 milliards de francs, soit 6,1 % du total.

(3) Dans ce cas, la caisse paie directement l'établissement ou le pharmacien, et le malade n'a pas à faire l'avance des frais ; seul reste éventuellement à sa charge le *« ticket modérateur »*.

Les ambiguïtés de la politique d'accueil

DEPUIS plusieurs années, un certain nombre de caisses d'assurance-maladie se sont lancées dans une nouvelle politique d'accueil et d'information. Dix d'entre elles ont notamment participé à un programme *d'étude* mené *sous* l'égide de la Caisse nationale. Cette politique multiforme répond *à plusieurs objectifs : mieux informer* les assurés, confrontés à une réglementation complexe ; ajouter *à la rapidité et à la régularité du* remboursement une « humanisation » des relations souvent trop marquées de la sécheresse administrative, affirmer ainsi la vocation *« sociale »* des caisses et changer leur image pour leur personnel comme pour les usagers.

« Porter la Sécurité sociale chez l'assuré » : ce principe a été suivi notamment à Mâcon. Déjà, la caisse, qui couvre, *hors du* chef-lieu, une zone d'habitat dispersé, avait mis en place une douzaine de permanences dans des agglomérations isolées, trois enquêteurs se chargeant des affaires particulièrement embrouillées. Depuis l'été 1985, *après enquête auprès des maires* du département, elle leur a substitué trente-deux *« conseillers »* polyvalents (trois ou quatre par centre de paiement) qui à la fois tiennent des permanences, vont faire de l'aide administrative à domicile — dans un rayon de 10-*15 kilomètres — et assurent le* règlement des dossiers.

« Sortir les caisses du taylorisme »

Cette pratique prolonge le système du *« portefeuille »* d'assurés attribué à un technicien ou à une équipe de techniciens dans de nombreuses caisses primaires : il permet déjà une certaine familiarité entre le *« liquidateur »* et « ses » assurés et *« il a sorti les caisses du taylorisme »*, ajoute M. Sauvage, directeur de celle de Mâcon.

A la caisse de Rennes, un petit groupe d'agents spécialisés reçoit chaque jour cent soixante-dix à deux cents personnes pour régler les problèmes rencontrés — première inscription à l'assurance-maladie, changement de domicile, paiement d'une rente d'accident du travail — et, le cas échéant, *intervient* auprès des services, notamment du contrôle médical. Avec l'aide de la télématique : *l'« agent d'accueil » peut, comme* ses collègues des centres de paiement, consulter par minitel le *dossier* de l'assuré pour *connaître* sa situation. Les assurés d'Ille-et-Vilaine qui disposent d'un minitel peuvent même (comme ceux de Strasbourg depuis quelques semaines) interroger la caisse à distance et obtenir la réponse par lettre ou par *« messagerie »* soixante-douze heures plus tard ; une possibilité à vrai dire peu utilisée car elle exige que la question soit posée de façon *précise* — ce que, justement, l'usager a du mal à faire.

Personnaliser le courrier

A Rouen, la caisse, très centralisée (elle a supprimé le paiement au guichet depuis dix ans), a installé un réseau de quatre-vingts points d'accueil, simples haltes ou bureaux mobiles, ouverts quelques heures par jour ou quelques jours par semaine, ou permanences dans des services publics. Ainsi, comme en Ille-et-Vilaine, *aucun assuré ne se trouve à plus* de quelques kilomètres d'un centre d'information, et les soixante-quinze agents qui tiennent ces permanences vont, à partir de *l'été prochain*, pouvoir utiliser le minitel comme leurs collègues rennais. Au Mans, on a allié les deux formules, *service à domicile* et télématique, les agents en déplacement au domicile d'un assuré emportant un minitel qui leur permet de se brancher sur le *fichier central*.

D'autre part, dans le cadre du programme LASER, on étudie le moyen de *« personnaliser »* le courrier adressé aux assurés : les responsables des caisses ont pris conscience du caractère irritant voire incompréhensible de nombreux formulaires.

Autant d'évolutions heureuses. Mais elles traduisent aussi une volonté de *« présence sur le terrain »* des caisses, comme les *stands*, les expositions organisées *ici ou là, les émissions sur des* radios locales... La politique d'accueil satisfait aussi les aspirations des salariés des caisses qu'elle sort de leurs tâches purement administratives. Répondant certes à une demande des assurés, elle l'auto-entretient : *« L'accueil appelle la clientèle, les gens reviennent nous voir, même pour de tout petits problèmes »*, note une « permanencière » de Rennes, qui constate qu'une grande partie de sa « clientèle » *est faite d'inactifs, retraités, chômeurs*, femmes au foyer... Beaucoup de ces *« problèmes »* ne pourraient-ils être résolus de manière plus économique ? Selon l'enquête menée par la CNAM, plus de la moitié des demandes des assurés (56 %) sont faites *par téléphone*, mais les caisses, elles, n'utilisent celui-ci que dans 1 % des cas. Et le rapport récent de l'IGAS *s'inquiète de la création « d'agents visiteurs à domicile simplement parce qu'il faut occuper le personnel »*.

Un reproche que l'on ne peut *sans doute pas* adresser aux cellules de *« gestion du risque »* qui pourraient s'appuyer sur des informations plus fines *fournies* par le système LASER. Ni aux services créés par certaines caisses pour les malades et les handicapés. Ainsi la caisse de Mâcon, qui gère un centre pour handicapés, a développé un service de conseil et d'adaptation du matériel, voire *d'aménagement des* logements. Celle du Mans, plus simplement, au lieu de rembourser la location d'appareils (cannes, fauteuils...) pour des malades immobilisés, a acheté le matériel et le prête gratuitement aux assurés...

G. H.

La chronique de Paul Fabra

Les machines à sous sont mauvais juges

UNE des manières efficaces d'aimer la vérité est de s'intéresser aux *erreurs, et aux raisons, si l'on peut* dire, qui les font commettre. A propos d'une affaire qui peut, vu les graves soucis du jour, passer pour mineure, mais dont *l'importance tient précisément* à l'étrange immunité contre l'erreur dont chacun d'entre nous croit jouir plus ou moins en ce qui concerne, en tout cas, les choses qu'on *connaît le mieux* (ou *le moins mal*), Lazare Goldzahl m'a adressé les réflexions qui vont suivre.

La question dont il s'agit n'a rien à voir *avec les activités professionnelles* de *mon* correspondant, qui est physicien nucléaire et des particules élémentaires, directeur de recherches au CNRS. C'est à ce titre que je *l'avais interrogé il y a quelques mois,* après Tchernobyl, sur la sécurité des centrales atomiques installées en France.

Il m'avait répondu : *« Qu'il soit d'abord entendu que l'opinion d'un scientifique sur ce sujet n'est pas plus valable que celle de quiconque réfléchit au problème... »* Voilà, me semble-t-il, une bonne raison pour lui demander aussi son avis sur d'autres *matières. Auteur de plusieurs romans sous* le pseudonyme de David Pearl, il est en train de rédiger une sorte de traité des erreurs et des différentes façons de se tromper. Le texte *qu'il* m'adresse pourrait bien y trouver sa place :

« Cette erreur tout à fait exemplaire n'est pas une erreur de mesure. Elle est survenue récemment dans une activité des plus *anciennes, pluridisciplinaire bien avant que* l'on ait inventé le mot, car elle touche directement à la technologie, l'économie, les arts plastiques, l'histoire, la politique.

» *L'activité* en question présente la par*ticularité de donner un produit aujourd'hui* encore très semblable à ce qu'il était dans l'Antiquité. En fait, je ne connais aucun produit, dans aucun domaine, ayant aussi peu *évolué depuis deux mille ans. Une si longue* expérience, une telle tradition, constitue dans toute production une grande protection contre les erreurs. Autre particularité *favorable* à son bon fonctionnement, *les projets et leur réalisation y sont rares et* jamais urgents. Leur nombre n'atteint pas la *dizaine* par génération. Il s'agit d'un monopole d'Etat prestigieux dont le per*sonnel dirigeant est traditionnellement d'un* niveau culturel très élevé. En Angleterre, le grand Isaac Newton s'est trouvé honoré de le diriger. Et, en France, les responsables sont d'anciens élèves de grandes écoles. Les produits, de plus, ne pèsent que quelques grammes et ne mesurent que quel*ques centimètres. Il n'est donc pas très dif*ficile, ni très cher, de réaliser des maquettes en vraie grandeur pour éliminer tout risque de catastrophe majeure. »

Ces lignes, on l'aura deviné, s'appliquent à la fabrication des pièces de monnaie. Plus précisément encore, elles font allusion à la pièce de 10 F, dite « République », parce *qu'y figurent, dessinés par Joaquin Jimenez,* à l'avers une Marianne et au revers un coq gaulois. La pièce « République », en nickel, d'un diamètre de 21 millimètres et *d'un poids de 6,5 grammes doit être définitivement* retirée de la circulation à la fin de cette semaine. On la confondait trop facilement – l'expérience le prouve – avec la pièce de *50 centimes* de *même métal* et de caractéristiques relativement voisines (19,5 millimètres, 4,5 grammes). Il sera toutefois possible de l'échanger jusqu'au *30* juin.

AVANT *de se rendre à l'évidence* ou, si l'on préfère, aux protestations des usagers (en particulier des personnes âgées), le ministère de l'écono*mie et des finances aura tout tenté pour* « sauver » le petit chef-d'œuvre dont l'administration des Monnaies et médailles était pour sa part très satisfaite. Le dessin *n'est pas du tout le même, faisant valoir* les fonctionnaires du 11 quai Conti. Le relief non plus, ajoutaient-ils. Il est vrai que la surface de la pièce nouvelle présente une dénivelée qui n'aurait dû échapper à per*sonne. Comme dans les semaines qui sui*virent la mise en circulation, le 22 octobre 1986, les parlementaires commencèrent à s'en mêler, se faisant l'écho des nom*breuses erreurs de paiement signalés par* leurs électeurs, les techniciens revinrent à la charge auprès du ministre. Ils proposèrent comme remède le « sablage » des pièces, un procédé *qui donne du brillant à certaines parties et le ton mat* à d'autres. On se souvint à temps que l'effet ne résiste pas à l'usure. Il ne restait plus qu'à entreprendre une mission d'étude, ce qui fut fait le *26 novembre. Elle fut confiée à* Guy Charpentier. A la question qui lui était posée de savoir s'il s'agissait de difficultés dues à la *« période d'acclimatation »* ou à *« l'apparence et la dimension de la pièce elle-même »*, l'inspecteur général des finances pencha pour la première interprétation. Du coup, *pressé par* son entourage, le *ministre* d'Etat déclara qu'il était *« hors de question »* d'envisager le retrait. Il devait bientôt changer d'avis, annonçant sa décision le 19 *décembre,* tout en reconnaissant publiquement en toute simplicité son erreur.

Il ne faut pas trop s'étonner que les responsables des Monnaies et médailles aient *longtemps été portés à penser que si* quelqu'un se trompait, c'était le public. L'« usager » qu'ils avaient à l'esprit en concevant la nouvelle pièce que Pierre *Bérégovoy, dans le courant de l'année* 1985, leur avait commandé de mettre à l'étude n'appartenait en aucune manière au monde de la protestation. La forme, le poids, *les dimensions avaient été choisis,* d'abord et avant tout, en fonction des capacités d'accueil des différentes machines à sous produites en France.

Les fabricants étaient représentés au sein *de la commission* que *présidait* Jacques Campet, alors directeur des Monnaies et médailles (il perdit cette fonction au début de cette année à *la* suite de cette affaire, *pour être nommé conseiller maître à la Cour* des comptes). Il semble bien qu'ils y furent les plus actifs. C'est sur leur demande pressante qu'on écarta vite le projet d'une pièce à pans (*la pièce de 2 F n'en a que l'apparence : c'est un octogone inscrit dans* un cercle).

LES autres membres, les uns représentants *de l'administration des* finances et les autres de diverses associations de consommateurs, n'ont guère fait entendre leurs voix, s'en remet*tant aux spécialistes. Il y avait pourtant un précédent fâcheux.* Circonstance aggravante : il concernait la première version de la pièce de 50 centimes en nickel introduite en 1963. On la confondait avec une pièce *de 5 centimes en acier inoxydable qui circulait* depuis 1961. Ce fut cette dernière que l'on sacrifia (en 1964).

Installée depuis 1774 dans le beau bâtiment construit au bord de la Seine par *l'architecte Antoine, l'administration des* Monnaies et médailles n'aurait-elle plus de mémoire ? *« Depuis 1964,* me dit son nouveau directeur, Patrice Cahart, *un changement de génération s'est produit.* » C'est sans doute vrai pour le petit état-major composé de quelques *énarques et* ingénieurs. Il est, en revanche, à peu près certain que parmi les quelque six cents personnes, *dont* une majorité d'ouvriers et *d'artisans, fabriquent à Paris, selon les* méthodes traditionnelles, les « coins » (matrices) à partir desquels les pièces sont usinées à Pessac, près de *Bordeaux (à raison de 700 pièces à la minute), il* en est plus d'une qui se souvient encore de cette époque pas si lointaine. Mais les ouvriers sont-ils jamais consultés ?

Une autre circonstance explique que les responsables de l'administration des Monnaies et médailles soient restés fixés sur leur idée de départ. Leur obsession des *machines s'accompagnait du souci de* déjouer la fraude. Les deux préoccupations étaient en partie liées. La pièce de 10 F, d'usage courant, dite « France industrielle » *(elle est ornée d'un dessin du sculpteur* Georges Mathieu), beaucoup plus lourde – 10 grammes, – a *été innocemment* imitée par l'Iran. Mais sur le marché libre, une *pièce de 1 rial peut s'acheter pour environ* 8,50 F. D'où un courant clandestin d'importations en provenance de ce pays. On retrouve les pièces de la République *islamique dans les parcmètres parisiens.*

L'action des faussaires vient encore accroître le discrédit sur ces pièces, les françaises s'entend, faites d'un alliage de cuivre. A l'origine, *elles étaient* d'un jaune *clair. Le temps passant, elles s'oxydent.* En noircissant, les détails de la frappe s'estompent. Cela facilite la contrefaçon. Les ateliers, paraît-il, seraient dans le Tes*sin,* et les pièces *fausses de contrebande* passeraient par l'Italie. Il en circulerait en France une quantité *« pas négligeable ».* D'où l'idée de remplacer les pièces en cui*vre par des pièces en nickel. Ce dernier* métal présentait, par rapport à l'autre, deux avantages. Le premier est que le nickel, au contraire du cuivre, qu'on peut acheter facilement *auprès des revendeurs de* déchets industriels, ne se trouve pas parmi les métaux de récupération. Le second est qu'il s'agit, jusqu'à nouvel ordre, d'un *métal national, puisqu'il provient* de Nouvelle-Calédonie. *« Une fois toutes ses prémisses posées, l'erreur ne devenait-elle pas quasi inévitable ? »* dit Patrice Cahart.

Pour l'avenir, le gouvernement a pris ses *précautions. La commission précédente était jugée trop* « technicienne ». Édouard Balladur en a nommé une nouvelle qui sera présidée par un homme politique choisi pour le souci ancien qu'il a de la « communication ». *Il s'agit de Lucien Neuwirth, sénateur* de la Loire. Il aura à ses côtés Philippe Vasseur, député du Pas-de-Calais. Le Trésor veillera à y envoyer des fonctionnaires d'un rang *plus élevé et plus attentifs.*

L'administration des Monnaies et médailles réfléchit, comme c'est son devoir, sur les différentes solutions possibles. La « piste » nickel continue à paraître la plus prometteuse, *d'autant plus qu'une nouvelle pièce de 10 F serait suivie* d'au moins deux autres, l'une de 20 F (le billet de même valeur étant mis hors circulation) et l'autre de 50 F. La gamme des cuivres ne com*porterait plus que la petite monnaie,* les pièces de 5, 10 et 20 centimes.

UNE autre solution est envisagée. Elle consisterait à fabriquer les grosses pièces (à partir de *10 F*) en *métal composite,* comme cela se fait notamment en Italie, cœur en cuivre, couronne en acier inoxydable par exemple. Une opération de sertissage serait nécessaire, pour *laquelle il n'existe actuellement qu'un brevet* italien, en attendant, peut-être, la mise au point d'un procédé français différent. La crainte d'une nouvelle erreur amènera peut-être l'administration des *Monnaies* et *médailles, qui se targue, à juste titre,* de son habileté technique et de la beauté de ses productions d'art, à verser une redevance.

Encore le risque d'erreur n'est-il pas lié à la forme ou à la couleur. La plus grande *bévue a été commise en septembre 1974* par la mise en circulation de pièces en argent de 50 F, alors que les cours des métaux précieux avaient déjà commencé *leur* ascension. La valeur au poids de ces *dernières (ainsi que celle des pièces de 5 F* et 10 F frappées avant 1965) en étant venue à dépasser leur valeur légale, elles furent aussitôt thésaurisées – et souvent *revendues à un prix supérieur. L'administration et le pouvoir* politique de l'époque avaient oublié la vieille loi de Gresham selon laquelle la mauvaise monnaie chasse la bonne. Il existe à nouveau, depuis 1981, *une pièce en argent ayant cours légal.* La pièce « Panthéon » (pour célébrer le 10 mai de la même année vaut 100 F). Bien que sa valeur au poids soit inférieure à la moitié de sa *valeur nominale, essayez-donc* d'en trouver *une* !

INNOVATIONS ET COMPÉTITIVITÉ FINANCIÈRES

L'art du « cocktail »

par MARC BERTONECHE (*)

Aujourd'hui, un directeur financier a la capacité de générer des profits ou des pertes considérables par sa seule activité dans l'entreprise. Il doit savoir tirer profit d'anomalies ou d'imperfections entre différents marchés.

LES marchés financiers *connaissent* depuis quelques années un flux d'innovations sans précédent. L'instabilité et la volatilité des taux d'intérêt, du cours des devises et des marchés boursiers, la déréglementation croissante des principales places financières, l'*importance* croissante des investisseurs institutionnels, les progrès impressionnants de la technologie qui ont gommé les concepts tradi*tionnels de temps*, d'espace et de capacité de transactions, constituent, parmi bien d'autres, les causes essentielles de l'avènement de cet âge d'or de l'*innovation*.

La plupart des innovations financières ont la vie courte. Elles disparaissent, selon la formule *d'un professionnel, avant que* l'encre ne soit sèche... Il n'existe en effet dans ce domaine pas de copyright ou de protection, ce qui conduit à *une réduction du délai* d'initiation et entretient une pression constante sur les institutions financières de créer des instru*ments plus complexes et à plus* forte valeur ajoutée en s'éloignant des formules simples facilement imitables, ce que les Américains appellent les *plain vanilla products.*

Cette pression explique le processus continu d'innovations et la complexité croissante des instruments. Ce qui compte, entend-on souvent dire dans les milieux financiers, ce n'est pas l'innovation d'aujourd'hui, c'est la prochaine... Mais la complexité accrue des produits *financiers* aboutit *souvent* à *leur échec*, le marché rejetant les instruments qu'il a du mal à comprendre et donc à mettre en œuvre. Les actions préférentielles à taux *variable convertibles en actions* ordinaires (les *convertible adjustable preferred stock* ou CAPS) constituent un bon exemple d'insuccès dû à un niveau de complexité trop *élevé* pour le marché *financer*. Investir dans un instrument financier dont on maîtrise mal les mécanismes, c'est un peu comme acheter les yeux fermés une voiture d'occasion.

Face à ce déferlement d'innovations, le *rôle* de la *fonction* financière dans l'entreprise change radicalement. Le directeur financier et son équipe se doi*vent d'exercer une surveillance* constante des marchés de manière à saisir les opportunités – les *windows*, disent les Anglo-Saxons. Ils doivent maîtriser un nombre *impressionnant d'instruments* nouveaux et être aussi familiers avec les marchés internationaux qu'avec leur propre marché natio*nal. Ils ont aujourd'hui la capacité* de générer des profits ou des pertes considérables par leur seule activité dans l'entreprise.

Pour saisir ces opportunités, la direction *financière doit développer* sa capacité à réaliser des transactions et des arbitrages lui permettant de tirer profit d'*anomalies et d'imperfections* entre différents marchés. En février 1984, par exemple, Pepsico a émis des obligations en deutschemarks *qui lui ont permis* d'acheter des obligations émises par l'Etat allemand et d'empocher la différence de 0,65 % existant entre les deux marchés. *Plus tard, General Mills et Exxon ont pu* réaliser des gains très substantiels en émettant des obligations à coupon zéro en Europe et en investissant les sommes ainsi réunies en bons du *Trésor américains*.

Une nouvelle philosophie

Au-delà de cette activité d'arbitrage, c'est une nouvelle philosophie de la politique de finance*ment que l'on voit apparaître.* A l'approche traditionnelle, qui consiste à emprunter lorsqu'on en a besoin, se substitue une tendance à emprunter lorsqu'il est *intéressant de le faire et là où il est intéressant de le faire*. La politique de financement devient donc en quelque sorte une politique d'approvisionnement, d'une denrée spéciale certes ; mais, comme pour n'importe quelle *matière*, l'*important* est de l'acquérir au bon moment et aux meilleures conditions, quitte à la stocker ou à la transformer. Car, et c'est bien un autre élément nouveau, le financement réalisé n'est plus considéré – ou ne *devrait plus être considéré* – comme un produit fini. Il peut être l'objet, comme au niveau de l'activité de production de l'entre*prise, d'un processus de transformation.*

A cet égard, le développement des swaps (1) (swaps d'intérêt et *swaps de devises en particulier*) permet d'aboutir au financement souhaité à partir d'un financement initial qui ne correspondait pas aux besoins spécifiques de l'entreprise, mais dont l'avantage premier était son coût compétitif. Lorsque le directeur financier de *JC Penney Co* emprunte sur le marché des euroyens en 1985, alors qu'il n'a pas besoin de yens, il le fait parce que c'est sur ce marché qu'il obtient les meilleures conditions *et qu'il sait qu'il* pourra « swapper » ses yens contre des dollars. Lorsqu'on emprunte aujourd'hui, affirmait récemment *Geoffrey* Norman, directeur financier de General Electric Credit Corporation, personne ne considère plus que l'emprunt réalisé est un produit fini.

Non seulement le *financement* n'est plus considéré comme un produit fini, mais il n'est plus considéré comme permanent. La gestion systématique et agressive du *passif* du bilan conduit à racheter sur le *marché ou* rembourser de manière anticipée des financements à taux élevés pour les remplacer par des financements à taux plus faibles. Les *directeurs financiers* disposent aujourd'hui d'un arsenal complet d'outils et de techniques leur permettant d'effectuer une véritable et constante chirurgie esthétique de leur bilan, ce *qui enlève pratiquement* toute signification à la traditionnelle distinction entre le court terme et le long terme (2).

Cette chirurgie esthétique ne *s'applique pas seulement au passif* du bilan mais aussi à son actif. Et c'est là aussi un rôle nouveau du directeur financier : la transformation d'actifs en moyens de financement. Le *processus* de *securitization*, terme difficilement traduisible, qui recouvre l'émission de titres gagés sur un *actif financier de la société*, permet de restructurer le bilan tout en dégageant des liquidités pour l'entreprise. Il fut un temps où la mobilisation d'actifs financiers (l'affacturage des *effets* à recevoir par exemple) était considérée comme une solution de dernier recours pour des sociétés en pleine crise de trésorerie.

Des relations plus tendues

Le phénomène de *securitization* a complètement changé cette image et laisse entrevoir des possibilités quasi-illimitées de financement. *Lorsque General Motors* Acceptance Corporation émet des obligations gagées sur les prêts automobiles consentis à ses clients (*certificates of automobile receivables*, connus sous le nom de CARS – évidemment !), lorsque Sperry Corp. émet un emprunt obligataire gagé sur ses effets à recevoir, en l'occurrence les loyers de crédit-bail dus par ses clients, lorsque Sears ou *Diner's* Club réalise un *financement gagé sur un* portefeuille de créances-cartes de crédit, toutes ces sociétés réalisent des opérations de « ravalement » de leurs bilans, en en ôtant des postes très lourds, et se finan*cent à des taux intéressants*, d'antant plus intéressants que la qualité des actifs gagés est élevée.

Cette nouvelle approche s'accompagne d'un changement de *relations entre la direction* financière et ses intermédiaires financiers. Le phénomène de désintermédiation financière *conduit certaines sociétés à limiter* considérablement le rôle de leurs intermédiaires financiers dans un nombre croissant de tran*sactions.* D'autre part, ceux-ci sont souvent *mis en concurrence*, ce qui conduit à des relations de type commercial plus tendues. Enfin, l'intermédiaire financier *devient souvent lui-même la* contrepartie de certaines transactions, comme par exemple dans des opérations de swaps, ce qui *limite* bien *évidemment* son rôle de conseiller de l'entreprise.

Le monde du directeur financier d'aujourd'hui n'a plus de frontières. La globalisation du *marché financier* permet aujourd'hui à une banque japonaise d'émettre des obligations en livres sterling à Londres ou à un *organisme financier* allemand de mettre en place un *financement* en euro-obligations libellées en deutschemarks pour une entreprise américaine, deutschemarks qui feront *l'objet* d'un swap en dollars auprès d'intermédiaires financiers ou de sociétés américaines, japonaises, allemandes ou françaises. Ce phénomène de glo*balisation* du marché permet dans certains cas à la *pénétration* financière de précéder la pénétration commerciale d'un marché.

La société Chrysler a obtenu en septembre *1986* d'être cotée à la Bourse de *Tokyo, alors* que les voitures Chrysler *ne sont pas vendues* au Japon. Un jour prochain, il est très possible que Chrysler réalise une augmentation de capital au *Japon*. Qu'une société américaine aille *se financer sur le territoire* de ses concurrents majeurs illustre à merveille l'avènement de ce monde de « financements *sans* frontières ». La société American Express, *dont* le titre est coté sur douze places boursières étrangères, se procure indéniable*ment de multiples* possibilités de financement mais en même temps entretient son image de marque et développe un intérêt certain pour ses diverses activités dans diffé*rents* pays.

Le développement de l'*ingénierie* financière, définie comme l'aptitude à imaginer et à mettre en œuvre des montages financiers parfaitement adaptés aux besoins et aux *objectifs* spécifiques et souvent complexes de l'entreprise *et* au coût minimum, conduit certaines sociétés à considérer la direction financière comme un centre de *profit*. L'idée même peut paraître surprenante, voire hérétique dans le cadre d'une vision traditionnelle de la fonction financière. Mais cette idée s'impose de plus en plus aujourd'hui.

Dans les années qui viennent, le processus d'innovation se poursuivra, débouchant sur une globalisation *presque* complète du marché financier, une diversité accrue des produits, l'avènement de titres de plus en plus hybrides, des formes de plus en plus complexes de couverture *contre* les *différents risques* (taux d'intérêt, cours des devises, indices boursiers, etc.) et un délai de réaction de plus en plus rapide des entreprises mais *aussi* des autorités fiscales et réglementaires. Les *entreprises* auront de plus en plus besoin de financiers de haut niveau, parfaitement formés aux produits et aux marchés nouveaux, capables de réaliser à *tout* moment *les* « cocktails » de financement les *plus* adaptés et les moins chers. Il n'est plus suffisant aujourd'hui d'être compétitif au plan technologique et commercial. Il faut aussi l'être au plan *financier*.

(1) Echange d'une *dette* libellée en une monnaie contre un montant identique dans une autre monnaie en jouant sur les parités *et* sur les différences de taux d'intérêt.

(2) Ce qui a aussi pour effet de remettre en cause la distinction traditionnelle, en particulier *dans* les entreprises américaines entre la fonction de trésorier et celle de directeur financier.

(*) Professeur à *Havard Business* School.

Le génie fait bien les choses. En inversant la citation d'un grand homme, on découvre la possible devise d'une grande marque : "Toutes nos étoiles reflètent les passions."

Autres étoiles, bien sûr. Celles de Mercedes-Benz. Reconnues, admirées, désirées dans le monde entier. Et, comme toutes les étoiles, à la fois connues et inconnues.

Connues d'abord pour leur beauté, leur prestige, leur image. Connues aussi pour leur sécurité, leur confort, leurs performances. Mais inconnues souvent pour ce qu'elles représentent d'innovations, de prodiges technologiques.

Car Mercedes-Benz est inventeur autant que constructeur. Depuis cent ans, l'histoire de l'automobile ne se fait pas sans la marque à l'étoile. Ses contributions sont toujours essentielles, ses découvertes toujours déterminantes.

Avec l'absence de compromis et la générosité qui caractérisent les vrais chercheurs, Mercedes-Benz œuvre surtout pour l'homme. Préserve sa vie. Assure sa sécurité. Améliore son confort.

ABS, ASD, ASR, 4 Matic : Mercedes-Benz invente des réflexes qui vont plus vite que les réflexes humains. Rétracteur de ceinture, air bag : Mercedes-Benz optimise la sécurité par l'électronique. Véhicules industriels : l'EPS, commande électro-pneumatique de boîte, améliore confort et sécurité des chauffeurs.

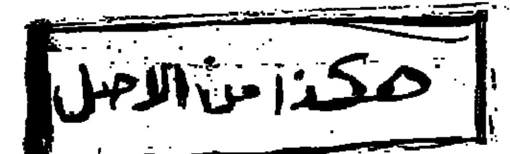
Aujourd'hui comme hier, Mercedes-Benz construit l'avenir automobile. Un avenir où conduire comporte toujours moins de risques. Et toujours plus de plaisirs.

"TOUTES NOS PASSIONS REFLÈTENT LES ÉTOILES."

Victor Hugo



Philippe Lorin pour MBF



Economie

« L'accord du Louvre » : les marchés des changes

Les marchés des changes ont accueilli avec calme et prudence l'« *accord du Louvre* » réalisé par le groupe des Six sur la stabilisation des parités monétaires. Lundi matin, en Asie et en Europe, les cours du dollar, après une sensible remontée, s'établissaient un petit peu au-dessus de leurs niveaux à la veille du week-end, soit 1,8220 DM et 6,07 F, demeurant tout à fait inchangés à Tokyo.

Pour les opérateurs, il eût certes été catastrophique que le communiqué des Six ne fasse aucune mention d'une nécessité de stabiliser le dollar à ses niveaux actuels, jugés, maintenant, satisfaisants après la chute enregistrée depuis l'accord du Plaza en septembre 1985. Mais s'ils reconnaissent que l' « *accord du Louvre* » peut effectivement stabiliser le dollar pendant un certain temps, ils se montrent très réservés, pour ne pas dire sceptiques, sur la tenue du billet vert d'ici quelques mois. Pour eux, cet accord ne résout pas les problèmes propres des Etats-Unis, déficits budgétaire et commercial, en dépit des engagements pris par M. James Baker, secrétaire au Trésor. Cette opinion est partagée entre autres par M. Raymond Barre : « *La décision crédible qui entraînera sur les marchés la prise de conscience d'un changement, c'est ce que les Etats-Unis feront en matière de déficit budgétaire.* »

En attendant, les ministres des finances du groupe des Six, à l'exclusion du ministre italien, qui a marqué publiquement son très vif mécontentement d'avoir été exclu des entretiens préparatoires du groupe des Cinq, ont exprimé une satisfaction prudente.

Le communiqué officiel

Promouvoir la stabilité des taux autour des niveaux actuels

Voici le texte du communiqué publié le 22 février :

1. – Les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales de six grands pays industrialisés se sont rencontrés aujourd'hui à Paris pour procéder à la surveillance multilatérale de leurs économies (...).

2. – Les ministres et gouverneurs ont jugé que de nouveaux progrès avaient été réalisés depuis le sommet de Tokyo dans les efforts pour atteindre une croissance soutenable sans inflation (...).

3. – Des progrès sont en cours dans la réduction des déficits budgétaires dans les pays où ils existent et des réformes fiscales fondamentales sont en train d'être introduites afin d'améliorer le caractère incitatif de la fiscalité, d'accroître l'efficacité de nos économies et de renforcer les perspectives de croissance (...).

4. – Malgré ces développements positifs, les ministres et gouverneurs reconnaissent que les déséquilibres importants des balances commerciales et des balances des paiements courants de certains pays créent des risques économiques et politiques sérieux. Ils sont convenus que la réduction des insupportables déséquilibres commerciaux est une priorité majeure et que l'obtention d'une croissance globale mieux répartie devrait jouer un rôle central pour parvenir à cette réduction.

5. – Les ministres et gouverneurs ont réaffirmé leur préoccupation face aux pressions persistantes en faveur du protectionnisme. Ils partagent le sentiment que toute tentative de remédier aux problèmes économiques en érigeant des barrières commerciales est vouée à l'échec; ils ont pris l'engagement d'intensifier leurs efforts pour résister au protectionnisme (...).

Les efforts de coordination

6. – Les ministres et gouverneurs ont reconnu que les principaux pays industrialisés avaient une responsabilité particulière dans la conduite de politiques ayant pour objectif de favoriser l'ouverture et la croissance de l'économie mondiale et de soutenir les efforts des pays en développement, en particulier des pays débiteurs, pour restaurer une croissance régulière et une situation viable de leur balance des paiements. Ils ont noté que les progrès réalisés par de nombreux pays débiteurs dans ce but n'avaient pas résolu tous les problèmes, et ils ont souligné qu'il était important que les efforts de coopération de tous les participants à la stratégie renforcée de traitement de la dette soient accrus.

7. – Les ministres et gouverneurs sont convenus d'intensifier leurs efforts de coordination en matière de politique économique afin de promouvoir une croissance globale plus équilibrée et de réduire les déséquilibres actuels. Les pays en excédent se sont engagés à suivre des politiques destinées à renforcer leur demande intérieure et à réduire leurs excédents extérieurs tout en maintenant la stabilité des prix. Les pays en déficit se sont engagés à mener des politiques destinées à encourager une croissance régulière et non inflationniste tout en réduisant leurs déséquilibres intérieurs et leurs déficits extérieurs. A cette fin, chaque pays s'est engagé à prendre les mesures suivantes.

La politique du gouvernement *canadien* est conçue pour soutenir l'expansion économique actuelle pour la cinquième année et au-delà. Dans le budget pour 1987-1988, le gouvernement a réduit le déficit budgétaire pour la troisième année consécutive et reste engagé à poursuivre progressivement cette réduction. Le Canada proposera bientôt une ample réforme de son système fiscal. Il continuera ses politiques de réforme de l'environnement réglementaire, de privatisation et de libéralisation des marchés domestiques. Il poursuivra vigoureusement la libéralisation du commerce, de façon bilatérale avec les Etats-Unis et de façon multilatérale dans le cadre du cycle d'Uruguay. La politique monétaire continuera à être orientée vers la réduction de l'inflation et à être compatible avec des marchés des changes ordonnés.

Le gouvernement français réduira de 1 % du PIB entre 1986 et 1988 le déficit du budget de l'Etat et mettra en œuvre sur la même période un programme de réduction de la pression fiscale de même ampleur (1 % du PIB) qui comportera des allégements fiscaux importants pour les entreprises et les particuliers. Il poursuivra en 1987 son programme de privatisation (les cessions d'actifs devraient représenter de 35 à 45 milliards de francs) et renforcera la libéralisation de l'économie française, en particulier en ce qui concerne le marché du travail et les marchés financiers.

Le gouvernement de la *République fédérale d'Allemagne* poursuivra sa politique tendant à réduire davantage la part des dépenses publiques dans l'économie et à diminuer la pression fiscale sur les ménages et les entreprises, grâce à une réforme fiscale d'ensemble visant à encourager l'activité du secteur privé et l'investissement. De plus, le gouvernement proposera d'accroître le montant des allégements fiscaux déjà décidés pour 1988. Le gouvernement fédéral mettra l'accent sur les politiques de soutien des forces du marché afin de favoriser l'ajustement structurel et l'innovation. Les taux d'intérêt à court terme, bien que déjà très bas comparativement au plan international, ont encore baissé substantiellement au cours des dernières semaines. La politique monétaire visera à améliorer les conditions d'une croissance économique soutenue dans la stabilité des prix.

Le gouvernement *japonais* poursuivra des politiques monétaire et fiscale qui aideront à accroître la demande intérieure, et contribueront ainsi à la réduction de l'excédent extérieur. La réforme fiscale d'ensemble, actuellement soumise à la Diète, fournira un stimulant supplémentaire à la vitalité de l'économie japonaise. Tous les efforts seront faits pour que le budget 1987 soit approuvé par la Diète de façon à ce qu'il soit rapidement mis en œuvre. Un programme économique d'ensemble sera préparé après l'approbation du budget 1987 par la Diète, de façon à stimuler la demande intérieure, tout en prenant dûment en compte la situation économique qui prévaudra alors. La Banque du Japon a annoncé qu'elle réduira son taux d'escompte de 0,5 % le 23 février.

Le gouvernement *britannique* maintiendra les conditions permettant de poursuivre la croissance régulière du PIB des cinq dernières années et continuera à travailler à la réduction de l'inflation en suivant une politique monétaire prudente. Pour les comptes extérieurs, l'objectif sera le maintien d'un solde globalement équilibré à moyen terme. La part des dépenses publiques dans l'économie continuera à décroître et la pression fiscale sera réduite, tout en maintenant l'emprunt du secteur public à un faible niveau. Ces mesures et d'autres destinées à renforcer la capacité d'offre de l'économie, comme le programme de privatisation, accéléreront la croissance de la productivité déjà constatée dans les années récentes.

Les nouveaux pays industrialisés

Le gouvernement des *Etats-Unis* poursuivra sa politique en vue de réduire le déficit budgétaire de l'année fiscale 1988 à 2,3 % du PNB, à partir d'un niveau évalué à 3,9 % pour l'année fiscale 1987. Dans ce but, la croissance des dépenses publiques sera limitée à moins de 1 % pour l'exercice 1988, conformément au programme déjà engagé de réduction de la part de l'Etat dans le PNB à partir de son niveau actuel de 23 %. Les Etats-Unis mettront en œuvre une large palette de mesures visant à améliorer leur compétitivité et à accentuer la force et la flexibilité de leur économie. La politique monétaire sera compatible avec la croissance économique à un rythme durable et non inflationniste.

8. – Les ministres et gouverneurs ont noté qu'un certain nombre de nouvelles économies industrialisées jouaient un rôle de plus en plus important dans le commerce mondial. Ces économies ont connu des croissances soutenues, fondées de façon significative sur l'accès à des marchés extérieurs ouverts et en expansion. Certaines ont accumulé récemment des excédents commerciaux qui ont contribué de façon importante à la configuration insoutenable actuelle de déséquilibres globaux, aggravant ainsi les pressions protectionnistes. Les ministres et gouverneurs considèrent comme important que les nouvelles économies industrialisées assument une responsabilité plus grande dans la préservation d'un système d'échange mondial ouvert, en réduisant les barrières commerciales et en conduisant des politiques qui permettent à leurs monnaies de refléter plus complètement les données économiques fondamentales.

9. – Les ministres et gouverneurs sont aussi convenus d'un certain nombre de précisions quant à l'utilisation des indicateurs économiques dans le dispositif de surveillance multilatérale approuvé dans la déclaration économique de Tokyo. Dans ces conditions, ils vont notamment :

– Examiner périodiquement des objectifs et des projections économiques à moyen terme, relatifs à des données intérieures et externes. Les objectifs et projections à moyen terme devront être cohérents entre eux et serviront de base à l'évaluation des politiques et des résultats nationaux ;

– Examiner régulièrement, en s'aidant d'indicateurs économiques, si les évolutions économiques constatées et leurs tendances sont cohérentes avec les objectifs et les projections à moyen terme, et regarder si des actions correctives sont nécessaires.

Au départ, les objectifs et projections concerneront les variables-clés suivantes : croissance, inflation, balances commerciales et des paiements courants, résultats budgétaires, grandeurs monétaires et taux de change.

10. – Les ministres et gouverneurs ont reconnu que les évolutions substantielles des taux de change intervenues depuis l'accord du Plaza contribueront de façon croissante à la réduction des déséquilibres extérieurs, et ont désormais conduit leurs monnaies dans des bandes de fluctuation globalement compatibles avec les données économiques fondamentales, compte tenu des engagements de politique économique résumés dans cette déclaration. De nouvelles variations substantielles de leurs monnaies pourraient compromettre la croissance et les perspectives d'ajustement dans leurs pays. C'est pourquoi ils sont convenus, dans les circonstances présentes, de coopérer étroitement pour promouvoir la stabilité des taux de change autour des niveaux actuels.

Le succès durable de l'accord repose sur la réduction du déficit budgétaire américain

Il y a dix-sept mois, jour pour jour, les ministres des finances des cinq pays les plus industrialisés du monde, réunis à l'hôtel Plazza à New-York, annonçaient, dans un communiqué-surprise, qu'ils s'étaient mis d'accord pour faire baisser le dollar. Ce fut un beau succès : le billet vert, au terme de ces dix-sept mois, a fléchi de 40 % à l'égard du mark et du yen et de plus de 30 % par rapport au franc.

Dimanche 22 février, ces mêmes ministres ont entrepris de stopper ce processus, devenu dangereux, assurant qu'il avait « *conduit leurs monnaies dans des bandes de fluctuations globalement compatibles avec les données économiques fondamentales* ».

Craignant que de « *nouvelles variations substantielles de monnaies puissent compromettre la croissance et les perspectives d'ajustements de leurs pays* », ils sont « *convenus de coopérer étroitement pour promouvoir la stabilité des taux de change autour des niveaux actuels* » (1,80 DM, 150 yens et 6 francs environ).

L'événement est d'importance, autant, en théorie, que l'accord du Plazza, et tout aussi significatif. Le parallélisme est flagrant. Le 22 septembre 1985, tout le monde était d'accord pour estimer que le dollar était trop haut ; cette fois-ci, il menace d'être trop bas : c'est tout à fait symétrique.

Il y a dix-sept mois, le président Reagan avait cessé ses déclarations fracassantes sur « *le dollar fort reflète une Amérique forte* ». Maintenant, les officiels de la Maison Blanche, M. James Baker, secrétaire du Trésor, en tête, acceptent désormais de déclarer que le dollar a assez baissé par rapport au mark. Pour le yen, c'était déjà chose faite. C'est là une très importante concession car la réduction du déficit commercial des Etats-Unis, qui doit provoquer la baisse du dollar, n'est pas acquise, loin de là, et le Congrès, protectionniste à tout crin, se montre tout à fait impatient.

Enfin, il ne faut pas douter que des moyens considérables seront mis en jeu pour maintenir les parités actuelles dans des « *bandes de fluctuations* » volontairement non précisées, comme en septembre 1985. Toutes les banques centrales interviendront, y compris la Banque de France, pour acheter massivement du dollar s'il le faut.

Dans ces conditions, il est légitime, comme l'a fait M. Nigel Lauwson, le ministre des finances britanniques, de qualifier l'accord de Paris de « Plazza-bis ».

Une autre dimension s'y ajoute néanmoins cette fois-ci, que les Etats-unis ont pratiquement imposée en échange de leur concession majeure sur la stabilisation du dollar. Il s'agit de « *l'intensification des efforts de coordination en matière de politique économique pour promouvoir une croissance globale plus équilibrée et réduire les déséquilibres actuels* ». En clair, cela veut dire une relance de la consommation en Allemagne et au Japon pour augmenter leurs importations et réduire leur excédent commercial.

A Francfort, on proposera d'accroître le montant des allégements fiscaux déjà décidés pour 1988 et, très vraisemblablement, les avancer lorsque le nouveau gouvernement sera formé. A Tokyo, on a déjà abaissé le taux d'escompte de la Banque centrale et un programme d'ensemble sera préparé pour stimuler la demande intérieure. Tout de même, les Etats-Unis consentent à apporter leur contribution, à savoir la promesse renouvelée d'une réduction de leur déficit budgétaire.

C'est précisément sur ce point que le succès durable de l'accord de Paris sur la stabilisation des taux de change se jouera. Sans doute, les marchés des changes vont d'emblée se montrer sceptiques, comme ils l'avaient été, et tout le monde avec eux, au lendemain de l'accord du Plazza. Ils vont, bien sûr, tester les bandes de fluctuations évoquées dans le communiqué du groupe des Six et éprouver la résolution des banques centrales.

Les milieux financiers internationaux ne manqueront pas de souligner, et ils l'ont déjà fait, qu'à l'heure actuelle stabiliser le dollar est une tâche autrement difficile que n'avait été celle de le faire baisser à partir de septembre 1985. A l'époque, le billet vert était déjà « mûr » pour la baisse, et de toute façon même un profane en aviation peut imaginer qu'il est beaucoup plus facile d'engager un avion en piqué que de le redresser en douceur à l'approche du sol. De plus, il y a dix-sept mois, le seul engagement qu'avaient pris les Etats-Unis était, pour la première fois il est vrai, de prendre part à des interventions destinées à faire fléchir le dollar et, de toute façon, le prix payé avait été bien faible : la vente d'une dizaine de milliards de dollars par les banques centrales, bien vite récupérés.

Aujourd'hui, en revanche, l'engagement de réduire le déficit budgétaire américain apparaît tout à fait hypothétique, tant la crédibilité de la Maison Blanche est ébranlée par l'« Irangate », comme l'exposait notre correspondant à Washington, Bernard Guetta, dans *le Monde* daté 22-23 février. Or c'est bien la persistance de ce déficit et l'augmentation de la dette extérieure des Etats-Unis qui inquiètent le plus les prêteurs internationaux et minent le dollar.

Le déficit commercial américain inquiète aussi, mais il est permis de penser que sa diminution pourrait tout de même finir par s'amorcer. On voit, donc, qu'en février 1987 le succès de l'accord de Paris se trouve hypothéqué au départ.

Mais il n'est pas interdit de penser qu'un sérieux répit pourrait être obtenu dans les mois qui viennent. Avant le week-end, tous les opérateurs des marchés des changes étaient d'accord sur un point : si le communiqué du groupe des Sept (six maintenant) ne mentionnait pas expressément que le dollar avait assez baissé, les cours du billet vert étaient appelés à plonger immédiatement. Satisfaction leur a été donnée, tout au moins sur ce point, et ils se montreront probablement moins enclins à vendre des dollars dans l'immédiat.

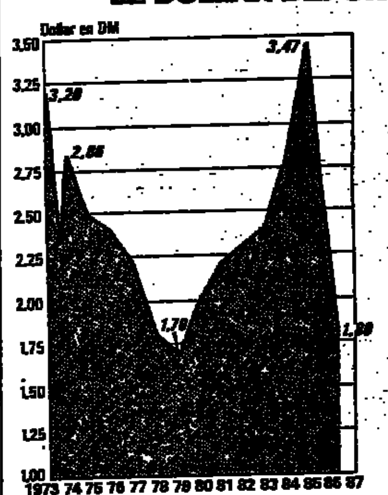
Comme nous l'avons déjà souligné, une stabilisation des parités monétaires aurait l'avantage de gagner du temps et de permettre d'attendre les effets éventuels d'une baisse du dollar sur la réduction du déficit commercial des Etats-Unis. En cas d'échec de ce côté-là, le repli du billet vert se poursuivrait inexorablement.

Ajoutons que le projet de création de « *plages de référence* » avec constitution d'une grille pour les différentes monnaies n'a pas reçu de consécration officielle. C'est prématuré et, de toute façon, le retour au système de changes fixes, élaboré en 1944 à Bretton Woods, n'est pas pour demain. Mais l'examen des « indicateurs économiques » dans le dispositif de surveillance multilatérale approuvé au sommet de Tokyo en juillet 1985 sera plus poussé.

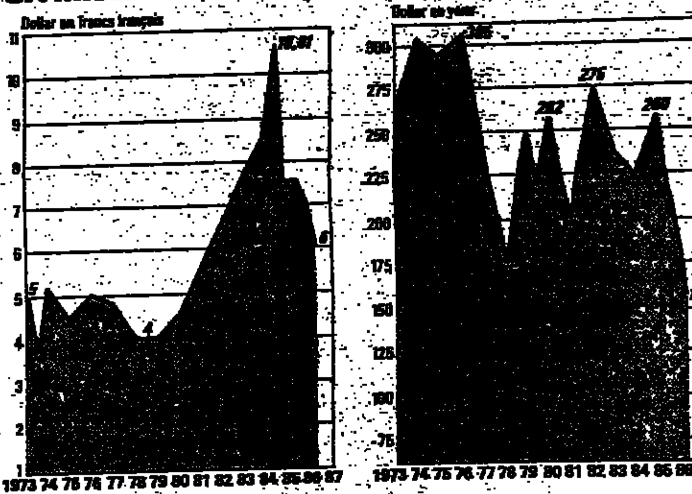
A l'issue de la réunion de dimanche, M. Edouard Balladur, saluant le triomphe des idées françaises sur la coordination des politiques et la stabilisation des taux de change, constatait un « *changement d'atmosphère* » : « *Ce qui s'est passé récemment a rendu les gens conscients qu'il fallait coopérer* », a-t-il ajouté (allusion aux attaques sur le dollar du début de l'année et au réajustement du système monétaire européen). « *Chacun a pris conscience de l'urgence. C'est plus important que le reste, et nous nous sommes séparés assez satisfaits les uns des autres* », a précisé le ministre. Les marchés des changes le seront-ils aussi ? Les semaines et les mois qui viennent le diront.

FRANÇOIS RENARD.

LE DOLLAR DEPUIS SA MISE EN FLOTTEMENT EN MARS 1973







ÉTRANGER

Le moratoire sur la dette décidé par le Brésil pèsera sur les négociations des autres pays latino-américains

La décision du Brésil de suspendre le paiement des intérêts de sa dette extérieure (108 milliards de dollars) va servir de référence aux autres pays latino-américains qui sont en train, eux aussi, de renégocier leur dette. Ainsi, le gouvernement vénézuélien, qui négocie actuellement à New-York un rééchelonnement de sa dette extérieure publique (22,1 milliards de dollars) avec ses banques créancières, n'envisage pas de suspendre ses discussions. Mais son ministre des finances, M. Manuel Azpurua, n'a pas caché sa volonté de se référer à la position brésilienne pour obtenir de meilleures conditions de remboursement. Caracas, affecté par la baisse du cours du pétrole, cherche vainement, depuis quelques semaines, à différer à 1988 et 1989 le paiement de 1,2 milliard de dollars dus en 1987.

L'Argentine, qui aborde, mercredi 25 février, une étape décisive des négociations qu'elle mène avec le comité de ses banques créancières, ne pourra pas ne pas tenir compte de la décision brésilienne. Le chef de la délégation argentine, le ministre des finances, M. Mario Brodersohn, doit d'ailleurs se rendre mardi à Brasilia. Avec une dette extérieure de 52 milliards de dollars et une forte réduction de son excédent commercial du fait de la baisse des prix agricoles, l'Argentine cherche à obtenir de nouveaux prêts (2,15 milliards de dollars) de la part de ses banques créancières et une substantielle baisse des taux d'intérêt.

La République dominicaine, qui doit rembourser, en 1987, 700 millions de dollars d'une dette de 4,2 milliards, pourrait imiter « *aujourd'hui, demain ou bientôt* » le Brésil, a précisé le 22 février le gouverneur de la banque centrale, M. Luis Julian Perez.

Enfin le Pérou, qui, le premier, a décidé de limiter ses remboursements à 10 % de ses recettes d'exportation, a salué « *la courageuse décision du Brésil* ». (*AFP.*)

Accord confirmé entre l'Egypte et le FMI

L'Egypte et le Fonds monétaire international sont parvenus à un accord de principe sur les mesures économiques que le gouvernement du Caire compte prendre afin d'obtenir du FMI un crédit « stand-by » de 300 millions de dollars. L'information a été confirmée, samedi 27 février, par l'agence égyptienne d'information MENA, contrôlée par l'Etat. Parmi les mesures prévues figurent un relèvement progressif des taux d'intérêt pour la rémunération de l'épargne sur les comptes en livres égyptiennes, une hausse des produits énergétiques – largement subventionnés sur le marché local – et, dans un délai non précisé, l'unification des taux de change. L'Egypte, dont la dette extérieure est estimée à 35 milliards de dollars, devrait ensuite se présenter devant le Club de Paris, qui regroupe ses principaux créanciers. Elle devrait aussi obtenir de la Banque mondiale quelque 800 millions de dollars de prêts. – (*AFP.*)

Economie

réagissent avec calme et prudence

Pour M. Edouard Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, qui présidait la réunion, c'est un *« réel bon résultat »* et un *« changement d'atmosphère »*. Pour M. Gerhard Stoltenberg, ministre ouest-allemand des finances : *« Nous ne serions pas tombés d'accord sur ce point il y a quelques mois, en septembre »*. Il fait ainsi allusion *« aux fortes fluctuations dans les taux de change qui font courir plus de danger à l'économie mondiale qu'elles ne constituent de chances »*. Pour M. James Baker, secrétaire américain au Trésor, *« la stabilité des taux de change est un facteur très important, car le monde des affaires a besoin de cette stabilité pour travailler »*. M. Kuchi Myazawa, ministre des finances du Japon, *« très satisfait »* des résultats de la réunion, a annoncé que son gouvernement allait mener une politique de réduction de son excédent commercial, et M. Nigel Lawson, chancelier de l'Echiquier britannique, a qualifié l'accord du Louvre de *« Plaza bis »*.

Au-delà de ces commentaires, officieux ou officiels, le *« juge de paix »* en matière de stabilisation des parités sera le marché des changes lui-même, qui ne manquera pas de *« tâter »* la détermination des banques centrales, dans une fourchette qui pourrait atteindre, par exemple, 1,75 DM à 1,85 DM. En ce domaine, il est certain que les opérateurs prêteront attention au *« non-dit »* de l'accord du Louvre, c'est-à-dire à l'ampleur des moyens mis en œuvre pour stabiliser les parités. Déjà, la Banque nationale suisse s'est déclarée *« prête à offrir son concours à toute opération concertée »*, ce qui est un signe non négligeable, et sera perçu comme tel par les marchés des changes.

Un nouvel enjeu politique

(Suite de la première page.)

Les cours d'aujourd'hui – autour de 6 F à Paris et de 1,8 DM à Francfort – peuvent être effectivement considérés comme très bas, si on les compare au 10,60 F et au 2,47 DM atteints en février 1985. Mais ces cours, il ne faut pas l'oublier, sont ceux auxquels s'est arrêtée la chute du dollar. Et si la chute s'est arrêtée, c'est parce que, sur les principaux marchés des changes – ceux de Francfort et de Tokyo – de massives opérations de soutien ont eu lieu à la fin de l'année dernière et au début de 1987, sur une échelle encore jamais vue.

En intervenant à l'achat, les banques centrales se comportent fondamentalement de la même manière que les organismes de soutien des prix agricoles. Pour empêcher le cours du dollar de baisser encore plus vite, la banque d'émission allemande (Bundesbank) et la Banque du Japon, ainsi que quelques autres (Banque nationale suisse, Banque nationale des Pays-Bas) ont racheté sur le marché les dollars qui ne trouvaient pas preneurs au prix que ce jour-là elles estimaient *« convenable »*. Il est difficile de ne pas qualifier de *« surévalué »* le cours d'une monnaie qui résulte de telles opérations artificielles de soutien.

Il n'est pas inutile de rappeler que telle était déjà la situation il y a plus de vingt ans, quand le général de Gaulle, avec une solennité qui lui a été beaucoup reprochée, faisait grief aux Américains de racheter les entreprises européennes alors que leur balance des paiements courants était déjà à l'époque en déficit. Cela ne pouvait se faire – telle était alors la thèse officielle française – que parce que la monnaie américaine étant monnaie de réserve internationale jouissait d'un pouvoir d'achat surévalué, grâce précisément au fait que les banques centrales d'Europe (et du Japon) rachetaient sur le marché tous les dollars offerts et non demandés au cours officiel de l'époque.

Le problème supposé résolu

Dans leur dernier paragraphe, le dixième, les ministres et gouverneurs affirment qu'au terme de la baisse du dollar, à laquelle nous ne cessons d'assister depuis février 1985, les monnaies (dans leur rapport avec le dollar) ont été conduites *« dans des bandes de fluctuation globalement compatibles avec les données économiques fondamentales » se réfèrent plus ou moins à la notion traditionnelle.* Si l'on comprend bien, ces données économiques fondamentales se réfèrent plus ou moins à la notion traditionnelle de parités de pouvoir d'achat selon laquelle, à leur niveau actuel, les taux de change ne donneraient un avantage de prix décisif, à aucun des grands concurrents en présence sur le marché des biens et services.

Cependant, les déséquilibres commerciaux existants, considérables, ne semblent pas compatibles avec cette vision optimiste. Il est vrai que, dans leur sagesse, les ministres ont ajouté que les taux de change devaient être considérés comme convenables, *« compte tenu des engagements de politique économique résumés dans cette déclaration »*.

En d'autres termes, les Six ont supposé le problème résolu : si chacun d'eux conforme effectivement sa politique à l'obtention de l'équilibre de sa balance des paiements courants, ce qui signifie, en bonne logique, politique restrictive pour les Etats déficitaires – ce que ne dit pas le communiqué en ce qui concerne les Etats-Unis, – au contraire politique expansionniste pour les pays excédentaires tels l'Allemagne et le Japon – ce que dit explicitement le communiqué, – alors on pourrait espérer la stabilisation des taux de change.

En attendant que l'accord fasse, sur ce point essentiel, la preuve de sa longévité, c'est à la lumière des considérations qui précèdent qu'il convient de renvoyer dos à dos les deux sortes de critiques qui n'ont pas manqué de lui être adressées, à peine l'encre du communiqué, rédigé dimanche matin rue de Rivoli, était-elle sèche.

Financement automatique du déficit budgétaire

La première de ces critiques consiste à observer que le texte officiel reste muet sur le dispositif d'intervention que les banques centrales sont ou non prêtes à mettre en œuvre, au cas où le dollar viendrait à déborder de la *« bande de fluctuation » à laquelle les ministres*, sans la définir, ont fait dans leur texte une allusion apparemment claire. Ce regret s'inscrit dans le droit fil de la tradition française ; sans doute parce que le franc étant lui-même une monnaie presque en permanence menacée, le souci de ses gestionnaires est de se constituer un filet de sécurité.

Cependant, rien n'est plus éloigné de la vérité que de penser que la stabilité d'un marché des changes est liée à la précision et à la fréquence des interventions. Qu'est-ce que font la Banque d'Allemagne ou la Banque du Japon quand elles soutiennent le dollar ? Les dollars qu'elles acquièrent à cet effet sont immédiatement par elles placés en bons du Trésor américain (ou autres titres émis par celui-ci). Tout se passe en conséquence comme si le soutien apporté à la devise américaine signifiait en réalité un soutien artificiel donné aux titres de la dette libellée en dollars.

Actuellement, les banques centrales des pays autres que les Etats-Unis possèdent globalement quelque 230 à 240 milliards de dollars. Ce *chiffre mesure leur contribution* au soutien de la valeur des créances de toutes sortes sur les Etats-Unis. C'est là un phénomène relativement connu, mais il ne prend tout son relief qu'à la condition qu'on le rapproche d'un autre.

L'institut d'émission américain (système de réserve fédéral) est lui-même un très important acheteur *net de bons et obligations émis par le* Trésor américain. Son portefeuille dépasse 190 milliards de dollars. Les deux chiffres qui viennent d'être cités, si on les additionne, font un total impressionnant de quelque 400 milliards de dollars, soit 20 % de la dette publique des Etats-Unis. C'est là une proportion considérable. Un marché sur lequel pèse un tel *stock est par nature malsain. Il suffit* d'imaginer ce qui se passerait si seulement une fraction de ces 400 milliards en titres venait à être vendue soudainement sur le marché, par exemple si l'Allemagne, comme elle le fit déjà en 1980, devait soudainement faire face à un déficit et vendre une partie de ses réserves. Ce qui se passerait serait une baisse *profonde de la valeur des bons du* Trésor américain, comme cela se produisit en février 1980, et, par conséquent, une hausse extrêmement dangereuse des taux d'intérêt.

En souscrivant à la fin de l'année dernière et au début de cette année, l'équivalent de quelque 15 à 18 milliards de dollars de bons du Trésor américain, les banques d'Allemagne et du Japon ont financé automatiquement, cela convient d'être souligné, à concurrence de ce montant, le déficit budgétaire américain. Or la perpétuation d'un déficit des finances publiques ne tient pas tellement, en définitive, à la détermination plus ou moins grande des hommes politiques de le faire disparaître. Elle ne tient pas non plus principalement à la démagogie des parlementaires. Les recettes étant limitées et les besoins, au contraire, sans bornes, la tentation du déséquilibre est permanente sous tous les régimes et dans tous les pays. L'humeur restera dépensière et la volonté de s'y opposer faible, aussi longtemps que le déficit sera aisé à *financer.* C'est *pourquoi* aujourd'hui, plus encore qu'hier, tout accord monétaire prévoyant des interventions automatiques ne pourrait que favoriser la persistance du déficit budgétaire des Etats-Unis, lui-même cause majeure de l'instabilité des changes.

Le faux argument des mouvements de capitaux

En sens contraire, d'autres critiques font valoir que, étant donnée l'énormité des transactions financières sur les marchés des changes, il aurait été vain que les six ministres prévoient un dispositif précis de stabilisation. Selon les chiffres aujourd'hui couramment cités, chaque jour le montant de ces transactions serait de l'ordre de 150 mil*liards de dollars*, un chiffre triple, remarquons-le, de celui qui était habituellement mentionné il y a moins de trois ans.

Dans ces conditions, affirment les spécialistes des changes, dont l'argumentation est reprise par nombre d'économistes et d'experts, la sagesse commande aux gouvernements de limiter leurs ambitions.

L'argument cependant est plus spécieux qu'il n'y paraît. Comme l'a fait remarquer à plusieurs reprises le directeur de la Banque des règlements internationaux, M. Alexandre Lamfalassy, un volume très important d'opérations financières (sous la forme de SWAPS, notamment) a précisément pour raison d'être le besoin qu'éprouvent les opérateurs de se couvrir contre l'instabilité des cours des monnaies.

Les ministres ont, une fois de plus, reconnu quelle était la bonne méthode : rendre compatibles entre elles leurs politiques respectives. C'est la raison d'être de la stratégie dite des indicateurs qu'ils entendent mettre en œuvre, afin d'être en *mesure de surveiller mutuellement* leurs politiques.

On a toutefois quelque raison de douter de l'efficacité de certains des indicateurs choisis. C'est ainsi qu'il est affirmé que les Sept (en espérant que, comme cela est probable, l'Italie reviendra à la table de négociations) devront se fixer des *« objectifs à moyen terme »* de croissance. Sur le plan national, il y a belle lurette qu'on s'est avisé de l'impossibilité d'y parvenir. Les objectifs à moyen terme en question engloberont aussi, au dire du communiqué, les taux de change. Mais pourquoi aurait-on besoin de se livrer à de telles *« projections »* si vraiment le taux actuel du dollar est aussi convenable qu'il est affirmé par ailleurs ? Les critères étant des plus imprécis, le risque véritable est celui d'une politisation accentuée de la gestion des taux de change. N'est-ce pas après s'être livré à un formidable exercice de « dévaluation compétitive » que M. Baker a pu imposer son taux convenable du dollar ?

PAUL FABRA.

● **RECTIFICATIF : le baron Empain et le nucléaire.** – Après la publication dans *le Monde* du 17 février d'un article sur le nouveau patron des patrons belges (« le patronat sans frontière ») qui laissait entendre que le baron Empain n'avait pas joué de rôle dans l'industrie nucléaire, un lecteur, M. Fauvelais, nous écrit à juste titre : *« Le groupe Empain-Schneider, dont l'actionnaire principal de 1963 à 1981 a été le baron Empain, est à l'origine, avec sa filiale Framatome, exploitant les brevets de la filière américaine Westhinghouse P W R (Pressurised Water Reactor), de la quasi-totalité de l'admirable programme nucléaire des centrales atomiques de l'EDF. »*

Le retrait italien : maladresse diplomatique et arrière-pensées de politique intérieure

Dénonçant une *« substantielle violation des accords »* de Tokyo (6 mai 1986), l'Italie n'a pas participé à la réunion monétaire du G-7 du 22 février à Paris, et n'a pas signé le communiqué final. A Rome, nous signale notre correspondant Jean-Pierre Clerc, on indiquait, de source proche de la présidence du conseil italien, que le sommet économique de Venise des grands pays industrialisés qui doit se tenir en juin ne pourrait avoir lieu *« dans la forme et les délais prévus »* si une *« clarification »* des accords de Tokyo n'intervenait pas auparavant.

Pour régenter les affaires monétaires du monde, il y avait jusqu'à présent le G-5, le groupe des cinq grands pays qui disposent d'un siège permanent au conseil d'administration du Fonds monétaire international (les Etats-Unis, le Japon, la RFA, la Grande-Bretagne et la France), et dont les monnaies constituent la base des droits de tirage spéciaux. Le sommet de Tokyo, en mai dernier, donnait naissance au G-7. Les chefs d'Etat et de gouvernement des sept grands pays industrialisés demandaient, en effet, aux membres du G-5 d'inclure dans *leurs réunions* l'Italie et le Canada, et ceci *« à chaque fois que l'organisation ou l'amélioration du système monétaire international et les mesures de politique économique qui y sont liées doivent être discutées »*. Y a-t-il, après le sommet de Paris, un G-6 (les Sept moins l'Italie) ?

Invitée à participer au sommet des Sept de dimanche, la délégation italienne, composée du ministre du Trésor, M. Giovanni Goria, et du gouverneur de la Banque d'Italie, M. Carlo Ciampi, était arrivée samedi soir à Paris. Elle publiait, dimanche dans la matinée, un communiqué annonçant que l'Italie ne participerait pas à la réunion du G-7, celle-ci ayant été précédée *« de fait par des réunions entre les seuls ministres et gouverneur composant le groupe des Cinq, une substantielle violation des accords précédents »*.

L'« accord du Louvre » n'est donc paraphé que par six des sept grands pays industrialisés. Est-ce la conséquence d'une maladresse diplomatique de la part des Français ou celle de préoccupations de politique intérieure de la part des Italiens ?

Ayant obtenu l'assurance *« à un haut niveau »* que la réunion du G-7 de dimanche ne serait pas précédée d'un sommet du G-5, M. Goria, le ministre du Trésor italien, se déclarait optimiste, samedi soir, sur la perspective d'un accord, expliquant que *« l'entente élaborée la semaine dernière* [entre les Sept] *semble bonne »* et ajoutant qu' *« il y a eu une foule de contacts »* préalables à la réunion de dimanche. Comme devait le confirmer M. Edouard Balladur, le ministre français de l'économie, Rome avait été averti, il y a plusieurs jours, de la réunion de Paris et avait été associé à la préparation de l'accord.

Quelques heures plus tard, changement de ton dans la délégation italienne, où l'on estimait avoir été écarté des travaux préliminaires du samedi. Une réunion du G-5 avait-elle eu lieu ? M. Balladur le dément : il y a eu *« des contacts bilatéraux et informels »* entre les représentants des délégations présentes – en l'occurrence seules celles du G-5 étaient à Paris le samedi. Les Canadiens sont arrivés dimanche sans sourciller.

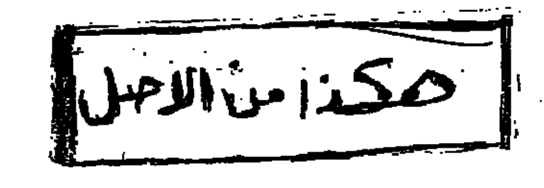
L'image de M. Craxi

M. Goria a alors exprimé ses « réserves ». Après d'intenses conversations téléphoniques avec le président du conseil italien, M. Bettino Craxi, le ministre du Trésor italien informe, dimanche à 9 heures, M. Balladur qu'il ne participera pas au sommet des Sept. *« J'attendais des assurances sur le respect des accords de Tokyo, elles n'ont pu être données »*, devait-il déclarer à la presse, mettant alors en cause *« un comportement collectif »* du groupe des Cinq.

Le boycottage italien du sommet de dimanche repose sur des questions de *« procédure »*, M. Goria l'a reconnu. Ce coup d'éclat permet à M. Craxi de renforcer son image d'homme fort, à quelques semaines de la passation du pouvoir aux démocrates-chrétiens, et alors que des rumeurs d'élections anticipées circulent avec insistance à Rome.

L'absence de la signature italienne ne devrait pas réduire l'impact de l'« accord du Louvre » sur les marchés des changes. En *revanche, cet accroc pourrait avoir* des conséquences sur l'organisation du sommet des sept pays industrialisés qui doit normalement se tenir en juin prochain à Venise.

ERIK IZRAELEWICZ.



Energie

Pour soutenir les prix du pétrole

Six pays du Golfe décident de s'entraider

Six des principaux pays producteurs de pétrole du Golfe, réunis dimanche 22 février à Doha (Qatar), ont décidé de s'entraider afin de défendre les prix officiels du brut, fixés en décembre dernier par l'OPEP. Inquiets de la dégradation récente des cours sur le marché libre (*le Monde* du 20 février), les six pays membres du Conseil de coopération du Golfe (GCC) – Arabie saoudite, Koweït, Qatar, Emirats arabes unis, Oman et Bahrein – ont examiné, selon l'agence officielle des Emirats, la possibilité de réunir une conférence extraordinaire de l'OPEP dans les prochaines semaines afin de décider de nouvelles réductions de la production et de soutenir les prix du pétrole. Mais ils ont estimé que cela n'était pas encore nécessaire.

En attendant, les six Etats ont décidé que les pays qui n'ont pas de peine à écouler leur brut *« aideraient ceux qui n'arriveraient pas à écouler la totalité de leur quota de production »*. Quatre pays membres de l'OPEP – Qatar, Iran, Libye et Nigéria – se heurtent actuellement au refus des compagnies d'enlever leur brut, dont le prix officiel est jugé trop élevé. Par ailleurs, au cours de la réunion de Doha, deux petits producteurs, le sultanat d'Oman (non membre de l'OPEP) et l'émirat de Dubaï, membre de la confédération des Emirats arabes unis, et donc de l'OPEP, mais jusqu'ici réticent à appliquer les décisions de l'Organisation, ont accepté de réduire leur production, respectivement de 5 % et 10 %, afin de soutenir les prix du brut. – *(AFP, UPI, AP.)*

AFFAIRES

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Premier vol de l'Airbus A-320

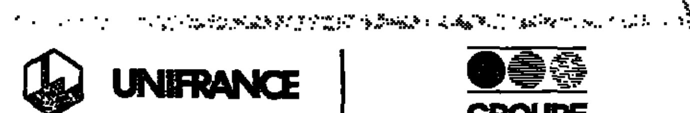
Le dernier-né d'Airbus, le biréacteur A-320, baptisé il y a une semaine par la princesse de Galles, a effectué le 22 février, au-dessus de Toulouse, un *premier vol d'une durée de trois heures et vingt-trois minutes*. Les pilotes, Pierre Baud, directeur des essais en vol, et Bernard Ziegler, directeur technique d'Airbus Industrie, ont exploré toutes les possibilités de vol depuis la plus basse vitesse (180 kilomètres/heure) jusqu'à la plus élevée (900 kilomètres/heure). Ils se sont déclarés satisfaits de ce premier vol qui inaugure une campagne d'essais en vol de mille deux cents heures effectuée avec les quatre premiers appareils fabriqués. La certification de cet avion de cent cinquante places est prévue pour février 1988, et son entrée en service sur *les lignes d'Air France et de British Caledonian, pour le printemps* 1988. L'A-320 a été choisi par seize compagnies aériennes, soit 262 commandes fermes, 157 options et 20 intentions d'achat.

Fusion Havas Avenir Publicité

Le réseau régional de l'agence Havas (régies d'espaces publicitaires, édition de journaux gratuits...) et le réseau d'Avenir Publicité (filiale d'Havas spécialisée dans l'affichage) *sont désormais regroupés dans un* holding commun, la société Havas Participation, filiale intégrée de l'agence. Un communiqué de la Chambre syndicale des agents de change annonce la concrétisation de cette décision prise début janvier en assemblée générale extraordinaire, par apport du capital d'Avenir Publicité à Havas Participation. Cette dernière société détient désormais 75 % du capital d'Avenir Publicité. Cette opération de rationalisation des structures, sans aucun rapport avec la privatisation de l'agence, dit-on chez Havas, a pour objet une meilleure efficacité des deux réseaux dans les régions, sans qu'il soit question de les fusionner.

Fermenta a un nouveau PDG

M. Bertil Holmberg, quarante-trois ans, *PDG de la chaîne de magasins* Aahlens, a été nommé PDG de Fermenta, premier groupe suédois de biotechnologie. Il remplace à ce poste M. Refaat El Sayed, condamné *par un tribunal de Stockholm à rembourser* 570 millions de couronnes à ses créanciers. La nomination de M. Holmberg a été souhaitée par la banque d'investissement Industrivaerden, principal actionnaire de Fermenta. Le nouveau président-directeur général, qui entrera en *fonctions le 1er avril, sera chargé de* redresser l'entreprise qui se trouve au bord de la faillite.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Social

Le remboursement des médicaments « de confort »

Les réactions à la lettre de M. Séguin

Il fallait s'y attendre : la lettre apaisante adressée par M. Philippe Séguin au président de la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés (CCNAM) au sujet des médicaments dits *« de confort »* (remboursés à 40 %) ne pouvait être interprétée que comme un *« recul »*, même si elle ne fait qu'ajouter 200 millions de francs au fonds d'action sanitaire et sociale par rapport à une économie de 3,3 milliards de francs sur l'assurance-maladie.

Non moins naturellement, la lettre de M. Séguin a provoqué une nouvelle insistance des opposants à la mesure. La CFDT a demandé que celle-ci soit *« suspendue »* et rappelé l'exigence de *« reclassification »* des médicaments qui avait été celle des syndicats au conseil d'administration de la CNAM (*le Monde* du 14 novembre 1986). De son côté, M. Henri Krasucki, jeudi 19 février à Marseille, a décrété *« l'alerte rouge pour la Sécurité sociale »*. Les syndicats ont curieusement trouvé un allié du côté des laboratoires pharmaceutiques : le président du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique, M. Hubert Louis a écrit aux dirigeants des laboratoires produisant des vitamines pour s'informer de leur situation.

Enfin, la Fédération des mutuelles de France (minoritaire) a constitué avec, notamment les caisses d'action sociale d'EDF-GDF, la Mutuelle nationale de la presse et du livre et l'Union syndicale de la médecine une « coordination nationale » pour s'opposer aux mesures gouvernementales d'économie et a lancé un appel solennel à tous *les* médecins pour que ceux-ci n'appliquent pas les mesures.

En effet, mercredi 18 février, la CNAM, la caisse des travailleurs indépendants et la Confédération des syndicats médicaux français, principale organisation de médecins libéraux, ont *« constaté leur accord »* sur les moyens techniques nécessaires au remboursement des soins pour les maladies longues et coûteuses. Elles se sont engagées à appliquer *« avec souplesse »* le nouveau système, *« dans l'intérêt des malades »*, dès le début d'avril.

Quant au ministre des affaires sociales, il a contre-attaqué selon sa pédagogie du pessimisme, sinon du catastrophisme en annonçant jeudi 19 février à Mouvaux (Nord) que *« faute de réussir une action de modération, il faudra faire des choix dramatiques, par exemple entre généralité de la protection et liberté »*. Constatant aussi que *« les Français supportent plus facilement le relèvement des cotisations que le freinage des dépenses »*, il a néanmoins affirmé qu'*« on ne pourra se limiter à des actions sur l'augmentation des recettes, quand on pense que, pour un salarié du SMIC, c'est-à-dire 3 790 F par mois* [NDLR : 45 480 F par an], *les prélèvements d'assurance-maladie atteignent 9 992 F au bout de l'année »* en comptant à la fois les cotisations dites *« salariales »* et celles dites *« patronales »*.

G. H.

A l'usine Marbot-Bata en Dordogne

Trois inculpations à la suite d'incidents 450 salariés mis au chômage

PÉRIGUEUX
de notre correspondant

A l'usine Marbot-Bata de Neuvic-sur-l'Isle, en Dordogne, la direction de l'entreprise a envoyé le 19 février une lettre à quatre cent cinquante des huit cents salariés pour leur indiquer que, à compter du lundi 23 février, ils seraient en chômage partiel total. Cette mesure est soumise à l'autorisation d'un inspecteur du travail, car Bata assure le versement d'une partie du salaire pendant *la durée du chômage, en principe un* mois.

Par ailleurs, le juge d'instruction de Périgueux, M. Christian Juot, a inculpé deux membres de l'encadrement, MM. Pierre Ogman et Jean-Pierre Desmousseaux, pour coups et blessures volontaires après les incidents qui s'étaient produits dans l'usine le 23 novembre 1985, incidents qui ont déjà été à l'origine, le 17 février, de l'inculpation du directeur, M. Jean-Claude Stulh, pour abstention délictueuse.

Dernier point, le syndicat CGT a engagé une action en justice pour obtenir la réintégration effective de cinq délégués licenciés en novembre 1985. Leur licenciement avait été autorisé en janvier 1986 par M. Delebarre, alors ministre du travail, mais sa décision avait été cassée en novembre dernier par le tribunal administratif de Bordeaux. Jeudi 19 février, le tribunal des prud'hommes de Périgueux s'est donné huit jours de réflexion.

J.-J. BOISSONNEAU.

Marchés financiers

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 12 fév.
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	410 732
dont : Or	218 316
Disponibilités à vue à l'étranger	98 541
ECU	73 244
Avances au Fonds de stabilisation des changes	19 629
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	40 587
dont : Concours au Trésor public	31 830
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	174 273
dont : Effets escomptés	73 167
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	72 215
5) DIVERS	10 779
Total	708 588

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	211 441
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	11 691
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	32 274
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	119 409
dont : Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	37 727
5) ECU A LIVRER AU FECOM	68 788
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	253 087
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 129
8) DIVERS	9 168
Total	708 588

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 31 décembre 1986	13 fév.	20 fév.
Valeurs franç. à rev. variable	104,8	104,8
Valeurs industrielles	105,5	105,4
Valeurs étrangères	100,5	102,8
Pétroles-Energie	113,3	109,3
Chimie	105,5	105,8
Métallurgie, mécanique	105,8	107,8
Electricité, électronique	102,8	100,4
Bâtiment et matériaux	106,8	106,8
Ind. de consommat. non alim.	105	105
Agro-alimentaire	102,5	103,9
Distribution	107,7	108,6
Transports, loisirs, services	106	106,5
Assurances	96,4	99,2
Crédit banque	105,9	104,8
Sicomi	96,2	93,1
Immobilier et foncier	101,8	101,5
Investissement et portefeuille	104,4	105
Base 100 : 31 décembre 1986		
Valeurs franç. à revenu fixe	100,1	99,8
Emprunts d'Etat	100,6	100,3
Emprunts garantis et assimilés	100	99,6
Sociétés	99,2	99,1
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à revenu var.	3 612,8	3 606,1
Valeurs étrangères	3 881	3 798,9
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à revenu var.	506,9	506,8
Valeurs étrangères	491,1	501,4
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	119,4	119
Emprunt d'Etat	118,2	118
Emprunts garantis et assimilés	120,2	118,7
Sociétés	120,7	120,6
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	419,2	418,7
Produits de base	277,8	273,1
Construction	419,4	411,5
Biens d'équipement	344,9	342,2
Biens de consom. durables	552,3	550,3
Biens de consom. non durables	522,3	528,3
Biens de consom. alimentaires	424,6	427
Services	402,9	404,6
Sociétés financières	596,3	607,5
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	417,6	420,2
Valeurs industrielles	585,6	383
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	335	339,8

CHANGES

Dollar : 6,09 F =

Au lendemain de l'accord du Louvre sur la stabilisation des parités monétaires, le dollar s'est montré, finalement, stable, se raffermissant même légèrement par rapport à ses cours de vendredi soir à New-York. A Paris, le taux de l'argent au jour le jour a fléchi d'un point entier.

FRANCFORT	20 fév.	23 fév.
Dollar (en DM)	1,83	1,83

TOKYO	20 fév.	23 fév.
Dollar (en yens)	153,50	153,55

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (23 fév.)	8 1/4-8 3/8 %
New-York (20 fév.)	5 7/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	19 fév.	20 fév.
Valeurs françaises	103,3	103,8
Valeurs étrangères	102	102,6
Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)		
Indice général	415,1	419,7

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	19 fév.	20 fév.
Industrielles	2 244,89	2 235,25

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	19 fév.	20 fév.
Industrielles	1 542,5	1 567
Mines d'or	288,2	300,9
Fonds d'Etat	87,07	87,22

TOKYO

	20 fév.	23 fév.
Nikkei	20 000,40	19 940,50
Indice général	1 752,27	1 729,46

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 20 février
Nombre de contrats : 24 693

COURS	ÉCHÉANCES Mars 87	Juin 87	Sept. 87
Dernier	105,55	105,45	105,55
Précédent	106,05	105,95	106

AUTOUR DE LA CORBEILLE

ELYSÉE INVESTISSEMENTS PRÉVOIT 20 MILLIONS DE BÉNÉFICES. – Elysée Investissements prévoit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1987, un bénéfice net de 20 millions de francs provenant pour l'essentiel de plus-values *sur ses investissements*, à comparer à 5,3 millions de francs pour l'exercice précédent. Cette société de capital-risque cotée au second marché augmente son capital de 425 millions de francs. L'opération qui est ouverte du 23 février au 16 mars se fait au prix unitaire de 25 F à raison notamment d'une action nouvelle pour une ancienne.

BAISSE DE LA PARTICIPATION D'ATHÉNA DANS LA COMPAGNIE NATIONALE DE NAVIGATION. – Athéna ne détient plus que 8,93 % du capital de la Compagnie nationale de navigation (CNN ex-Navale Worms) à la suite des opérations de fusion par l'absorption de la Société française de transports maritimes (SFTM) et de l'ancienne Nationale de navigation.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,0750	6,0780	+ 90	+ 105	+ 185	+ 210	+ 570	+ 660
$ can.	4,5660	4,5716	+ 30	+ 48	+ 60	+ 89	+ 156	+ 241
Yen (100)	3,9564	3,9609	+ 121	+ 136	+ 266	+ 298	+ 818	+ 887
DM	3,3260	3,3295	+ 100	+ 118	+ 226	+ 249	+ 669	+ 738
Florin	2,9447	2,9476	+ 62	+ 72	+ 136	+ 152	+ 427	+ 480
F.B. (100)	16,0693	16,0879	+ 15	+ 97	+ 75	+ 183	+ 294	+ 742
F.S.	3,9333	3,9378	+ 132	+ 153	+ 284	+ 311	+ 850	+ 932
L (1 000)	4,6803	4,6862	– 84	– 54	– 190	– 135	– 471	– 334
£	9,3233	9,3340	– 283	– 161	– 374	– 312	– 805	– 627

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	5 3/4	6	6 3/16	6 5/16	6 3/8	6 1/2	6 5/16	6 7/16
DM	3 3/4	4	3 15/16	4 1/16	4	4 1/8	4 1/16	4 3/16
Florin	5 1/8	5 3/8	5 3/8	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 5/16	5 7/16
F.B. (100)	7 1/2	8 1/2	7 13/16	8 3/16	7 7/8	8 1/4	7 13/16	8 3/16
F.S.	0 3/4	1 1/4	3 9/16	3 11/16	3 7/8	4	3 3/4	3 7/8
L (1 000)	9	10 1/2	9 7/8	10 1/2	10 1/8	10 1/2	10 1/8	10 1/2
£	11 1/4	11 1/2	11	11 1/8	10 11/16	10 13/16	10 1/4	10 3/8
F. franç.	8 1/8	8 7/8	8 7/16	8 5/8	8 1/2	8 11/16	8 5/8	8 13/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 20 FEVRIER

Cours relevés à 17 h 31

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1523	4,5 % 1973	1523	1538	1545	+ 1 44
4300	C.N.E. 3%	4300	4300	4300	....
1165	B.N.P. T.P.	1165	1170	1170	+ 0 43
1137	C.C.F. T.P.	1136	1140	1140	+ 0 35
1115	Créd. Lyon. T.P.	1115	1106	1106	− 0 81
2910	Electricité T.P.	2915	2950	2945	+ 1 03
2005	Renault T.P.	2005	2010	2010	+ 0 25
2170	Rhone-Poul. T.P.	2170	2193	2190	+ 0 92
1229	St-Gobain T.P.	1230	1225	1225	− 0 40
1282	Thomson T.P.	1283	1271	1271	− 0 93
515	Accor	525	524	525	....
2010	Agence Havas	2015	2020	2020	+ 0 25
1950	Ag. Havas C. I.	1949	1985	1985	+ 1 85
695	Air Liquide	694	698	695	+ 0 14
2200	Alcatel	2210	2240	2238	+ 1 27
1940	Als. Superm.	1940	1940	1940	....
480	A.L.S.P.I.	460	470	469	+ 1 96
360	Alsthom ★	369	369	365	− 1 08
2480	Arjom. Prioux	2471	2455	2450	− 0 85
500	Amrep-Ray	503	518	513	+ 1 99
1520	Aux. Entrepr. ★	1525	1515	1502	− 1 50
1290	Avions Dassault	1300	1380	1350	+ 3 85
810	BAFIP	812	868	860	+ 5 91
500	Bail-Equipem. ★	501	471	515	+ 2 79
1000	Bail-Investiss.	1001	1005	1005	+ 0 40
1000	Cie Bancaire	1005	1012	1012	+ 0 70
540	Bazar H.-V.	539	565	566	+ 5 01
690	Béghin-Say ★	672	685	677	+ 0 74
715	Berger (Ma)	712	675	675	− 5 20
715	Bic ★	716	721	720	+ 0 55
1580	B.I.S.	1580	1589	1589	+ 0 58
2650	Biscuit (Géné.)	2650	2630	2630	− 0 75
2380	Bongrain S.A.	2370	2380	2380	+ 0 42
1200	Bouygues	1200	1259	1250	+ 4 17
4640	B.S.N.	4660	4600	4610	− 1 07
1240	Carnaud	1240	1260	1258	+ 1 45
3580	Carrefour	3611	3670	3660	+ 1 36
2320	Casino	2350	2396	2470	+ 5 10
2030	Casino A.D.P.	2020	2060	2050	+ 1 48
1300	C.C.M.C.	1305	1305	1310	+ 0 38
1310	Cetelem	1318	1350	1350	+ 2 42
2440	C.F.A.O.	2445	2450	2445	....
1340	C.G.I.P.	1341	1360	1360	+ 1 42
1900	Chargeurs S.A.	1927	1933	1931	+ 0 21
78	Chiers-Châtill.	77 80	80 95	80	+ 2 83
786	Ciments franc. ★		799	781	810
	+ 1 37	686	Club Méditerr.	684	
688	688	+ 0 30	220	Codetel	
220 10	220 10	220 10	....	410	
Cofimeg	401	407 90	404 90		+ 0 97
1680	Colas	1680	1659	1651	− 1 73
260	Compt. Entrepr.	260 20	277	279 90	+ 7 57
790	Compt. Mod.	792	780	767	− 3 16
1210	Créd. Foncier	1230	1220	1220	− 0 81
600	Crédit F. Imm.	601	601	605	+ 0 67
1480	Crédit Nat. ★	1469	1461	1460	− 0 61
305	Crouzet ★	306 50	316	318	+ 3 75

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2480	Dassault S.A.	2485	2508	2508	+ 0 93
465	Darty ★	474	483	480	+ 1 26
275	Dév. R.d.C. (Li)	275	275	275	....
695	D.M.C.	694	690	685	− 1 30
2650	Docks France ★	2700	2720	2620	− 2 96
2090	Damart ★	2089	2099	2070	− 0 90
1430	Eaux (Gén.)	1425	1441	1435	+ 0 70
2600	Ecco ★	2500	2590	2600	+ 4
1090	Electro-Financ.	1096	1102	1102	+ 0 64
345	Elf-Aquitaine	344	340	340	− 1 16
310	— (certific.)	311	311	313	+ 0 64
3150	Epeda-B-Faure	3161	3154	3158	− 0 09
3400	Essilor	3410	3380	3380	− 0 88
465	Esso S.A.F. ★	465	470	475	+ 2 15
3060	Eurafrance	3100	3100	3061	− 1 26
1450	Eurocom ★	1426	1460	1506	+ 5 53
3250	Euromarché	3255	3210	3210	− 1 38
825	Europe n° 1 ★	830	832	871	+ 4 93
1960	Facom	1950	2000	1979	+ 1 48
1170	Fichet-bauche	1169	1170	1170	+ 0 09
230	Finextel	228	235	235	+ 3 07
250	Fives-Lille	253	264	265	+ 4 74
340	Francarep	340	350	348	+ 2 35
1330	Fromageries Bel	1331	1342	1342	+ 0 83
1060	Gal. Lafayette	1056	1089	1089	+ 3 13
410	Gascogne	410 10	415	415	+ 1 19
350	Géophysique	347	360	359	+ 3 45
2260	Gerland	2265	2265	2265	....
680	GTM-Entrepose	663	658	657	− 0 90
965	Guyenne-Gas. ★	948	949	928	− 2 10
3100	Hachette ★	3110	3105	3160	+ 1 60
735	Hénin (La)	735	737	745	+ 1 36
95	Imétal	95 80	101 90	100	+ 4 38
470	Imm. Plaine-M.	470 10	473	471 50	+ 0 30
4860	Inst. Mérieux	4850	4890	4890	+ 0 82
600	Interbail	598	615	615	+ 2 84
1520	Intertechnique	1520	1550	1550	+ 1 97
1870	J. Lefebvre	1660	1700	1710	+ 3 01
2060	Lab. Bellon	2054	2080	2080	+ 1 27
1400	Lafarge-Coppée	1400	1395	1395	− 0 36
1710	Labon ★	1720	1793	1820	+ 5 81
5270	Legrand	5290	5290	5350	+ 1 13
1770	Lesieur	1790	1800	1800	+ 0 56
895	Locabail Immob.	896	893	893	− 0 22
680	Locafrance ★	685	695	675	− 1 46
1000	Locindus	999	999	998	− 0 10
1040	L. Vuitton S.A ★	1043	1065	1060	+ 1 62
870	Luchaire	872	880	879	+ 1 04
1440	Lyonn. Eaux ★	1422	1440	1430	+ 0 56
168	Mais. Phénix	169	168	173	+ 2 37
610	Majorette (Ly)	620	730	730	+ 17 74
78	Manurhin	79	88	83	+ 5 06
480	Mar. Wendel	478	492	490	+ 2 51

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1660	Martell	1660	1641	1635	− 1 51
2130	Matra	2131	2150	2170	+ 1 83
2500	Merlin-Gerin ★	2510	2530	2520	+ 0 39
2840	Michelin	2845	2885	2881	+ 1 27
1530	Midi (Cie)	1545	1530	1530	− 0 97
435	Midland Bk S.A.	435	462	460	+ 5 75
595	Min. Salsig. (Ms)	596	602	602	+ 1 01
52	M.M. Penarroya	52	52 90	52 90	+ 1 73
2340	Moët-Hennessy	2350	2395	2393	+ 1 83
820	Mot. Leroy-S ★	808	820	825	+ 2 10
90	Moulinex	90	90	91	+ 1 11
1010	Navig. Mixtes	1011	1022	1030	+ 1 88
194	Nord-Est	194 50	198	198	+ 1 80
480	Nordon (Ny)	489	489	489	....
690	Nouvelles Gal.	691	701	702	+ 1 59
1280	Occident. (Gén.)	1253	1240	1240	− 1 04
1540	Omn.F.Paris	1545	1540	1540	− 0 32
205	Olida-Caby	205	207	204	− 0 49
520	Opfi-Paribas	513	520	517	+ 0 77
3860	Oréal (L')	3860	3898	3898	+ 0 98
785	Paris-Réesc. ★	803	805	799	− 0 49
1620	Pechelbronn ★	1598	1600	1620	+ 1 37
1450	Penhoet	1453	1481	1480	+ 1 86
980	Pernod-Ricard	993	1000	1003	+ 1 01
151	Pétroles B.P.	151	151	151	....
1280	Peugeot S.A.	1289	1298	1295	+ 0 47
36	Poclain	36 15	39 70	38 90	+ 7 61
1780	Poliet	1785	1785	1785	....
870	P.M. Labinal	868	862	862	− 0 69
3210	Presses Cité	3210	3200	3180	− 0 93
1390	Prétabail Sic.	1400	1430	1442	+ 3
685	Primagaz	696	683	677	− 2 73
635	Printemps ★	659	652	665	+ 0 91
2500	Promodès	2510	2530	2528	+ 0 72
310	Prouvost S.A ★	309	315	317	+ 2 58
1350	Radiotechn.	1360	1348	1347	− 0 96
152	Raff. Dist. Total	152	158	156	+ 2 63
2620	Redoute (La) ★	2730	2760	2700	− 1 09
330	Rober financière	332	334	334	+ 0 60
1620	Roussel-Uclaf	1620	1640	1640	+ 1 23
1250	Roussel-C.N.I.	1253	1274	1274	+ 1 68
5480	R. Impériale (Ly)	5480	5510	5530	+ 0 73
265	Sade	264 90	296	296	+ 11 74
3590	Sagem	3590	3670	3700	+ 3 06
400	Saint-Gobain	401	409	409	+ 2
1040	St-Louis B.	1060	1071	1065	+ 0 47
1970	Salomon	1975	2000	2000	+ 1 27
1360	Salvepar	1360	1380	1380	+ 1 47
790	Sanofi	786	805	805	+ 2 42
585	S.A.T.	583	623	623	+ 6 86
1000	Saupiquet (Na)	1000	1100	1100	+ 10

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
625	Schneider ★	620	630	621	+ 0 16
105	S.C.O.A.	105 10	107	107	+ 1 81
570	S.C.R.E.G.	575	561	560	− 2 61
785	Seb ★	800	819	830	+ 3 75
490	Sefimeg	487	475	474	− 2 67
1750	S.F.I.M.	1751	1752	1750	− 0 08
96	S.G.E.	95 10	95	94 70	− 0 42
635	Sign. Ent. El. ★	630	652	645	+ 2 38
1040	Silic	1040	1080	1080	+ 3 85
615	Simco-U.P.H. ★	618	620	611	− 1 13
385	Simnor (Li)	385	398	398	+ 3 38
1340	Skis Rossignol	1336	1340	1342	+ 0 44
770	Siminco	772	772	772	....
280	Sodero (Na)	280	290	290	+ 3 57
2620	Sodexho	2620	2690	2695	+ 2 86
410	Sogerap	411	420	420	+ 2 19
1740	Somm-Allib. ★	1722	1745	1730	+ 0 46
745	Source Perrier	746	750	750	+ 0 54
1220	Sovac ★	1230	1238	1239	+ 0 73
595	Spie-Batignol.	598	608	604	+ 1
685	Strafor	668	709	688	+ 2 99
420	Synthelabo ★	438	440	450	+ 2 73
705	Talcs Luzenac	710	678	693	− 2 39
3190	Tél. Elect.	3190	3170	3170	− 0 63
1460	Thomson-C.S.F.	1456	1468	1465	+ 0 69
450	Total (CFP)	450	452	450 10	+ 0 02
100	— (certific.)	99	99	99	....
2050	T.R.T.	2049	2060	2060	+ 0 54
810	U.F.B.	815	826	826	+ 1 35
1460	U.I.C.	1465	1456	1456	− 0 61
635	U.I.F.	635	630	631	− 0 63
990	U.I.S.	995	990	990	− 0 50
590	U.C.B. ★	590	605	595	+ 0 84
770	Unibail	771	770	770	− 0 13
490	Valéo	491	475	475	− 3 26
100	Vallourec	101	103 90	103 90	+ 2 87
4530	V. Clicquot-P.	4535	4520	4520	− 0 33
685	Via Banque	682	685	685	+ 0 43
800	Elf-Gabon	799	800	800	+ 0 13
109	Amax Inc.	109	107 50	106	− 2 75
435	Amer. Express	436	436	436	....
144	Amer. Teleph.	144	146 50	146 50	+ 1 74
95	Anglo Amer. C.	96	97 60	97 60	+ 1 67
470	Amgold	471	471	471	....
830	BASF (Akt)	834	823	823	− 1 32
970	Bayer	969	980	980	+ 1 14
106	Buffelsfont.	108	113 30	111	+ 2 78
250	Chase Manh.	250	258	258	+ 3 20
265	Cie Pétr. Imp.	266	258 50	259 50	− 2 44
57	De Beers	57 50	57 35	57 35	− 0 26
2270	Deutsche Bank	2265	2242	2245	− 0 88
59	Dome Mines	58 50	61 65	61 60	+ 5 30

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1190	Dresdner Bank	1195	1183	1195	....
103	Driefontein Cld	103 80	106 60	105 20	+ 1 35
650	Du Pont-Nem.	652	634	634	− 2 76
495	Eastman Kodak	494	498 90	498 90	+ 0 99
39	East Rand	38 95	41 60	41 20	+ 5 78
280	Electrolux	278	282 90	282 90	+ 1 76
205	Ericsson	206 20	212 80	212 80	+ 3 20
510	Exxon Corp.	512	507	507	− 0 98
490	Ford Motors	491 50	489 50	489 50	− 0 41
74	Freegold	74	77	77	+ 4 05
87	Gencor	87 50	89	89	+ 1 71
635	Gén. Electr.	633	620	620	− 2 05
530	Gén. Belgique	530	532	532	+ 0 38
490	Gen. Motors	488	482	482	− 1 23
69	Goldfields	69	70 95	70 95	+ 2 83
47	Gd Metropolitain	46 90	47 60	47 60	+ 1 49
68	Harmony	69	69 55	69 90	+ 1 30
42	Hitachi	42 20	41 10	41 10	− 2 61
830	Hoechst Akt.	830	820	825	− 0 60
130	Imp. Chemical	130	133	135 50	+ 4 23
97	Inco. Limited	96	96	96	....
850	IBM	851	862	857	+ 0 71
390	ITT	391 50	389	389 50	− 0 51
138	Ito-Yokado	138	138	138 40	+ 0 29
80	Matsushita	80 45	79 20	79 10	− 1 68
880	Merck	865	898	898	+ 3 82
815	Minnesota M.	813	819	818	+ 0 62
275	Mobil Corp.	275	268	268	− 2 55
590	Morgan J.P.	592	591	591	− 0 17
35250	Nestlé	35250	35450	35450	+ 0 57
136	Norsk Hydro	135	133 10	133 10	− 1 41
181	Olsl	181 20	185 80	189	+ 4 30
1490	Petrofina	1483	1510	1510	+ 1 82
546	Philip Morris	543	538	534	− 1 66
140	Philips	139 60	140	140	+ 0 29
495	Quilmès	498	498	505	+ 1 41
525	Randfontein	533	545	550	+ 3 19
630	Royal Dutch	631	630	630	− 0 16
70	Rio Tinto Zinc	70 50	72 20	72 20	+ 2 41
75	St Helena Co	77 10	77 30	79 80	+ 3 50
240	Schlumberger	238 50	238	236 40	− 0 88
97	Shell transp.	96 60	97 20	97 70	+ 1 14
2210	Siemens A.G.	2210	2195	2191	− 0 86
142	Sony	142 10	138 10	136	− 4 29
151	T.D.K.	150 60	147 50	146	− 3 05
27	Toshiba Corp.	26 40	25 65	25 65	− 2 84
1480	Unilever	1480	1501	1497	+ 1 15
330	Unit. Techn.	327 50	321 60	321 50	− 1 83
535	Vaal Reefs	541	562	562	+ 3 88
285	Volvo	283	292	292	+ 3 18
230	West Deep	232	238	240	+ 3 45
460	Xerox Corp.	449	445 20	455	+ 1 34
1 08	Zambia Corp.	1 08	1 11	1 11	+ 1 83

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
4,5 % 1973 L.I.V.	....	..
Emp. 7 % 1973	7780	..
Emp. 8,80 % 77	122 80	6 606
9,80 % 78/93	101 75	8 014
10,80 % 79/94	104 20	5 030
13,25 % 80/90	105 90	9 547
13,80 % 80/87	103 27	4 839
13,80 % 81/89	108 50	1 399
16,75 % 81/87	104 19	7 926
16,20 % 82/90	117 80	1 731
16 % juin 82	118 60	11 266
14,60 % fév. 83	117 30	14 600
13,40 % déc. 83	120 40	2 276
12,20 % oct. 84	112 06	4 546
11 % fév. 85	112 40	11
10,26 % mars 86	107 40	9 728
ORT 12,75 % 83	1700	..
OAT 10 % 2000	106 45	7 397
OAT 9,90 % 1997	106 05	1 889
OAT 9,80 % 1996	104 85	0 591
Ch. France 3 %	177	..
CNB Bques janv. 82	101 86	1 148
CNB Paribas	101 90	1 148
CNB Suez	101 90	1 148
CNI janv. 82	101 85	1 148
PTT 11,20% 85	107	2 430
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	108 20	7 458
CNT 9% 86	98 50	7 101
CRH 10,90% déc. 85	108 40	1 424

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	760	906
Agache (Sté Fin.)	1610	1680
A.G.F. (St Cent.)	850	879
Applic. Hydraul.	862	....
Arbel	211 20	211
Astorg	364	350
Avenir Publicité	2140	2145
Bain C. Monaco	406	410
Banque Hypoth. Eur.	433	433
Béghin-Say (C.I.)	520	550
B.G.I.	454	454
Bisnay-Ouest	535	535
B.N.P. Cl	485	480
B.N.P. Intercontin.	360	362
Bénédictine	4075	....
Bon-Marché	768	765
Caff	1078	1050
Cambodge	635	609 o
C.A.M.E.	410	401
Campenon Bern.	770	781
Carbone-Lorraine	770	800
C.E.G.Frig.	570	728
Centen. Blanzy	3350	3350
Centrest (Ny)	245	245
Cerabati	119 40	124 20 d
CERUS	819	820
C.F.D.E.	....	....
Chambourcy (M.)	1000	1040 d
Champex (Ny)	150	150
C.I.C. (Franc. de)	288 50	281
C.I. Maritime	585	588
Clause-Sintra	1010	1010

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Citram (B)	550	550
Clause	1400	1304
Cofradel (Ly)	2283	2201
Cogifi	508	490
Comiphos	678	651
Cie Industrielle	3649	3700
Comp. Lyon-Alem.	855	850
Concorde (La)	1030	1010
C.M.P.	34 20	33 20
Créd. Gén. Ind.	1150	1150
Crédit Lyonnais C.I.	709	701
Cr. Universel (Cie)	781	812 d
Cristal	172	165 50
Darblay S.A.	629	661
Darty Act. d. p.	375	373 10
De Dietrich	2200	2112
Delalande S.A.	1619	1590
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1100	1080
Didot-Bottin	540	550
Eaux Bass. Vichy	1468	1450
Eaux Vittel	2176	2215
Economats Centre	700	715
Electro-Banque	480	480
Elf-Antargaz	580	580
E.L.M. Leblanc	930	930
Enelf-Bretagne	285	289
Entrepôts Paris	600	587
Epargne (B)	3000	....
Europ. Accumul.	91 50	92
Eternit	2680	2749
Exor	4000	3990
Finalens	232 10	238
FIPP	456	474 20
Fonc	1404	....
Foncière (Cie)	710	720
Fonc. Lyonnaise	4475	4500
Foncina	600	582
Forinter	1090	1090
Fougerolle	390	....
France I.A.R.D.	368 20	383 d
France (La)	7700	7700
From. Paul Renard	545	586 d
GAN	1020	1025
Gaumont	420	435
Gaz et Eaux	2405	2430
Gévelot	624	649
Gr. Fin. Constr.	560	550
Gds Moul. Paris	360	369
Groupe Victoire	3695	3710
G. Transp. Ind.	611	611
H.E.F.	296	283
Hutchinson	1450	1400
Immindo S.A.	593	618
Immobanque	350 40	364
Immobail	514	520
Immobanque	780	780
Immob. Marseille	9350	9500
Immofice	574	575
Invest. (Sté Cent.)	3480	3500
Jaeger	245	241
Lafitte-Bail	583	590
Lambert Frères	180	180
Lille-Bonnières	1190	1190
Loca-Expansion	350	340
Locafinancière	480	461
Locatel	435	440
Louvre (Sté)	1870	1900
Machines Bull	46 90	45 70
Magasins Uniprix	196 50	199
Magnant S.A.	179	183 20 o
Maritimes Part.	424	424
Métal Déployé	473 30	458
Métrologie Internat.	....	....
Mors	225	234

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Naval Worms	106	105 50
Navig. (Nat. de)	206	....
OPB Paribas	481	475
Optorg	315	315
Oréal (L') C.I.	3025	3025
Origny-Desvroise	1120	1165
Palais Nouveauté	910	948
Paribas	490	490
Paribas-CIP	492	475
Paris France	390	375
Paris-Orléans	360	345
Part. Fin. Gest. Im.	1850	1850
Partenfan	890	900
Pathé-Cinéma	736	752
Pechiney (cert. inv.)	213	228
Piles Wonder	990	980
Piper-Heidsieck	1210	1162
P.L.M.	227	214
Porcher	550	545
Providence S.A.	1620	1650
Publicis	2450	2500
Raff. Souf. R.	190	190
Rhône-Poul. (c. inv.)	385	386
Ricqlès-Zan	244 40	251 70 d
Rochefortaise S.A.	230 50	....
Rochette-Cenpa	123 50	128 50
Rosario (Fin.)	417 50	419
Rougier	330	330
Rougier et Fils	118 20	127 20 d
Sacer	530	529
SAFAA	1339	1392
Safic-Alcan	988	990
SAFT	1642	1699
Saga	420	436
St-Gobain C.I.	368	379
Salins du Midi	576	541
Santa-Fé	170	171
Satam	192 40	206
Saulnes	76 80	78
Saunier-Duval	95 60	99
Savoisienne (M)	222 50	231 40 d
SCAC	827	838
Senelle Maubeuge	510	530
S.E.P. (M)	268	278
Serv. Equip. Véh.	123 20	123 20
Sicli	252	253
Sicotel	400	415
Siavim	308 70	308 70 o
Siph (Plant. Hévéas)	409	425 40
Sté Générale-CIP	1348	1402
Sofal financière	2090	2175
Soffo	370	361
Soficomi	870	865
S.O.F.I.P. (M)	194 30	202 d
Sofragi	1179	1135
Soudure Autog.	640	584 o
Sovabail	839	870
Speichim	17 50	....
S.P.I.	811	844
Suez (Fin. de)-CIP	1375	1365
Sucmi	859	825
Taittinger	2410	2410
Tissus-Aquitaine	331	344 d
Tour Eiffel	528	528
Ufiner S.M.D.	700	728
U.A.P.	2390	2390
U.T.A.	2584	2600
Vicat	1104	1148
Viniprix	1870	1860
Virax	230	214
Waterman S.A.	596	587
Brass. du Maroc	136	140

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	990	941
Akzo	399	417
Alcan Alum.	210	229
Algemene Bank	1534	1501
American Brands	329 90	329 90
Am. Petrofina	270	....
Arbed	278	....
Asturienne Mines	165	....
Bco Pop Espanol	460	477
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1350	1301
B. Régl. Internat.	39000	39000
Br. Lambert	580	582
Canadian-Pacific	105 30	102 50
CIR	37	....
Commerzbank	898	899
Dart. and Kraft	340 10	354 20
De Beers (port.)	47 80	....
Dow Chemical	487	475
Gén. Belgique	530	532
Gevaert	930	....
Glaxo	139 80	144 60
Goodyear	330	330
Grace and Co	328	....
Gulf Canada Corp.	112	109
Honeywell Inc.	427	439 90
I. C. Industries	210	193
Johannesburg	670	....
Kubota	16 50	16 60
Latonia	282	281
Mannesmann	....	....
Midland Bank Plc	61 50	61 50
Mineral-Ressourc.	67 90	....
Nedlorf	2393	2393
Noranda	119	....
Olivetti	33 90	34 20
Pakhoed Holding	190	188
Pfizer Inc.	475	456
Procter Gamble	520	....
Ricoh Cy Ltd	36	37 50
Rolinco	253 30	255
Robeco	289 50	289 70
Rodamco	419 80	424
Saipem	19 80	19 90
Shell fr. (port.)	87	....
S.K.F. Aktiebolag	281	281
Steel Cy of Can.	97	102
Tenneco	243 50	....
Thorn EMI	56 50	56 50
Toray indust. Inc	27 50	28 80
Vieille Montagne	800	....
Wagons-Lits	900	860
West Rand	17 50	18

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	7 70	8
Calciphos	1300	1295
C.E.M.	....	....
Cochery	186	....
Coparex	550	550
Dubois Inv. (Certo.)	975	985
Hydro-Energie	320	....
Hoogovens	250	....
Metra Horl. (échan.)	....	....
Nicolas	1096	1050
Révillon	491	....
Rorento N.V.	147 60	147 50
Sopalem	85 70	0 10 o
S.P.R.	230	....
Ufimar	390	....
Union Brasseries	142	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1337	1333	Devanlay	2840	2830	Molex	379 90	374 90
Alain Manoukian	1226	1220	Deville	952	851	Navale-Delmas	778	778
Asystel	650	676	Drouot-Assurances	500	500	Olivetti-Logabax	673	646
B.I.C.M.	760	760	Drouot-Obl. convert.	3460	3455	Om. Gest. Fin.	576	596
B.I.P.	1370	1398	Editions Belfond	285	285	Patemelle-R.D.	3290	3250
Bolloré Technologies	1250	1300	Elect. S. Dassault	923	980	Petit Bateau	284 50	290
Buitoni	710	700	Expand	765	796	Petrofigaz	600	598
Cables de Lyon	1350	1350	Filipacchi	855	851	Razel	1430	1435
Calberson	860	860	Guintoli	640	650	St-Gobain Emballage	1331	1321
Cardif	3020	3001	Guy Degrenne	920	920	St-Honoré Matignon	241 50	236
Cap Gemini Sogeti	2840	2790	I.C.C.	271	281 80 d	S.C.G.P.M.	307 30	309
C.D.M.E.	1195	1147	IN Informatique	355	350	Sema-Metra	1682	1580
C. Equip. Elect.	303	303	Le gd livre du mois	381 80	372	S.E.P.	1450	1435
C.E.G.I.D.	2880	2880	Loca-Investissement	360	359	S.E.P.R.	1900	1901
C.E.P.-Communication	1499	1580	Locamic	700	728	S.M.T. Goupil	290	290
C.G.I. Informatique	1078	1095	Mamotan	620	620	Sodinforg	1590	1590
C. Occid. Forestière	190	182 o	Merlin Immobilier	464	464	Sofibus	384	378 50
Dafsa	194	194	Métallurg. Minière	163	169 40	Sopra	1575	1540
Dauphin O.T.A.	3250	3250	M.M.B.	769	765	Valeurs de France	368	368

SICAV (sélection) — 20/2

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	813 81	793 96
Actions France	482 61	465 17
Actions sélectives	627 14	604 47
Aedificandi	654 90	631 23
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1206 80	1177 37
A.G.F. 5000	602 53	587 83
A.G.F. ECU	1143 03	1131 71
A.G.F. Interfonds	456 27	445 14
A.G.F. OBLIG.	1137 66	1132
Agfimo	691 54	674 67
Altefi	222 25	214 22
A.L.T.O.	201 93	194 63
Amari-Gan	5561 33	5309 15
America-Valor	787 28	751 58
Amérique Gestion	392 98	375 14
Amplitude	569 37	552 79
Arbitrages court terme	5252 83	5242 33
Argonautes	420 05	401
Associc	1122 46	1122 46
Aurecic	1291 49	1253 87
Axa Europe	108 34	103 43
Axa Investissements	115 86	110 61
Bourse-Investiss.	488 12	465 98
Brad Associations	2584 73	2577
Brad International	92 47	90 65 ◆
Capital Plus	1653 70	1653 70
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Colombia	856 55	817 71
Convertimmo	398 16	380 94
Cortal court terme	12349 15	12349 15
Cortexa	977 85	933 51
Credinter	477 23	463 33
Croiss. Finance	284 40	272 15
Croiss. Mercure	2533 36	2459 58
Croiss. Immobil.	657 19	627 39
Croiss. Prestige	363 29	348 82
Démeter	13018 76	13018 76
Drouot-France	678 11	647 36
Drouot-Investiss.	1106 97	1056 77
Drouot-Sécurité	258 11	244 50
Drouot-Sélection	143 20	136 71
Ecuric	1158 45	1139 36
Elicoop Sicav	11231 06	11231 06
Eli-Valeurs	9861 80	9621 27
Energie	265 61	253 57
Eparcic	2841 82	2836 14
Epacourt Sicav	4066 60	4056 66
Epargne Associations	25242 16	25204 36
Epargne-Capital	7703 58	7627 31
Epargne-Croiss.	1482 73	1443 05
Epargne-Industr.	800 50	764 20
Epargne-Inter	651 97	634 52
Epargne J	50896 95	50896 95
Epargne-Long-Terme	1783 40	1736 67
Epargne-Oblig.	200 23	194 87
Epargne-Unie	1284 17	1225 94
Epargne-Valeur	434 78	423 14
Eperoblig	1235 60	1233 13
Eurocic	9454 96	9315 23
Euro-Croissance	544 25	528 40 ◆
Eurodyn	1083 05	1047 44
Financière Plus	26944 46	26677 68
Ficord Placement	62874 23	62696 17
Ficord Trimestriel	1108 80	1082 41
Ficord Valorisation	13131 67	12874 18
Fonsicav (div. par 10)	10422 21	10417
Foncier Investiss.	1159 84	1131 55
Foncival	274 62	262 17
France Ecu Plus	10390 94	10288 08
France-Gan	5837 69	5572 97
France-Garantie	318 16	317 52 ◆
France-Investiss.	567 31	541 68
France-Net	124 61	123 38
France-Obligations	464 68	460 08
Francic	416 89	404 75
Francic Régions	1094 63	1082 75

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	1315 31	1315 31
Fructicapi	301 84	297 38
Fructidor	251 22	247 51
Fructifrance	844 47	823 87
Fructivar	80739 16	80537 82
Fructi ECU	571 92	563 47
Fructi-Première	12030 91	11853 11
Futuroblig	1089 71	1088 62
Gestilion	60098 04	59838 19
Gestion Associations	153 87	150 48
Gestion Mobilière	727 70	694 70
Gest. Rendement	489 94	477 27
Gest. Sél. France	789 96	754 14
Haussmann Associat.	1274 06	1274 06
Haussmann court terme	1162 09	1162 09
Haussmann Epargne	1379 70	1379 70
Haussmann Europe	2045 99	1972 04
Haussmann France	1076 44	1037 53
Haussmann Oblicroiss.	1304 97	1304 97
Haussmann Obligation	1551 80	1495 71
Horizon	1252 19	1215 72
I.M.S.I.	625 69	597 32
Indo-Suez Valeurs	765 37	730 66
Ind. française	12989 28	12733 61
Interoblig.	11680 34	11231 10
Intersélect France	469 02	447 75
Intervaleurs Indust.	693 03	661 60
Invest. net	14122 15	14093 96
Invest. Obligataire	17427 89	17393 10
Japacic	164 65	159 85 ◆
Jeune épargne	241 63	238 06
Laffitte-Amérique	265 92	254 82
Laffitte-crt-terme	60490 97	60490 97
Laffitte-Expansion	849 59	811 06
Laffitte-France	351 72	336 77
Laffitte-Immobilier	262 99	251 06
Laffitte-Japon	322 28	307 67
Laffitte-Oblig.	144 65	138 09
Laffitte-Placements	63703 81	63703 81
Laffitte-Rend.	214 73	204 98
Laffitte-Tokyo	1197 48	1143 16
Lion-Associations	11016 24	11016 24
Lion-Institutionnels	22590 65	22534 31
Lionplus	72558 81	71840 41
Livret portefeuille	625 42	607 20
Méditerranée	176 49	168 49
Mondiale Investissem.	472 88	461 42
Monecic	5771 45	5771 45 ◆
Moné J.	52655 86	52655 86
Monelaffitte	256288 91	256288 91
Multi-Obligations	419 65	400 62
Mutuelle Unie Sél.	155 27	148 23
Natio.-Assoc.	6410 18	6397 39
Natio.-Epargne	13861 14	13723 90
Natio.-Immobilier	1028 28	1000 74
Natio.-Inter.	1129 44	1098 21
Natio.-Obligations	525 49	511 43
Natio.-Patrimoine	1388 41	1331 79
Natio.-Placements	61793 37	61793 37
Natio.-Revenu	1057 03	1046 58
Natio.-Sécurité	54070 34	54070 34
Natio.-Valeurs	772 89	752 20
Nippon-Gan	5236 27	4998 83
Nord-Sud Développ.	1219 87	1217 44 ◆
Oblicic Régions	1017 26	1002 23
Oblicoop Sicav	1430 31	1402 28
Oblifion	1072 65	1043 94
Optimavalor	652 71	623 11
Options et Rendement	53076 32	52291 94
Orient-Gestion	169 37	161 69
Paramérique	550 18	525 21
Pareurope	841 19	803 05
Paribas Epargne	15387 25	15336 58
Paribas France	104 98	101 92
Paribas Gestion	634 57	608 70
Paribas Opportunités	104 94	101 88

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Patrimoine	551 58	529 09
Parnasse-Valor	1047 04	1045 99
Patrimoine-Retraite	1627 53	1595 62
Phenix Placements	268 82	265 49
Pierre Investiss.	757 95	723 58
Placement A	1033 05	1033 05
Placement crt-terme	70879 12	70879 12
Placement J	55207 85	55207 85
Placement Premier	50124 43	50124 43
Placements Rendement	11323 70	11323 70
Placements Sécurité	108406 89	108406 88
Première Obligations	10303 79	10242 34
Priv/Association	22475 25	22475 25
Province Investiss.	616 76	588 79
Quartz	110 10	107 39
Rentacic	163 64	161 22
Revenus Trimestriels	5782 46	5725 21
Revenu Vert	1161 58	1160 42
Rivoli Plus	1034 55	987 64
St-Honoré Assoc.	13649 55	13681 64
St-Honoré Bio-aliment.	797 80	761 62
St-Honoré Pacifique	548 46	523 59
St-Honoré P.M.E.	486 77	464 70
St-Honoré Real	11404 81	11359 17
St-Honoré Rendement	12076	12015 92
St-Honoré Technol.	783 93	748 38
St-Honoré Valor	12248 82	12151 61
Sécuricic	11115 63	11104 73
Sécur. Mobilière	395 12	377 20
Sécuri Taux	10009 46	10009 46
Sélcourt terme	12386 67	12304 39
Sicaden (Caeden BP)	747 78	736 73
Sicav-Associations	1383 37	1381 30
S.F.I. fr. et étr.	611 58	593 76
Sicavimmo	801 73	765 37
Sicav 5000	365 69	355 90
Silvafrance	571 90	556 59
Silvam	425 84	414 44
Silvarente	220 54	214 64
Silvinter	403 76	392 86
S.I.—Est	1298 46	1237 87
S.I.G.	903 64	882 27
S.N.I.	1234 87	1198 71
Sogepargne	379 64	365 92
Sogerec	51526 22	50025 46
Sogever	1066 84	1018 27
Soginter	1291 86	1233 28
Soleil Investiss.	480 80	459
Technocic	1194 43	1159 64
Techno-Gan	5902 51	5634 85
U.A.P. Investiss.	416 69	401 63
Uni-Associations	107 22	107 22
Unifrance	488 89	466 72
Unifoncier	1344 48	1283 51
Uni-Garantie	1293 86	1268 56
Unigestion	908 93	867 62
Uni-Japon	1410 81	1346 84
Uni-Régions	3142 65	3000 14
Uniresta	2278 64	2201 78
Univar	173 11	173 11
Univers-Obligations	1571 18	1519 50
Valorem	526 19	513 38
Valoblig	59600 39	59010 29
Valorg	1463 15	1451 68
Valrexi	78603 36	78584 07

c : coupon détaché
o : offert
* : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	....	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	236	....
Pernod Ricard	....	....
Total	6 40	....

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel

36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/2	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 155	6 102	5 860	6 400
ECU	6 890	6 876	....	....
Allemagne (100 DM)	332 940	332 980	322 500	340 500
Belgique (100 F)	16 095	16 080	15 400	16 250
Pays Bas (100 fl.)	294 810	294 720	285	303
Danemark (100 krd)	89 350	88 250	84 500	90 500
Norvège (100 k)	87 360	87 180	84 500	90
Grande-Bretagne (£ 1)	9 354	9 319	9	9 700
Grèce (100 drachmes)	4 552	4 563	3 800	4 700
Italie (1 000 lires)	4 682	4 683	4 500	5
Suisse (100 fr.)	393 640	394 070	382	402
Suède (100 krs)	93 920	93 810	91	95 500
Autriche (100 sch)	47 330	47 345	46 100	48 450
Espagne (100 pes.)	4 736	4 734	4 560	5 050
Portugal (100 esc.)	4 304	4 301	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 608	4 582	4 350	4 750
Japon (100 yens)	3 984	3 958	3 810	4 010

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/2
Or fin (kilo en barre)	78400	78700
Or fin (en lingot)	78500	78600
Pièce française (20 fr)	516	513
Pièce française (10 fr)	385	.....
Pièce suisse (20 fr)	550	550
Pièce latine (20 fr)	470	484
Souverain	586	590
Pièce de 20 dollars	3020	3030
Pièce de 10 dollars	1455	1452 50
Pièce de 5 dollars	880	.....
Pièce de 50 pesos	3180	3150
Pièce de 10 florins	485	486
Or Londres	392 50	397 50
Or Zurich	393 50	399 50
Or Hongkong	392 05	398 85
Argent Londres	5 38	5 44

مكرر من الاصل

Le Monde

Un avis du Comité d'éthique

Les cellules humaines ne peuvent être « ni achetées ni vendues »

Le Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé devait rendre public, ce lundi 23 février, un avis sur l'utilisation médicale et commerciale des cellules humaines et de leurs dérivés. Ce comité estime que les produits d'origine humaine ne peuvent être « ni achetés, ni vendus », et que la personne qui fournit au départ des cellules demeure étrangère à l'utilisation qui peut en être faite.

Avec le développement des techniques de culture cellulaire, de manipulations génétiques et les progrès de la biologie moléculaire, l'utilisation des cellules humaines à des fins médicales (diagnostiques ou thérapeutiques) soulève de nouveau un épineux problème. La question avait, en son temps, été réglée en France pour ce qui concerne le sang et le sperme. Les produits d'origine humaine, expliquait-on, n'ont pas de prix et ne peuvent donc être ni achetés ni vendus. Le principe est identique en ce qui concerne la moelle osseuse ou les organes prélevés en vue d'être transplantés sur les malades. Mais ce qui est vrai pour les tissus pemettant de sauver une vie (le sang, la moelle osseuse, etc.) ou de donner la vie (le sperme) l'est-il encore pour des cellules mises en culture et utilisées comme matière première pour la production industrielle de produits diagnostiques (anticorps monoclonaux) ou thérapeutique (interférons, hormones, etc.) ? Un être humain a-t-il, en d'autres termes, un droit de regard sur l'utilisation qui peut être faite en laboratoire de ses cellules ? La question mérite d'être posée.

Pour le Comité national d'éthique, la réponse est sans ambiguïté : « *Un sujet duquel proviennent les cellules demeure étranger aux conséquences de leur traitement et de leur utilisation ; ses héritiers ne peuvent avoir sur ces cellules et leurs dérivés davantage de droits que lui-même.* » Cette conclusion s'applique à la fois aux cas dans lesquels le produit obtenu est une substance (la molécule ou un fragment du patrimoine héréditaire) et à ceux dans lesquels c'est la cellule elle-même qui est utilisée, notamment comme réactif de laboratoire. « *Ce qui fait l'objet d'un prix*, explique-t-on au Comité, *ce n'est pas une part du corps humain, c'est le travail fourni et la substance qui en résulte.* »

Seule mise en garde du Comité d'éthique : l'utilisation de cellules humaines visant à a la fabrication de produits non médicaux. C'est notamment le cas des substances cosmétologiques vantant les mérites des dérivés humains. « *Dans cette hypothèse*, explique dans son rapport le Comité d'éthique, *le don perd son fondement généreux et sa justification. Il ne tend plus à une amélioration du diagnostic ou de la thérapeutique ; il permet la réalisation d'une opération exclusivement commerciale. Si on devait l'admettre, on ne saurait tolérer que la personne en cause ne soit pas clairement informée de la destination qui va être donnée aux cellules prélevées. Mais, même au prix de cette condition, le Comité ne peut considérer comme éthique le passage total du produit du corps humain de la santé à celui de l'économie.* »

J.-Y. N.

La crise du porc

Les agriculteurs barrent les routes dans le Finistère

BREST
de notre correspondant

Les producteurs de porc sont à nouveau passés à l'action dans le Finistère. A l'appel de la FDSEA, ils ont barré, samedi 21 février, les voies express de Brest-Morlaix, de Brest-Quimper et de Quimper-Lorient.

La police est intervenue en plusieurs endroits pour faire dégager les routes. Il n'y a pas eu d'incidents notables. En revanche, dans la nuit du samedi 21 au dimanche 22, les perceptions de Lannilis et de Saint-Renan, dans le nord du département, ont été la cible des commandos qui ont incendié les portes d'entrée au moyen de pneus.

La chute historique du cours du porc – 8,91 francs le kilo au marché de Chateauneuf-du-Faou, jeudi dernier – est à l'origine de cette vague de colère. La surproduction européenne a entraîné l'effondrement des cours. Selon les observateurs, le marché du porc ne devrait pas remonter avant la fin du mois.

M. Guillaume Roué, secrétaire général de la Fédération nationale porcine et président de la FDSEA du Finistère, estime que les producteurs ne peuvent espérer faire de bénéfice qu'à partir de 11 francs le kilo. De son côté, l'Union départementale des syndicats d'exploitants agricoles (UDSEA), organisation dissidente de la FDSEA, réclame la constitution d'un organisme pour assurer la stabilisation du marché.

C'est dans ce contexte fiévreux que se déroule, le lundi 23 février, à Loudéac (Côtes-du-Nord) – où une cotation au marché est prévue, – une manifestation organisée par la FDSEA et le CDJA.

G. S.

Sur le vif

Bêtes

Vous connaissez ce mot de WC Fields à propos de je ne sais quel repris de justice : il ne peut pas être entièrement mauvais, voyons, *cet homme-là : il déteste* les animaux et les enfants. Pourquoi je vous raconte ça ? Ben, tiens, à cause de Nathalie Ménigon ! C'est son amour des bêtes *qui l'a perdue, que dis-je,* condamnée ! Paraît que c'était un vrai petit zoo, la ferme-repaire d'Action directe.

On ne se méfie jamais assez des amoureux de la nature, des verts, des écolos. Pensez donc, ça ressemble à quoi tous ces lapins qui trottinaient dans la cuisine, ces chèvres, ces poules, ces canards, ces cochons d'Inde. Moi, je comprends pas les flics. Il y a belle lurette que je l'aurais repérée, la Nathalie. Remarquez, c'est quand même sa passion des hamsters qui les a mis sur la piste. A force d'aller en ville leur acheter des graines, elle a fini par se faire repérer. Faut voir comment elle les soignait ! Elle avait même découpé la serviette de ce pauvre Besse en lanières, pour qu'ils puissent se faire les dents et les griffes sur du vrai cuir.

Si c'est pas malheureux, quand même ! Qu'est-ce qu'ils *vont devenir maintenant ?* Heureusement qu'elle avait prévu le coup. Elle les a confiés, par écrit, à une voisine, une brave fermière, au cas où... Fallait les entendre, *ce matin, à la radio,* les cultivateurs du coin. Ils étaient sciés ! Après tout le mal qu'ils s'étaient donné pour lui apprendre à traire les vaches à la main. *C'était son truc, elle en démordait pas*, elle les suppliait : allez, soyez chics, montrez-moi, ça me ferait tellement plaisir. Alors, pour lui en donner, du plaisir, ils *s'enquiquinaient à débrancher* les trayeuses électriques et ils essayaient de faire patienter la Roussette, la Sue Ellen et la Pamela pendant qu'elle leur triturait les pis. *C'est doux, c'est* chaud, c'est élastique ! Tant qu'à faire, c'est plus agréable que de tirer sur la queue de détente d'un revolver.

CLAUDE SARRAUTE.

Le choix des sites pour les déchets nucléaires

La Gâtine abasourdie

PARTHENAY
de notre envoyé spécial

On n'en revient pas en Gâtine. Dans ce bocage vendéen des Deux-Sèvres voué à la chèvre, au mouton et aux charolaises, l'annonce de la « poubelle nucléaire » a fait l'effet d'une bombe. Il faut imaginer ces neuf maires convoqués le 20 février à la sous-préfecture pour se voir décrire un projet dont ils n'ont jamais, au grand jamais, entendu parler avant : un laboratoire dans le granit à plus de 1 000 mètres sous terre, dans ce même granit qu'il leur faut buriner à grand-peine pour la moindre conduite en surface ! Ils sont fous, ces savants atomistes ! Ils avaient bien vu, parfois, des techniciens procéder à des sondages, mais ils pensaient que c'était pour l'uranium, voire le pétrole. Certainement pas pour des déchets nucléaires !

« *Je suis blessé dans mon amour-propre de petit Gâtinais,* explique Paul Gonnord, le maire de Trayes (cent quarante-quatre habitants). *Pour une fois qu'on s'occupe de nous, c'est pour nous coller des déchets !* » Encore cet éleveur de vaches laitières a-t-il eu droit aux explications des ingénieurs de l'ANDRA (1). Tel n'est pas le cas du député de la circonscription, M. Michel Hervé, maire socialiste de Parthenay, encore sous le coup de la surprise : « *J'ai reçu un coup de téléphone du ministère de l'industrie la veille de la réunion et un courrier de l'ANDRA le jour même. C'est tout. Jamais on n'avait évoqué devant moi pareille éventualité.* »

M. Hervé, pourtant, n'est pas un dangereux opposant : PDG d'une société de climatisation qui emploie six cents personnes dans le département, « *seul chef d'entreprise du groupe socialiste de l'Assemblée nationale* », il a été élu député en 1986 en plein reflux de la gauche, et il se revendique rocardien. « *Le principe du laboratoire d'études souterrain ne me choque pas, dit-il. C'est le procédé qui est pour le moins cavalier. Le secret qui a entouré l'affaire accrédite l'idée que le nucléaire est dangereux !* »

A Neuvy-Bouin, soudain promue à la célébrité nationale à cause de ses affleurements de granit, on est positivement abasourdi. Lors du dîner organisé samedi soir pour la fête de l'école Saint-Joseph, les conversations allaient bon train parmi les trois cents convives : « *Qui voudra du lait de la Gâtine lorsque nos parthenaises auront brouté l'herbe de la poubelle ?* » dit l'une. « *Il paraît que cela va réchauffer la terre* », dit l'autre. « *On aura les camions, mais pas les redevances* », prévient un troisième, qui sait que les trois sites de forage envisagés ne sont pas sur la commune de Neuvy-Bouin mais chez les voisins immédiats — un à Trayes et deux à Largeasse. « *En fait de deux cents emplois,* renchérit un autre, *on aura droit à une équipe d'ingénieurs et des ouvriers arabes. Et rien pour nous !* »

Seul le maire, M. Jean Maurin, un paisible agriculteur de soixante-trois ans qui se veut « *ouvert au progrès* », ne manifeste aucune inquiétude : « *S'ils peuvent creuser dans le granit, pourquoi pas ? Les rayons ne pourront certainement pas s'en échapper !* » Ses soucis à lui, le « naisseur » ce sont les nuits blanches passées au vêlage des charolaises, la désertion de son village par les jeunes et la pollution par « *les engrais ammoniaqués, les désherbants et autres saloperies* »...

Un seul maire heureux

L'unique élu local qui ait véritablement applaudi à l'initiative de l'ANDRA, *c'est le maire de Largeasse* (neuf cents habitants), M. Guy Gonnord, cousin du maire de Trayes, conseiller général (sans étiquette) de Moncoutant. « *J'ai confiance dans la science,* dit ce négociant en viande de porc aujourd'hui en préretraite. *Je suis de ceux qui vont de l'avant.* » N'est-il pas à l'origine du « *premier réseau rural de tout-à-l'égout du département* » ?

De là à ce que certains le soupçonnent d'avoir « *soufflé la Gâtine à Paris* » pour l'implantation du laboratoire, *il n'y a qu'un pas,* allègrement franchi par certains militants du mouvement Faire — le parti des Deux-Sèvres.

Le mouvement a immédiatement convoqué une réunion à Parthenay où ont convergé instituteurs, éducateurs, éleveurs de chèvres ou de poulets biologiques, bref tout ce que la Gâtine et le Bocage comptent d'écolos barbus et d'alternatifs.

Certains veulent s'opposer au projet par principe. D'autres préfèrent *en discuter, à commencer* par les responsables du mouvement, comme Didier Coupeau, directeur d'école à Thénezay, et Bernard Paineau, cadre d'entreprise à Thouars, *qui a fait 3,21 %* aux dernières élections régionales. « *Dire seulement « non », ça veut dire pas chez nous, mais chez les autres. Cela devient une querelle de clocher* », disent-ils. Ils vont donc mettre sur pied un comité de vigilance pour faire venir des spécialistes et informer ensuite la population. C'est seulement après *que la lutte commencera.*

A la sortie de la messe à Largeasse, un solitaire distribuait des tracts intitulés : « Il faut s'y opposer ! ». L'homme, *M. Jean Croisé,* soixante-trois ans, n'est pas un écolo mais un gros éleveur d'oies et de canards qui emploie treize personnes en plus de sa nombreuse famille. Autrefois militant de la JAC (Jeunesse agricole catholique), ancien syndicaliste agricole qui avait fondé un comité de défense nationale des aviculteurs *il y a vingt ans, il* veut aujourd'hui prendre la tête des Gâtinais opposés à la poubelle. « *Ce n'est pas de l'écologie,* dit-il, *c'est la défense de notre travail. J'exporte mes canards dans les Landes. Je tiens à notre réputation. Je me fous des explications techniques.* » Les paroissiens de Largeasse ont lu ce tract avec *attention.*

ROGER CANS.

(1) Agence nationale pour la gestion des déchets radio-actifs.

● **RECTIFICATIF.** — Une erreur de transmission a rendu inexacte une partie de l'article consacré au centre de stockage des déchets nucléaires des Deux-Sèvres (*le Monde* daté 22-23 février). Contrairement à ce qui était écrit, un réacteur de 1000 mégawatts produit chaque année 500 mètres cubes de déchets de faible et de moyenne activité et 4 mètres cubes — et non 500 — de déchets hautement radioactifs vitrifiés. Quant à la quantité cumulée de déchets radioactifs de moyenne activité, elle sera de 60 000 mètres cubes en l'an 2000.

Au conseil général des Ardennes

Quand un socialiste soutient un président RPR...

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES
de notre correspondant

André Fuzellier, conseiller général socialiste du canton de Nouzonville, a créé la surprise vendredi soir 20 février, au conseil général des Ardennes, en votant le budget présenté par le président RPR, M. Jacques Sourdille. « *Je suis socialiste, je reste socialiste* », a pris soin de préciser M. Fuzellier, mais, se plaçant d'un strict point de vue de « *gestionnaire* », il a qualifié le budget départemental d' « *acceptable* », même s'il a émis quelques réserves marginales.

Il est vrai que la décision de la majorité RPR-UDF du conseil général d'abaisser de quatre points la pression fiscale a placé l'opposition socialiste dans une position inconfortable. Les élus du PS ont d'ailleurs admis qu' « *il s'en est fallu de peu de chose* » qu'ils ne votent ce budget (trois conseillers socialistes sur sept y étaient favorables). Le groupe socialiste a finalement choisi l'abstention. Un choix lui aussi assez inattendu dans la mesure où on sait que depuis plusieurs années les socialistes reprochent à M. Sourdille sa « *gestion autocratique* ».

Il reste que la position adoptée par M. Fuzellier suscite déjà quelques remous. Même si « *les socialistes ne sont pas décidés à mettre le feu à la maison* », selon le mot de leur porte-parole, M. Lucien Bauchart, ils entendent à l'évidence demander quelques explications à leur camarade rocardien. En effet, le vote de M. Fuzellier ne peut que *conforter le président RPR* et fragiliser davantage le groupe déjà très minoritaire des socialistes, composé de sept conseillers alors que la majorité RPR-UDF en compte vingt-sept *et le* PC trois.

J. D.

Les suites du mouvement étudiant

Les jeunes du PS interpellent leurs dirigeants

Quatre-vingt-neuf socialistes, tous âgés de moins de trente-cinq ans, et membres de tous les courants du PS (sauf de l'ex-CERES), viennent d'envoyer aux membres du bureau exécutif de leur parti une lettre où ils leur demandent de tirer les leçons de ces derniers mois, marqués par « *l'irruption du social, dont l'émergence a été cristallisée par la jeunesse, plaque sensible de toute la société, autour des valeurs de démocratie et d'égalité des droits* ».

Les signataires de la lettre remarquent que « *les intérêts sociaux (...) sont devenus pluriels, autonomes et aspirent plus à être reconnus qu'à être représentés* », ce qui donne « *aux corps intermédiaires et au parti* [socialiste] *des rôles spécifiques* » : les organisations sociales doivent « *exprimer ces intérêts* » ; le PS doit « *s'informer, écouter, permettre le dialogue entre les différents intérêts et en articuler l'ensemble dans une certaine « vision du monde* ».

Cette démarche n'est pas sans rappeler celle qui avait abouti au dépôt d'une contribution préparatoire au congrès inspirée du mouvement étudiant et qui demandait au PS d'« *ouvrir un débouché politique aux luttes sociales* » (*le Monde* du 15 janvier). Néanmoins, les signataires de la lettre des quatre-vingt-neuf ont, selon l'un d'eux, M. Thierry Mandon, secrétaire général du club Espaces 89, une position qu'ils veulent « *moins idéologique* » et qui vise à « *enrichir la synthèse* » réalisée le 8 février dernier entre les différents courants du PS.

D'ailleurs, Mme Isabelle Thomas, qui avait signé la contribution, ne figure pas parmi les auteurs de cette lettre, dont plusieurs sont des responsables ou des animateurs du récent mouvement étudiant, notamment Mlle Claire Dufour, MM. Jean-Cristophe Cambadélis et Philippe Campinchi.

Neuf pays européens s'unissent pour soutenir le cinéma et l'audiovisuel

Neuf pays — la France, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg et le Portugal — ont décidé, vendredi 20 février à Paris, d' « *unir leurs efforts pour mettre en place un mécanisme multilatéral de soutien à l'industrie de production cinématographique et audiovisuelle* ».

Le projet, indique le ministère de la culture et de la communication français, repose sur les bases suivantes : contributions volontaires des Etats participants qui tiennent compte de critères démographiques et économiques ainsi que de l'importance de leur activité de production audiovisuelle ; aides à la distribution, à la diffusion (doublage, sous-titrage) et à la promotion de programmes originaires de pays membres, attribution d'incitations financières au développement de coproductions entre au moins trois pays signataires.

● **ECHECS : Olivier Renet bat Zsuzsa Polgar.** — Dans un match en six parties organisé par la revue *Europe-Echecs*, à Brest puis à Paris, *la jeune prodige hongroise* Zsuzsa Polgar, dix-sept ans (Elo 2495), s'est fait battre par le meilleur joueur français Olivier Renet, vingt-deux ans (Elo 2480), par le score de 3,5 à 2,5.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 23 février

Légère hausse : + 0,15 %

La Bourse de Paris s'inscrivait en légère hausse lundi matin, après l'accord du Louvre sur la stabilisation des parités de change. Au chapitre des hausses, on relevait Ecco (+ 3,6 %), Lyonnaise des eaux (+ 3,4 %), Signaux (+ 2,9 %), Moteurs Leroy-Somer (+ 2,4 %), Simco (+ 2 %). A celui des baisses figurent Locafrance (– 2,2 %), Ciments français (– 2,2 %), Guyenne et Gascogne (– 1,7 %) et Bouygues (– 1,5 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	525	525	532
Agence Havas	2020	2020	2023
Air Liquide (L')	695	693	695
Bancaire (Cie)	1012	1014	1020
Bongrain	2380	2380	2383
Bouygues	1250	1230	1230
B.S.N.	4610	4605	4605
Carrefour	3660	3655	3640
Chargeurs S.A.	1931	1930	1935
Club Méditerranée	666	668	671
Eaux (Gén.)	1435	1440	1438
Elf-Aquitaine	340	340	340
Essilor	3380	3370	3380
Lafarge-Coppée	1395	1385	1385
Michelin	2881	2840	2865
Midi (Cie)	1530	1535	1545
Moët-Hennessy	2393	2400	2410
Navig. Mixtes	1030	1030	1026
Oréal (L')	3898	3905	3930
Pernod-Ricard	1003	1003	1008
Peugeot S.A.	1295	1280	1275
Sanofi	805	803	805
Source Perrier	750	752	750
Télémécanique	3170	3170	3170
Thomson-C.S.F.	1485	1450	1455
Total-C.F.P.	450 10	452	451
T.R.T.	2060	2060	2060
Valéo	475	469	476

Le numéro du « Monde » daté 22-23 février 1987 a été tiré à 435 347 exemplaires

A B C D E F G